TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 535 — 48 PAGES — MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1978

M. Barre en Corse : les promesses faites seront tenues

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 23 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 46

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Iran au bord du gouffre

Les manifestations de masse de dimanche et de lundi à Téhéran et dans l'ensemble de l'Iran ont constitué un véritable camouflet pour le régime du chah. Ce dernier ne peut plus ignorer que le peuple tout entier demande son départ et la fin de la dynastie des Pahlavi. Le roi est maintenant nu. Toutes les tentatives qu'il a faites depuis septembre pour essayer de maintenir son autorité intacte sont demeurées vaines. Le 7 septembre, les habitants de Téhéran étaient plus d'un demi-million à crier dans les rues de la capitale : « Chah sans honneur va-t-en ! ». Lundi, ils étaient plusieurs millions à réclamer « la mort de toute la dynastie Pahlavi ».

La loi martiale, le massacre du « vendredi noir » en septembre, puis la mise en place du gouvernement militaire du général Azhari, suivis de nouveaux bains de sang, n'ont pas réussi à désarmer l'opposition religieuse et politique. Ni la politique de libéralisation contrôlée, sous la protection des blindés, ni la lutte contre la corruption n'ont convaincu la population. Il serait cependant illusoire de croire que le chah, tirant les conclusions d'un échec qui est en train d'entraîner le pays dans le chaos, acceptera de quitter de bon gré son trône.

Le souverain conserve des atouts non négligeables. Il dispose encore de l'appui des États-Unis, qui, tout en exprimant leur satisfaction devant l'absence de violence pendant les deux derniers jours de manifestations, ont exprimé l'espoir qu'il « pourrait maintenir son autorité et garder le contrôle du pays ». Il jouit surtout du soutien des militaires, qui, malgré les appels réitérés de l'ayatollah Khomeiny, demeurent fidèles à un régime qui a su les combler.

Il est fort vraisemblable, en conséquence, que les jusqu'auboutistes du palais de Niavaran tenteront une fois de plus de mettre sur pied un gouvernement de transition civil. Présidé par un premier ministre fort, il permettrait au souverain de se tenir à l'arrière-plan en attendant des jours meilleurs. Dimanche et lundi le sang n'a pas coulé dans la capitale, l'irréparable n'a pas été commis ; les dirigeants pourraient en conclure que la vague révolutionnaire va retomber et qu'il sera possible de susciter une troisième force.

Ce schéma théorique se heurte cependant aux réalités. La rue a plébiscité l'irréductible patriarche en exil à Neauphle-le-Château. Les représentants de l'opposition modérée, qui hésitaient encore et auraient pu cautionner une solution de transaction, font marche arrière lorsqu'ils entendent ce slogan des manifestants : « Les compromis sont l'affaire des traîtres ! » Au début du mois, certains libéraux étaient prêts à participer à un gouvernement qui aurait préparé des élections libres, formé une Assemblée constituante, organisé un référendum. Ils ne peuvent aujourd'hui, sous peine de commettre un suicide politique, envisager une telle éventualité, même si, dans leur for intérieur, ils sont partisans d'une formule constitutionnelle présentant l'avantage de préparer l'effacement, voire l'abdication, du chah et de limiter l'emprise des religieux.

Les combinaisons imaginées par les uns et les autres sont totalement dépassées. L'Iran, paralysé par les grèves économiques et politiques, est entré dans une ère révolutionnaire. L'impasse demeure totale. Pour en sortir, certains milieux proches du palais comptent sur la lassitude de la population. D'autres pourraient pencher en faveur d'une solution militaire encore plus dure, qui pousserait certainement l'opposition à déclencher la lutte armée.

(Lire nos informations page 3.)

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE ET SES INCIDENCES POLITIQUES

L'Italie décide d'adhérer au nouveau système monétaire mis au point au sommet de Bruxelles

Le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti est favorable à une entrée immédiate de l'Italie dans le système monétaire européen (S.M.E.). Le président du conseil devait expliquer cette décision à la Chambre des députés ce mardi 12 décembre. Son discours sera suivi d'un débat parlementaire, puis d'un nouveau conseil des ministres.

Au cours du conseil européen (sommet des Neuf), les 5 et 6 décembre à Bruxelles, six États de la Communauté seulement (l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas) avaient décidé de se joindre au S.M.E. à partir du 1er janvier. L'Italie et l'Irlande n'obtenant pas de leurs partenaires l'aide qu'ils escomptaient avaient demandé un délai de réflexion. La Grande-Bretagne, quant à elle, a décidé de rester à l'écart, en tout état de cause, pour le moment.

« L'adhésion de l'Italie au système monétaire européen est cohérente avec l'engagement du gouvernement d'assainir notre économie, diminuant le taux d'inflation et augmentant la croissance économique », *a déclaré à la Chambre M. Andreotti.* « Si nous n'adhérions pas immédiatement notre volonté même d'atteindre les objectifs sur lesquels nous nous sommes engagés pourrait être mise en doute, avec de graves conséquences. » *Le président du conseil a ajouté :* « La décision que nous devons adopter doit tenir compte d'une vision sereine et réaliste des objectifs que nous nous étions fixés dans cette négociation et des résultats obtenus. »

De notre correspondant

Rome. — Dès lundi soir, des rumeurs insistantes laissaient prévoir *la décision du gouvernement italien.* Celle-ci paraissait d'autant plus surprenante que la majorité parlementaire (démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains) restait très divisée sur le S.M.E. Or, M. Andreotti voulait éviter une crise gouvernementale. N'avait-il pas dû tenir compte, lors du sommet de Bruxelles, du peu d'enthousiasme des socialistes et, surtout, de l'opposition des communistes ?

Pendant la « pause de réflexion » concédée à l'Italie par ses partenaires, on a constaté quatre positions différentes au sein de la majorité. Les plus nets étaient les républicains : si l'Italie n'adhère pas pleinement au S.M.E. le 1er janvier 1979, nous rejoindrons l'opposition, menaçaient les amis de M. Ugo La Malfa. La défection de cette petite formation centriste pouvait suffire *à faire tomber le gouvernement.*

A l'autre extrême, les communistes réaffirmaient leur position : l'Italie, selon *eux*, n'avait pas à se presser, elle devait négocier calmement son adhésion en s'appuyant sur les promesses du sommet de Brême : *« Aides substantielles aux pays les plus faibles de la Communauté, harmonisation des politiques économiques, etc. »*

Les démocrates-chrétiens semblaient partagés. Avec les sociaux-*démocrates, ils cherchaient une formule* moyenne qui serait par exemple l'adhésion immédiate au S.M.E. mais avec une entrée progressive.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 7.)

La France refuse d'entériner l'accord commercial avec Washington proposé par la Commission de la C.E.E.

Le conseil des ministres des Neuf tient, ce mardi 12 décembre à Bruxelles, *une session spéciale pour faire le point* sur les *négociations* commerciales multilatérales (N.C.M.) dites « Tokyo round ». La Commission européenne estime que la C.E.E. et ses partenaires du GATT sont en mesure de s'entendre, avant la fin *de l'année, sur un schéma d'accord* « substantiel et équilibré ».

Dans cet esprit, le document qu'elle vient de soumettre aux neuf gouvernements est bien plus qu'un simple rapport sur l'état d'avancement des *travaux ; il s'agit d'un projet de schéma d'accord* très complet portant sur les points les plus sensibles : réduction des droits de douane américains et japonais sur les ventes européennes de produits textiles, discipline internationale s'agissant des subventions aux exportations agricoles, compromis d'accord sur le blé... La Commission demande au conseil le feu vert pour conclure de manière informelle sur cette base. Tout porte à croire que huit États membres suivront la voie ainsi recommandée

M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, ne se rendra pas à Bruxelles en raison d'engagements antérieurs qu'il n'entend pas modifier, apprend-on à Paris. La France considère que ce débat est « prématuré » et qu'il témoigne du souci de donner la priorité à la question des délais sur les problèmes de fond. Ainsi le gouvernement français, qui sera représenté par M. Luc de la Barre de Nanteuil, délégué permanent auprès des Communautés européennes, refuse, comme il l'avait déclaré fin novembre, d'aborder la phase finale des N.C.M. en l'absence de nettes assurances de ses partenaires face à la pression *américaine.*

(Lire page 7 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

La proposition votée par le R.P.R. et le P.C.F. sur le financement de la campagne sera-t-elle opérante ?

Il appartenait au Sénat de se prononcer mardi 12 décembre sur l'inscription à l'ordre du jour de sa session de la proposition de loi votée la veille par l'Assemblée nationale et qui interdit tout financement communautaire des formations politiques françaises pour la campagne des élections européennes.

Ce texte avait été adopté par les députés communistes et R.P.R., le groupe de l'U.D.F. votant contre et celui du P.S. s'abstenait.

Ce texte, qui reprend une proposition du groupe R.P.R., interdit d'une part aux partis politiques français de percevoir une quelconque *aide communautaire pour financer* leur campagne ; d'autre part, aux organes d'information et aux agences de conclure aucun marché de publicité avec les Communautés afin de sensibiliser l'opinion française à la veille de l'élection.

PATRICK FRANCES.

(Lire la suite page 7.)

Le défaitisme anti-européen

par ALFRED GROSSER

Faut-il s'indigner de tant d'outrance ? Faut-il rire de tant de contradictions dans l'argumen*tation et dans le comportement ?* Faut-il dénoncer la renaissance, après un quart de siècle, de la coalition purement négative entre communistes et gaullistes ? Il vaut sans doute mieux se contenter de rappeler quelques faits passés sous silence dans la nouvelle querelle et de montrer à quoi aboutirait le refus grandiloquent s'il devait rallier une majorité de Français.

Il est inutile de livrer des batailles sur le sexe des anges — Qu'est-ce que la supranationalité ? Comment distingue-t-on une confédération d'une fédération ? — dès lors qu'on accepte de regarder ce qui est : la Communauté économique européenne, telle que l'a instituée le *traité de Rome et telle que l'a* développée la pratique, constitue une réalité originale dont l'emprise sur l'ordre interne des *États membres est déjà solidement* établie.

Ce fait, qui a paru constituer une *révélation* pour nombre de députés de *l'Assemblée nationale*, a été entériné par les tribunaux français, notamment par la Cour de cassation, qui, dans un important arrêt de 1975, constatait que le traité du 25 mars 1957 *« institue un ordre juridique propre intégré à celui des États membres ».* La Cour faisait ainsi droit à la demande de son procureur général : *« Vous reconnaîtrez que le transfert opéré par les États de leur ordre juridique interne au profit de l'ordre juridique communautaire, dans la limite des droits et obligations correspondant aux dispositions du traité, entraîne une limitation définitive de leurs droits souverains contre laquelle ne saurait prévaloir un acte unilatéral ultérieur incompatible avec la notion de Communauté. »*

Jusqu'à présent, tous les États membres accusés devant la Cour de justice de la Communauté d'avoir violé les règles de celle-ci se sont soumis aux arrêts de la Cour. Et il n'y a guère eu de problèmes non plus pour les applications nationales des actes communautaires qui sont du ressort du Conseil. Les règlements *sont de véritables lois qui s'imposent* aux pays membres dès leur publication. L'affaire de la T.V.A., elle, résulte de l'article 100 du traité : *« Le Conseil, statuant à l'unanimité sur la proposition de la Commission, arrête des directives pour le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres qui ont une incidence directe sur l'établissement ou le fonctionnement du Marché commun. »* Ces directives fixent des objectifs et donnent des délais pour la modification des textes internes.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

La guerre des étoiles

Objets volants identifiés dans le firmament communiste. Les députés R.P.R. et communistes ont voté de conserve pour refuser la manne européenne destinée à financer les partis dans la campagne électorale en juin prochain.

Cette rencontre du premier type crée un précédent. L'accord entre ces deux nationalismes, si semblables et pourtant si différents, empêche non seulement de tirer des plans sur la comète à l'égard de l'Europe, mais aussi de laisser un pourboire dans la soucoupe.

PIERRE ZIMMER.

Les États-Unis et la guerre des communications

Le thème de la communication est aujourd'hui *sur le devant de la scène.*

En France, la « télématique », dont les prolongements ont été exposés dans le rapport Nora-Minc, va trouver de nouvelles applications concrètes grâce aux décisions prises au conseil des ministres du 5 décembre. Cette semaine, du 13 au 17 décembre, le « Journal de *la communication* » organise au Palais des congrès un vaste colloque sur la question, qui se terminera par un exposé de M. Mac Luhan.

Aux États-Unis, d'où revient Yves Stourdzé, la « guerre des communications » bat son plein. Une préfiguration pour l'Europe de demain ?

I. — Affaiblir l'administration

par YVES STOURDZÉ (*)

Imaginons qu'à la suite du rapport Nora-Minc le conseil des ministres décide, pour faire face à la situation créée par l'irruption de la télématique, de supprimer le secrétariat d'État aux postes et télécommunications et de transformer la direction générale des *télécommunications* en simple département du ministère du commerce. Paradoxe ? Peut-être ! Mais c'est ce paradoxe que connaissent aujourd'hui les États-Unis depuis que le président Carter a *supprimé* l'Office of Telecommunications Policy, qui se *trouvait précédemment à la Maison Blanche*, et l'a remplacé par une agence placée sous l'autorité du secrétariat au commerce.

Ainsi les Américains s'engagent-ils dans les voies ouvertes par les mutations technologiques avec une administration des télécommunications dont l'autorité a été fortement affaiblie. Mais cette faiblesse de l'administration n'est pas fortuite. Le débat de plus en plus vif qui est mené à Washington sur l'avenir des formes de communication se cristallise sur la question de savoir s'il faut dessaisir totalement l'administration des instruments classiques de son pouvoir de contrôle. Avec la proposition du nouveau Communication Act déposée sur le bureau du Congrès par le sous-comité des communications sous le numéro HR13015, nous nous trouvons aux antipodes de l'idée d'un renforcement des prérogatives régaliennes de l'État telle qu'elle vient d'être formulée dans le rapport Nora-Minc. Les rédacteurs du sous-comité réclament en effet une refonte complète des règles du jeu définies par l'acte de communication de 1934. Ils *se proposent de détruire* cette bible réglementaire, bien qu'elle ait présidé pendant un demi-siècle aux destinées des systèmes de communications.

(Lire la suite page 44.)

(*) *Assistant à l'université de* Paris-Dauphine, auteur du livre *Organisation, anti-organisation*, Éditions Mame.

MUSIQUE DU XXe SIÈCLE

Visages de Paul Méfano

Paul Méfano, un nom qui dit quelque chose à tous ceux qui s'intéressent à la musique contemporaine et qui suivent, de près ou de loin, les concerts ou les festivals, mais auquel la plupart seraient bien en peine d'associer une fonction précise. Un chef d'orchestre ? Il n'a pas fait de disque et on ne l'entend pas à la radio. Un compositeur ? On ne connaît pas sa musique (y a-t-il seulement des enregistrements ?). Un critique musical, peut-être... Il n'écrit plus depuis longtemps.

Mais dans les milieux musicaux tout le monde sait qui il est : l'animateur de l'Ensemble 2e2m de Champigny (un orchestre de solistes indépendants réunis en fonction des œuvres à jouer) qui a eu le privilège de créer presque toutes les partitions importantes de ces dernières années, que ce soit sous sa direction ou avec des chefs invités — mais aussi un compositeur (né en 1937) singulièrement discret dont les longs silences font toujours craindre qu'il s'agisse d'un abandon définitif.

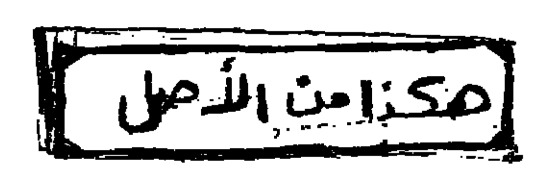
GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 15.)

Lire pages 19 à 28 notre supplément

LIVRES D'ÉTRENNES

Trois pages seront encore consacrées aux livres d'étrennes pour les jeunes dans *le Monde* du 15 décembre.



Le Monde

idées

COMMUNISME

Marx en Amérique

par JEAN MARABINI

Pendant une semaine, à la mi-novembre, cent cinquante historiens américains et canadiens, groupés au sein de la Western Society for French History, se sont réunis afin de se pencher sur les divers aspects de l'histoire française ancienne et contemporaine. Jean Marabini a assisté à cette manifestation, où il devait être rejoint par Jean Elleinstein, venu rendre compte, en conclusion, de l' « héritage stalinien du P.C.F. » et des problèmes de la gauche après les élections de 1978. La conférence a cependant très rapidement dépassé ces problèmes.

Comment pourrait-on parler sans passion et avec une froide objectivité des controverses au sein de la gauche française sinon en l'an 2000 et plus ? Pourtant avec le recul géographique et grâce à l'arbitrage d'éminents « *egg heads* » (1) venus d'une trentaine d'universités, cet exploit « impossible » est réalisé ici sous mes yeux, ces jours-ci. Spectacle inimaginable en France et sans doute en Europe, mais, ô combien ! pour une fois, exaltant ! *«L'Amérique peut être le pays des trois voitures par famille, où l'on ne peut vivre sans carte de crédit, elle nous renvoie aussi «ses» Tocqueville »*, s'écrie Elleinstein très ému alors qu'on l'acclame follement. Est-ce en raison de ce climat exceptionnel ? Jamais l'historien français n'aura été si « équidistant » entre les frères ennemis de la gauche française et même si « objectif » entre Giscard, Mitetrrand et Marchais. Ce n'est plus soudain un communiste qui parle, mais un professeur *(inter pares)*. On n'est plus dans l'atmosphère empoisonnée de la politique, mais sur le chemin de Damas de l'histoire.

Il ne s'agit pourtant pas ici de parler du « tourbillon Elleinstein », comme dit Erwin Wall de l'université de Californie. L'Histoire avec un grand H, il faut être devant ces étendues gris-vert du Pacifique pour que les Américains vous la jettent au visage, professeurs et étudiants réunis dans un climat d'étrange ferveur. C'est qu'on nous aime plus que prévu sur ce continent et qu'on nous y observe avec la précision des télescopes de satellites américains qui fouilleraient soudain l'espace temps. Clic, une photo et voici un Louis XIV nouveau style, confronté à son peuple, ressuscité par le « cosmonaute » Andrew Lowski de l'université de Los Angeles.

Clic, une autre photo. Je veux dire une autre session — et c'est Roy Wellis, un autre Californien, qui examine le « sous-développement en Bretagne, en 1978 ». Patricia Root Fouquet, elle, se penche sur les démêlés entre Jacques Doriot et Maurice Thorez dans les années 30. Il y a beaucoup de cosmonautes femmes — qui s'en désolerait — dans cet étrange Barnum historio-spatial. Mais même lorsqu'il s'agit de thèmes de diversion présentés comme autant d'attractions : « Les canuts de Lyon », « Marx en France », « La République au village, en Provence en 1848 », on s'aperçoit vite que les rassembleurs, les von Braun de cette exploration méthodique, Edgar Newman (Nouveau-Mexique), Georges Rudé (Montréal), David Pinkney (Washington), etc., songent surtout à constituer un ensemble cohérent, une mosaïque complète et harmonieuse. Il n'y manquera même pas, comme dans les tableaux de Bosch, la représentation de la mort, à propos de laquelle Michel Vovelle, dans un éblouissant exposé proposé en français, dialoguera longuement avec Ariès.

Des sans-culottes aux poujadistes

On peut discuter les méthodes de l'historiographie américaine, elles n'en sont pas moins efficaces. « *Nous aurons balayé le champ qui va en France des sans-culottes aux poujadistes* », dira justement Barrie Ratcliffe, de Québec. Lui-même se sera réservé au cours de sa session une pertinente analyse du néocolonialisme en Afrique, qui répond en quelque sorte au « *sous-développement de la femme ouvrière française au dix-neuvième siècle* » et aux « *problèmes économiques de la société française contemporaine* », traités respectivement par Esther Kanipe, de New-York, et par Richard Roehl, du Michigan. Tout s'emboîte donc ici à la façon des poupées gigognes russes, mais le thème central que traitera Irwin Wall, de l'université de Californie, sera précisément, et ce n'est pas par hasard, le « grand tournant de 1947 ».

De quel tournant s'agit-il ? De celui qui verra précisément une rupture des communistes avec les socialistes qui, selon Wall, est encore à l'origine de l'éclatement de 1978. Au cours d'un passionnant débat, tout sera dit sur la grève des Charbonnages, la SNECMA, sur les responsabilités de Jules Moch et de Georges Bidault, sur les responsabilités encore de Staline, de Thorez, et des Américains mis sur la sellette par les plus intelligents de leurs fils. A une certaine tension de la salle, aux questions innombrables posées par les étudiants, on comprend que Robrieux a fait école et que l'analyse critique du marxisme contemporain — à défaut des néo-philosophes étrangement considérés comme des « simplistes » et des « réactionnaires, — se meut dans un espace que Marcuse (il est ici à San-Diego) anime encore. S'il est physiquement le grand absent de ces travaux, il demeure le maître secret, le grand ordinateur dont l'autorité rayonne jusque dans l'insconscient des présents. Elleinstein, arrivé de Rome à la dernière minute, et que l'on n'attendait plus, le comprendra très bien.

Introduit par Michel Rougagnou, consul de France à Los Angeles, ancien collaborateur de Georges Pompidou, il va donner à la grande conférence sa conclusion comme son suspense final. Pendant deux heures, sans lire aucun texte, Elleinstein « *au confluent de l'histoire et de la politique* » comme l'a pensé malicieusement le consul, va lancer des formules encore jamais exprimées qui font balle : « *Les causes de l'héritage stalinien du P.C... Eh bien il y a les responsabilités russes, les habitudes françaises stéréotypées de la révolution d'Octobre, l'attachement sentimental aux victoires de l'armée rouge, les traditions jacobines, l'habitude du pouvoir central, une absence de flexibilité, une délectation morose au sein de la « forteresse assiégée » sans oublier l'influence de la tradition catholique au niveau des dogmes que le P.C. reprend sous des formes laïcisées.* » Selon Elleinstein, Annie Kriegel, Daix, Garaudy, sont encore anticommunistes, précisément avec ce comportement qu'ils avaient lorsqu'ils étaient communistes, de cette façon religieuse.

On peut juger ce comportement soit avec charité chrétienne, soit avec une colère judaïque, il n'en reste pas moins que le fait essentiel est que Lénine avait totalement tort en niant la nécessité de la démocratie et c'est précisément cette négation qui est responsable de toute une série de faits. Il faut donc avec honnêteté intellectuelle et courage politique dépoussiérer la tombe de Marx, considérer Gramsci comme le meilleur maître à penser du vingtième siècle, juger de même que jugeait Rosa Luxembourg (à propos du léninisme) « *que le remède ne doit pas être pire que le mal* », accepter toutes les libertés avec encore quelque chose de plus, l'insertion de l'individu dans une société toujours plus difficile pour tous.

Follement acclamé par l'assistance après sa péroraison, Elleinstein, qui vient de clore ainsi en vedette américaine ce que le président Edgar Newman n'hésite pas à définir comme « *le plus intéressant débat qu'ait jamais organisé notre université* », range ses papiers et s'apprête à faire sa tournée des campus.

(1) « Tête d'œuf », surnom donné aux intellectuels aux Etats-Unis.

Une Russie démocratique, mais aussi russe

par MILOVAN DJILAS (*)

LA parution du recueil *U.R.S.S. - Alternatives démocratiques* (1) est un fait nouveau et significatif. L'ouvrage confirme aux peuples et aux démocrates en dehors de l'U.R.S.S. que ni l'Union soviétique, ni plus précisément la raison et la force spirituelle du peuple russe — le plus grand et le plus responsable des peuples de l'U.R.S.S. — n'ont pu être étouffées ni effacées par une grisaille idéologique totale et prolongée.

L'époque où paraît ce recueil lui confère une signification particulière. L'opposition en U.R.S.S., représentée par les deux penseurs les plus profonds et les plus courageux — Soljenitsyne et Sakharov, — se manifeste sous deux formes caractéristiques et traditionnelles à bien des égards : le courant nationaliste orthodoxe (les anciens slavophiles) et le courant démocratique (l'ancien occidentalisme). L'opposition démocratique en U.R.S.S., exprimée et défendue avec courage et conséquence par l'académicien Sakharov, a pris dans le recueil *U.R.S.S. - Alternatives démocratiques* un contour plus clair et plus profond. Simultanément, elle rétablit un lien avec les traditions de la démocratie russe bien qu'elle s'en distingue tout comme l'opposition nationaliste-orthodoxe se distingue des idées et courants slavophiles les plus importants de la pensée et de la politique russes.

Un conflit sans espoir de réconciliation se développe dans l'émigration soviétique entre ces deux tendances, sans perspective d'apaisement. Les *Alternatives démocratiques* n'attisent pas ce conflit à partir de positions politiques étroites, mais fixent les principes de base de la démocratie russe, justifiant ainsi la critique du nationalisme de grande puissance, tant soviétique que cléricale.

Personne ne peut évaluer avec précision les perspectives de l'un ou l'autre de ces courants dans la vie russe et dans celle de l'Etat soviétique. Mais pour le monde extérieur et plus spécialement pour l'Europe, il sera particulièrement important de voir lequel des deux l'emportera. Il faut se rappeler que c'est seulement dans une Rusie démocratique, non impérialiste et anti-expansionniste que le monde trouvera une force pacifique et l'Occident une force nouvelle de cohésion.

Plusieurs auteurs du recueil évoquent — et c'est là l'une des mises en garde les plus sérieuses qu'il contient — la possibilité à l'avenir d'une union de la grande puissance soviétique avec le nationalisme grand-russien, c'est-à-dire d'une alliance entre le pouvoir soviétique et le courant religieux orthodoxe. Un tel développement me paraît, bien sûr, ni aisé ni immédiat, d'autant que j'estime, moi aussi, que le léninisme dépérit. Et la bureaucratie du parti n'a jamais cru dans les éléments humanitaires et non dogmatiques du marxisme. Ce dépérissement du léninisme est irréversible et il se produit par une transformation — et elle est en cours — en hégémonie et en expansion militaristes soviéto-russes. Dans un tel cauchemar, des renversements « sanglants » et des symbioses « contre-nature » sont possibles.

Les noms des auteurs de ce recueil, connus pour leur intelligence et leur audace : Mikhaïlo Mikhaïlov, Leonid Pliouchtch, Vadim Bielotserkovsky, Alexandre Yanov, Herman Andreev et d'autres, confèrent un poids particulier, au premier chef, à la critique du nationalisme. Tous les auteurs de ce recueil abordent des problèmes concrets, sociaux et spirituels, de la Russie et de l'U.R.S.S. Bien que leurs exposés ne soient que le point de départ d'analyses et de recherches à venir, ils se distinguent par leur fraîcheur et par leur caractère engagé. Ce sont les idées de combattants pour une Russie nouvelle, démocratique et socialiste. On insiste plus ici sur la démocratie et l'humanisme que sur le socialisme et sur un programme. Comment pourrait-il en aller autrement là où les idées sont récompensées par des balles ou par la prison, là où le premier souci du pouvoir établi est d'éluder et de limiter les droits de l'homme ?

Le problème fondamental

L'originalité — voire la valeur de ce livre — réside également dans la diversité philosophique et idéologique des auteurs. La diversité dans la conception du monde et dans la méthodologie de pensée des auteurs va de pair avec une affinité et une unité sur l'idéal et sur les droits de l'homme. Ainsi, c'est à juste titre que Mikhaïlov considère que le remplacement d'un pouvoir autoritaire et totalitaire par un pouvoir démocratique est le problème fondamental de l'U.R.S.S. et de l'Europe de l'Est. Bielotserkovsky fait la synthèse des différentes tendances du passé et du présent dans une vision démocratique et socialiste. Yanov dénonce la mythomanie des « nouveaux » nationalistes, et Andreev leur « christianisme » anti-tolstoïen. Mais tous — chacun à sa manière — sont les visionnaires d'une Russie démocratique et européenne — européenne dans la mesure où elle est démocratique. On peut imaginer qu'à l'avenir le mouvement démocratique en Europe orientale sera pluraliste à l'intérieur, mais unitaire face au despotisme et à la force. Son signe distinctif sera une diversité idéologique et philosophique et une unité politique dans l'action.

Le recueil *Alternatives démocratiques* est la confirmation et l'amorce d'un tel mouvement. C'est pourquoi ce livre est si proche de l'Europe démocratique et représente l'espoir d'une Russie démocratique et humaine. Car l'Europe totalitaire n'est pas, elle, un élément constitutif de la civilisation occidentale européenne. Seule la démocratie russe est l'une des composantes de l'essence spirituelle de l'Europe. Cette démocratie russe est organique et naturelle bien qu'on n'ait jamais réussi à créer en Russie des institutions démocratiques stables. Pendant la courte période entre les révolutions de février et d'octobre 1917, la Russie était tombée dans une anarchie grâce à laquelle le groupe des bolcheviks, doctrinaires et combattants, a pu s'emparer relativement facilement du pouvoir.

La démocratie représentée et exprimée dans ce recueil, bien qu'européenne par son idéal, est tout autant russe que n'importe quel enseignement ou mouvement russe. Elle est russe par sa problématique et sa méthode, ses tendances et ses inspirations. Car ce n'est qu'aux malheurs et aux menaces du léninisme que l'on peut comparer la doctrine sur *l'originalité* supérieure de la Russie et sur l'opposition de la « mère Russie » à l'Occident « pourri ». De tels enseignements et oppositions (tendance à la domination comme il y en a eu et il y en a particulièrement chez les grands peuples) se renouvellent en Russie depuis plus de cent cinquante ans, et ce, semble-t-il, avec une insistance et une déraison d'autant plus grandes que les souffrances du peuple russe deviennent de plus en plus affreuses et inconcevables.

Mais la Russie n'est pas seulement liée à l'Europe ; sa culture constitue aussi une variante nationale de la culture européenne dans toutes ses manifestations les plus créatrices et les plus vivantes. Tout comme l'on pourrait dire que les États-Unis constituent l'extrémité occidentale de l'Europe.

Quelqu'un pourrait objecter que c'est l'héritage byzantin qui est à la base de la Russie. C'est indubitable, bien que la Russie n'ait pas assimilé le droit romain. Mais Byzance, par ses lois et son art, n'est-elle pas issue de l'Antiquité européenne ? Et le schisme de l'Eglise chrétienne en une « orientale » et une « occidentale » ne s'est-il pas produit, comme tant d'autres schismes européens, au sein d'une même culture, d'une même structure ? On pourrait multiplier à l'infini de telles questions et de tels arguments. Il est peut-être possible de changer une conscience, mais pas la vie : la Russie et l'Europe, la Russie et l'Occident, constituent un tout spirituel, multiforme et contradictoire sur plus d'un point, comme l'est et doit l'être toute culture si elle veut conserver son dynamisme et sa créativité.

Le monde, et particulièrement l'Occident, ne peut se passer de la Russie, de l'U.R.S.S. Mais une coopération stable et libre n'est possible qu'avec une Russie démocratique, non messianique et non expansionniste. Ce livre russe sur la Russie et l'U.R.S.S. est le précurseur et le messager d'une telle coopération, d'autant qu'il est critique à l'égard de son propre passé et de sa propre réalité.

(1) Ed. Savelli, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris, en français, 264 p., 48 F. (En russe et en allemand : Achberger Verlag, Zurich.)

(*) Lieutenant de Tito devenu contestataire. Auteur notamment de *Conversations avec Staline* (Gallimard) et de *la Nouvelle Classe dirigeante* (Plon).



Vous avez droit à toute la vérité

par MICHEL BARAK (*)

ON peut se demander quel est le but réel des déplacements à travers le pays des orateurs de la direction du P.C.F., qui, entre deux avions, viennent développer les mêmes litanies. Réconforter sans doute les militants inquiets et un peu désabusés après l'échec de la gauche et les résultats des élections partielles, réactiver notre rôle traditionnel et juste de parti assurant la défense des revendications, préconiser des changements de structure indispensables pour sortir de la crise, mais dont on se demande, dans l'immédiat, par quelle voie elles vont se frayer un chemin.

Bien sûr — c'est une banalité pour un parti révolutionnaire — il faut reconstruire l'unité dans les entreprises et les quartiers, être présent et actif à la base dans les luttes qui se mènent, imposées par un patronat qui profite allègrement du sursis inespéré de mars 1978.

Se présenter comme accusé par tous, victime de procès continuels, seul porteur de la vérité, permet d'éviter les questions concrètes que la vie de notre parti et la lutte des classes posent en France en cet automne 1978, en ces mois qui précèdent le XXIII[e] congrès du parti communiste.

Comme toujours dans l'histoire du parti, une campagne anticommuniste bien réelle et permanente est le recours qui permet d'espérer faire taire toute critique qui lui est immédiatement assimilée. « *Nous sommes présents partout où il y a une injustice* », déclare le rédacteur en chef de *l'Humanité*, de passage à Perpignan, mais il n'aura pas eu la possibilité de dire pourquoi son journal n'a pas publié le communiqué des sections C.G.T. des cadres commerciaux des sociétés de vente par courtage dépendant du parti (secteur éditions, livres club Diderot, C.D.L.P., librairie Racine, à Paris) (*le Monde* du 8 juin).

Une cascade de silences

Il n'aura pas eu l'occasion d'expliquer pourquoi ces travailleurs qui poursuivent leur lutte pour l'emploi et la sauvegarde de nos éditions ont dû faire grève le vendredi 2 juin et manifester le 29 août pour éviter leur licenciement contre leur employeur, notre parti qui n'applique pas à ses propres employés les principes proclamés de l'autogestion, du respect des libertés syndicales et de la négociation avec les représentants syndicaux.

Il n'aura pas eu à informer ces travailleurs du Roussillon que « les autres » qui sont pour l'élargissement de l'Europe sont aussi les partis frères au-delà des Alpes et des Pyrénées, dont il est difficile de dire qu'ils sont d'obédience giscardienne.

Il n'aura pas eu à expliquer à ces militants ardents, venus des villages du département, comment sera appliquée la juste résolution du bureau politique du 25 octobre sur le financement des partis politiques qui estiment « *normal que ce financement relève de la responsabilité exclusive des adhérents et des sympathisants de chaque parti et qu'il soit placé sous leur contrôle* ».

Pour aboutir à la nécessaire « transparence » que devrait revêtir l'activité financière des partis politiques, va-t-on examiner et contrôler enfin l'affaire — oubliée un peu vite — de la brochure *Vivre* mise à deux reprises au pilon après des tirages de plus d'un million d'exemplaires, malgré l'accord de plusieurs membres du secrétariat du parti ? Affaire dont le coût a été estimé — par le réalisateur lui-même — à près de 200 millions d'anciens francs, sans compter le désastre financier et politique du journal *le Point du jour*, qui n'est pas dû à l'action de l'environnement capitaliste prévisible dès son lancement.

Il n'aura pas eu à expliquer si ce qui s'est passé à la conférence des sections du quartier Notre-Dame-du-Mont à Marseille, en septembre, est prémonitoire de la préparation démocratique du XXIII[e] congrès ou bien une « bavure » qui va être rectifiée. Un des fondateurs du parti à Marseille, signataire de la pétition dite des trois cents, proposé par sa cellule comme candidat au comité de section, s'est vu demander par un membre du bureau fédéral de renoncer à sa candidature, et l'on a même essayé de lui dicter les termes de sa renonciation devant la conférence des sections. Un membre du comité central l'a ensuite remercié du retrait de sa candidature, indiquant que le comité central n'aurait pas toléré qu'un signataire de ce texte soit élu à une instance dirigeante du parti.

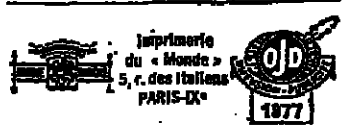
Il n'aura pas eu à évoquer le cas de vieux lutteurs salis par leurs anciens camarades dans ce département où André Marty — qui n'était certes pas un enfant de chœur — est mort seul et désespéré. A l'heure où notre secrétaire général pose justement la question de la justice à rendre enfin à l'ouvrier breton Charles Tillon dont on découvre, après huit ans d'amnistie unanime, que le comité central n'a pas ratifié son exclusion, qu'il est donc toujours membre de ce parti auquel il a voué son existence ardente.

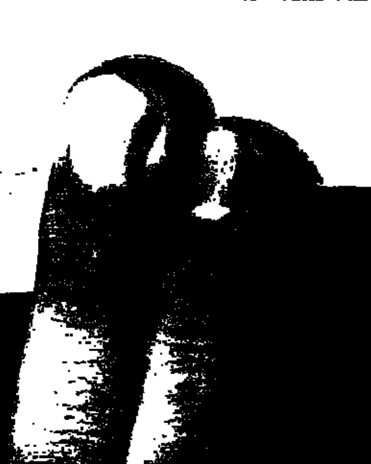
Le rédacteur en chef de *l'Humanité* a déclaré que les communistes sont présents partout « où il y a une injustice », ce qui est vrai dans les villages, les entreprises, les universités, les bureaux, mais il publie un article anonyme qui accuse Charles Tillon de substituer à la discussion ouverte « *l'incantation et l'anathème* ».

Il est urgent pour l'avenir de notre parti et la possibilité d'un changement réel — dont la volonté unitaire dans le pays atteste la possibilité — que celui-ci mette en œuvre pratiquement les déclarations de René Andrieu, lors du débat des « Dossiers de l'écran » du 23 mai après la projection du beau film de Stello Lorenzi sur l'affaire Zola : « *Aucune raison de parti ne doit faire accepter l'injustice.* »

(*) Maître-assistant à l'université de Provence, membre du parti communiste français.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN

L'ayatollah Khomeiny adresse une mise en garde aux pays qui soutiennent le chah

Les manifestations de masse du lundi 11 décembre se sont déroulées sans incident à Téhéran. En revanche, à Ispahan, les manifestants, qui avaient déboulonné plusieurs statues du chah, se sont attaqué au siège de la SAVAK, incendiant l'entrée des locaux de la police politique. Une grenade a alors été lancée par les forces de l'ordre qui ont également tiré sur la foule, faisant plusieurs morts.

● A Neauphle-le-Château, l'ayatollah Komeiny a déclaré lundi qu'un futur gouvernement islamique pourrait cesser ses livraisons *de pétrole aux pays qui continueraient* à soutenir le chah.

L'ayatollah a demandé aux parlementaires *américains d'interroger le président* Carter *sur* les raisons qui le font soutenir « un régime auquel le peuple iranien, dans son unanimité, s'est opposé ». Le leader religieux demande également aux peuples de tous les pays dont les *dirigeants ont la même* attitude de leur poser cette question.

On précise dans l'entourage de l'ayatollah *que les principaux pays visés* par ces déclarations sont, outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique. A aucun moment le leader chiite n'a mentionné la France.

L'ayatollah s'est adressé d'autre part aux officiers iraniens pour leur demander de quitter l'armée et de s' « allier au peuple ».

UNE MARÉE ÉNORME DE MANIFESTANTS

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La manifestation du dernier jour du grand deuil chiite à Téhéran, lundi 11 décembre, a été encore plus impressionnante que celle de la veille. En fait, on a assisté à un raz-de-marée qui faisait penser par son importance aux obsèques de Nasser. Organisée à l'appel des seuls ulémas, elle a été plus politique encore que la précédente, à laquelle avaient pourtant participé tous les courants de l'opposition modérée.

Il est difficile de dire combien étaient les manifestants. Deux millions, selon nos estimations, ou quatre, comme l'affirment les organisateurs et la plupart des habitants de la ville ? Ce qui est certain, c'est que la capitale ressemblait à une ville morte, à l'exception des artères — longues au total d'une vingtaine de kilomètres —, qui ont été occupées par une marée humaine de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Alors que, dimanche, on avait soigneusement évité de mettre en cause directement le souverain — ce que les manifestants avaient accepté avec *discipline, mais* à contre-cœur, — la journée de lundi a donné lieu à un festival anti-chah, sans précédent. Les organisateurs, munis de puissants haut-parleurs, ont fait preuve d'une imagination fertile dans les variations sur le thème « *mort au chah* », la foule reprenant les slogans avec une vigueur qui reflétait sa profonde satisfaction.

Les manifestants ont tour à tour scandé et psalmodié : « *Le chah est un tueur* » ; « *La lutte continuera jusqu'à la mort du chah* » ; « *Khomeiny a dit : « Le » chah doit être exécuté* », *à mort, à mort, à mort* » ; « *Chah, tu seras pendu* » ; « *Mort à toute la dynastie Palhavi* » ; « *Le chah a incendié le cinéma Rex d'Abadan et la mosquée de Kerman, honte au chah* » ; « *Chah, nous te tuerons, car tu as tué nos pères* » ; « *Vive le peuple-roi* », « *Khomeiny ou la mort* » ; « *L'Iran est comme la Palestine* ».

(Dessin de CHENEZ.)

Un groupe récitait le premier tiers d'un slogan tandis que l'autre psalmodiait. C'est ainsi que les hommes lançaient des « *Salut ô sœurs Moudjahidine* » (combattants d'un mouvement de guérilla) et les femmes répondaient par un « *Salut ô frères Moudjahidine* ».

Les portraits des trois fondateurs de ce mouvement étaient beaucoup plus nombreux que la veille, et à maintes reprises l'interminable cortège a réclamé la lutte armée, scandant notamment : « *La seule voie qui conduise à la liberté est celle des Moudjahidine* », « *Frères martyrs, nous poursuivrons notre combat* », ou encore : « *Les martyrs qui sont morts sont comme Hussein, ceux qui vivent vont se dresser et lutter comme Zinab* » (la femme de Hussein). De même, l'université Aryamehr a été rebaptisée par les manifestants du nom d'un des chefs des Moudjahidine, tué en 1975, Daneckah-Chariti.

Chaque fois que les hélicoptères de l'armée ont survolé le cortège — et ils l'ont fait beaucoup plus fréquemment que la veille — les poings se tendaient vers le ciel en cadence aux cris de « *Mort au chah !* » ; de même, chaque fois que le cortège passait devant l'école militaire, une caserne ou un bâtiment gardé par l'armée, les manifestants ne se contentaient plus de psalmodier : « *Dieu est grand !* », mais expliquaient en vers rimés et rythmés que des soldats se sont suicidés ou ont déserté pour défendre le Coran. Au slogan : « *Les soldats musulmans ne tirent pas sur le peuple !* », la foule a substitué celui de : « *Les soldats musulmans n'obéiront plus au chah !* »

Une fois de plus, l'ayatollah de Paris a été plébiscité : « *Khomeiny, tu es le chef combattant des hommes libres, tu es la lumière de Dieu et le cri de nos cœurs !* ». Tout le long du parcours, sur les murs couverts de milliers de graffiti, son portrait a été reproduit au pochoir, de même que celui du philosophe Ali Chariati, dont les manifestants brandissaient les photos. Comme nous leur demandions ce que cela signifiait ils ont répondu : « *Khomeiny est notre chef ; quand il aura remporté la victoire il faudra que les jeunes comme Chariati prennent la relève !* »

Un programme de l'opposition

Manifestement heureux d'être si nombreux, les manifestants ont *fait* preuve à plusieurs reprises d'un grand sens de l'humour. Ainsi ont-ils longuement scandé : « *Azhari, tu ne pourras pas dire que tous ces gens sont des cassettes. Les cassettes n'ont pas de pieds !* », *faisant* allusion à une déclaration du premier ministre qui avait expliqué à la télévision que lors du premier jour du grand deuil, très peu de citoyens étaient montés sur les toits pour crier : « *Allah akbar !* », mais que des agitateurs avaient installé des magnétophones pour faire croire qu'il y avait foule.

Ne disposant pas d'appareils suffisamment puissants, les organisateurs ont renoncé à donner lecture, sur la place Chayyad, de la résolution en dix-sept points rédigée par le comité d'organisation de la manifestation de dimanche. En revanche, ce texte a été diffusé par des religieux juchés sur des camionnettes, tout le long du cortège et par les haut-parleurs des minarets des mosquées se trouvant sur le parcours.

Considéré comme un premier programme minimum de l'opposition, il réclame « *l'abolition du régime despotique actuel et la fin de toutes les formes d'exploitation étrangère* ». Il prône l'établissement sur la base d'une « *vraie démocratie* » d'un Etat islamique juste, garantissant « *l'indépendance et l'autonomie ainsi que la protection des droits individuels et sociaux* ». Il affirme également que les « *droits sociaux, politiques et civils des individus, des minorités religieuses et des expatriés, seront pleinement respectés, conformément aux intérêts nationaux* ». Le texte souligne également que « *la vraie liberté, la dignité et le respect des femmes, pleinement reconnus par l'Islam, de même que leurs droits sociaux et les conditions nécessaires à leur développement, devront leur être accordés* ». et dément les accusations du régime selon lesquelles « *le communisme international s'est infiltré dans le mouvement islamique et national d'Iran* ».

Des manifestations d'une ampleur comparable à celle de Téhéran se sont déroulées en province, notamment à Meched, où les quatre statues du chah ont été déboulonnées et l'hôtel américain Hayat incendié, tandis que des émeutes ont éclaté à Ispahan.

Chacun s'interroge sur l'avenir. L'opposition estime que le chah doit se retirer, mais elle n'exclut pas qu'il cherche à donner suite à son projet de former un gouvernement civil de transition. En effet, en prenant le risque de tolérer les manifestations, le chah a marqué un point ; dans la mesure où il n'y a eu ni des morts ni déprédations à Téhéran, il peut faire comme s'il n'avait rien vu ni entendu, et tenter de dégager une « troisième force ». Toutefois le fait que la population ait eu le loisir d'exprimer aussi massivement son hostilité risque de réduire encore plus son prestige *dans le monde et sa marge* de manœuvre dans le pays. Des personnalités de l'opposition, qui, il y a deux jours encore, étaient prêtes à entrer dans un tel gouvernement, déclaraient, lundi *soir, qu'il n'en était plus question.*

PAUL BALTA.

LA TOURNÉE DE M. VANCE AU PROCHE-ORIENT

Le secrétaire d'État américain voudrait amener Israël « à faire des concessions »

De notre correspondant

Le Caire. — M. Vance était attendu de nouveau au Caire, mardi 12 décembre pour reprendre ses entretiens avec les dirigeants égyptiens. Les conversations que le secrétaire d'Etat américain a eues avec le raïs et avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Boutros-Ghali, les 10 et 11 décembre, avant de gagner Israël n'ont eu, semble-t-il, qu'un seul résultat, mais il n'est pas négligeable. Au cours de ces deux journées M. Vance et ses interlocuteurs égyptiens auraient mis au point une « *offensive commune* » *destinée à amener Israël* — « *et non pas l'Egypte* », a précisé le secrétaire d'Etat au cours de la brève conférence de presse qu'il a donnée lundi avant de s'envoler pour Tel-Aviv, — « *à faire des concessions* » permettant de sortir de l'impasse actuelle.

« *Espérons qu'Israël se montrera souple* », a souhaité M. Vance, avant de préciser qu'en tout état de cause « *les résultats* (de l'offensive diplomatique égypto-américaine) *seront bientôt connus* ». Ni M. Vance ni M. Sadate (celui-ci n'a pas ouvert la bouche au cours de la conférence de presse, *laissant même* le soin au secrétaire d'Etat américain d'annoncer que, finalement, l'Egypte ne serait pas représentée aux obsèques de Mme Meir) n'ont révélé les plans du « front » américano-égyptien, *mais il* est à peu près certain que Washington et le Caire sont maintenant tombés d'accord sur une formule unique de calendrier pour l'instauration d'une administration autonome en *Cisjordanie* et à *Gaza*. A l'origine, les Etats-Unis proposaient la fin de 1979 et l'Egypte le début de l'automne de la même année pour la fin du gouvernement militaire israélien dans les deux territoires palestiniens.

Les Egyptiens sont rassurés en constatant que les Américains n'ont pas infléchi leurs positions en faveur des thèses israéliennes, mais ils se montrent anxieux devant l'absence de signes permettant d'espérer une évolution des dirigeants israéliens. « *Ceux-ci*, dit-on au Caire, *sont parfaitement conscients de l'impossibilité de bâtir une paix durable sans accorder quelques compensations aux Palestiniens. Mais, en même temps, il y a comme une force mystérieuse, comme un blocage psychologique, qui les retient d'en accepter les conséquences sur le terrain.* »

Sachant, d'autre part, que la normalisation des rapports entre les deux peuples est l'un des désirs les plus vifs de l'opinion publique israélienne, le gouvernement égyptien a interdit « *jusqu'à l'établissement de la paix* » tous contacts professionnels égypto-israéliens. Deux spécialistes venus d'Israël avaient participé ces jours-ci au Caire à un congrès médical égyptien qui les avaient invités.

La décision égyptienne est considérée ici comme un appel indirect aux Israéliens pour qu'ils fassent pression sur leur gouvernement. On sait fort bien au Caire que des milliers d'Israéliens ont déjà demandé à des agences touristiques de leur préparer un voyage en Egypte dès que cela sera possible.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Jérusalem s'attend à un nouvel assouplissement de la position égyptienne

De notre correspondant

Jérusalem. — Interrompant pour quelques heures ses entretiens avec les dirigeants égyptiens, M. Cyrus Vance est arrivé, lundi *soir*, à Jérusalem pour assister, ce mardi matin 12 décembre, aux obsèques de Golda Meïr. Ce bref voyage a été pour lui l'occasion de faire part à Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, de ses conversations au Caire. A ce propos, M. Vance a seulement déclaré que ces pourparlers avaient déjà été marqués par quelques « progrès », mais il a précisé qu'un certain nombre de problèmes devaient encore être résolus.

A Jérusalem on croit savoir que le secrétaire d'État pourrait obtenir un assouplissement de la position égyptienne, notamment au sujet de l'article 6 du projet de traité israélo-égyptien qui affirme la primauté *de ce document sur* tout autre accord entre l'Egypte et ls pays arabes. Les réserves faites par l'Egypte à ce propos pourraient être contenues dans un document annexe au texte du traité.

Sur la question du calendrier des négociations concernant l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza ainsi que la mise en place du régime d'autonomie, les points de vue égyptien et israélien paraissent plus difficiles à rapprocher rapidement.

Dans les milieux politiques israéliens, on continue de douter qu'un accord définitif puisse être obtenu avant le 17 décembre. En dépit des pressions américaines sur ce point, MM. Dayan et Begin ont déjà fait savoir à plusieurs reprises qu'Israël envisageait de prolonger les négociations au-delà de cette date. On parle parfois dans l'entourage du gouvernement de Jérusalem d'un délai supplémentaire d'un mois.

Les obsèques de Golda Meïr

Près de cent mille Israéliens ont défilé sous la pluie tout au long de la journée de lundi devant le cercueil de Golda Meïr qui était exposé sur l'esplanade de la Knesset. Au même endroit, mardi matin, un millier de personnalités — quatre cents d'entre elles appartenant à des délégations étrangères arrivées la veille en Israël — ont assisté à une cérémonie au cours de laquelle aucun éloge funèbre n'a été prononcé, conformément aux dernières volontés de l'ancien premier ministre. Le cortège s'est rendu ensuite au cimetière national du mont Herzel, où le corps de Golda Meïr reposera près de la tombe de son prédécesseur à la tête du cabinet israélien, Levi Eshkol.

Parmi l'importante délégation américaine, *qui comprend* quarante-deux personnes, se trouvaient, outre M. Vance, Mme Lyliane Carter, la mère du président américain, et l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger — qui revenait pour la première fois en Israël depuis 1975. Le gouvernement français était représenté par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Le parti socialiste, pour sa part, était représenté par Mme François Mitterrand, MM. Daniel Mayer et Robert Pontillon.

FRANCIS CORNU.

RECEVANT LE SOUVERAIN JORDANIEN

M. Giscard d'Estaing insiste sur la nécessité d'un règlement global

Après un entretien avec M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, qui a offert mardi un déjeuner en son honneur, le roi Hussein de Jordanie, arrivé à Paris lundi 11 décembre, devait avoir un tête-à-tête avec le président de la République.

Recevant le souverain à dîner lundi soir, au Grand Trianon, M. Giscard d'Estaing a déclaré que la France et la Jordanie « *se retrouvent pour affirmer que le règlement* (au Proche-Orient) *ne saurait être durable que s'il répond aux légitimes aspirations de toutes les parties, c'est-à-dire s'il s'agit d'un règlement juste et global* ».

Le président a poursuivi : « *Cette approche est la seule qui offre une perspective réaliste. Lorsque la France a pris le risque de définir les conditions essentielles de la paix, certains ont pu croire qu'elle demandait trop ou trop peu. Aujourd'hui, dans son immense majorité, la communauté internationale reconnaît qu'il n'existe pas d'autre voie. Les derniers développements le confirment. S'ils suscitent l'espoir, c'est dans l'exacte mesure du progrès qu'ils marquent dans la voie d'un règlement global. S'ils ne sont pas parvenus jusqu'ici à emporter l'adhésion, c'est faute de s'y engager franchement et sans détour.* »

« *Je souhaite que vienne le moment où le déroulement d'un processus régulier vers un règlement global permette à la Jordanie de jouer dans la mise en œuvre des solutions finales le rôle important et constructif qui lui revient. La contribution personnelle de Votre Majesté pourra, alors, devenir décisive* », a-t-il conclu.

LE ROI HUSSEIN : l'Europe ne peut être neutre

Le roi Hussein a notamment répondu : « *La paix ne peut être réelle et durable que si elle repose sur la justice, sur le respect des droits humains essentiels des peuples, de leur identité et de leurs droits légitimes.* »

Il a poursuivi : « *Les principes sur lesquels doit reposer la paix sont : le retrait total* (des troupes israéliennes) *de tous les territoires occupés en 1967 sans exception, y compris Jérusalem, et l'exercice des droits nationaux légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination. L'Europe, et notamment la France, avec sa direction politique éclairée, peut jouer un rôle constructif pour aboutir à une paix juste au Proche-Orient. L'Europe ne peut être neutre entre le juste et le faux, entre l'agression et l'autodétermination nationale, et je suis sûr que la France comprend ces principes et ne les abandonnera jamais, j'en suis sûr.* »

Amnesty International affirme que la pratique des tortures continue

Londres (*A.F.P.*). — L'organisation Amnesty International a accusé, lundi 11 décembre, l'Iran de soumettre des prisonniers politiques à la torture et à des traitements cruels, malgré les fréquentes assurances données par le chah sur l'arrêt de ces pratiques.

Au cours d'une mission menée du 11 au 24 novembre dans six villes iraniennes, les représentants d'Amnesty ont reçu des informations détaillées sur les tortures infligées aux détenus. L'organisation a obtenu également une liste de personnes disparues après arrestation ou mortes sous la torture au cours de l'année écoulée.

Amnesty indique encore qu'au cours des dernières émeutes en Iran l'armée et la police ont empêché le traitement médical de blessés dans différentes villes du pays.

M. Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty International, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le chah lui avait assuré, quand il l'avait rencontré, en 1977, que la torture en Iran avait cessé. Le souverain iranien l'avait affirmé à nouveau le 30 août au magazine allemand *Stern*. M. Ennals a dénoncé ces affirmations, les qualifiant d'« *hypocrisie grossière* ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

A la Convention de Memphis

LE SÉNATEUR KENNEDY CRITIQUE LA POLITIQUE SOCIALE DE M. CARTER

Memphis (Tennessee) *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. Ted Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, a vivement critiqué la politique sociale du président Carter au cours de la « *Convention à mi-course* » (« *Midterm Convention* », située entre deux élections présidentielles) du parti démocrate, qui s'est achevée dimanche 10 décembre à Memphis après trois jours de débats.

M. Kennedy a rappelé l'engagement traditionnel des démocrates en faveur de l'aide sociale et d'une politique nationale d'assurance-maladie. Le sénateur a estimé que rien n'était plus dangereux pour les Etats-Unis qu'une « *politique consistant en coupes sombres dans le budget fédéral aux dépens des personnes âgées, des pauvres, des Noirs, des malades et des chômeurs* ».

Une centaine de délégués noirs ont, d'autre part, voté une motion dans laquelle ils demandaient à s'entretenir avec le président Carter de leurs craintes concernant les menaces qui pèsent sur les programmes sociaux dans le budget pour l'année fiscale 1979-1980, actuellement étudié par la Maison Blanche.

La vigueur des attaques du sénateur Kennedy a relancé une fois de plus les rumeurs sur son éventuelle candidature à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle de 1980. Un sondage réalisé par la chaîne de télévision C.B.S. parmi les mille six cents délégués à la Convention de Memphis indique cependant que M. Carter reste largement en tête (avec 58 % des intentions de vote) sur le sénateur Kennedy (34 %) et le gouverneur de Californie Jerry Brown (seulement 2 %).

Le président Carter avait répondu par avance samedi aux critiques concernant sa politique sociale, en s'engageant, quelques heures avant l'intervention de M. Kennedy, à procéder dans le prochain budget à une juste répartition entre les besoins de la défense et ceux des pauvres et des déshérités. « *Si une erreur a été commise* (dans cette répartition) *ce serait plutôt en faveur des nécessiteux* », a affirmé M. Carter.

Le président s'est rendu d'autre part samedi sur les lieux où le pasteur Martin Luther King a été assassiné, à Memphis, le 4 avril 1968.

● *Le taux de chômage américain* s'est maintenu à 5,8 % de la population active en novembre. Cette population a fortement augmenté au cours du mois, atteignant 95,7 millions ; mais le nombre des chômeurs s'est lui aussi accru de 6 millions, le nombre de demandeurs d'emplois augmentant à l'approche des fêtes de fin d'année. — *(A.F.P.)*

Brésil

La collaboration de la police avec l'Uruguay est dénoncée par la presse

M. Universindo Rodriguez Diaz, et Mme Lilian Celiberti, deux exilés uruguayens réfugiés au Brésil, ont été arrêtés dans ce pays à la mi-novembre et remis aux autorités uruguayennes, ainsi que les deux enfants de Mme Celiberti, selon des informations recueillies par des journalistes brésiliens qui dénoncent cette affaire (le Monde daté *10-11 décembre). Des agents des forces de sécurité uruguayennes auraient participé à cette « arrestation » en territoire brésilien, à Porto-Alegre, ce qui risque de compliquer les relations entre Blasilia et Montevideo.*

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Selon la version officielle uruguayenne, l'arrestation de M. Universindo Rodriguez Diaz et de Mme Lilian Celiberti a eu lieu au moment où ils tentaient de pénétrer clandestinement en Uruguay. Interrogé à ce sujet par des journalistes brésiliens venus suivre à Punta-del-Este une conférence des ministres des affaires étrangères des pays du bassin de la Plata, le ministre uruguayen, M. Adolfo Martinez, a été sérieusement mis en difficulté. Divers témoignages contredisent en effet totalement la version des autorités de Montevideo. L'un est celui du chef du bureau de la revue *Veja* à Porto-Alegre, M. Claudio Cunha. Averti par un coup de téléphone anonyme, il se rendit le 17 novembre, avec un photographe, dans l'appartement de Mme Celiberti. Là, les deux journalistes furent maîtrisés à leur entrée par cinq hommes armés, interrogés et expulsés ensuite de l'appartement.

Plus précis encore est le témoignage du fils de Mme Celiberti, Camilho, âgé de huit ans, recueilli à Montevideo par quatre journalistes brésiliens, et partiellement reproduit par la presse brésilienne. Il affirme avoir été enlevé avec M. Rodriguez Diaz en sortant de l'appartement, le 12 novembre, par des hommes « *dont certains parlaient espagnol et d'autres portugais* ». Il fut ensuite emmené dans un « *grand bâtiment* » et, de là, transporté en voiture en Uruguay, avant d'être libéré et remis à ses parents. L'enfant a reconnu sur des photographies le « grand bâtiment » comme étant... le siège du Dops (la police politique) de Porto-Alegre (Rio-Grande-Do-Sul).

La police fédérale brésilienne et le gouvernement local nient toute responsabilité et se contentent d'affirmer que les personnes impliquées étaient liées au P.V.P. (Parti pour la victoire du peuple), une dissidence trotskiste du mouvement Tupamaro. L'affaire pourrait provoquer de sérieux remous. C'est la première fois qu'un cas semblable est dénoncé au Brésil, et l'hypothèse de complicités locales avec les services de répression uruguayens pourrait avoir des conséquences à Brasilia.

« *L'activité à l'étranger des membres de la police uruguayenne, si elle est nouvelle au Brésil, ne l'est cependant pas dans les autres pays frontaliers* », rappelle M. Jean-Louis Weil, un juriste français qui, au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme et du Mouvement international des juristes catholiques, vient d'effectuer au Brésil une enquête sur cette affaire. « *Nous avons enregistré, à l'heure actuelle, cent quatre cas de réfugiés uruguayens enlevés à l'étranger, la majorité en Argentine, et emmenés dans leur pays. Les victimes sont généralement séquestrées plusieurs jours dans leur appartement, pour permettre la vérification de leurs relations. Toutes ces activités sont coordonnées par un organisme uruguayen, l'O.C.O.A., l'Organisme coordinateur d'opérations anti-subversives, dirigé par le général Amory Prantl* », affirme M. Weil.

THIERRY MALINIAK.

Mexique

LA LIGUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME DÉNONCE DES ENLÈVEMENTS ET DES TORTURES

La Ligue internationale des droits de l'homme a rendu public lundi 11 décembre, à New-York, un rapport sur les violations de ces droits au Mexique. Malgré les garanties constitutionnelles, la plupart des quelque cent prisonniers politiques interrogés par les enquêteurs ont été arrêtés sans mandat, maintenus au secret pendant de longues périodes et torturés, indique ce texte.

L'enquête, menée du 23 avril au 24 mai 1978, confirme l'existence d'une « brigade blanche », composée de policiers et de militaires qui procèdent à des enlèvements et à des détentions arbitraires. Les auteurs du rapport, qui ont bénéficié de la totale coopération des autorités mexicaines, pensent, au vu de divers témoignages, qu'il existe des centres de détention clandestins, où la torture est pratiquée. L'existence de ces centres a été démentie par le gouvernement mexicain.

Les enquêteurs ont remis, d'autre part, au gouvernement une liste de trois cent une personnes portées disparues. Selon les autorités mexicaines, celles-ci ont changé de nom, sont parties à l'étranger ou sont passées dans la clandestinité.

AFRIQUE

Le conflit entre l'Ouganda et la Tanzanie

LE PRÉSIDENT NYERERE EXIGE LE VERSEMENT DE DOMMAGES DE GUERRE

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Six semaines après le début de l'incursion militaire ougandaise en Tanzanie, le conflit entre Dar-Es-Salaam et Kampala demeure un sérieux sujet de préoccupation dans cette partie de l'Afrique. A l'ouest du lac Victoria, sur les 150 kilomètres de frontière commune entre les deux Etats, les deux armées restent sur le pied de guerre et échangent de temps à autre des tirs d'artillerie. Les tentatives de médiation se heurtent à la volonté tanzanienne d'obtenir au moins une réparation morale après l'occupation, pendant deux semaines, du croissant de la Kagera par une troupe ougandaise indisciplinée.

Président en exercice de l'O.U.A., le général Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, est apparemment rentré bredouille à Khartoum d'un voyage qui l'a conduit, la semaine dernière, à Kampala et à Dar-Es-Salaam avant un détour par Lusaka et une dernière escale à Nairobi.

Dans une allocution prononcée à l'occasion du dix-septième anniversaire de l'indépendance de la Tanzanie continentale, M. Nyerere a réaffirmé qu'il n'entendait pas attaquer l'Ouganda. « *J'ai beau ne pas aimer Amin, je n'ai jamais tenté de le déposer ou de miner son gouvernement* », a-t-il dit.

Rappelant que la crise n'était pas finie, il a exigé le versement de dommages de guerre et une renonciation formelle du maréchal Amin à la revendication territoriale sur les 1800 kilomètres carrés délimités, du côté tanzanien de la frontière commune, par un coude de la rivière Kagera.

Dimanche, le chef de l'Etat tanzanien est revenu à la charge. Il a accusé l'Organisation de l'unité africaine de se conduire comme « *un syndicat de chefs d'Etat* » en refusant de dénoncer la violation de son territoire par l'Ouganda. Tout en dénonçant, dès le début, l'incursion militaire du maréchal Amin en Tanzanie, les Kényans ont opposé une fin de non-recevoir au président Nyerere lorsque ce dernier leur a demandé de priver de pétrole l'Ouganda, lequel est ravitaillé par la raffinerie du port kényan de Mombasa. La prudence de Nairobi s'explique.

L'Ouganda demeure, en effet, le troisième client commercial du Kenya. Les relations entre Nairobi et Dar-Es-Salaam ne se détendent que lentement après dix-huit mois d'une crise consécutive à la dissolution de la Communauté de l'Afrique orientale (Kenya, Ouganda et Tanzanie) et à la fermeture, le 5 février 1977, à l'intiative du président Nyerere, de la frontière entre les deux pays.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Algérie

La prolongation de l'agonie du président Boumediène fige la vie politique

De notre correspondant

Alger. — Dimanche 10 décembre, jour anniversaire de son élection à la magistrature suprême, en 1976, le président Boumediène est entré dans sa quatrième semaine de coma. Il se trouve depuis le 18 novembre dans le service de réanimation et d'urologie du professeur Drif, à l'hôpital Mustapha. Nul ne se hasarde désormais à faire le moindre pronostic sur la fin de cette interminable agonie.

Les « *bulletins de santé* » publiés très épisodiquement par Algérie Presse Service sont bien loin de rendre compte, dans leur sécheresse, du long drame humain qui se déroule en plein cœur d'Alger, où le président est veillé par sa famille. Le dernier en date, lundi soir, a annoncé, comme les deux précédents, les 4 et 6 décembre, que l'état de santé du président était « *stationnaire* » et que « *le traitement se poursuivait normalement* ».

Personne ne se fait plus aucune illusion sur ce « traitement » ni sur les chances de le voir améliorer la santé du chef de l'Etat. Du coup, la litanie des messages de « *prompt rétablissement* » psalmodiée tous les soirs par la radio et la télévision et reprise le lendemain par la presse écrite prend un caractère presque surréaliste. Après les chefs d'Etat étrangers, les grandes organisations de masse et les conseils nationaux du parti F.L.N., ce sont maintenant des familles, des groupes de travailleurs ou de lycéens, ou encore des sportifs, qui affirment leur soutien aux options révolutionnaires et envoient leurs vœux de guérison.

Attente et silence

Dans tout le pays règne le silence et l'attente. Silence des autorités : il n'a plus été rompu depuis le 3 décembre. Le Conseil de la révolution a proclamé sa volonté de garantir le respect des procédures institutionnelles et de défendre « *les acquis de la révolution* ». Depuis quelques jours, cependant, les ministres ont repris leurs activités publiques. C'est ainsi que M. Liassine (industrie lourde) a inauguré la semaine dernière, près de Mostaganem, un complexe industriel, après avoir visité plusieurs chantiers.

Ce mardi, M. Aouchiche, ministre de l'habitat et de la construction, se rend « *en tournée de travail et d'inspection* » à Sétif et M'Sila, sur les hauts plateaux. Même les membres du Conseil de la révolution prennent le risque de s'écarter d'Alger pendant quelques heures : le colonel Bencherif, ministre de l'hydraulique, pose, ce mardi également, la première pierre d'un barrage près de Skikda (ex-Philippeville).

L'Assemblée populaire nationale, qui a terminé le 6 décembre l'examen du projet de loi de finances, a entamé lundi ses débats sur le budget d'équipement. Celui-ci atteindra, a précisé M. Ben Yahia, ministre des finances, un montant de 16 milliards 400 millions de dinars (1) soit 15 % de plus qu'en 1978. Les crédits les plus importants seront consacrés à l'habitat, à l'éducation et aux activités des collectivités locales.

Au-delà des chiffres et des discussions qu'ils peuvent susciter dans l'hémicycle, une interrogation commence à poindre. Qui signera l'ordonnance promulguant le budget, celle-ci devant porter obligatoirement le paraphe du chef de l'Etat ? La question est encore prématurée, laisse-t-on entendre. Chacun vit ici manifestement au jour le jour. L'activité politique continue sur la seule lancée que lui avait imprimée le président. Tout ce qui était programmé de façon précise se poursuit. Ainsi en est-il de la préparation du Congrès des jeunes, fixé du 28 au 31 décembre, et qui en est au stade des élections de délégués.

Une sourde inquiétude

Rien, en revanche, n'indique une quelconque mise en route du grand congrès du F.L.N. qui doit se tenir au début de 1979. Le chef de l'Etat devait, à son retour de Moscou, nommer une commission de travail d'une quarantaine de membres chargée d'élaborer les rapports et les projets de résolution et de statut. Il n'en a pas eu le temps. Tout alors s'est figé. Rien n'a été fait, rien ne sera mis en route tant que M. Boumediène aura encore un souffle de vie.

La population, elle, attend. La prolongation de la maladie du président a eu au moins un résultat : le choc initial est passé. Une certaine indifférence pour le présent s'installe, doublée d'une sourde inquiétude pour l'avenir. La projection à la télévision et la publication dans la presse de quelques discours passés du chef de l'Etat ont encore intensifié le phénomène de distanciation avec l'événement. Le décès de M. Boumediène apparaîtra désormais comme un événement « normal ». Il ne sera plus vécu de façon aussi dramatique, comme un traumatisme.

Le président n'est plus entouré que par une vingtaine de médecins, pour l'essentiel algériens, américains, soviétiques et français. Ces derniers se relaient, faisant la navette entre Paris ou Lyon, et Alger. Ce sont pour la plupart des réanimateurs et des hématologues.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

DES MEMBRES DE L'OPPOSITION RÉCLAMENT DES ÉLECTIONS

Des personnalités algériennes en exil hostiles au régime, et divers mouvements d'opposition, ont multiplié, au cours des derniers jours, les prises de position et appels. L'Union nationale pour la liberté et la démocratie, organisation clandestine, a fait distribuer à Alger en nombre restreint des tracts appelant à « *mettre fin à l'usurpation de la souveraineté du peuple algérien* » et assurant que « *rompre avec le régime de Boumediène demeure la seule issue valable pour conduire le pays et le peuple vers un développement sur et harmonieux* ». Le Parti du peuple algérien (P.P.A.), dans un communiqué daté du 6 décembre, diffusé à Paris « *stigmatise la politique du régime dictatorial qui a conduit l'Algérie à la faillite* », réclame « *l'élection d'une constituante algérienne souveraine élue au suffrage universel* » et propose la « *création d'un rassemblement national de toutes les tendances politiques éprises de justice et de liberté* ».

Dans une interview diffusée le 5 décembre par France-Inter, M. Mohamed Boudiaf, dirigeant de l'opposition en exil et « chef historique » de la révolution algérienne, assurait que « *tant qu'il n'y aura pas d'élections capables de désigner des députés ou des représentants légitimes du peuple, il n'y aura pas de solution aux problèmes qui se posent à l'Algérie* ». Il affirme que « *comme dans tous les pays d'Afrique, le slogan de « socialisme » et d'anti-impérialisme n'a aucune valeur parce que les masses ont été mises de côté* ».

Nigéria

● *Le parti national du Nigéria* a désigné, dimanche 10 décembre, son candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu en 1979. Il s'agit de M. Alhaji Shehu Shagari, ancien ministre, âgé de cinquante-quatre ans. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

PAR SES ACHATS D'ARMEMENTS

La Chine veut favoriser la technologie européenne

Des pilotes militaires de la République populaire de Chine ont essayé l'avion de combat Harrier, à décollage et atterrissage verticaux, sur une base britannique.

Une délégation chinoise a visité des usines aéronautiques en France, plus particulièrement les chaînes de montage des hélicoptères antichars de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et les ateliers de Dassault-Breguet, qui fabriquent les Mirage.

Autant de témoignages de l'intérêt que les Chinois continuent de porter à la production militaire européenne, malgré les pressions du gouvernement soviétique sur les pays occidentaux éventuellement fournisseurs.

MM. James Callaghan et Valéry Giscard d'Estaing ont reçu, récemment, une mise en garde de M. Leonid Brejnev. Sans citer nommément la Grande-Bretagne et la France, le chef du P.C. soviétique estime qu'une livraison d'armes à la Chine de certains pays occidentaux serait un acte contraire à la détente, puisqu'il bénéficierait à un Etat — la République populaire de Chine — qui juge une guerre mondiale inévitable et inéluctable.

Des nuances

Les Chinois ont relevé, à cette occasion, la différence de ton et de style dans les répliques de Londres et de Paris à l'avertissement soviétique.

Publiquement et le premier des gouvernements impliqués, le cabinet travailliste a réagi, assurant que le Royaume uni n'admettrait pas qu'un pays tiers puisse lui dicter sa façon de mener ses relations avec autrui. Des parlementaires britanniques ont même estimé que le message de M. Brejnev était une raison supplémentaire de s'entendre avec Pékin.

A Paris, la riposte publique est intervenue une semaine après, avec la déclaration — sollicitée — du premier ministre, selon laquelle la France restait libre de définir sa politique comme elle l'entendait. Mais, à la session du conseil atlantique, le représentant français a bien pris soin de rappeler à ses alliés qu'il ne s'agissait pas de faire de la Chine une arme contre l'U.R.S.S.

Entre les Britanniques et les Français, il pourrait donc exister quelques nuances. L'Assemblée de l'Atlantique nord, siégeant récemment à Lisbonne, n'a-t-elle pas, du reste, constaté qu'il n'existait pas de consensus occidental sur une politique envers la Chine ?

Les analyses des pays occidentaux intéressés ne varient pas seulement à propos du caractère offensif ou défensif des armes qui seraient vendues à Pékin. Elles peuvent aussi différer sur le point de savoir de quel poids pèseront ces livraisons militaires sur l'évolution des rapports soviéto-occidentaux.

Or, précisément, les Chinois ne cachent pas qu'en s'adressant, par exemple, à Londres et à Paris, c'est l'institution européenne qu'ils entendent, de cette manière, consolider sur le triple plan politique, industriel et technologique, afin qu'elle puisse mieux rivaliser encore avec le bloc soviétique et, accessoirement, disent aussi les Chinois, avec les Etats-Unis.

Après leurs visites des installations britanniques ou françaises, les experts chinois vantent la qualité des matériels présentés et concluent que la technologie européenne peut soutenir la comparaison.

En privé, les Chinois ont rappelé à leurs interlocuteurs britanniques qu'ils avaient des besoins en armes, urgents et importants, mais que l'essentiel était, pour eux, d'obtenir une assistance technologique de l'Europe, à long terme, pour l'industrialisation sur place de ces matériels.

Aux Français, les spécialistes chinois ont précisé que, en règle générale, ils trouvaient la production française plus chère que la concurrence, mais qu'à égalité de prix, de performances des matériels et équivalence des délais de livraison ou de services après-vente la Chine populaire donnerait la préférence à Paris.

Le Mirage 3000

Depuis peu, et comme pour symboliser leur volonté de renforcer la cohésion de l'institution européenne en tant que telle, des experts chinois s'intéressent au projet d'un nouvel avion de combat, le Mirage-3000.

Le Mirage-3000 associe une cellule d'avion de Mirage à voilure delta, conçue par Dassault-Breguet, à la propulsion de deux réacteurs RB-199 de Rolls-Royce. Projet européen s'il en fut, mais programme encore vague d'un avion polyvalent de défense aérienne et de pénétration offensive à basse altitude.

Prêt à livrer à Pékin des armes défensives, comme des missiles anti-chars ou anti-aériens, mais soucieux de préserver ses rapports avec Moscou, le gouvernement français pourrait être embarrassé par la perspective d'une telle demande des Chinois.

JACQUES ISNARD.

Les suites de la C.S.C.E.

ÉCHEC DE LA RÉUNION SUR LE RÈGLEMENT PACIFIQUE DE DIFFÉRENDS

De notre correspondant

Berne. — *Réunis depuis six* semaines à Montreux, les experts des trente-cinq Etats ayant participé à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) se sont séparés lundi 11 décembre sans avoir réussi à se mettre d'accord sur une procédure de règlement pacifique des différends. En guise de conclusion, ils ont décidé de poursuivre les contacts bilatéraux jusqu'à la prochaine conférence de la C.S.C.E., qui pourra éventuellement réexaminer la question en 1980 à Madrid.

Déjà, lors des travaux qui avaient préparé la réunion d'Helsinki, une proposition suisse sur le même sujet avait connu le même sort, mais le gouvernement helvétique avait reçu mandat d'organiser une nouvelle réunion d'experts.

Beaucoup moins ambitieux que le précédent, le document présenté à Montreux se proposait de parvenir progressivement à une *méthode de règlement pacifique* des différends incluant au minimum une procédure arbitrale obligatoire.

Pour plusieurs participants, c'en était déjà trop. Jaloux de leur souveraineté, ils ne sauraient accepter la moindre disposition contraignante. L'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la R.D.A. ne tardèrent pas à soumettre leur propre document de travail, qui ne laissait planer aucun doute : il établissait une procédure de consultation en cas de litige, mais s'opposait à tout arbitrage obligatoire au nom de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Faute de consensus, les participants à la réunion de Montreux reconnaissent dans leur rapport final qu'ils ne sont parvenus à « *aucun accord sur les procédures à mettre en œuvre pour résoudre les conflits internationaux* ».

J.-C. B.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Le porte-parole de la Charte 77 dénonce les mesures d'assignation à résidence prises contre des opposants

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Hejdanek, porte-parole de la Charte 77, et le journaliste Jiri Dienstbier, ont dénoncé, dans une lettre adressée le samedi 9 décembre à M. Strougal, chef du gouvernement tchécoslovaque, la mesure d'assignation à résidence de fait prise depuis le jeudi 7 décembre contre l'écrivain Vaclav Havel, autre porte-parole de la Charte.

Les deux signataires indiquent qu'ayant voulu rendre visite, vendredi, à M. Havel, ils se sont heurtés à deux policiers en uniforme, qui étaient en faction devant l'appartement de l'écrivain et ont contrôlé leur identité. Ces policiers ont également la consigne, indiquent les signataires, d'interdire à M. Havel de sortir de chez lui.

Des mesures analogues ont déjà été prises dans le passé ou sont encore en vigueur, au mépris de nombreuses lois tchécoslovaques, est-il rappelé dans la lettre, contre plusieurs opposants au régime (Petr Uhl Hejdanek, Jiri Hajek, F. Kriegel, Z. Mlynar). « *Plusieurs représentants du pouvoir, parmi lesquels vous-même, monsieur le premier ministre, ont affirmé, à plusieurs reprises, que seuls des moyens politiques étaient utilisés pour combattre la Charte 77. Mais nous savons, quant à nous, que l'initiative des signataires de la Charte et d'autres citoyens qui considèrent d'un œil critique la réalité de la société tchécoslovaque et avancent des propositions pour résoudre ses problèmes, se heurtent constamment à la répression policière (...). Nous vous demandons, monsieur le premier ministre, d'intervenir pour que cessent ces mesures injustes qui sont une offense à la maturité de notre peuple, qui aggravent la situation et sont indignes du gouvernement que vous dirigez.* »

On apprend, d'autre part, que la détention provisoire de M. Jaroslav Sabata, le troisième porte-parole de la Charte, arrêté le 1er octobre dernier, a été de nouveau prolongée, cette fois jusqu'au 2 janvier prochain. — M. L.

Portugal

Un dirigeant socialiste compromis dans un trafic d'armes est acquitté

De notre correspondant

Lisbonne. — Onze mois après avoir été accusé de détention d'armes de guerre, M. Edmundo Pedro, dirigeant socialiste et ancien président du conseil d'administration de la télévision portugaise, vient d'être acquitté par le tribunal d'Almada. Selon, la sentence rendue le lundi 11 décembre, M. Pedro, « *un défenseur acharné des idéaux démocratiques* », n'aurait fait que réunir une partie des armes distribuées à des civils le 25 novembre 1975 (1) afin d'éviter leur utilisation.

L'affaire remonte au mois de janvier dernier, lorsque la police des douanes décida de démanteler un réseau de contrebande spécialisé dans l'importation d'appareils électroménagers. Prévenu par téléphone, M. Pedro, propriétaire d'une entreprise d'importation et de vente de ce matériel s'est immédiatement rendu dans un entrepôt lui appartenant, situé dans la banlieue sud de Lisbonne. Peu de temps après, il était intercepté par la police alors qu'il conduisait un camion qui transportait quelques caisses. Celles-ci contenaient trente-cinq fusils mitrailleurs. M. Pedro était pris en flagrant délit de détention illégale d'armes de guerre.

Le parti socialiste condamnait aussitôt l'arrestation de ce « *grand résistant antifasciste* », les armes transportées par M. Pedro faisant partie « *d'un lot distribué à des militants socialistes par les officiers modérés* » appelés à défendre « *la liberté du peuple portugais sérieusement menacée par une tentative de coup d'Etat totalitaire* ». Un tel danger ayant été écarté, M. Pedro se disposait à rendre les armes qu'il avait entre-temps réussi à récupérer.

Cette version confirmée devant le tribunal par certains officiers illustre bien l'époque troublée que le Portugal a connue à la fin de l' « été chaud » de 1975. Elle prouve, aussi, que les militaires d'extrême gauche n'étaient pas les seuls à armer des civils. Mais, à présent, les uns et les autres ne font pas l'objet du même traitement de la part des autorités.

Un exemple : le capitaine Fernandes, adjoint du commandant Otelo de Carvalho lorsque ce dernier était le chef du Copcon, est toujours en prison, accusé d'avoir distribué un millier de fusils mitrailleurs à des militants d'extrême gauche. Le capitaine Fernandes s'était réfugié en France après la prise du pouvoir par les militaires modérés à la fin de l'année 1975 et travaillait comme journaliste pour les émissions en langue portugaise de Radio-France. Au mois de septembre dernier, il s'est livré aux autorités portugaises. Pourtant, et contrairement à ce qui s'est passé avec d'autres officiers, il n'a pas été remis en liberté. D'après ses avocats, la justice chercherait à lier son procès à celui qui est en cours contre Mme Isabel do Carmo et M. Carlos Antunes, deux dirigeants du parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.), organisation politique clandestine depuis trois ans.

JOSE REBELO.

(1) Une tentative de soulèvement de parachutistes se réclamant de l'extrême gauche avait été suivie d'un « contre-coup » des militaires modérés, entraînant l'élimination des officiers les plus radicaux du conseil de la révolution et l'éviction du pouvoir du parti communiste.

● *Le Syndicat des journalistes* a pris position contre le nouveau ministre de l'information, M. Proenca de Carvalho, au sujet du conflit qui oppose celui-ci au président de la Radio-télévision portugaise (R.T.P.), M. Joao Soares Louro. Le ministre avait accusé la R.T.P. d'avoir fait preuve de « partialité » au détriment du gouvernement dans la retransmission du débat de l'Assemblée sur le programme gouvernemental. M. Soares Louro avait répondu en accusant le ministre d'autoritarisme et avait mis son poste à la disposition du gouvernement. Le Syndicat des journalistes manifeste son « *appréhension* » devant l'attitude du ministre.

République fédérale d'Allemagne

Les dissensions s'aggravent au sein de l'opposition chrétienne-démocrate

De notre correspondant

Bonn. — Les dissensions qui couvaient depuis longtemps déjà entre la C.D.U. et la C.S.U. viennent d'éclater au grand jour. Il s'agit tout d'abord d'une querelle de personnes entre M. Helmut Kohl, président des chrétiens-démocrates, et qui reste jusqu'ici candidat de l'opposition à la chancellerie, et M. Franz-Josef Strauss, chef des chrétiens-sociaux de Bavière, aux yeux duquel le « géant noir de Mayence » n'est guère capable de conduire les deux partis à la victoire aux élections générales de 1980.

M. Strauss n'a jamais caché qu'il se fait une piètre idée de son homologue de la C.D.U. Jusqu'à présent toutefois, un compromis était respecté : le choix éventuel d'un autre leader pour les deux partis chrétiens ne devait être fait que l'an prochain, à la suite des élections régionales en Schleswig-Holstein et à Berlin. C'est cet accord tacite qui est apparemment remis en cause aujourd'hui.

Dans une récente interview, le ministre-président de Bavière a cru bon d'avancer le nom de M. Kurt Biedenkopf, président de la C.D.U. de Westphalie et ancien secrétaire général du parti, qui présente, selon lui, toutes les qualités requises pour devenir chancelier. Cette prise de position a irrité M. Kohl ; elle a aussi provoqué des réactions très vives, même parmi les militants de la C.D.U. qui n'éprouvent pas un enthousiasme sans réserve pour leur chef actuel.

M. Carstens à nouveau mis en cause

Aux questions de personnes s'ajoutent des divergences idéologiques entre les deux partis chrétiens. Les dirigeants de la C.S.U. critiquent très vivement la façon dont la C.D.U. s'engage dans la bataille pour les élections européennes. A leurs yeux, le slogan « Bonheur pour les hommes » souligne l'incapacité du parti de M. Kohl à définir des positions claires, dans l'espoir de séduire ainsi quelques électeurs centristes ou même sociaux-démocrates. Aussi, la C.S.U. entend-elle fonder son propre programme sur un mot d'ordre plus combatif : « Liberté ou socialisme. »

Une autre menace pèse sur l'opposition chrétienne-démocrate. Certes, les deux partis sont d'accord pour soutenir la candidature du président du Bundestag, M. Carstens, à la présidence de la République au printemps prochain. Une première campagne hostile reprochant à M. Carstens d'avoir été membre du parti national-socialiste semble avoir fait long feu. Mais un nouveau péril vient d'apparaître pour le candidat chrétien-démocrate à la magistrature suprême.

Lors de l'enquête sur l'affaire Guillaume, qui causa la chute de M. Willy Brandt, M. Carstens, en tant que secrétaire d'Etat à la chancellerie, avait déclaré sous serment qu'il avait tout ignoré du trafic d'armes organisé par les services de renseignement de la République fédérale. Depuis quelques semaines, toutefois, se succèdent des révélations susceptibles de mettre sérieusement en cause la véracité de cette déclaration.

Grâce au journal *Die Welt* et au magazine *Der Spiegel*, le public et les autorités judiciaires ont connaissance aujourd'hui d'une lettre de l'ancien chef du service de renseignement, le lieutenant-général Gerhard Wessel, récapitulant, pour le bénéfice de la chancellerie, les livraisons d'équipements militaires adressées de façon très discrète entre 1966 et 1970, à l'Afrique du Sud, à la Grèce des colonels, à la Rhodésie en révolte contre la couronne britannique, à la Jordanie en conflit avec Israël et aux deux camps qui étaient aux prises lors de la guerre civile du Biafra. L'une des firmes commerciales utilisées alors par les services secrets aurait même adressé un échantillon d'uranium à la Chine communiste, en même temps que l'offre de livraisons futures. La question se pose donc de savoir si, en tant que secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Carstens pouvait, comme il l'a affirmé devant la commission d'enquête, tout ignorer des trafics d'armes menés par les services qu'il avait la charge de contrôler.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● APRES LA DESTITUTION DU PREMIER MINISTRE, M. LOPO DO NASCIMENTO, et la démission du vice-premier ministre, M. Carlos Rocha, le président Neto a démis lundi 11 décembre, par décret, cinq autres personnalités gouvernementales. Il s'agit de MM. José Eduardo de Santos et Pedro Da Costa Van Dunem, tous deux vice-premiers ministres, ainsi que de MM. Paulo Pinto Joao, Manuel Resend de Oliveira et de Mme Maria Mambo Cafe, respectivement ministres du commerce intérieur, de l'habitation et de la construction et vice-ministre du commerce intérieur. — *(A.F.P.)*

Argentine

● RAUL LASTIRI, président intérimaire de juillet à septembre 1973, est mort lundi 11 décembre. Il était âgé de soixante-trois ans. Il avait préparé le retour de Juan Domingo Peron à la présidence, après un exil de dix-sept ans. Lorsque les forces armées s'emparèrent du pouvoir, en mars 1976, Raul Lastiri fut arrêté avec d'autres chefs péronistes. Il avait été libéré et placé en résidence surveillée il y a un an, en raison de son état de santé. — *(Reuter.)*

● LE PAPE JEAN PAUL II a envoyé lundi 11 décembre un message au président Jorge Videla lui demandant de poursuivre ses efforts pour parvenir à un accord pacifique avec le Chili sur le différend frontalier à propos du canal de Beagle. M. Hernan Cubillos, ministre chilien des affaires étrangères devait rencontrer le mardi 12 décembre son homologue argentin à Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

Canada

● JACQUES ET LOUISE COSSETTE-TRUDEL, anciens militants du Front de libération du Québec réfugiés en France, et accusés d'avoir participé à l'enlèvement et à la séquestration, en octobre 1970 à Montréal de M. James Cross, attaché commercial britannique, ont l'intention de rentrer au Canada, mercredi 13 décembre, avec leurs trois enfants. Le couple devrait être appréhendé à son arrivée à l'aéroport de Montréal, et officiellement inculpé. M. Cross avait été libéré en échange d'un sauf-conduit pour le couple et trois autres militants du F.L.Q. D'autres membres de cette organisation avaient enlevé et assassiné, le 18 octobre 1970, Pierre Laporte, ministre québécois de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Inde

● DES HEURTS VIOLENTS entre membres des sectes musulmanes shia et sunni, à l'occasion de la fête chiite de l'achoura, ont fait deux morts et plus de cent blessés, lundi 11 décembre, à Lucknow, capitale de l'Uttar-Pradesh, Etat du nord de l'Inde. — *(A.F.P.)*

● CENT PERSONNES SONT MORTES et deux cents autres ont été gravement intoxiquées après avoir absorbé de l'alcool frelaté, dans le district minier du Dhanbad, au Bihar, a-t-on appris, mardi 12 décembre. — *(A.F.P.)*

Namibie

● ONZE PERSONNES ONT ETE TUEES et huit autres blessées lundi 11 décembre par l'explosion de deux mines dans le nord du pays, a annoncé le haut commandement sud-africain à Windhoek. Toutes les victimes sont des civils. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● UN INCENDIE GIGANTESQUE a ravagé lundi 11 décembre le plus important dépôt de carburant du pays, dans la banlieue de Salisbury. Le sinistre pourrait, selon la police, avoir été provoqué par un attentat. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● M. LUIS HERRERA CAMPINS a prononcé lundi 11 décembre à Caracas son premier discours officiel, dans lequel il a insisté sur la nécessité de renforcer et de « perfectionner » la démocratie dans son pays.

M. Herrera Campins, qui venait d'être officiellement proclamé président élu du Venezuela, charge qu'il assumera à partir du 12 mars pour cinq ans, a d'autre part assuré que son gouvernement serait placé sous le signe de l'austérité et qu'il imposerait à ses collaborateurs de lutter contre le gaspillage. Il a enfin déclaré qu'il consacrerait son quinquennat à une plus grande diffusion de l'éducation et à une meilleure répartition des richesses nationales. — *(A.F.P.)*

Zambie

● M. KENNETH KAUNDA, chef de l'Etat zambien, est le seul candidat à l'élection présidentielle du mardi 12 décembre. Ce scrutin sera surtout un test de la popularité du président d'un pays qui connaît depuis plusieurs mois de graves difficultés économiques. — *(Reuter.)*

Le Monde le débat européen

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés interdisent le financement de la campagne électorale par des fonds communautaires

L'U.D.F. vote contre, les socialistes s'abstiennent

Lundi matin 11 décembre, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine les propositions de lois de MM. Labbé (R.P.R.) et Ballanger (P.C.) relatives au financement des élections à l'Assemblée européenne.

La commission des lois de l'assemblée (*le Monde* des 7 et 9 décembre) a retenu le texte du R.P.R. qui interdit, d'une part (article premier), le financement des campagnes électorales des partis politiques français par l'intermédiaire des groupes européens constitués pour l'Assemblée des Communautés européennes, d'autre part (art. 2), celui des campagnes publicitaires de type commercial lancées par les institutions européennes pour sensibiliser l'opinion française à la veille de la campagne électorale. Seul ce second aspect était visé par la proposition communiste.

M. AURILLAC (R.P.R.), rapporteur, note qu'il n'est pas question de dénier à l'Assemblée européenne le droit de financer le fonctionnement de ses groupes politiques ou de publier par l'intermédiaire de son office spécialisé des brochures et ouvrages d'information. Il insiste cependant sur le fait qu'aucune disposition du traité de Rome ne permet d'entreprendre ni de financer une action de propagande telle que celle qui est prévue ; et surtout qu'aux termes de la loi du 7 juillet 1977, relative à l'élection des représentants à l'Assemblée européenne, « la propagande électorale est réservée aux partis politiques français ainsi qu'aux listes en présence ». « *Le vote final*, conclut M. Aurillac, *ne doit pas être un vote contre l'Europe ni contre la France. Il faut que la France forge le destin de l'Europe.* »

Dans la discussion générale, M. CHINAUD, président du groupe U.D.F., estime que le texte en discussion traite du problème du financement des partis « *par le très petit bout de la lorgnette.* » Rien ne sert, à son avis, de voter des principes si l'on n'instaure pas un contrôle effectif de leur application. Il remarque également que des sommes ont déjà été attribuées et il s'interroge sur l'utilisation qui en a été faite. A son avis, l'article premier serait une « *aimable plaisanterie* » sans la mise en place d'un véritable organisme de contrôle. Quant à l'article 2, il l'estime en contradiction avec certaines dispositions du traité de Rome et y voit matière à contentieux. Il annonce que si le texte est voté tel quel, son groupe sanitaire le Conseil constitutionnel. Il plaide ensuite en faveur de la liberté d'information de l'opinion publique sur ce qu'est aujourd'hui la Communauté européenne. Au cours de son intervention, il présente les amendements qu'il défendra et qui détermineront l'attitude finale de son groupe.

Pour M. DUCOLONÉ (P.C.), les propositions de la discussion répondent à une « *œuvre de moarlité nationale* ». Il rappelle que le premier ministre a déclaré, le 18 octobre dernier, que toute proposition sur ce sujet serait examinée avec la plus grande attention. Mais il craint que si le gouvernement ne déclare pas l'urgence de ces propositions [une seule lecture à l'Assemblée et au Sénat], celles-ci ne soient pas adoptées définitivement au cours de la présente session. Or, fait-il remarquer, en avril il sera trop tard. « *Toute intervention d'un organisme multinational*, estime-t-il ensuite, *constituerait une ingérence inadmissible et mettrait en cause la régularité de la campagne électorale.* » M. Ducoloné rappelle la position de son parti au sujet du financement des formations politiques. Il rappelle également que son parti avait condamné la distribution d'argent aux groupes politiques européens et avait été le seul à publier l'utilisation des sommes allouées. En conclusion, il invite l'Assemblée à voter les textes en discussion. « *C'est*, affirme-t-il, *un acte d'indépendance nationale.* »

M. DEBRÉ : une affaire morale et politique

M. DEBRE (R.P.R.) blâme « *l'indifférence et l'aveuglement* » du gouvernement dans cette affaire « *morale et politique* ». Puis il déclare : « *Il s'agit d'argent dérobé, car les sommes attribuées aux organes communautaires le sont pour des fins précises et non pour de la propagande ou des subventions aux campagnes électorales. Il s'agit d'argent en partie dissimulé pour éviter tout contrôle budgétaire. Il s'agit d'argent distribué par l'étranger, par une commission composée d'étrangers. Il s'agit d'un emploi ambigu qui sera déterminé par la Commission de Bruxelles et en faveur d'un « Parlement » européen que nous n'avons pas accepté.* » Evoquant pour terminer le développement de la propagande politique sous forme de publicité commerciale à la radio et à la télévision, il y voit un « *fâcheux* » précédent. « *En vertu de quelle règle en refuserez-vous d'autres ?* » demande-t-il. En conclusion, il souligne le danger de la corruption des partis « *par l'argent et par l'intolérance* ». « *Quelle folie que de chercher, dans cette affaire, des motifs de diversion* », conclut M. Debré en exhortant le gouvernement à arrêter « *une procédure strictement indéfendable* ».

Pour M. RICHARD (P.S.), deux problèmes de fond sont posés : l'information sur l'activité communautaire, le problème du financement des partis. Sur ce dernier point, il rappelle que son parti est favorable à une financement « *public, clair et contrôlé* ». En ce qui concerne l'élection à l'Assemblée européenne, il se prononce pour un financement direct et proportionnel des partis politiques qui présentent des listes.

> **L'ANALYSE DU SCRUTIN**
>
> **246 DEPUTES ONT VOTE POUR :**
> **Les 86 communistes ;**
> **150 R.P.R. (sur 155) ;**
> **10 « non-inscrits » (sur 14) :** MM. Audinot, Baridon, Beaumont, Branger, Delprat, Fontaine, Pidjot, Plantegenest, Royer, Sergheraert.
>
> **124 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**
> **120 U.D.F. (sur 122) ;**
> **2 R.P.R. :** MM. Cazalet, Edgar Faure ;
> **2 « non-inscrits » :** M. Hunault, Mme d'Harcourt.
>
> **115 DEPUTES SE SONT ABSTENUS :**
> **Les 114 socialistes ;**
> **1 « non-inscrit » :** M. Maulaud.
>
> **4 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**
> **2 R.P.R. :** MM. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, et Pringalle ;
> **2 U.D.F. :** MM. Stasi, qui présidait la séance, et de Branche.
>
> **2 DEPUTES S'ETAIENT EXCUSES :**
> **1 R.P.R. :** M. Neuwirth ;
> **1 « non-inscrit » :** M. Robert Fabre.

Il critique les modalités de la campagne d'information envisagée et estime « logique » que la Commission de Bruxelles ne prenne pas parti dans le débat de fond concernant les pouvoirs de l'Assemblée européenne. M. Richard s'étonne de l'indignation de M. Debré, alors que ce dernier, fait-il remarquer, n'a jamais dénoncé les discriminations commises au niveau national aux dépens de l'opposition. Estimant que « *l'interdiction pure et simple du financement des partis politiques est une mauvaise chose* », il indique que son groupe s'abstiendra dans le vote final si le texte demeure inchangé.

Pour M. FOYER (R.P.R.), il ne s'agit pas de limiter la liberté d'expression, mais d'interdire à la télévision française des campagres communautaires orientées. Pour terminer, il insiste sur la nécessité de ne pas compromettre par l'argent l'image de l'Europe.

« *L'argent*, conclut-il, *a de l'odeur, et même une odeur nauséabonde.* »

Dans son intervention, M. BONNET, ministre de l'intérieur, déclare notamment : « *Sur le problème du financement de la campagne électorale des partis français par l'intermédiaire de groupes européens, le gouvernement s'en remet à la sagesse de l'Assemblée dans une affaire qui l'intéresse au premier chef. En ce qui concerne l'article 2, il s'agit non pas d'une action de propagande, ce qui serait inadmissible, mais d'une campagne d'information.* » A son avis, il s'agit moins, dans cette affaire, d'interdire que de contrôler, et de contrôler de la manière la plus stricte. Pour M. Bonnet, nul ne saurait nier le besoin d'une action générale d'information de l'opinion publique. Le ministre ajoute : « *Restent à fixer les limites que ne saurait franchir cette campagne. Elle doit rester au niveau d'une information générale destinée à sensibiliser les électeurs sur l'importance du scrutin auquel tous les Français sont appelés à participer. Il serait inopportun et contraire à nos intérêts que notre représentation soit désignée par un pourcentage de participation inférieur à celui de nos partenaires. Cette campagne ne doit pas peser sur le vote des électeurs et se traduire par une quelconque ingérence des institutions communautaires dans les affaires françaises. Le gouvernement a fait connaître cette exigence à la commission. Il veillera, par ailleurs, avec la plus grande vigilance à ce que cette action ne déborde pas le cadre qui a été fixé et s'achève au plus tard le 31 mars 1979. Ainsi définie, ainsi limitée, la campagne prévue évitera le double écueil de l'ingérence et de l'indifférence.* » Le gouvernement est donc opposé à l'article 2 qui interdit toute campagne, mais il examinera, précise M. Bonnet, « *avec la plus grande attention toute proposition de contrôle sur la campagne prévue* ».

Reprenant la parole, M. DEBRE souligne la gravité de deux faits : la diffusion par les services officiels de la Communauté d'une carte géographique où ne sont mentionnées que les régions et où le mot France n'existe plus et le choix d'une agence de publicité française [l'agence ECOM, filiale d'Havas] par un organisme composé d'étrangers. M. BONNET déclare ne pas avoir connaissance de la carte en question et précise que la campagne d'information prévue ne bénéficiera pas du traitement privilégié réservé aux grandes causes nationales.

Dans la discussion des articles, M. MITTERRAND (P.S.) souligne « *la confusion du débat* ». Il écarte toute propagande « *à sens unique* » qui serait organisée par les instances communautaires, mais propose, au nom de son parti, que les fonds attribués par la Communauté et destinés au financement de la campagne soient répartis entre les listes présentées dans le cadre national sous contrôle du Parlement français. Il réaffirme au passage la position favorable de sa formation à l'égard de la construction européenne. Il souhaite surtout connaître le total des sommes déjà réparties et déjà perçues par les partis français ; il souhaite également que le gouvernement s'engage à présenter des solutions pour le financement public des partis.

M. AURILLAC indique que la commission des lois a repoussé l'amendement socialiste. M. CHINAUD estime « *inadmissible* » que le problème du financement reçoive un début de réponse par le recours à des fonds communautaires. L'Assemblée rejette l'amendement socialiste soutenu par les seuls membres de ce groupe et repoussé notamment par les députés communistes.

Un amendement de M. Chinaud rejeté

Constatant que l'on interdit aux partis politiques français de recevoir quelques dons ou libéralités que ce soit des Communautés, M. Chinaud estime nécessaire de mettre en place une délégation parlementaire chargée de veiller à la stricte application de cette interdiction. Sa première mission serait de s'assurer que les sommes déjà versées seront restituées dans les plus brefs délais à l'Assemblée européenne. Son amendement est accepté. L'article, ainsi modifié, est adopté, les socialistes votant contre. A l'article 2, M. CHINAUD s'oppose à l'interdiction de la campagne d'information prévue mais propose de créer une délégation parlementaire chargée de contrôler que les informations fournies seront conformes au texte communautaire et ne contiendront aucun élément susceptible d'orienter le choix de l'électeur. M. AURILLAC se déclare prêt à limiter l'interdiction initiale des campagnes publicitaires lancées par les institutions européennes pendant les seules campagnes électorales.

M. DUCOLONE dénonce l'« *hypocrisie* » d'une procédure qui revient en fait à accepter « *l'ingérence de l'argent étranger de la campagne* ». Il s'y oppose vigoureusement.

M. DEBRE trouve l'amendement de M. Chinaud ambigu et en contradiction avec le texte de la commission. Aussi s'y oppose-t-il.

Après une suspension de séance demandé par M. Foyer, M. CHINAUD regrette que le texte ne soit pas renvoyé en commission. Il défend à nouveau son amendement auquel le gouvernement se rallie. M. DEBRE s'étonne du silence du gouvernement sur l'usage éventuel de la publicité commerciale pour des informations ou de la propagande politique à la télévision. « *Il s'agit*, estime M. BONNET, *d'information civique.* »

Au scrutin public demandé par les communistes, l'amendement est rejeté par 230 voix contre 138 sur 484 votants. L'article 2 est finalement adopté dans sa rédaction initiale, seuls les députés U.D.F. s'y opposant.

A l'initiative de M. BOURSON (U.D.F.), l'Assemblée aggrave, pour terminer, les peines prévues pour sanctionner les infractions aux articles votés.

Dans les explications de vote, M. MITTERRAND regrette que le financement public des partis n'ait pas encore été résolu par le gouvernement et que l'on en reste en la circonstance à « *un financement sauvage* ». Il indique que son groupe s'abstiendra.

M. CHINAUD déclare que son groupe votera contre ce qu'il considère n'être qu'un « vœu pieux » en l'absence de tout contrôle. Opinion contestée par M. DEBRE, qui insiste : « *Il s'agit d'une interdiction en vue des campagnes.* » Il annonce que le groupe R.P.R. votera ce texte. Le groupe communiste fera de même, déclare M. Ducoloné. Au scrutin public, la proposition de loi est finalement adoptée par 246 voix contre 124 sur 485 votants.

P. Fr.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'Europe de Bruxelles et de Cochin

A Bruxelles, le système monétaire européen est né : c'est un succès... mais à six seulement : c'est un échec. A Paris, immobilisé à l'hôpital Cochin, M. Jacques Chirac a saisi l'occasion pour briser quelques lances.

« *Ce qui a été amorcé à Bruxelles avec une fraction d'Européens constitue autant un demi-succès qu'un demi-échec* », assure, dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Philippe Bauchard, qui écrit :

« *Le chancelier Schmidt, qui partage maintenant avec Giscard une méfiance accrue à l'égard du dollar, va servir de leader à une politique économique européenne qui ne permettra plus guère de fantaisie aux Etats membres. Pire, un Etat dont la monnaie s'écarterait des règles communautaires se verra rappeler à l'ordre et imposer une politique économique par le conseil des experts qui voudra faire respecter les règles du jeu allemand. De quoi provoquer de nouvelles querelles sur une supranationalité, beaucoup plus réelle sans doute que le faux débat sur les pouvoirs du Parlement européen. Désormais, ce seront les problèmes financiers, les questions de crédit et du budget qui seront de la compétence des chefs d'Etat européens et de leurs représentants.* »

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, Pierre Pujo dénonce le risque que l'Europe ne soit pas franco-allemande, mais « *tout simplement allemande* ». Il note :

« *Le nouveau système implique que tous les pays s'imposent les même disciplines que l'Allemagne fédérale en matières de salaires, de prix, de dépenses budgétaires. Finies les mesures démagogiques, il va maintenant falloir être raisonnable ! Mais qui croira, sauf M. Giscard d'Estaing, que la démocratie puisse jamais devenir raisonnable ? Le S.M.E. va lui servir à consolider la politique économique de M. Barre. Dans un pays où le consensus social est relâché le gouvernement, soumis à toutes sortes de groupes de pression, politiques ou non, avait besoin d'une contrainte extérieure pour affirmer son autorité. Il l'aura désormais. Ce n'est évidemment pas très glorieux pour nous autres Français.* »

Aux yeux d'Henri Lepage, l'accord de Bruxelles « *est plus important par ce qu'il signifie politiquement que par les incidences concrètes qu'il aura sur nos vies quotidiennes* ».

Il ajoute, dans *LE FIGARO-MAGAZINE* : « *Cet accord à caractère essentiellement franco-allemand, est un message d'espoir qui concerne au moins autant la perspective de voir le « plan Barre » réussir que celle de voir un jour circuler une authentique « monnaie européenne.* » Et il conclut : « *Il y a malheureusement encore beaucoup de risques (si la crise économique internationale rebondit) pour que l'embryon aujourd'hui mis en place ne vole un jour en éclats avant même que l'on ait parcouru le dixième du chemin à faire...* »

Si pour Michel Richard, dans *LE POINT*, « *tout dans le demi-échec ou, au choix, le succès limité de Bruxelles n'est pas si sombre* », car il reste acquis que « *indépendamment des adhésions ou défections du moment, le système monétaire européen existe* », Olivier Belin, dans *LUTTES OUVRIERES*, trotskiste, souligne que « *le nouveau système, fort peu différent du précédent (...) n'a aucune raison d'être plus stable que le précédent* ».

RIVAROL considère : « *Il ne faudrait pas exagérer l'importance des difficultés techniques, qui, si ardues soient-elles, peuvent toujours recevoir une solution, à force de temps et de patience. L'essentiel demeure la volonté politique de faire l'Europe...* »

Martine Royo, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, relève : « *Les adversaires de l'élargissement de la Communauté à douze trouveront dans le psychodrame de Bruxelles de quoi nourrir largement leurs craintes : car si les pays les moins favorisés de la Communauté peuvent aujourd'hui mettre en échec un projet fondamental pour l'Europe, qu'en sera-t-il lorsque le clan des « pauvres » aura été renforcé par la Grèce, le Portugal et l'Espagne ?* »

« *Le système monétaire européen est sur un chemin qui commencera par des nids de poule et qui finira par une rupture d'essieu* », affirme, dans *VALEURS ACTUELLES*, Raymond Bourgine, qui ajoute : « *Il ne peut pas y avoir de monnaie européenne sans un gouvernement européen qui conduirait une même politique économique, fiscale et budgétaire de telle sorte que le taux d'inflation serait identique dans toute l'Europe. A défaut d'un gouvernement supranational, les taux d'inflation sont et resteront aussi divers que les politiques des différents gouvernements.* »

Dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., Bernard Ravenel assure : « *Il s'agit, après l'entrée en crise de l'hégémonie du dollar, de la formation d'une zone mark — d'un mark flanqué du franc français. Cette question est l'objet de conflits les plus graves entre les différents pays européens. Ainsi, la dépendance de la lire et de la livre sterling vis-à-vis du mark comporte des conséquences assez lourdes pour l'économie de l'Italie et de la Grande-Bretagne qui se verront contraintes de renoncer à une partie des bénéfices pour leurs exportations provenant du fait que leurs monnaies suivront partiellement la chute du dollar. Mais surtout la discipline, exigée par le nouveau système, leur imposera une politique plus rigide de déflation avec toutes ses conséquences économiques (rétrécissement des bases productives) et sociales (austérité et chômage accrus).* »

Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, s'interroge : « *Que reste-t-il de l'idée européenne dans ces controverses techniques, dans ces chocs d'égoïsmes nationaux ?* » Il poursuit :

« *A n'en pas douter, il ne reste plus guère de l'élan des fondateurs. Mais les problèmes en question présentent un caractère à ce point ésotérique que les Européens de la rue ne peuvent en saisir pleinement le sens et les suites. Si le S.M.E. fonctionne, si d'autres pays, membres ou non de la Communauté, s'y joignent, si des zones monétaires se constituent peu à peu, les événements actuels, dans leur médiocrité apparente, apparaîtraient sous un autre jour, efficaces sinon glorieux.* »

Pour Marc Ullmann, dans *PARIS-MATCH* : « *Au bout du compte, la capacité de la France à s'atteler avec l'Allemagne dépend du maintien pendant plusieurs années d'une politique économique rigoureuse. Mais un tel effort ne pourra être soutenu que si le chef de l'Etat peut renoncer à la faveur de certains de ses électeurs pour satisfaire les aspirations de ceux qui, en 1981 encore, voteront sans doute pour son adversaire. M. Giscard d'Estaing, je crois, est le premier à en convenir. Ses fidèles assurent que telle serait son ambition pour un second septennat.* »

Sous le titre « Risque de charivari », Jean-Marc Sylvestre, dans *LA VIE FRANÇAISE*, qui juge la solution adoptée à Bruxelles techniquement non satisfaisante, déclare : « *Tout va se jouer en réalité sur le terrain politique. Le plus brûlant. Et beaucoup va dépendre du comportement du R.P.R. au sein de la majorité...* »

L'appel lancé par le président du R.P.R. à ses militants au lendemain du sommet européen de Bruxelles inspire à André Frys, dans *LUTTE OUVRIERE*, le commentaire suivant : « *Pour être cloué sur un lit d'hôpital avec une jambe dans le plâtre, Jacques Chirac, président du R.P.R., n'en poursuit pas moins de délicats exercices d'équilibre, d'équilibre politique s'entend. Le principe en est, depuis des mois, toujours le même. Il s'agit, tout en restant dans la majorité gouvernementale, de faire tout pour sembler être dans l'opposition.* »

Dans *LE POINT*, Michèle Cotta explique : « *Si Chirac rassemble autour de lui, en juin, plus de 20 % des Français, il aura gagné la partie et atteint une nouvelle dimension politique. Dans le cas contraire, tout peut arriver au R.P.R. et à son président. Dans les mondes de plus en plus incommunicables où ils vivent, on ne voit plus ce qui pourrait rapprocher un jour Jacques Chirac de Valéry Giscard d'Estaing. Quoi qu'il arrive, le président ne pardonnera pas.* »

De son côté, Irène Allier estime, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que, par la sortie qu'il vient d'effectuer, il a tenté de se débarrasser du piège où depuis de longs mois l'enfermait la perspective de l'élection européenne. De deux choses l'une : ou bien, avec une position simplement critique, il prendrait le risque de faire un score qui l'eût placé loin derrière l'U.D.F. Ou bien, pour éviter d'avoir à se compter, il acceptait pour le R.P.R. une place sur la vaste liste commune par laquelle le président rêvait de giscardiser l'ensemble de sa majorité. Dans les deux cas, les gaullistes risquaient de se perdre. Chirac a cru trouver une issue en choisissant de se battre très durement... fût-ce, à en juger par l'état actuel de l'Europe, contre des moulins à vent.* »

« Moulins à vent » ou non, l'Europe semble bien être un sujet de nature à faire souffler la tempête dans la classe politique française. — A. CH.

M. JACQUES CHIRAC DEMANDE LEUR ACCORD AUX CADRES DU R.P.R.

M. Jacques Chirac a adressé, en date du 7 décembre, une lettre aux cadres locaux du R.P.R. pour leur demander d'approuver la position qu'il avait prise à titre personnel la veille sur l'Europe (*le Monde* du 8 décembre) et qu'il avait transmise au conseil politique du R.P.R. et aux parlementaires.

La nouvelle lettre de M. Chirac est adressée aux secrétaires départementaux, aux secrétaires de circonscription, ainsi qu'aux délégués jeunes, aux délégués A.O.P. et aux délégués femmes. Ce document est ainsi rédigé :

« *Je me suis adressé hier aux Français pour leur dire la vérité sur la politique européenne.*

» *C'est un débat de fond qui va s'engager devant le pays et que le peuple sera appelé à trancher.*

» *S'agissant de l'avenir de la France, après mûre réflexion, j'ai pris la décision d'appeler les Françaises et les Français à se rassembler de nouveau pour défendre l'intérêt national et reprendre la marche vers une Europe indépendante.*

» *Dans ce combat pour la France, cadres du mouvement gaulliste, vous avez à prendre position. J'aimerai que vous me confirmiez votre détermination.*

» *Je ne doute pas que demain comme hier vous serez à mes côtés.* »

● Au cours de l'émission télévisée « Cartes sur table », M. Monory, ministre de l'économie, a souligné lundi soir 11 décembre que « *la France a, moins que jamais, les moyens de s'offrir une crise de la majorité* ». Il s'est déclaré « *affligé* » par les derniers propos de M. Jacques Chirac et a indiqué que, pour sa part, il n'a « *nullement le sentiment de brader la France* » quand il « *travaille à la construction européenne* ».





La proposition votée par le R.P.R. et le P.C.F. sera-t-elle opérante ?

(Suite de la première page.)

Une proposition communiste ayant un objectif semblable, quoique limité à la seule campagne de sensibilisation, il n'était pas surprenant qu'en la circonstance les voix gaullistes et communistes se rejoignent pour obtenir gain de cause, l'abstention socialiste aidant, malgré l'opposition du groupe U.D.F. D'autant plus qu'un vote identique était déjà intervenu le 5 décembre à l'issue de l'examen des propositions par la commission des lois.

Plus étonnante apparaît la réaction de M. Labbé, président du groupe R.P.R. se déclarant *« choqué »*, après le vote, que l'on puisse observer que les élus gaullistes avaient *« mêlé leurs voix à celles des communistes »*. Objet du même reproche pour avoir, le 30 novembre, obtenu le rejet du projet relatif à l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. (on sait que le R.P.R. fit machine arrière le 7 décembre) M. Foyer (R.P.R.) avait été plus pertinent en s'étonnant, jeudi dernier, que l'on puisse d'un côté prôner la décrispation et de l'autre sembler considérer comme *« impures »* les voix de l'opposition.

Reste que, au-delà de la polémique et n'en déplaise à M. Labbé, on observe actuellement à l'Assemblée l'existence d'une « majorité » de sensibilité sur une certaine idée de l'Europe ou plus exactement sur une certaine idée de la France dans l'Europe. Voix gaullistes et communistes se mêlent régulièrement, désormais, pour dénoncer tout ce *qui leur apparaît comme une ingérence* inadmissible d'une institution étrangère dans les affaires françaises. Telle était à leurs yeux, par exemple, la campagne publicitaire décidée par la Communauté dans la mesure où, de l'avis de MM. Debré (R.P.R.) et Ducoloné (P.C.), elle servirait une « idéologie », celle de l'Europe supranationale. Ainsi, la majorité de ceux qui ont voté, lundi, la proposition de loi, ont-ils entendu accomplir un acte d'indépendance nationale.

Mieux eût valu en rester là et ne pas y voir également une œuvre de moralité. Les socialistes, qui avaient approuvé l'interdiction d'opérations publicitaires, mais refusé d'exclure toute aide communautaire aux partis afin de supprimer le « financement sauvage » des campagnes électorales, ne pouvaient que relever l'indignation du R.P.R. devant les empiétements de la Commission de Bruxelles et s'étonner qu'elle ne se soit jamais manifestée à l'égard des pressions du gouvernement français sur l'information lors des campagnes électorales nationales. S'étonner également que R.P.R. et P.C. aient accepté de *bénéficier, dans le passé, de fonds* communautaires.

Quant au gouvernement, il se vit reprocher à juste titre son laxisme face au problème de fond : celui du financement des partis politiques. M. Debré est même allé jusqu'à l'accuser en la circonstance d'*« une indifférence et d'un aveuglement blâmables »*.

Il est vrai que, face à une initiative parlementaire, le gouvernement, qui ne s'était pas opposé à la discussion, avait choisi le rôle de spectateur. La proposition de loi ayant été votée *dans des termes qui ne recueillaient* pas son total assentiment, se contentera-t-il de la laisser s'enliser dans la procédure parlementaire, son inscription à l'ordre du jour du Sénat n'étant nullement acquise ? Or, et M. Ducoloné (P.C.) l'a relevé en séance, si elle n'est pas adoptée définitivement au cours de cette session, *« il sera trop tard »* pour qu'elle soit opérante.

PATRICK FRANCES.

La Norvège retire sa monnaie du « serpent »

Le gouvernement norvégien a décidé de retirer sa monnaie du « serpent » monétaire européen dès ce mardi 12 décembre. La couronne norvégienne n'est pas dévaluée à cette occasion, mais elle sera désormais rattachée à un « panier » de devises, où le dollar jouera le rôle principal. La décision d'Oslo a pour conséquence que seules des monnaies de pays membres de la C.E.E. participeront au système monétaire européen (S.M.E.), qui se substituera au « serpent » à partir du 1er janvier 1979. Le gouvernement danois a fait savoir qu'il « regrettait » le départ de la Norvège, mais continuerait d'œuvrer en vue d'une large coopération européenne dans le domaine monétaire (la couronne danoise, seule parmi les devises scandinaves, fera partie du S.M.E.).

De notre correspondant

Oslo. — La Norvège ne veut pas participer au nouveau système monétaire européen, le S.M.E., qui remplacera le « serpent » actuel le 1er janvier. La couronne norvégienne est retirée du « serpent » dès ce mardi 12 décembre. Le gouvernement norvégien a *annoncé* sa décision après une conférence ministérielle lundi 11 décembre. Pour l'instant, la couronne sera liée à un panier des monnaies les plus importantes pour l'économie extérieure norvégienne. C'est la même formule qu'a appliquée la Suède lorsque la couronne suédoise a été retirée *du « serpent » à la fin d'août 1977.*

« Ce panier comprendra pratiquement toutes les monnaies qui ont de l'importance pour notre économie, mais les détails techniques ne seront pas encore rendus publics », a déclaré le chef adjoint de la banque centrale, M. Hermod Skanland. L'industrie exportatrice norvégienne s'inquiète depuis longtemps de l'appréciation de la couronne, à cause du rôle dominant du DM dans le « serpent » actuel. Dans le nouveau panier, le dollar américain, le sterling et la couronne suédoise, les monnaies des partenaires commerciaux les plus importants de la Norvège joueront un rôle important.

La direction de la banque centrale a été divisée sur cette question, mais la majorité et la plupart des communistes au ministère des finances ont recommandé, il y a déjà dix mois, que la couronne *soit retirée du « serpent ». Le* premier ministre, M. Odvar Nordli, a annoncé lundi que la Norvège pourrait rejoindre le S.M.E. plus tard, quand tous les détails de ce nouveau système seront connus. On pense ici que la question de la participation norvégienne dépend maintenant de la participation éventuelle de la Suède et de la Grande-Bretagne. Tous les partis d'opposition, y compris les socialistes de gauche, soutiennent la décision du gouvernement. Surtout les partis du centre et de gauche, les anti-européens les plus fervents, se sont montrés hostiles au S.M.E.

La couronne norvégienne a été, depuis un an et demi environ, une des monnaies les plus instables du « serpent » (dont elle faisait partie depuis le 13 mai 1972). Elle a été dévaluée deux fois en 1977, puis encore en février 1978 (de 8 %).

STEINAR MOE.

Le S.M.E. n'est pas organisé contre le dollar

déclare le chancelier Schmidt

La mise en place à partir du 1er janvier 1979 du S.M.E. fait l'objet de réunions de travail et de déclarations diverses.

● A Bâle, les gouverneurs de banques centrales ont consacré à ce sujet l'essentiel de leurs discussions à l'occasion de leur réunion mensuelle de lundi.

● A Bruxelles, on laisse entendre dans les milieux communautaires qu'aucune nouvelle proposition ne sera faite aux trois pays de la C.E.E. — Italie, Irlande, Grande-Bretagne — qui resteront vraisemblablement à l'écart du système. Précisons que le gouvernement allemand, pour sa part, était tenté d'offrir des avantages supplémentaires au moins à l'Irlande. La France n'est pas disposée, pour sa part, déclare une dépêche de l'A.F.P., à faire des concessions pour accroître les crédits communautaires alloués par le Fonds régional pour des projets spécifiques dans les régions moins développées dont le Mezzogiorno italien et l'Irlande.

Le Fond régional disposera de l'équivalent de 800 millions de dollars en 1979. Le Parlement européen veut porter cette somme à 1,3 milliard de dollars, ce qui permettrait d'accroître la part de l'Italie et de l'Irlande. Mais cette augmentation a déjà été refusée par le conseil des ministres de la C.E.E. *et* mardi dernier par le président Valéry Giscard d'Estaing.

● A Berlin-Ouest, le chancelier Schmidt a, au cours d'une conférence de presse, déclaré que le S.M.E. n'était pas organisé contre le dollar américain. Il aura, au contraire, a-t-il ajouté, des effets bénéfiques à son égard.

● Dans une interview au journal *Welt am Sonntag*, le vice-président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a estimé pour sa part que *« la non-participation d'une ou de plusieurs monnaies faibles diminue plutôt les risques en matière de stabilité interne et externe du système »*.

Ajoutons que, dans une déclaration faite au lendemain de la réunion du conseil européen, les 4 et 5 décembre, le gouvernement américain avait estimé que *« les nouveaux accords européens constituent un pas important vers l'intégration de l'Europe à laquelle nous avons, de longue date, apporté notre appui, convaincus que ces nouvelles dispositions seront mises en œuvre de manière à favoriser la possibilité d'une croissance soutenue de l'économie mondiale ainsi que la stabilité du système monétaire international »*.

Le texte ajoutait : *« Les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse et le Japon continueront de coopérer dans un esprit de détermination et de cohésion en vue d'assurer la stabilité des marchés des changes.*

» Les Etats-Unis sont disposés à poursuivre d'étroites consultations avec leurs partenaires commerciaux européens pendant la phase où ces arrangements trouveront leur forme définitive. »

● *La C.F.D.T. condamne le protectionnisme et le nationalisme.* — La Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T. (F.G.A.-C.F.D.T.) déclare qu'elle *« condamne les effets et la politique néfaste de la C.E.E. et du gouvernement français »*.

La C.F.D.T. *« constate les inégalités de revenus entre l'Europe du Nord et du Sud, le développement régional déséquilibré, la suppression d'emplois salariés, le niveau des salaires et des revenus très faibles, la disparition des exploitations »*. Elle précise néanmoins que, si *« elle condamne la volonté des uns de bénéficier de nouveaux marchés par l'adhésion de trois nouveaux pays à la C.E.E. »*, elle condamne également *« la volonté de refuser l'élargissement comme si le développement économique et social passait par un protectionnisme et un nationalisme exacerbés »*.

La France refuse d'entériner l'accord commercial avec les États-Unis proposé par la commission de la C.E.E.

Bruxelles (Communautés européennes). — On est loin, ce 12 décembre, de la position tranchée prise par les Neuf en octobre. La Communauté avait alors affirmé qu'elle ne conclurait pas les N.C.M. et même n'aborderait pas la phase décisive des pourparlers, tant que le Congrès des Etats-Unis n'aurait pas écarté la menace de droits compensateurs qui pèse sur les produits européens exportés outre-Atlantique. C'était reporter la confection du « paquet final » à fin janvier 1979 (le nouveau Congrès américain ne se réunit qu'à partir du 15 janvier) et dépasser ainsi largement la date-butoir du 15 décembre fixée lors du sommet économique de Bonn.

Au mois de novembre, la Communauté changea son fusil d'épaule. La Commission, qui venait de négocier à Genève, expliqua aux Neuf que l'administration américaine était décidée à agir pour que le Congrès proroge la dérogation (*waiver*) qui permet au président des Etats-Unis de ne pas appliquer les droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions dans leur pays d'origine. Le meilleur moyen d'aider l'exécutif américain à convaincre le Congrès, ajoutait-elle, est de préparer sur les principaux points un accord satisfaisant.

Huit des Neuf européens, dont le principal souci est d'échapper aux droits compensateurs américains, et qui redoutaient qu'en cas d'épreuve de force ceux-ci ne soient bel et bien appliqués par Washington, donnèrent raison à la Commission. Tel ne fut pas le cas de la France. M. Jean-François Deniau expliqua que les promesses faites par l'administration américaine n'engageaient qu'elle et non le Congrès et que la Communauté, dans ces conditions, aurait tort d'accepter de négocier le *« paquet final »* sous la menace, car cela réduisait sa chance de parvenir à un accord équilibré (*le Monde* du 23 novembre). Toutefois, la France s'étant ainsi accordé le droit de refuser l'arrangement qui lui serait proposé,

De notre correspondant

M. Deniau, craignant sans doute que les pays partenaires ne passent outre, n'essaya pas d'empêcher la Commission d'engager la phase finale des pourparlers. Celle-ci a donc activement négocié à Genève, et c'est le résultat de ses efforts qu'elle vient maintenant présenter aux Neuf.

Pour la France, l'heure de vérité est arrivée : elle a choisi, apparemment, de considérer les résultats obtenus comme trop déséquilibrés.

D'après la commission, ces résultats se présentent de la manière suivante :

● *Le volet industriel : la réduction tarifaire.* — C'est la question sur laquelle, pour le moment, il n'y a pas d'accord entre les Etats-Unis et la Communauté. Le 30 novembre, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils envisageaient de revoir dans un sens plus restrictif leurs propositions concernant les produits textiles, les produits chimiques et l'acier. *« Cela représente une détérioration significative de l'offre américaine »*, note la Commission. Ainsi 42 % des importations de produits textiles en provenance de la C.E.E. resteraient assujettis à des droits de douane d'au moins 15 %... Si les Etats-Unis persistent dans cette voie, la C.E.E. procédera à de nouveaux retraits, autrement dit réduira elle aussi son offre. La Commission considère que l'offre tarifaire présentée par les Japonais demeure insuffisante.

● *Le code de subventions et les droits compensateurs.* — La Communauté insiste auprès des Américains pour qu'ils appliquent, comme tout un chacun, les règles du GATT ; en d'autres termes, pour qu'ils ne puissent frapper de droits compensateurs les produits importés ayant bénéficié de subventions qu'après avoir démontré que leurs producteurs subissent un *préjudice* du fait de ces importations. Les Etats-Unis posaient deux conditions à l'introduction dans leur législation de la notion de préjudice. D'une part, ils voulaient, en cas d'urgence, être autorisés à appliquer des droits compensateurs de façon unilatérale, c'est-à-dire sans rien avoir à prouver. C'était reprendre d'une main ce qu'ils donnaient de l'autre. *La Commission a indiqué qu'ils renoncent à cette exigence.*

Les Etats-Unis souhaitaient, d'autre part, introduire une certaine discipline internationale en ce qui concerne les subventions *internes accordées à l'industrie* (c'est-à-dire autres que les subventions à l'exportation). La Commission estime qu'il faut leur donner satisfaction sur ce point. Les signataires se contenteraient d'indiquer leur intention d'avoir en tête, lors de la mise en œuvre de leur politique de subventions, *le fait qu'elle peut avoir des effets* négatifs sur le commerce international. On peut évidemment redouter qu'une telle résolution donne au GATT un droit de regard sur un aspect de la politique économique qui jusqu'ici lui échappe totalement.

● *Le code des sauvegardes.* — La Commission indique qu'un compromis est pratiquement prêt. La C.E.E. demande que, contrairement à ce que veut la règle actuelle du G.A.T.T., des mesures de sauvegarde puissent être arrêtées de façon sélective. Les pays en voie de développement, au départ très hostiles à cette idée de sélectivité — car elle facilite le maniement des mesures de sauvegarde — accepteraient de s'y rallier.

● *Le futur accord international sur le blé.* — Selon la Commission, les positions des Etats-Unis et de la C.E.E. se sont rapprochées. Le différend tient à ce que les Etats-Unis, ainsi que les autres grands pays exportateurs, voudraient imposer à la C.E.E. des stocks importants qui entraveraient sa liberté de manœuvre à l'exportation. La querelle porte sur deux points intimement liés : le niveau de stockage et le prix de déclenchement des opérations de stockage. Les Etats-Unis demandaient que la C.E.E. s'en*gage à stocker jusqu'à 4 millions* de tonnes ; celle-ci ne voulait pas aller au-delà de 2,8 millions de tonnes.

La Commission suggère maintenant d'acheter 500 000 tonnes en plus. De même, pour les prix de déclenchement : les opérations de stockage seraient *déclenchées au cours de 140 dol*lars par tonne, alors que les Etats-Unis voulaient 155 dollars par tonne et la C.E.E. 120 dollars par tonne. Ce compromis est éloigné des positions initiales de la C.E.E. Il convient aux Etats-Unis, mais il n'est pas évident qu'il sera accepté par des pays comme le *Canada* et l'Australie.

● *La liste Strauss.* — Il s'agit d'une liste d'une quinzaine de produits, surtout « méditerranéens », pour lesquels les Etats-Unis réclament avec insistance un meilleur accès au marché des Neuf. La Commission écarte la possibilité d'une concession nouvelle pour deux d'entre eux, les oranges et les amandes. Pour les autres, en revanche, elle recommande de faire un effort dans le sens souhaité par Washington. C'est là une position qui vraisemblablement va se heurter à de sérieuses objections de la part de l'Italie.

● *Les subventions à l'exportation.* — La Commission propose un texte où, s'appuyant sur l'article 16 du GATT, les parties contractantes s'engageraient à discipliner leur politique de subventions à l'exportation. Ce texte aurait probablement comme résultat de limiter la possibilité pour la C.E.E. de conquérir de nouveaux marchés grâce à l'octroi de subventions à ses exportateurs. La proposition de la Commission semble, à première vue, guère différente du projet que les Français avaient refusé en juillet.

● *Les concessions américaines.* — La C.E.E. insiste pour obtenir, elle aussi, un meilleur accès au marché américain. Washington est prêt, dit la Commission, à faire quelques concessions supplémentaires. Les quotas d'importation de fromage communautaire passeraient de 28 500 t par an à 43 500 t. Les contre-mesures tarifaires, prises il y a quinze ans à l'occasion de la « guerre du poulet » pour freiner les importations de cognac, seraient supprimées. La législation américaine, dite *wine gallon assessment*, qui gêne les exportations européennes de spiritueux, serait également abolie. Un libre accès serait ouvert pour l'importation de 5 000 tonnes de viande bovine.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'ITALIE DÉCIDE D'ADHÉRER AU NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE

(Suite de la première page.)

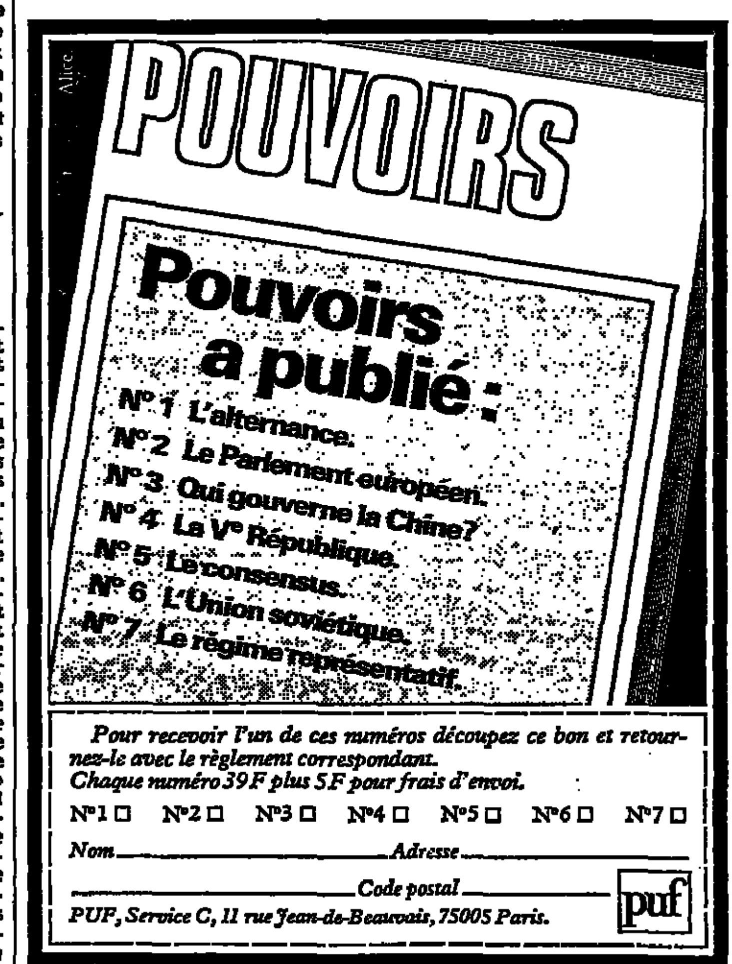
Quant aux socialistes, ils balançaient entre cette dernière formule et l'intransigeance du P.C.I.

Le gouvernement lui-même était divisé. Certains ministres — rejoignant le P.C.I. et les experts de la Banque d'Italie — ne cachent pas leur réticence pour une adhésion au S.M.E. dans les conditions fixées à Bruxelles.

Qu'est-ce qui a poussé M. Andreotti à faire prévaloir la thèse républicaine ? On fait grand cas à Rome d'un coup de téléphone de M. Giscard d'Estaing qui aurait donné certaines garanties au président du conseil italien. On relève aussi que le secrétaire général du parti social-démocrate, M. Pietro Longo, avait rencontré, ces derniers jours, le chancelier Schmidt en Allemagne fédérale. Ce dernier lui aurait fait comprendre que des investissements allemands en Italie dépendaient de l'adhésion au S.M.E.

Sur le plan intérieur, le chef du gouvernement a tenu compte d'une forte pression des parlementaires démocrates-chrétiens en faveur de l'adhésion immédiate. Peut-être s'est-il dit aussi qu'il était mieux placé maintenant pour affronter la division de la majorité, puisqu'une crise semblait inévitable en tout état de cause au cours des premières semaines de 1979.

ROBERT SOLÉ.



Le défaitisme anti-européen

(Suite de la première page.)

Il y a certes une critique essentielle à faire à l'actuel système communautaire : il donne au Conseil, c'est-à-dire à l'ensemble des gouvernements, un véritable pouvoir législatif qui dépossède pour une part les parlements nationaux. Mais, sauf à modifier le traité, il n'existe qu'un remède à cette faiblesse dans l'ordre de la démocratie : faire mieux jouer le contrôle parlementaire que le traité a prévu, contrôle exercé par l'Assemblée européenne ! Comme, en l'absence d'un accroissement juridique des pouvoirs de cette assemblée, le contrôle est seulement consultatif, on peut espérer tout au plus que l'élection au suffrage universel lui donnera le supplément nécessaire de légitimité et de prestige pour que les gouvernements soient moins libres de légiférer : l'extension des pouvoirs réels de l'Assemblée à élire en juin prochain devrait, ainsi conçue, être passionnément désirée par nombre de ses adversaires les plus acharnés !

La querelle sur l'Assemblée est cependant fort secondaire par rapport au phénomène global de refus et de peur qui caractérise en ce moment notre vie politique. L'attitude générale des partis (« Votez pour moi : je garantis mieux que mes concurrents que la nouvelle Assemblée ne pourra rien faire ! ») n'est qu'un symptôme.

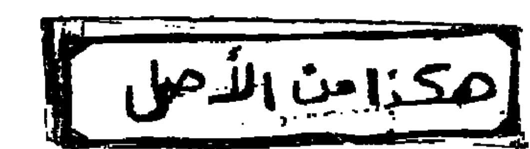
Peur de l'Allemagne : au moment où le gouvernement allemand a pris ses distances par rapport au dollar et où le président français accepte de lier le sort du franc à celui du mark affrontant le dollar, des attitudes se font de nouveau jour chez nous qui relèvent de la psychologie des profondeurs plutôt que de la raison politique. Un seul exemple. Dans un compte rendu jusque-là fort raisonnable de la réunion de Bruxelles, un quotidien de gauche, après avoir relevé à juste titre que le chancelier Schmidt a bien des réticences à surmonter chez lui, notamment celles de la Bundesbank, affuble soudain le gouverneur de celle-ci de la qualification suivante : « tout droit sorti d'une Allemagne wilhelminienne et qui manifestait pour son mark un attachement aussi jaloux que celui du Kaiser pour ses chevaux ». Quelques pages plus loin, une excellente critique des décisions prises dénonçait le « déraisonnable sentiment anti-allemand »...

Il y aurait en effet beaucoup à écrire sur un sentiment qui fait que tout se retourne contre la République fédérale. Veut-elle faire progresser l'unité européenne ? Volonté de domination. Se montre-t-elle réticente ? Preuve encore de la volonté de domination puisqu'elle ne veut pas se laisser lier. Que le taux d'inflation y soit fort ou faible (il est faible), que les salaires réels y soient inférieurs ou supérieurs aux salaires français (ils sont supérieurs), tout doit démontrer qu'il y a danger pour la France à lier son sort à celui de son voisin dans le cadre de la Communauté européenne.

Peur de prendre le moindre risque, alors même que le souci devant l'évolution de la situation nationale n'apparaît certes pas injustifiée. L'exemple du développement régional est ici particulièrement caractéristique. Plus encore qu'en période d'expansion, le soutien accordé aux régions mal loties peut être économiquement irrationnel quand il s'agit d'être efficace face à la concurrence étrangère. Sauf si on agit ensemble au moins avec les concurrents européens. L'action communautaire pour le développement des zones les plus sous-privilégiées devrait donc apparaître comme une entreprise positive. Or non seulement la France refuse l'accroissement du fonds européen correspondant, mais, en refusant au commissaire européen chargé du problème d'enquêter en France comme il enquête dans les autres pays, cela au nom du refus des « ingérences communautaires », elle nie l'idée même de Communauté. Par peur du méchant Jacques Chirac ? Mais n'est-ce pas le même Jacques Chirac qui, dans sa déclaration gouvernementale du 5 juin 1974, avait employé une formule qui n'est plus guère à la mode, alors qu'elle devrait servir de fil conducteur au débat actuel : « La politique européenne ne fait plus partie de notre politique étrangère. Elle est autre chose, et ne se sépare plus du projet fondamental que nous formons pour nous-mêmes. »

Il vaut mieux faire un tel constat que de lancer des imprécations contre ceux qui ne croient pas aux vertus de l'isolement et qui, plutôt que de gémir ou de maudire dans l'impuissance, veulent trouver des réponses communes aux questions difficiles qui se posent en commun aux pays de la Communauté.

ALFRED GROSSER.



LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN CORSE

Tout ce qui a été promis sera tenu

déclare M. Raymond Barre

Ajaccio. — Dès le début de la séance de travail qu'il a présidée le lundi après-midi 11 décembre, à la préfecture d'Ajaccio, en présence des membres des assemblées régionales et départementales, des représentants des compagnies consulaires et des dirigeants de certains syndicats professionnels, M. Raymond Barre a tenu à rassurer ses interlocuteurs quant au respect des engagements pris au mois de juin dernier par M. Valéry Giscard d'Estaing. « Je suis ici pour confirmer que tout ce qui a été promis sera tenu. » Le premier ministre a précisé l'échéancier et les dispositions budgétaires retenues par le gouvernement afin de continuer la politique de développement de l'île. Son exposé a été accueilli avec satisfaction par les parlementaires (quatre députés R.P.R. et deux sénateurs M.R.G.

L'appel à la grève générale lancé par une quinzaine d'organisations et notamment les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et FEN de la Corse-du-Sud a été diversement suivi. C'est à E.D.F.-G.D.F. que les arrêts de travail ont été les plus nombreux, touchant près de 70 % du personnel ; le courant électrique a été coupé entre 14 heures et 16 heures. Le mot d'ordre a été également observé par de nombreux employés des P.T.T. et certains personnels de l'enseignement et des établissements bancaires.

Les commerçants avaient pour la plupart ouvert leurs magasins le matin, mais ils ont baissé leur rideau dès le début de l'après-midi, en particulier sur le cours Napoléon où devaient défiler les manifestants rassemblés par les organisations syndicales, les partis de gauche et les autonomistes. Plus de mille deux cents personnes ont participé à ce rassemblement pour protester contre la politique du gouvernement.

Continuant son voyage, M. Raymond Barre devait se rendre le mardi 12 décembre en Haute-Corse, successivement à Venaco, Calenzana, Rogliano, Macinaggio et Bastia, où il devait réunir une conférence de presse avant de regagner Paris dans la soirée.

De notre envoyé spécial

Bien qu'aucun nouvel attentat n'ait été commis depuis l'arrivée de M. Raymond Barre en Corse, les dangers d'une éventuelle escalade de la violence ont été constamment évoqués par le premier ministre et ses différents interlocuteurs tout au long de sa première journée dans l'île.

Au nom du conseil général de la Corse du Sud, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R., a souligné à préfecture la nécessité pour l'Etat d'affirmer son autorité : « *Les Corses ont toujours respecté l'Etat et l'ont servi en France et dans le monde entier. La violence qui s'est développée dans notre île compromettrait tous nos efforts si nous n'y mettions pas un terme. Ce que nous avons vécu ces derniers jours est particulièrement grave. L'Etat ne peut tolérer que l'on revienne à la justice privée.* »

Condamnant « *toute forme de violence d'où qu'elle vienne* », M. François Giacobbi, président du conseil régional (M.R.G.), a insisté sur la « *désertification* » de l'intérieur de l'île et le « *sentiment d'abandon* » qu'en éprouvent les populations concernées. Il a fait observer que le climat d'insécurité « *a entraîné une baisse considérable de la construction privée, alors que celle-ci représente la moitié de l'activité économique non agricole de la Corse* ».

M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social, a tenu à peu près le même langage en notant que « *beaucoup de problèmes que certains posent aujourd'hui en termes politiques, parfois avec les excès inadmissibles de la violence et le plus souvent avec une méconnaissance totale des réalités de notre temps, n'auraient plus lieu d'être posés si la revendication économique, en ce qu'elle a de fondé, avait été écoutée* ».

Répondant sur ce point, M. Raymond Barre s'est exprimé fermement. « *La République, c'est la paix civile*, a-t-il dit, *et le dialogue politique entre hommes responsables. Ce n'est ni le tumulte irresponsable ni la violence anonyme, meurtrière et destructrice. Au nom de ce principe républicain, je réaffirme que le gouvernement fera respecter dans toute leur rigueur les lois de la République, en même temps que nous maintiendrons la concertation la plus large avec vos élus et vos organisations politiques, syndicales et professionnelles.* »

MM. de Rocca-Serra, Giacobbi et Arrighi de Casanova ont consacré toutefois l'essentiel de leurs interventions à l'exécution de la « *nouvelle politique pour la Corse* » définie par le président de la République, il y a six mois. Le premier a traité des problèmes de l'agriculture, des infrastructures et des transports, en exprimant diverses doléances. Le second, après avoir concédé à M. Barre que « *même si l'on est en opposition avec la politique du gouvernement* » il faut « *reconnaître l'intérêt concret* » que le premier ministre porte aujourd'hui au dossier de la Corse, a notamment souhaité la mise en œuvre d'une « *vraie rénovation rurale* ». Quant à M. Arrighi de Casanova, il a parlé des problèmes des transports, de l'emploi et de la formation des hommes, en faisant état ici ou là de certaines « *lacunes* » et « *insuffisances* ».

Dans une longue allocution, M. Barre a rappelé l'une après l'autre les quelque quarante mesures annoncées par le chef de l'Etat en précisant, pour chacune d'elles, le degré de réalisation ou d'avancement du dossier et en précisant chaque fois les échéances fixées ou les crédits prévus. Le premier ministre a notamment souligné que les dotations en crédits d'équipement de la Corse « *sont passées de 167 millions de francs en 1974 à 378 millions en 1978 et atteindront 450 millions en 1979* ».

« *Je puis vous assurer solennellement que l'effort sera poursuivi*, a-t-il déclaré. *La plupart des objectifs fixés sont en cours de réalisation. Tous seront atteints.* » M. Barre a également confirmé que le gouvernement soumettra au Parlement un projet de loi visant à porter de 14 à 20 le nombre des membres du conseil régional en augmentant le nombre des représentants des conseils généraux.

Bien que le chef du gouvernement n'ait pas répondu à toutes leurs questions, les élus locaux ont été favorablement impressionnés par la précision de ses informations. « *Je suis satisfait, la façon de procéder de M. Barre est très positive* », déclarait notamment à la fin de la réunion M. Giacobbi, chef de file de l'opposition régionale. Les représentants des syndicats ouvriers des deux départements ont refusé, pour leur part, de participer à cette séance de travail.

Pendant que se déroulait cette réunion, le cortège des manifestants, qui s'était formé à 16 heures sur la place de la gare, avançait sur le cours Napoléon en scandant des slogans hostiles à la politique gouvernementale : « *Chômage, ras-le-bol !* », « *La Corse se meurt, Giscard, Chirac, Barre, fossoyeurs !* » Les forces de police ayant stoppé le défilé à quelques centaines de mètres de la préfecture, la dispersion des manifestants s'est effectuée sans incidents. Jusqu'au début de la soirée, toutefois, plusieurs groupes de jeunes autonomistes ont continué à manifester bruyamment devant la préfecture en échangeant parfois des propos assez vifs avec les forces de l'ordre, mais il n'y a pas eu de heurts.

M. Raymond Barre, qui avait reçu un accueil bon enfant à Bonifacio, Porto-Vecchio, Soccia et Sari-d'Orcino, où les foules venues le saluer n'étaient pas très nombreuses, a connu, en revanche, un certain succès populaire à Ajaccio. Une foule très nombreuse s'était, en effet, rassemblée le long du parcours que le premier ministre a emprunté pour se rendre vers 18 h. 30 de l'hôtel de ville, où il avait été reçu par M. Charles Ornano, maire bonapartiste de la ville, jusqu'à la préfecture et elle s'est montrée cordiale à son égard. Entre l'avenue du Premier-Consul et le cours Napoléon, M. Barre a dû ainsi sentir quelque peu diminuer sa cote d'impopularité... Une bonne journée, en somme.

ALAIN ROLLAT.

LA POLITIQUE DE LA BOURSE TENDUE

Faut-il donc que chaque déplacement présidentiel ou ministériel à Ajaccio se solde par une distribution de crédits d'autant plus substantielle que le rang du visiteur est élevé ? Cette politique de la bourse tendue ne justifie-t-elle pas les craintes de voir la Corse se laisser enfermer dans le cercle vicieux de l'assistance, comme si le handicap de l'insularité la plaçait en position de région « sinistrée » à perpétuité ?

Certes, l'île mérite de bénéficier de la solidarité nationale « pour assurer à ses habitants, au sein de la République, la pleine égalité des chances », *comme le souhaite le chef de l'Etat. Mais, enfin, la question corse ne se réduit-elle qu'à une affaire de gros sous, dans laquelle le dernier mot appartiendrait aux comptables ?*

La considération que Paris témoigne aux insulaires pourrait se traduire différemment. Elle n'en serait que plus crédible. Le temps n'est-il pas venu d'accroître la responsabilité régionale pour mieux asseoir la paix civile ? Cela suppose que l'Etat fasse confiance à la Corse et que la Corse ait confiance en elle-même. — J.-J. B.

LE REGROUPEMENT DES GAULLISTES D'OPPOSITION EST ENGAGÉ

A l'occasion de la seconde convention nationale de la Fédération des républicains de progrès, que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, M. Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré : « *Il nous apparaît nécessaire et urgent de nous rassembler (...) ; cete unité ne doit pas compromettre l'expression des idées, mais favoriser notre combat commun pour poursuivre la politique de Charles de Gaulle, notamment pour défendre notre indépendance nationale et préserver les conquêtes sociales de la libération.* »

M. Charbonnel a dit de son côté :

« *Nous ne pouvons nous résigner à la défaite permanente et apparemment définitive des forces de progrès.* » Les gaullistes de gauche ne peuvent accepter davantage que le courant gaulliste « *disparaisse, comme il risque actuellement de le faire, du débat politique français* », dans une partie désormais, « *dominée par MM. Giscard d'Estaing et Rocard* ».

C'est pourquoi M. Charbonnel a souhaité que ses amis retrouvent une place sur l'échiquier politique, en menant un double combat, l'un en participant à la formation d'une gauche nouvelle à la fois nationale et réformiste, l'autre en retrouvant les voies d'un gaullisme authentique.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le mensuel « le Droit de vivre »*, organe de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), publie, en décembre, un numéro exceptionnel : les procès de la LICA, l'affaire Darquier, tous les documents du procès Rassinier.

★ 40, rue de Paradis, 75010 Paris. Prix : 4 F.

● *L'assemblée générale des anciens combattants français évadés de France et des internés en Espagne, exprime*, à propos de l'affaire Darquier de Pellepoix, « *les plus véhémentes protestations* » contre « *la publicité éhontée donnée à des paroles insensées* », contre « *la recrudescence du racisme, du nazisme et de l'apologie des crimes de guerre* », contre « *l'esprit revanchard et l'insolence de certains tenants de la révolution nationale de Vichy* ». L'association souligne « *la facilité de vie qui est accordée en Espagne à Darquier de Pellepoix, alors que les Français qui, par amour de la patrie ou pour échapper aux camps de concentration nazis, ont traversé les Pyrénées durant l'occupation ont été durement incarcérés, voire maltraités et en tout cas méprisés* » et déclare que « *tous les évadés de France rendent hommage à ceux de leurs camarades qui, Israélites, ont partagé leur aventure, leur détention et leur combat pour la libération* ».

AUCUN RAPPORT N'A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Le comité central du parti communiste a ouvert ses travaux, mardi 12 décembre, sous la présidence de M. Gaston Plissonnier. Aucun rapport n'a été présenté. Les membres du comité central s'étaient déjà séparés, lors de leur précédente session, les 27 et 28 septembre, sans adopter de résolution. La discussion engagée se poursuit.

Les dirigeants du P.C.F. doivent, en principe, débattre de la situation économique et sociale et adopter un manifeste en vue des élections européennes.

LES MESURES DE RELANCE ÉCONOMIQUE

Le premier ministre, dans son discours devant les assemblées régionales et départementales, a donné des précisions sur les mesures annoncées par le président de la République au mois de juin dernier. Une seule mesure est nouvelle : le transfert en Corse du service de la gestion des œuvres sociales de l'armée :

— Octroi de crédits dès 1979 pour l'étude de la création d'un lycée agricole ;

— Installation à Corte en 1979 d'une antenne de l'Institut national de la recherche agronomique, spécialisée dans l'élevage ;

— Extension à la Corse du régime des primes à l'artisanat applicable jusqu'à présent au seul Massif Central ;

— Attribution aux artisans d'une enveloppe supplémentaire de prêts de 4 millions de francs ;

— Ouverture en 1979 d'un second lycée d'enseignement professionnel à Bastia ;

— Ouverture, à la rentrée scolaire 1979, d'un conservatoire régional de musique ;

— Construction à Bastia, à partir de 1979, d'un hôpital de quatre cents lits ;

— Installation à Ajaccio, au deuxième semestre 1979, d'une direction opérationnelle des télécommunications ;

— Octroi au CNEXO d'un crédit de 2 millions de francs pour l'installation d'une ferme expérimentale d'aquaculture ;

— Transfert à Ajaccio en 1979 de certains services de la société nationale Corse-Méditerranée (transports maritimes) qui seront groupés dans un secrétariat général ;

— Installation de l'institution de gestion des œuvres sociales de l'armée, organisme, qui emploie actuellement cinquante personnes ;

— Augmentation de la dotation mise à la disposition de la région pour la modernisation des routes nationales, qui passera de 36 millions de francs en 1978 à 42 millions en 1979 ;

— Attribution d'une dotation de 40 millions de francs pour la période 1979-1982 au titre de la participation de l'Etat aux travaux de réfection des routes forestières ;

— Augmentation de 16 à 20 millions de francs en 1979 de la dotation de rénovation rurale.

(Lire page 42 le point de vue de M. Casalongua sur le souhaitable développement des énergies douces en Corse.)

DANS L'ISÈRE

La démission d'un conseiller général socialiste lance la campagne des élections cantonales

De notre correspondant

Grenoble. — En rendant officielle, jeudi 23 novembre, sa démission de conseiller général du canton de Vienne nord (canton non renouvelable en 1979) « *pour des raisons strictement personnelles de santé et d'ordre familial* », M Joseph Domeyne (P.S.) a lancé prématurément la campagne des élections cantonales dans le département de l'Isère. M. Domeyne était élu depuis 1967 dans ce canton avec une confortable majorité dès le premier tour, sauf en 1976 où il fut mis en ballottage par le candidat de la majorité, M. Michel Roux (P.R.) qu'il devait toutefois battre très largement au second tour.

M. Louis Mermaz (P.S.), maire de Vienne, président du conseil général de l'Isère, pourrait être candidat dans ce canton, sa position dans le sien (Vienne sud) étant jugée par certains de ses amis politiques « *difficile* », voire « *très compromise* ». En effet, lors des élections législatives de mars 1978, son adversaire P.R. avait obtenu 55 % des suffrages dans ce canton. M. Mermaz pourrait être tenté par un canton moins « *périlleux* ». « *Il est étonnant qu'un leader politique choisisse à ce point la facilité électorale, alors que sa mission, en général, est de montrer l'exemple à ses amis* », ironise, dans un communiqué, le R.P.R. de l'Isère.

Pour couper court à des informations « *de caractère abusif* », selon la fédération de l'Isère du P.S., celle-ci rappelle qu'à l'heure actuelle « *aucun des candidats socialistes n'est encore désigné dans aucun des vingt-cinq cantons renouvelables. La procédure de désignation étant seulement ouverte* ». La commission exécutive de la fédération iséroise devrait se prononcer avant la fin du mois de décembre sur la liste des candidats socialistes aux prochaines élections cantonales.

CLAUDE FRANCILLON.

Après le colloque sur le développement des Antilles

Les giscardiens cherchent à s'imposer face aux gaullistes

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est rentré lundi matin 11 décembre à Paris après la fin des Assises sur le développement économique des Antilles, dont les travaux ont eu lieu du 4 au 7 décembre en Martinique et du 8 au 10 en Guadeloupe (« le Monde » daté 10-11 décembre).

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — En concluant les travaux des Assises, M. Paul Dijoud a confirmé la volonté du gouvernement d'inaugurer, à l'égard des Antilles, une politique plus volontariste et plus incitatrice, plus *contrôlée aussi par le pouvoir central* et dans laquelle l'assistance et la subvention céderaient le pas à l'aide aux *initiatives* et aux investissements locaux ou internationaux.

Le gouvernement part désormais du principe que, compte tenu des succès de la majorité lors des dernières élections législatives, l'hypothèque du statut est levée et que les Antilles se sont déclarées, sans appel, françaises. L'objectif est donc désormais de faire avancer l'intégration départementale en affirmant le rôle centralisateur de l'Etat. Sur ce point, M. Dijoud a déclaré : « *C'est l'Etat qui va conduire le contrat. Vous avez choisi clairement d'être des Français dans le cadre départemental. On ne peut avoir une chose et son contraire. Le cadre départemental signifie que c'est le gouvernement de la France qui conduira chez vous la politique du développement régional. Cette politique est voulue et décidée par le président de la République et par personne d'autre.* »

Ces propos de fermeté ne s'adressaient pas tant aux autonomistes et indépendantistes, considérés désormais, à tort ou à raison, comme moins influents sur l'opinion, qu'à ceux qui jusqu'à présent ont tenu les leviers de la société antillaise : aux puissances locales de la propriété terrienne et du commerce. Sont, bien entendu, visés par ces paroles les descendants des colons — les « békés » — et tous ceux qui, dans un passé encore récent, considéraient que les représentants de l'Etat devaient être les soutiens de leur domination, comme au temps de la colonisation.

Un des objectifs de ces Assises était donc de toute évidence d'amorcer la reprise en main de la société antillaise par Paris, de montrer que le gouvernement est décidé à faire sauter certains des verrous qui bloquent l'évolution : que ce soit le *malthusianisme local*, le protectionnisme, la propension des importateurs au sabotage de *toute initiative* risquant d'aboutir à la production locale de denrées jusque-là importées, la fermeture au monde caraïbe et américain, l'immobilisme et la conception du « risque » subventionné. Ce sont là des blocages depuis longtemps dénoncés et jamais levés. On peut donc fort bien estimer que l'actuel secrétaire d'Etat aux DOM-TOM n'est pas mieux placé que ses prédécesseurs pour réussir.

C'est pourquoi M. Dijoud, par l'organisation même de ces Assises, par un certain nombre de déclarations et d'initiatives, s'est appliqué à démontrer que les conditions avaient changé et qu'il était armé face à ceux qui, il n'y a pas si longtemps, se flattaient d'entrer dans le bureau du préfet sans avoir pris de rendez-vous ou se faisaient fort d'obtenir la tête d'un ministre des DOM en un seul voyage à Paris.

Il n'est pas éloigné le temps où M. Bernard Stasi, bête noire des békés — et des gaullistes — antillais, avait dû annuler un voyage en Martinique et en Guadeloupe pour la seule raison qu'un appel à « *la moralisation de la vie politique* » dans les DOM (le 5 novembre 1973) avait été perçu comme un affront par les possédants et les élus et avait provoqué une levée de boucliers dûment assortie de mises en garde directement adressées à l'Elysée. Si, en 1978, les données étaient restées identiques à celles de cette époque, nul doute que les Assises sur le développement n'auraient pu avoir lieu ou se seraient déroulées devant des chaises vides.

Une mobilisation sans effets

En effet, les intentions du gouvernement avaient été prises sur place pour ce qu'elles étaient, et la phase d'organisation du colloque avait été marquée par la mobilisation de ceux qui se sentaient menacés. Dans cette société de type colonial, cette mobilisation avait même paru devoir se généraliser : les possédants s'employaient à faire marcher devant eux tous ceux sur lesquels ils ont barre et encourageaient carrément l'agitation de classes sociales ou d'organisations n'ayant pourtant rien à attendre d'eux. Bref, avant l'ouverture du colloque en Martinique, on s'attendait à une grève générale, à une paralysie de la ville bloquée par les transporteurs, au déversement de tonnes de bananes dans les rues de la cité.

Il n'y eut finalement rien de tout cela. Ou du moins très peu : quelques barrages éphémères de camions et une manifestation de la C.G.T. et du P.C.M. pour la défense de l'emploi.

Là apparaît l'enjeu politique du colloque. En effet, en s'employant à démontrer que ce qui était possible avant 1974 ne l'est plus désormais, M. Dijoud a aussi commencé de mettre en évidence que ce qui était possible sous un président de la République gaulliste ne l'est plus sous M. Giscard d'Estaing, et que si les békés pouvaient naguère faire reculer un ministre, ils ne le peuvent plus maintenant. Or, aux Antilles, et surtout en Martinique, les békés et les gaullistes font souvent cause commune, les premiers étant en particulier, dit-on, les soutiens financiers des seconds.

Non seulement les Assises ont eu lieu, mais les représentnats les plus influents des békés étaient présents, de même que tous les élus gaullistes, alors qu'ils avaient dit qu'ils s'abstiendraient, alors que le secrétaire fédéral du R.P.R., M. Michel Renard, avait qualifié le colloque de « *fumisterie dangereuse* ». M. Renard, bien sûr, n'est pas venu aux Assises mais, au lendemain de celles-ci, il apparaît relativement isolé.

Parallèlement, certains giscardiens ont commencé à sortir de la réserve à laquelle les contraignaient non seulement le rôle prépondérant du R.P.R. dans la majorité locale mais aussi — rien n'est simple aux Antilles — l'alliance étroite nouée entre les gaullistes et... d'autres giscardiens, en particulier du côté des clubs Perspectives et Réalités. C'est ainsi que M. Victor Sablé, député (app. U.D.F.), a pris au colloque une part importante, contrastant avec sa discrétion habituelle. De son côté, M. Max Elysé, membre du Conseil économique et social, ancien président du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing, est carrément passé à l'offensive, accusant publiquement et nommément les békés et leurs amis politiques de saboter la production de sucre et les efforts du gouvernement.

Cette entrée en lice des giscardiens, fortement encouragée par M. Dijoud, est la principale conséquence politique des Assises. Elle laisse prévoir quelques rudes affrontements lors des prochaines élections cantonales (notamment si M. Elysé est candidat, comme c'est probable). Elle témoigne aussi, et surtout, de la volonté des conseillers politiques de M. Giscard d'Estaing de ne pas négliger la possibilité d'une candidature de M. Chirac en 1981, et dans cette hypothèse de ne pas laisser les électeurs antillais de la majorité donner, au premier tour, leur préférence au représentant du parti gaulliste, comme ils l'avaient fait en 1974.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Finances locales : la péréquation est contestée

Lundi 11 décembre, en séance de nuit, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale aborde l'examen du projet de loi adopté par le Sénat (« le Monde » du 18 novembre), modifiant le code des communes et relatif à la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux collectivités locales et à certains de leurs groupements.

Ce texte définit les modalités de répartition de cette dotation, qui se substituera aux versements représentatifs de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.). Il s'agit d'une ressource évolutive dont le montant sera indexé sur l'évolution de la T.V.A. à législation constante, destinée à assurer une plus grande sécurité et une plus grande équité entre les départements et les communes. Ainsi il est institué une garantie de ressources pour les communes par la création d'une dotation forfaitaire et d'une dotation de fonctionnement minimum (dotation de péréquation) pour les communes les plus démunies.

L'examen du projet sur la fiscalité directe locale ayant été renvoyé au printemps prochain, *la commission spéciale a décidé* de rattacher au texte en discussion les mesures provisoires nécessaires pour permettre aux collectivités locales de disposer de ressources fiscales normales en 1979.

Face à ce projet dont il constate qu'il n'a pas pour objet de procurer aux collectivités des ressources nouvelles mais de tendre à une plus équitable répartition de la dotation globale, M. TISSANDIER (U.D.F.) indique que la commission spéciale a été avant tout désireuse de conserver à la réforme le caractère progressif et expérimental que lui avait donné le Sénat, tout en renforçant certaines garanties touchant tant au mode de calcul de la recette totale qu'au montant des sommes qui seront versées en 1979 et 1980 à chaque attributaire. Il lui est apparu indispensable que la mise en œuvre d'un principe de solidarité n'aboutisse pas à un bouleversement brutal des budgets locaux, qui mettrait certaines communes dans une situation proche de la faillite.

M. BONNET, ministre de l'intérieur, souligne que le rattachement du concours de l'État aux collectivités locales, à la T.V.A. et non plus aux salaires, portera celui-ci à 33 milliards de francs en 1979, soit une augmentation de 12,8 % par rapport à 1978. La dotation forfaitaire, initialement prévue à 60 %, a été ramenée par le Sénat à 57,59 % pour 1979 et 55 % pour 1980. *« Le gouvernement*, indique le ministre, *s'est engagé à présenter au Parlement un bilan à l'expiration de la période probatoire et à envisager alors les ajustements nécessaires. »*

En second lieu, la dotation de péréquation reprend l'impôt sur les ménages, mais en y ajoutant une notion de *« potentiel fiscal »*, lié à la richesse des communes. Les concours particuliers, enfin, *« recouvrent à peu près l'ancien Fonds d'action locale (FAL) »*, déclare le ministre. Le Sénat a prévu leur attribution aux communes de moins de deux mille habitants, en fonction de leur situation par rapport à la moyenne du potentiel fiscal, et il a fixé le montant de cette aide à 25 % des concours particuliers, soit 400 millions de francs.

Le ministre indique qu'il accepte l'amendement de la commission spéciale, étendant au FAL la garantie de progression de 5 %, pour les deux ans à venir, prévue par le Sénat pour l'ensemble des concours de l'État.

« Est-il correct, raisonnable, de présenter une loi concernant les ressources des communes au moment où les élus municipaux sont en train d'élaborer leur budget ? », demande M. FRÉLAUT (P.C., Hauts-de-Seine). Critiquant une péréquation qui n'apporte pas plus d'argent en pourcentage de progression sur l'année dernière et qui aura pour résultat que *« ce qui sera donné aux uns sera pris forcément aux autres »*, il ajoute : *« Y a-t-il encore des communes riches ? A part cinq cents communes à taxe professionnelle exceptionnelle dont on se prévaut sur les trente-six mille communes existantes, il n'y a plus en France de communes riches. »*

La réalité, ajoute-t-il, est que toutes les communes ont des besoins et qu'elles sont dans l'obligation d'accroître la pression fiscale. Il souligne, en particulier, qu'il est nécessaire que *« la taxe d'habitation dans sa forme actuelle soit supprimée car elle est, au niveau où en sont rendus les impôts, difficilement supportables »*.

L'orateur se prononce pour que soit accrue *« la responsabilité technique, administrative et financière des communes, y compris celle d'assumer le prélèvement d'un impôt direct »*. Il termine : *« Nous nous refusons absolument pour notre part à toute supra-communalité qui permettrait à des groupements de se constituer juridiquement et de prélever l'impôt. »*

M. VOISIN (app. R.P.R., Indre-et-Loire) se déclare partisan du projet, mais observe pour ce qui concerne la péréquation : *« Il ne serait ni raisonnable ni juste de faire voter des impôts locaux pour les répartir sur d'autres communes. De plus, est-ce constitutionnel ? Je n'en suis pas sûr. »*

M. DUBEDOUT (P.S., Isère) décrit les effets de la politique d'austérité menée par le gouvernement sur les dépenses des collectivités locales. Le maire de Grenoble ajoute : *« Nous pensons qu'il n'y a pas d'autonomie si le montant des impôts dont bénéficient les collectivités locales n'est pas élevé au tiers des impôts globaux. »* Selon lui les communes qui vont connaître les plus grandes difficultés pour le budget de 1979 sont celles qui connaissent le plus fort taux de taxe d'habitation, et il estime qu'il aurait fallu présenter un texte qui, notamment, donne aux communes les plus pauvres les moyens d'assurer leur développement et qui tienne compte des capacités contributives des citoyens.

La suite de la dicussion générale est renvoyée à mardi.

Apprentissage : la prime de formation est maintenue quand les cotisations ne sont pas prises en charge par l'État

Lundi 11 décembre, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à l'apprentissage. *Ce texte comporte* deux mesures : d'une part (article premier), la prise en charge définitive et totale par l'État de toutes les cotisations sociales que les petites entreprises artisanales de moins de dix salariés doivent pour leurs apprentis ; d'autre part (article 2), la non-prise en *compte temporaire* des apprentis dans le franchissement des seuils d'application de la législation du travail et de la Sécurité sociale aux entreprises de dix salariés et plus. Ce texte s'étend donc à d'autres entreprises que les entreprises artisanales et vise à inciter les entreprises à embaucher *et à former plus* d'apprentis.

La prise en charge, en contrepartie de la suppression de la prime de formation des apprentis, note M. BROCARD (U.D.F.), rapporteur, clôt un long processus de simplification et répond incontestablement à une demande des maîtres d'apprentissage. Le rapporteur souhaite cependant que le gouvernement accepte de rembourser à ces derniers le salaire versé pendant les heures de cours passées au centre de formation des apprentis (C.F.A.) et d'étendre quelque peu le champ d'application du texte.

Dans la discussion générale, M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) critique un texte qui répond plus, à son avis, aux intérêts du patronat qu'aux intérêts des P.M.E. et des apprentis. Pour M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan), le pré-apprentissage est indispensable. Pour M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), ce texte s'inscrit dans *« une logique réactionnaire visant à démanteler le service public d'éducation et à adapter la jeunesse à la nouvelle stratégie du capitalisme »*. Pour *M. MARTIN* (R.P.R., Paris), l'apprentissage est une forme moderne d'éducation ; d'où son succès auprès des jeunes. Aussi faut-il favoriser son développement.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) souligne les difficultés financières des C.F.A.

M. LEGENDRE, secrétaire d'État à la formation professionnelle, souligne l'efficacité de l'apprentissage. Il indique que l'objectif du gouvernement n'est pas d'acorder une aide nouvelle aux maîtres d'apprentissage mais de poursuivre une politique de simplification administrative. Il se déclare opposé à l'extension du champ d'application de la prise en charge mais il accepte le principe du versement d'une prime afin de tenir compte des salaires versés pendant le temps passé au C.F.A., pour la seule année 1979. Il se réserve toutefois la possibilité de choisir le moment du versement.

Il annonce enfin que l'enseignement en alternance fera l'objet d'un projet qui sera soumis au Parlement au printemps prochain.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide notamment, contre l'avis du gouvernement, de maintenir la prime pour frais de formation des apprentis aux entreprises qui ne bénéficient pas de la prise en charge des cotisations par l'État. Il est également prévu que la première fraction de la cotisation personnelle de l'apprenti (que le gouvernement a refusé de supprimer) est versée un mois après la signature du contrat. Enfin, la prise en charge est étendue aux départements d'Alsace et de Lorraine.

A l'article 2, l'Assemblée supprime les mots *« aux entreprises de dix salariés ou plus »* afin de lever toute ambiguïté en ce qui concerne les entreprises de neuf salariés qui en embauchent un dixième. Elle prévoit également que cet article s'appliquera pour tout contrat conclu entre le 1er janvier 1979 et le 31 décembre 1981, *« durant toute la période d'application du contrat »* et donc, éventuellement, au-delà du 31 décembre 1981.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté, l'opposition votant contre.

Statut de la magistrature

L'Assemblée devait ensuite adopter les deux textes suivants :

● *Le projet de loi organique, adopté par le Sénat, relatif au statut de la magistrature* (M. FOYER, R.P.R., rapporteur). Ce texte supprime l'exigence du stage de cinq ans dans la nationalité française pour les futurs magistrats, assouplit les conditions d'accès à l'École nationale de la magistrature (la licence en droit ne sera plus requise) et regroupe les départs à la retraite des magistrats à deux dates : 30 juin et 31 décembre.

L'Assemblée adopte notamment un amendement du gouvernement concernant la responsabilité des magistrats en cas de faute personnelle, ainsi qu'un amendement n'excluant des modalités proposées pour le départ à la retraite que les magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. A l'initiative du gouvernement, il est décidé que *« nul ne peut être nommé magistrat ni le demeurer dans une juridiction dans le ressort de laquelle se trouve tout ou partie du département dont son conjoint est député ou sénateur »*. Il est également décidé, pour combler un vide juridique, d'assimiler les magistrats de l'administration centrale du ministère de la justice aux magistrats du parquet pour ce qui concerne le régime disciplinaire.

● *Le projet validant des résultats du concours d'entrée aux écoles nationales vétérinaires de 1975* (M. Foyer, rapporteur).

P. Fr.

LA RÉFORME DES PRUD'HOMMES EXAMINÉE AU SÉNAT

Le collège de cadres accepté

Le Sénat a commencé, lundi 11 décembre, l'examen du projet de loi sur les conseils de Prud'hommes. Le texte voté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont M. VIRAPOULLE (Un. Centr., Réunion) est ici le rapporteur, tend à généraliser la compétence de ces conseils de Prud'hommes, celle-ci restant toutefois limitée aux conflits industriels. Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers devient la proportionnelle au lieu du scrutin majoritaire à deux tours. Le nouveau juge prud'ho mal sera ainsi mieux protégé. Trois cent cinquante amendements ont été déposés par les

La commission des affaires sociales, dont M. RABINEAU (Un. Centr., Allier) exprime l'avis, est attachée à l'institution prud'homale « paritaire, élective, proche des justiciables et peu coûteuse ».

Dans son intervention, M. BOULIN, ministre du travail et de la participation, indique son hostilité à la formule de l'échevinage, inspirée du modèle des départements d'Alsace et de Lorraine, dont la commissions des lois et son rapporteur, M. Virapoullé, sont partisans. « Le groupe socialiste, déclare M. DEBARGE (Seine-Saint-Denis) voit dans cette réforme un progrès décisif à *condition qu'elle soit fondée sur* les principes suivants : parité, droit spécifique des conflits du travail représentativité pour la région parisienne à la plus forte moyenne et présentation des listes par les organisations syndicales les plus représentatives.

Cette réforme estime M. NOE (P.S. Essonne) est trop timide et serait faussée si l'on instituait le collège-cadre fondé évidemment sur le calcul : « diviser pour régner ».

M. BERANGER (Gauche dém., M.R.G., Yvelines) salue les aspects positifs du projet, mais regrette qu'il n'institue pas une véritable magistrature économique et sociale. Il condamne le vote plural, véritable vote censitaire, ainsi que la division en sections, qui ont été introduites par des amendements de l'Assemblée nationale.

M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) est partisan de l'échevinage. On sera obligé, pense-t-il, de recourir à des magistrats professionnels. Avec l'extension des compétences, avec le référé, il faudra des « permanents ». *« Imagine-t-on,* déclare-t-il, *l'ouvrier sortant de son atelier pour aller trancher un litige ? »*

Pour M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), la justification de la juridiction prud'homale, c'est qu'elle est fondée sur la représentation paritaire et l'élection sur des listes représentatives. Or le mode de scrutin proposé permettra au patronat de prendre place dans le collège des ouvriers, grâce à des candidatures émanant d'organisations pseudo-syndicales. Quant au vote plural, il couronne l'entreprise et nous ramène, estime-t-il, à Louis-Philippe et à son vote censitaire. M. Lederman condamne aussi la proposition sénatoriale tendant à *faire présider les conseils par un* magistrat de l'ordre judiciaire.

Le gouvernement, indique M. BOULIN, est contre le monopole de présentation syndicale. Mais il n'était pas pour le vote plural qui a été introduit à l'Assemblée nationale ; il est aussi contre l'échevinage. *« Je comprends mal,* souligne-t-il, *comment le législateur pourrait demander aux magistrats d'assumer la responsabilité de la justice prud'homale. Il faudrait déléguer au seul conseil des prud'hommes de Paris quelque quarante magistrats, et c'est une impossibilité absolue. »* Le ministre répondait à M. VIRAPOULLE, rapporteur de la commission des lois, qui estimait que le système de l'échevinage où un magistrat siège aux côtés des employeurs et des salariés avait fait ses preuves dans les départements de l'Est, où il existe depuis longtemps à la satisfaction des intéressés.

Le Sénat a commencé l'examen des articles et modifié plusieurs dispositions adoptées par l'Assemblée nationale. Dans les cas de licenciements individuels pour cause économique, il a notamment voulu écarter le risque de voir le Conseil des prud'hommes *empiéter sur le domaine de l'ins*pection du travail et imaginé une procédure qui évite que l'inspection du travail puisse être désarmée (amendement CHERIOUX, R.P.R. Paris).

Les sénateurs ont, en revanche, repoussé, par 190 voix contre 86, un amendement communiste permettant aux prud'hommes d'ordonner la réintégration d'un salarié illégalement licencié.

Ils ont accepté, avec une légère modification, la création d'un collège de cadres, introduite par l'Assemblée nationale dans un article additionnel.

Un amendement, dû à l'initiative de M. BERANGER, et approuvé par le ministre, étend le droit de vote aux élections prud'homales aux chômeurs privés d'emploi depuis moins de *douze mois*. Le délai n'était que de *six mois* dans le texte voté par l'Assemblée nationale. — A. G.

● *Le maire de Québec*, M. Jean Pelletier a été reçu lundi 11 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Pierre Bas, adjoint au maire, député R.P.R. La prochaine assemblée générale de l'Association des maires francophones, fondée en 1978 à Paris à l'initiative de M. Chirac, se tiendra les 3 et 4 mai 1979 à Québec.

Le Monde

société

LES QUATRIÈMES JOURNÉES ANNUELLES DE LA SOCIÉTÉ DE SEXOLOGIE

Le fétichisme du plaisir

« Amour et sexologie ». Le thème choisi pour les quatrièmes journées annuelles de la Société française de sexologie clinique, qui ont eu lieu à Paris les 9 et 10 décembre, voulait démontrer que les sexologues ne font pas que s'intéresser à « la relation mécanique des sexes ». Les communications sur « la jalousie amoureuse », « l'amour et la mort », « l'amour primaire et la sexologie » prouvaient assez l'effort entrepris dans ce sens. Mais la présence de Mme Patricia Finaly, auteur du livre « Tropique du Valium (1), qui raconte sa passion, sa « névrose obsessionnelle » comme elle dit, pour un homme qu'elle ne peut retenir auprès d'elle, marquait bien la distance qui sépare l'objet ordinaire de la sexologie, l'étude du sexe, des victimes du dieu malin de l'amour.

« *Le sexe, cela ne m'a jamais intéressée*, confiait Mme Finaly. *J'ai vu beaucoup de « psy », ils me conseillaient leurs thérapies pour modifier mes relations avec celui que j'aime. Moi je m'en foutais, je voulais seulement qu'il revienne.* » Si l'amour, sentiment complexe, n'a été pris au piège d'aucune analyse au cours de ces journées, il fut en revanche abondamment question de l'orgasme.

Le docteur Gilbert Tordjman, secrétaire de la société, a tout d'abord livré à l'auditoire — trois cents personnes environ — les récentes statistiques de l'Institut Kinsey concernant les facteurs qui influent sur l'orgasme féminin. Ces facteurs sont fonction de quatre variables : le bonheur conjugal reconnu subjectivement par la femme, la durée du mariage, des préludes amoureux et l'acte sexuel. Les résultats de l'enquête font ressortir que si les préludes dépassaient vingt minutes, 7 % seulement des femmes restaient « anorgasmiques » et 5 % à peine si le coït durait plus de seize minutes — les Américains sont précis.

Deux constatations modifient l'idée, généralement admise, d'une étroite relation entre le plaisir sexuel et l'amour. En effet, les femmes « heureuses en amour » ne sont guère plus nombreuses à connaître le plaisir que les autres. Et si, avec le temps, de plus en plus de femmes accèdent à l'orgasme, après sept années de vie commune, les femmes anorgasmiques le demeurent.

Comme l'extase mystique

Plusieurs intervenants n'en ont pas moins soutenu la thèse du lien nécessaire entre l'amour et le plaisir sexuel. Pour le docteur Nadine Grafeille, thérapeute des disfonctions sexuelles à l'hôpital Saint-André de Bordeaux, l'amour, loin d'être ce « *cannibalisme métaphysique* » dont parlent les sexologues américains, est au contraire « *nécessaire à la sexualité pour qu'elle devienne un art et non une technique* ». Mme Odette Thibault, du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a fait état d'une curieuse expérience : les ondes encéphalographiques au moment de l'orgasme seraient comparables à celles de l'extase mystique (les conditions de cette expérience n'ont pas été précisées). Le docteur Tordjman qui, actuellement, étudie l'orgasme féminin, constate, contrairement aux conclusions de Masters et Johnson — pour lesquels jouissance clitoridienne et jouissance vaginale sont identiques, — deux orgasmes, l'un profond et viscéral, l'autre superficiel, provoqué par des stimulations externes.

Selon le sexologue français, le sentiment amoureux peut contrarier le plaisir sexuel : « *Si l'amour qui rassure la femme joue un rôle positif dans l'obtention de son plaisir, il peut aussi constituer un handicap*, a précisé le docteur Tordjman. *De nombreuses clientes viennent me voir qui aiment leurs maris et qui ne peuvent pas connaître le plaisir sexuel parce qu'elles sont amoureuses précisément et qu'elles n'osent pas avoir des fantasmes orgasmiques qui, on le sait, portent sur d'autres personnes que sur le partenaire. En Amérique, c'est Robert Redford qui est au hit-parade des fantasmes de cet ordre* ».

Un fétiche

L'orgasme a aussi constitué l'essentiel de la démonstration du professeur Georges Abraham, de Genève. Le comparant à Zénon d'Elée, le philosophe présocratique qui s'étonnait qu'Achille ne rattrapait jamais la tortue, M. Abraham a défini l'orgasme par ces mots : « *Quand il se prépare, il n'est pas là, et quand il est là, hélas ! il est déjà fini.* » M. Abraham reconnaît que l'orgasme peut séparer les couples. Il serait plutôt « dissociatif » chez l'homme, qui « *après l'amour reste immobile* », et associatif chez la femme, « *qui se rapproche de son partenaire* ». M. Abraham conclut : « *L'amour reste une transcendance de l'orgasme.* »

De son côté, M. Michel Bon, psycho sociologue, pense, en s'inspirant de l'hindouisme et du bouddhisme, que le véritable amour consiste à atteindre un état androgyne où chacun des partenaires est autonome. « *Dans ce cas, l'absence d'érection n'est pas une maladie, mais une sagesse de non-désir. Cependant*, a-t-il reconnu, *très peu de personnes en sont capables.* » Enfin, le professeur Willy Pasini a avancé une explication psychanalytique de l'orgasme. M. Pasini a situé le plaisir sexuel dans le préconscient, rapprochant sa fonction de celle du rêve : une soupape des pulsions sous-jacentes. Il a décelé un orgasme du « sur-moi » — pour reprendre les termes familiers aux sexologues, d'inspiration analytique pour la plupart — conformiste, obligatoire, favorisé par l'éducation sexuelle. « *Mais le danger est de voir une sorte de fétichisme de l'orgasme des temps modernes*, a expliqué M. Pasini. *Par exemple, la femme, autrefois, donnait des enfants à son mari. Aujourd'hui, elle veut lui donner des marques de jouissance.* » Les sexologues sont en partie responsables de ce nouveau « fétichisme ». Ils n'ont guère contribué à le combattre au cours de ces journées.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Julliard, 192 p., 38 F.

● *Une société française d'alcoologie s'est constituée récemment*, elle s'est donné un triple but : développer les liens entre toutes les disciplines concernées par l'alcoologie, contribuer au développement dans ce domaine de l'information, de la recherche et de l'enseignement et, enfin, établir des relations avec tous les organismes publics ou privés concernés. Cette association a son siège à Saint-Cloud, 28, rue du Mont-Valérien. Son président est le docteur Fouquet (Versailles) et ses vice-présidents le docteur Haas (Saint-Cloud) et M. Jean, professeur à l'Ecole de santé publique de Rennes.

JUSTICE

ÉVELYNE BARGE ET TROIS ANARCHISTES DEVANT LES ASSISES DE PARIS

Deux « lectures » d'un procès

Le procès qui s'est ouvert devant la cour d'assises de Paris, lundi 11 décembre, peut sans nul doute faire l'objet d'une double lecture. Une lecture aimable d'abord, point trop exigeante. Ainsi, les 29 et 30 mai 1976, trois garçons se seraient employés, sans façon si l'on ose dire, à jouer les poseurs d'engins incendiaires contre le commissariat de police du quartier Necker (Paris-15e) et contre une succursale de la banque Rothshild, 219, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Paris-8e). Ce jeu — nullement imaginaire — est bien évidemment dangereux : dans l'une des explosions, une femme est blessée. Il est en outre inquiétant : les trois « militants » avaient projeté de s'attaquer au Palais des expositions, où devait se tenir, le lendemain, une réunion « Douze heures pour Israël ».

Dans la nuit du 30 au 31 mai, un correspondant anonyme revendiquera la paternité des deux attentats au nom du Front révolutionnaire international, le F.R.I. Il indiquera qu'il n'avait d'autre vocation que de lutter contre l'Etat et la cause sioniste.

MM. Jean-Louis Lascoux, Bernard Mumber et Jean-François Gailhac sont ces trois garçons, en détention provisoire depuis le 11 juin 1976 et passibles, si l'on ne leur trouve pas de circonstances atténuantes, de la peine de mort. Jean-Louis Lascoux, dix-huit ans au moment des faits, un C.A.P. de serrurier dans la poche, est le cadet. Il est anarchiste, libertaire, individualiste. « *Je suis pacifiste, mais seule la violence peut répondre à la violence...* », a-t-il écrit à un ami.

Le président, M. André Giresse, lui reconnaîtra en cours d'audience des dons certains de polémiste. Bernard Mumber, vingt ans, au moment des faits, est pour sa part, « *mécano* ». Pas de problème non plus : « *Je me déclare anarchiste*, dit-il, *mais je n'ai adhéré à aucun parti.* »

Enfin, Jean-François Gailhac, vingt-huit ans à ce jour, plusieurs fois condamné pour vols et tentative de vols, est l'aîné du trio. Lui, non plus ne nie pas. Pourquoi le ferait-il ? Anarchiste, il l'est. Opposé à l'armée et au service militaire, il l'est aussi. Au président qui lui parle de réinsertion sociale, de « *promotion authentique* », il répond : « *La promotion, ça ne me dit rien. Du moment que je peux travailler tranquille...* »

Jean-Louis, Bernard et Jean-François, un jour de 1976, se sont rencontrés. A eux trois, ils auraient fondé le FRI. A eux trois, ils auraient commis les attentats déjà évoqués.

Curriculum

Ici intervient la deuxième lecture d'un procès prévu pour durer toute la semaine. Ici intervient Mlle Evelyne Barge, compagne de Jean-François Gailhac. Ici intervient une arme redoutable : l'exercice du *curriculum vitae*. Qui est Mlle Barge ? Une jeune femme âgée de trente-trois ans, maître auxiliaire d'anglais dans un établissement scolaire de la banlieue, répondrait-on si l'on en était toujours à notre première lecture. Force est de ne pas s'arrêter là. Selon l'accusation d'un tribunal militaire israélien, siégeant au mois d'août 1971, Mlle Barge devait en effet, cette année-là, en compagnie de quatre autres personnes, incendier neuf grands hôtels dans les trois principales villes d'Israël pour le compte du Front populaire pour la libération de la Palestine (*le Monde* du 4 août 1971 et du 6 décembre 1972). Condamnée à quatorze ans d'emprisonnement, cette terroriste « manipulée » fut graciée après trois ans et neuf mois passés en prison.

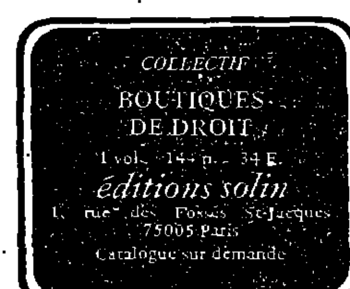
Mlle Barge invoque aujourd'hui un « *chantage sur sa famille* », des « *méthodes de psychose* » et quelques « *piqures dans la tête...* » pour expliquer ce pan de vie. C'est peu dire que la cour, lundi 11 décembre, ne parut pas convaincue. Le président battit rapidement les cartes et fit apparaître dans son jeu une égérie poussant trois compère à brûler de grosse allumettes. « *Barge*, lui demanda-t-il, *comment trois jeunes gens, brusquement, rencontrent-ils l'antisionisme ?* » « *Vous êtes la plus âgée*, insista-t-il, *la plus cultivée, vous êtes pro-palestiniene...* »

Jean-Louis, Bernard et Jean-François ne semblaient pas d'accord. Evelyne Barge, arrêtée, comme eux, le 11 avril 1976, est en liberté depuis le 2 juin 1977.

Un « goût de fruit frais » sanctionné par le tribunal

M. Louis Coen, cinquante-cinq ans, président de la société Foods-France — qui produit la boisson Tang — a été condamné le 11 décembre à 20 000 francs d'amende par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris qui accorde 50 000 francs de dommages-intérêts à chacune des deux organisations partie civile : le Syndicat national des boissons rafraîchissantes et l'Union nationale des producteurs de jus de fruits et légumes, de nectar et autres boissons à fruits de la métropole et d'outre-mer. Il lui était reproché de ne pas avoir observé les prescriptions de l'arrêt de la cour de Versailles qui lui ordonnait le 17 mai 1978, « *la cessation dans le mois de toute publicité comportant l'allégation que Tang est au goût d'un fruit frais ou fraîchement pressé, ou comportant la représentation sous quelque forme que ce soit d'un fruit quelconque ou comportant l'indication que Tang est une boisson fruitée, ou, enfin, utilisant el mot soluble par référence à un produit lyophylisé tel que le café* » (*le Monde* des 23 mai et 8 novembre 1978).

Les défenseurs de M. Coen ont plaidé que si certains emballages comportaient encore, plus d'un mois après l'arrêt de Versailles, les mentions en cause, c'est que ceux-ci faisaient partie de stocks anciens. Mais le directeur commercial de Foods-France avait écrit le 19 mai 1978 a ses clients : « *...Nous ne modifierons en rien notre programme de campagne publi-promotionnelle déjà annoncée et nous vous confirmons qu'il n'y a aucune restriction à ce que vous continuiez à commercialiser notre produit dans sa présentation actuelle:* »



DÉFENSE

LA GENDARMERIE EST SATISFAITE DES APPELÉS DU CONTINGENT

Quinze mille jeunes appelés du contingent demandent, chaque année, à servir comme auxiliaires de gendarmerie, alors que 5 000 postes environ sont à pourvoir ; 50 à 60 % des gendarmes auxiliaires demandent, à la fin de leurs obligations militaires, à faire carrière dans l'arme, mais seuls 30 % d'entre eux sont retenus.

Près de huit ans après l'incorporation des premiers appelés dans ce rang, la direction de la gendarmerie se déclare très satisfaite de l'application de la loi du 9 juillet 1970. « L'engouement permanent des jeunes pour cette forme de service national joint aux satisfactions exprimées par le élus locaux devant les résultats obtenus démontrent que la gendarmerie a pu parvenir à un plein emploi du contingent », fut-il expliqué récemment au cours d'une conférence de presse réunie à Dijon. Malgré des compétences limitées à celles des « agents de la force publique »(sans pouvoirs judiciaires ni attributions en matière de maintien de l'ordre), les gendarmes auxiliaires assurent des missions d'aide, d'assistance et de secours et ils participent à la surveillance du territoire aux côtés des personnels d'active. Leur présence permet, selon la direction de la gendarmerie, de « libérer des gendarmes pour des tâches nécessitant des qualifications et de doubler le nombre des patrouilles de surveillance ».

RELIGION

LE PROCHAIN SYNODE DES ÉVÊQUES PORTERA SUR LA FAMILLE

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — « *Les tâches de la famille chrétienne dans le monde contemporain* » sera le thème du prochain synode des évêques en 1980, vient d'annoncer au Vatican Mgr Ladislas Rubin, secrétaire général du synode.

Le thème choisi par Jean Paul II parmi ceux qui ont été proposés par les épiscopats « *correspond plus ou moins à celui que Paul VI avait l'intention de choisir* », a ajouté Mgr Rubin. La date exacte de la cinquième assemblée générale des évêques n'a pas encore été précisée. Elle devrait avoir lieu à l'automne 1980, juste trois ans après la précédente, qui s'était réunie à Rome du 30 septembre au 29 octobre 1977.

LES VOLEURS DU CERCUEIL DE CHARLIE CHAPLIN JUGÉS A VEVEY

(De notre correspondant.)

Berne. — Pour avoir enlevé, au cimetière de Crosier-sur-Vevey, le cercueil de Charlie Chaplin dans la nuit du 1er au 2 mars dernier et exigé une rançon d'un demi-million de francs suisses (*le Monde* du 19 mai), deux réfugiés politiques, l'un polonais et l'autre bulgare, comparaissent depuis le lundi 11 décembre, devant le tribunal correctionnel de Vevey.

Installé en Suisse depuis 1973, mécanicien de profession mais au chômage depuis novembre 1977, Roman Joseph Wardas, âgé de vingt-quatre ans, avait eu l'idée de s'emparer du cercueil après avoir lu dans un journal une histoire analogue survenue en Italie. A la recherche d'un comparse, il avait fait appel à Gandseho Ganev, âgé de trente-huit ans, qui avait réussi à gagner la Suisse en 1971 après quatre tentatives malheureuses de fuite de Bulgarie. Les deux hommes sont poursuivis pour « *crime manqué d'extorsion* » et d'« *atteinte à la paix des morts* ».

Faits et jugements

L'employée blessée lors de l'attentat du B.H.V. est morte.

Mme Georgette Féret, qui avait été blessée lors de l'attentat du Bazar de l'Hôtel-de-Ville, le samedi 2 décembre, est décédée dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 décembre, à l'hôpital Antoine-Beclere de Clamart (Hauts-de-Seine). Cette employée du magasin, âgée de soixante-sept ans, avait dû être amputée des deux jambes à la suite de l'explosion (*le Monde* du 5 décembre).

● *Deux personnes inculpées* dans l'affaire des courses truquées de Cagnes-sur-Mer ont été libérées lundi 11 décembre par M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse. Il s'agit de l'entraîneur Roger Vercruysse, incarcéré depuis le 22 octobre dernier à la maison d'arrêt de Grasse, et de M. Olivier Dupont, commerçant à Marseille, qui avait été, comme M. Roger Vercruysse, inculpé d'escroquerie et d'infraction à la loi du 2 jun 1891 réglementant les courses hippiques et placé sous écrou le 21 septembre à la maison d'arrêt de Nice. — (*Corresp.*)

● *Des armes de guerre et des munitions ont été découvertes à Marseille* dans une voiture volée en stationnement près de la place Castellane dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 décembre. Ces armes, quatre carabines de guerre américaines, cinq revolvers ou pistolets, une grenade défensive, deux fusils de chasse à canon et crosse sciés, une mitraillette Mauser, un fusil à pompe, ainsi que dix chargeurs avec de nombreuses munitions, ont été déposés au laboratoire scientifique de la police nationale pour examen balistique.

● *Demande de réintégration d'un éducateur de Fleury-Mérogis.* — Le conseil supérieur de la fonction publique a demandé, après sa séance du 8 décembre dernier, la réintégration de M. Jean-Pierre Sanson, éducateur au centre de Fleury-Mérogis, que M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait exclu de l'administration pénitentiaire le 14 octobre 1977 (*le Monde* du 18 octobre 1977) pour avoir enfreint le règlement de l'administration pénitentiaire. Le conseil supérieur de la fonction publique a demandé, comme unique sanction à l'encontre de M. Sanson, un blâme.

La Conférence des bâtonniers et le départ du barreau de Paris.

Après la décision du barreau de Paris de quitter l'association la Conférence des bâtonniers (*le Monde* des 7 et 8 décembre), le bureau de cette organisation s'est réuni et a publié un communiqué dans lequel il déclare avoir « *appris avec regret la décision du barreau de Paris de rompre les liens qui l'attachaient à la Conférence depuis 1974, et ce sans préalable, unilatéralement et à l'encontre du contrat d'association qu'il avait librement souscrit.*

» *Il n'ignore rien des raisons profondes qui ont motivé l'attitude du barreau de Paris, en opposition avec les barreaux de la périphérie, et qui touchent à des problèmes locaux de procédure. Estimant cependant, quant à lui, que toutes controverses entre avocats ne peuvent qu'affaiblir le rôle de la défense et, par suite, compromettre les intérêts du justiciable, il préfère, plutôt que d'y recourir, rappeler qu'il jouit de la confiance de cent quatre-vingts barreaux et qu'il poursuivra avec eux son cheminement vers une meilleure justice [et la recherche] des formules les plus aptes à sauvegarder les droits des usagers, les intérêts des barreaux concernés et l'indispensable unité de la profession.* »

● *M. Etienne Ceccaldi, ce substitut de Marseille* qui avait refusé, le 12 mai 1976, de rejoindre son poste de procureur à Hazebrouck, est de nouveau inscrit sur la « liste d'aptitude », ce qui lui donne vocation à un avancement. Cette inscription, décidée lundi 4 décembre par la commission d'avancement, intervient après qu'une « réprimande » pour « *manquement à l'obligation de réserve* » eut été notifiée le 30 août 1976 à M. Ceccaldi. La commission de discipline du parquet avait estimé que son refus ne constituait pas une faute.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a rendu incompréhensible l'identité de l'un des membres du bureau du Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 12 décembre). Il s'agit de Mme Mireille et non Michel — Imbert-Caretta, substitut à Dijon. Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 29 novembre), c'est M. Alain Blanc, juge des enfants à Laon — et non M. Renaud Blanquart, — qui est membre du conseil syndical.



CARNET

Naissances

— Isabelle et François BIDET ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean-Baptiste,
le 9 décembre 1978.
9, rue Poirier, 94160 Saint-Mandé.

— Bénédicte et Daniel CLUZEAU, Aurélien, ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de
Pernelle,
le 1er décembre 1978.
27, place de la Liberté,
86000 Poitiers.

— M. Jean-Loup FONTAINE et Mme, née Pascale Vermande, Anne, Guillaume et Camille ont la joie d'annoncer la naissance de
Vincent,
le 9 décembre 1978.

— Françoise et Jean-Baptiste JOLY, Benjamin et Céleste ont la joie d'annoncer la naissance de
Marguerite,
le 9 décembre 1978.

Mariages

Daniel MIGNOT
et Alix DAUFRESNE
sont heureux d'annoncer leur mariage à N'Djamena, le 4 décembre 1978.
B.P. 970 N'Djamena (Tchad).

— M. et Mme Mario REINHARD, Mme René MERLE,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Martine et Thierry,
qui sera célébré le jeudi 14 décembre 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
6, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.
10 bis, place du Général-Catroux, 75017 Paris.

Décès

MAURICE-MARIE JANOT

Nous apprenons la mort du **professeur Maurice-Marie JANOT,** membre de l'Institut (Académie des sciences),
de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie de pharmacie, dont le décès est survenu lundi 11 décembre, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 3 novembre 1903 à Plombières (Vosges), Maurice-Marie Janot fait ses études aux facultés des sciences, de médecine et de pharmacie de Paris, ainsi qu'à l'Ecole polytechnique de Zurich. Docteur ès sciences, docteur en médecine, il fut de 1941 à 1974 professeur à la faculté de pharmacie de Paris, et, à partir de 1955, directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles du Centre national de la recherche scientifique à Gif-sur-Yvette. Membre de l'Académie de pharmacie depuis 1941, il fut de 1943 à 1973 secrétaire technique du CODEX et de 1973 à 1976 président de la Commission nationale de la pharmacopée. Elu en 1956 à l'Académie de médecine, dont il fut le président en 1973, il devint en 1967 membre de l'Académie des sciences. Auteur notamment d'un « Traité de pharmacie galénique » et d'un « Traité de pharmacie chimique », Maurice-Marie Janot avait effectué de nombreux travaux en chimie organique et immunologie.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BAYOL,
administrateur civil,
hors classe finances,
H.E.C., promotion 1929,
survenu le 7 décembre 1978, à l'âge de soixante-huit ans.
De la part des familles André Bayol, Henri Admirat, Roland Naves, Henri Bayol.
Et de Mlle Irène Oudovitzky.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 13 décembre 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, 92 Hauts-de-Seine.

— La direction et le personnel des Editions Foucher,
ont le regret de faire part du décès de
M. André BAYOL,
leur ancien directeur,
survenu le 7 décembre 1978, à l'âge de soixante-huit ans.
Un service religieux sera célébré le mercredi 13 décembre 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).
Les obsèques auront lieu le jeudi *14 décembre 1978, à 10 h. 30,* à Naucelle (Aveyron).

— Le Seigneur a rappelé à Lui
M. Francis BELANGER,
le 9 décembre 1978, dans sa cinquante-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 décembre 1978, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e).

De la part de
Mme Francis Belanger,
Marc, Charles et Anne Belanger,

M. et Mme Paul Belanger,
M. et Mme Jean-Louis Belanger,
M. et Mme Jacques Belanger,
M. et Mme Xavier Belanger,

Mme Joseph Champion,
M. et Mme Jean-Bernard Champion,

Ses neveux et nièces.

51, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.

— M. et Mme Philippe Rebeyrol,
M. et Mme Francis Mollet-Vieville,
M. et Mme Thiebault Saint-Girons, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri Becquerel,
Mme Paul Becquerel,
Mlle Becquerel,
Mme Henri Jacquin,
Et les familles Becquerel, Tresca, Jacquin et Chedeville,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
Mme René CHEDEVILLE,
née Marguerite Becquerel,
pieusement décédée dans sa quatre-vingt-dix-septième année, munie des Sacrements de l'Eglise, le 9 décembre 1978.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 14 décembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule.
Ambassade de France, Tunis.
31, avenue Hoche, 75008 Paris.
5, rue Edouard-Fournier,
75016 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
Marie-Louise FONTANILLE,
née Beriot,
pieusement décédée en son domicile, le 6 décembre 1978, entourée de ses enfants.
De la part de :
M. et Mme P. Barrabe et leurs enfants,
Baronne C. Hamelin et son fils,
M. et Mme A. de Premare et leurs filles,
M. et Mme H. Desjonquères et leurs enfants,
M. G. de Premaré,
M. et Mme B. Hetier et leur fille,
(enfants de M. J. de Premare †),
M. J.-C. Fontanille et ses enfants,
M. et Mme H. Fontanille et leurs enfants,
Mlle M. Fontanille,
M. et Mme P. Fontanille et leur fils,
Mlle S. Fontanille,
(enfants de M. J.-M. Fontanille †),
Et de ses frères, sœurs et toute sa famille.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 8 décembre 1978, dans l'intimité familiale, à Saint-Yon (Essonne).
Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 16 décembre 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e).
10, rue Picot, 75116 Paris.

— Mme Jean Goirand, son épouse,
M. Pierre Goirand et Mlle Marie-Agnès Goirand, ses enfants,
Mme Claire Lindenmeyer, sa sœur,
MM. *Lindenmeyer, ses neveux,*
Mme Simone Houel, sa belle-mère,
Et tous ceux qui l'ont connu et aimé,
font part avec douleur du décès, le vendredi 8 décembre, de
M. Jean GOIRAND.
Selon son vœu il a été inhumé au cimetière de Forcalquier dans une stricte intimité, lundi 11 décembre, et des dons pourraient être adressés à la Ligue française contre le cancer.
2, rue Saint-Pierre,
04300 Forcalquier.

— Le conseil d'administration du Centre israélite de Montmartre, anciennement Asiles de jour et de nuit, a le regret de faire part du décès de son vice-président
M. Henri GORDON,
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 décembre, à 14 h. 15, au cimetière de Bagneux.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Henri GORDON,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 11 décembre 1978, en son domicile, 12, rue Beaujon, Paris-8e.
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 décembre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.

De la part de :
Mme Henri Gordon, son épouse,
M. et Mme Jean-Tony Gordon, ses enfants,
Didier et Patricia Gordon, ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Gordon,
Mme veuve Maurice Jampolski et ses enfants,
M. et Mme Jacques Gordon et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Gordon et leur fils,
Mme veuve Jeff Gordon et ses enfants,
M. et Mme Simon Gordon et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
Mme Roberte Cohen-Jonathan,
Toute la famille et ses nombreux amis,
M. Alexandro Rodriguez et Mme Eléonor Ferreira, ses fidèles et dévoués serviteurs.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Roger Gotscho,
M. et Mme Edouard Gustin,
M. Laurent Belœuvre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger GOTSCHO,
née Josette di Franco,
survenu le 8 décembre 1978.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine, le 13 décembre 1978, à 9 heures.
125, boulevard Général-Kœnig,
Neuilly-sur-Seine.

— La C.F.D.T. nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de cinquante-trois ans, de
Henri GURLIAT,
ancien secrétaire
de l'Union départementale de l'Aisne
et de l'Union régionale
des travailleurs de l'agriculture
de Picardie,
président,
lors de sa constitution en 1962,
de la Fédération générale
de l'agriculture C.F.D.T.
Ses camarades se réuniront une dernière fois autour de lui le mercredi 13 décembre, à 15 heures, à l'église Saint-Martin de Saint-Quentin (Aisne).



— Mme Henri Gurliat,
M. et Mme Jean-Paul Gurliat,
M. et Mme Michel Gurliat,
Mlle Béatrice Gurliat,
Mme Jacqueline Furlan,
Sœur Claire Gurliat,
Les familles Borys, Dzikowski et Ballas,
Les parents,

Le comité d'expansion de l'Aisne,
Ses collaborateurs et tous ceux qui ont partagé ses engagements,

font part du décès de
Henri GURLIAT,
survenu à Saint-Quentin le 10 décembre 1978 dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 décembre 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Martin à Saint-Quentin (Aisne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

20, rue Jean-Mermoz
02100 Saint-Quentin.

[Ouvrier agricole, puis salarié de la Coopérative de Vic-sur-Aisne, Henri Gurliat, qui était né le 9 février 1925, fut l'un des animateurs de la Fédération des techniciens et du personnel des organismes agricoles.
Il fut de 1962 à 1968 le premier président de la Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T., née de la fusion de la Fédération des techniciens avec celle des Syndicats libres des travailleurs de la terre.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Egon HELMREICH,
née Vera Violette Bondy-Bey,
docteur en médecine.
De la part de :
Ondine et Jean-Loup Bomsel,
Nicolas et Morgane,
ses enfants et petits-enfants,
Et sa famille.
44, rue de Lille,
75007 Paris.

— La famille de
M. Jacques HEYDEN,
président de chambre
à la cour d'appel de Paris,
a la douleur de faire part de son décès survenu à Amiens, le 3 décembre 1978.
L'inhumation dans le caveau familial a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Lhomond,
75005 Paris.

— Le 12 décembre 1978 ont eu lieu les obsèques de
M. Edouard MEILLAN,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre 1939-1945.
De la part de :
Mme Edouard Meillan, née Annie Debré,
M. Eric Meillan,
M. et Mme François Meillan, Emmanuel et Jean-Christophe,
M. Jean-Pierre Meillan,
Mlle Lise Meillan,
M. Michel Weill,
Mme Germain Debré,
M. et Mme André Meyer,
ses parents, ses amis.
14, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

[Né à Paris le 12 janvier 1919, M. Edouard Meillan, ancien élève de l'Ecole polytechnique, fut chef du service des allumettes au SEITA de 1948 à 1952, ingénieur à la Banque Lazard-Frères et Compagnie depuis 1952, puis directeur des études depuis 1966 au Crédit Mobilier Industriel. Il était également administrateur de sociétés de crédit et de location de véhicules.]

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de
M. le chanoine André MILLARD,
ancien vicaire épiscopal,
survenu à Troyes le 9 décembre 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
Le service religieux sera célébré en l'église de Sainte-Savine (Troyes), le mardi 12 décembre 1978, à 15 h. 30.

De la part de :
M. et Mme Joseph Valton-Millard et leurs enfants,
Du Père Edouard Millard,
De Marguerite et Marthe Milhard, en religion Sœur Marie-Paul et Sœur Jeanne-d'Arc, dominicaines.

« Dans la foi en la Résurrection. »
Un registre sera déposé à l'entrée de l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
65, rue de Preize, 10000 Troyes.
« Les Crettets », 74260 Les Gets.
44, rue Verte, 76000 Rouen.

— Mme Suzanne Missistrano et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Roger MISSISTRANO,
chirurgien-dentiste.
Les obsèques auront lieu mercredi 13 décembre 1978.
On se réunira à 15 h. 30 au cimetière de Pantin-Parisien (72e division).

Ni fleurs ni couronnes.

66, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

— Mme Charles Mugniery,
M. et Mme Paul Mugniery et leurs enfants,
M. Alain Mugniery,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Charles MUGNIERY,
survenu le 1er décembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées à Riom, le 4 décembre 1978.
47, rue du Maréchal-Joffre,
03200 Vichy.

— Le commandant (E.R.) et Mme Jean Veron et leur fils,
M. et Mme Bernard Plagnol, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Plagnol, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Plagnol et ses enfants,
L'ingénieur général (C.R.) et Mme Georges Blondel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri PLAGNOL,
née Suzanne Blondel,
épouse du colonel Plagnol,
Saint-Cyr,
promotion La-Croix-du-Drapeau,
mort pour la France,
survenu à Paris le 6 décembre 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Honoré d'Eylau.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du Bessin,
76130 Mont-Saint-Aignan,
108, bois du Cerf, 91450 Etiolles,
17, rue Davioud, 75016 Paris,
101, rue de la Tour, 75016 Paris,
5, rue Desbordes-Valmore,
75016 Paris.

— Mme Adolphe Prunier,
Mlle Ginette Cœurderoy,
Tous les membres de sa famille,
La congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée,
Et tous ses amis,
font part du décès du
Père Charles Prunier,
survenu le 10 décembre 1978 dans sa cinquante-sixième année.
La célébration de l'eucharistie à l'occasion de ses obsèques aura lieu à Fontenay-sous-Bois (25, rue du Commandant-Jean-Duhail), jeudi 14 décembre, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre à 10 h. 30.

22 bis, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
Poitiers.

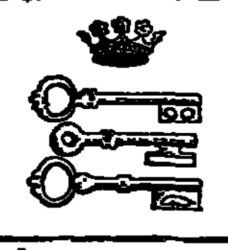
— Mme Robert Sens-Olive,
M. et Mme Bernard Sens-Olive et leurs fils,
M. et Mme Thierry Dessallien et leurs enfants,
Mme veuve Pittié,
M. et Mme Paul Sens-Olive et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Sens-Olive,
M. et Mme Alain Schousboë et leurs enfants,
M. Eugène Battistini et son fils,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Robert SENS-OLIVE,
notaire honoraire,
survenu le 10 décembre 1978, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Augustin et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montgeron (91) dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

— M. Raymond de Cagny, responsable du marché français à la Socata-Aérospatiale, recevra, lundi 18 décembre, dans les salons de l'hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann, à Paris, la médaille d'argent de la Société d'encouragement au progrès, en présence de MM. Blond, président de l'Aéro-Club de France, Labadie, président de la Fédération nationale aéronautique, du général Mitterrand, président de la SNIAS, de M. Roger Chevalier, directeur général de la SNIAS, et de nombreuses personnalités du monde aéronautique.

— Samedi 16 décembre, à 17 h. 15, Société des études renaniennes au Collège de France : « Renan et la Revue des Deux Mondes », conférence prononcée par M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences morales, sous la présidence de M. Etienne Wolff, de l'Académie française.



JEUNESSE

Des enfants au Musée des monuments français

Un chapiteau dans un bloc de savon

Dix enfants sont attablés autour de pains de savon qu'ils façonnent avec des outils — simples — *de sculpteur. Autour d'eux,* des reproductions, grandeur nature, de sculptures, colonnes et chapiteaux : leur atelier est installé dans une salle du Musée des monuments français, au palais de Chaillot.

Chaque jour, des enfants avec leur classe ou individuellement (1) participent aux ateliers d'architecture romane et gothique, de sculpture médiévale, de fresque, de vitrail.

Ce mercredi après-midi est consacré à la sculpture. Après une visite dans les salles réservées aux décors d'églises, ils essaient à leur tour de sculpter un chapiteau dans un bloc de savon. On peut s'inspirer de ce qui est présenté dans le musée, *mais pas question de copier ! « Le plus difficile,* explique la conférencière, qui a guidé la visite, *est de leur faire comprendre qu'il faut creuser pour faire apparaître un sujet en relief. »*

Pierre, douze ans, a choisi de sculpter des monstres. *« C'est plus facile, selon lui, de faire affreux que beau. »* Il a terminé un angle du chapiteau, mais hésite sur la suite de son travail. *« Qu'est-ce que je vais mettre-là ? Peut-être des grecques... mais je n'aurais pas dû creuser. L'embêtant, c'est que les sculpteurs romans n'aimaient pas laisser de vide. »* La conférencière vient à son secours, l'encourage *et lui conseille d'autres* outils. *« N'oubliez pas,* précise-t-elle à l'intention de tout le groupe, *que les gens tournent autour des colonnes : il faut donc voir quelque chose de beau de tous les côtés. »*

Ces ateliers ont été créés il y a plusieurs mois par le service éducatif de la direction des musées de France. Il était apparu, en effet, que la classique visite-conférence n'était pas, dans ce musée, adaptée aux enfants. Le fait de prolonger les visites par des réalisations pratiques (maquettes architecturales, vitraux en rhodoïd...) éveille la curiosité des enfants, améliore concrètement leur compréhension et peut donner à certains le goût d'en apprendre davantage.

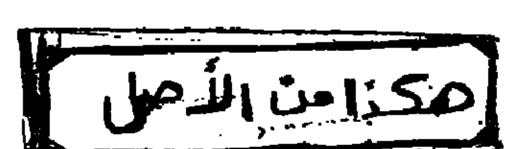
CATHERINE ARDITTI.

(1) Les ateliers sont gratuits et s'adressent aux enfants de neuf à treize ans. Les lundis, jeudis, vendredis, toute la journée, ainsi que les mercredis et samedis matins, ils sont réservés aux classes accompagnées par un enseignant. Les mercredis et samedis après-midi, les ateliers sont réservés aux enfants inscrits individuellement.

Les demandes doivent être adressées au Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 727-35-74 (de 10 heures à 12 heures).







ÉDUCATION

Le « plan de relance » de l'éducation physique

M. Soisson maintient sa politique des transferts de postes

La dernière rencontre normalement prévue pour cette année entre la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'est achevée le 11 décembre, après deux heures et demie d'entretien. Les interlocuteurs se sont séparés sans avoir pris d'autre décision que de se revoir dans les prochains jours.

« Tout a achoppé sur la question de l'Union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.), a expliqué un responsable du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN). *M. Soisson a proposé que l'une des deux heures supplémentaires demandées par le « plan de relance » aux professeurs d'E.P.S., soit automatiquement intégrée au forfait de l'animation sportive, ramené cette année de trois à deux heures.* » Cette mesure rétablirait les trois heures forfaitaires d'animation sportive, que réclament les professeurs, mais elle réduirait de moitié les heures de cours affectées en supplément dans les établissements.

M. Soisson a expliqué que cette proposition, qualifiée de « *recul non négatif* » par le SNEP, devait être soumise au conseil des ministres. La reprise des négociations dépend donc de la décision du gouvernement.

La question des transferts de postes est restée sans réponse.

Le directeur des sports, M. Jacques Perrilliat, avait proposé le 30 novembre d'annuler le transfert prévu de dix-huit postes de professeurs exerçant normalement à l'université (au total, cent trente-trois professeurs d'éducation physique enseignant dans le supérieur ont déjà été affectés dans l'enseignement secondaire par le « plan de relance »). Mais le cabinet de M. Soisson ne propose plus que cinq annulations de transfert. « *La seule certitude que nous ayons*, déclare-t-on au SNEP, *c'est que M. Soisson est décidé de continuer l'année prochaine sa politique en ce qui concerne le transfert de postes.* »

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE REÇUE A L'ELYSÉE

M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), et M. Gilles Baudouin, secrétaire général, ont été reçus, lundi 11 décembre, par M. Valéry Giscard d'Estaing : « Le président de la République nous a promi. de veiller à ce que la parité avec les maîtres du secteur public, même si elle est progressive, puisse être obtenue pour les maîtres du privé », a déclaré M. Lefebvre. Selon les dirigeants de l'UNAPEL, 45 % des maîtres de l'enseignement privé n'obtiendraient pas les mêmes droits à la retraite que les enseignants du secteur public si les projets de décrets d'application de la loi Guermeur ne sont pas modifiés.

L'entrevue à l'Elysée a porté également sur les propositions que l'UNAPEL élabore en vue de son congrès, qui se tiendra du 2 au 4 juin prochain, à Rennes. Huit mille groupes de travail étudient les moyens d'ouvrir l'école à son environnement, aux professions et aux régions et d'en faire un « lieu d'éducation plus globale ».

Le président de l'UNAPEL a informé le chef de l'Etat de la constitution d'une conférence européenne des parents d'élèves de l'enseignement catholique, à laquelle la plupart des pays européens, sauf la Grande-Bretagne, ont donné leur adhésion.

● *Le Centre de coopération culturelle et sociale* (C.C.C.S.), association nationale d'échanges internationaux et d'éducation permanente pour jeunes et adultes, a célébré samedi 9 décembre à Paris le 30e anniversaire de sa création. Près de quinze mille jeunes et adultes, français et étrangers, ont participé, cette année, à des activités de l'association : centres internationaux de vacances, séjours linguistiques, voyages d'études à l'étranger.

★ C. C. C. S., 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.

LETTRES

● *Les bourses littéraires Cino del Duca 1978* ont récompensé deux jeunes écrivains. La première, d'un montant de 10 000 F, réservée à un auteur déjà édité, est allée à Serge Bramly, vingt-neuf ans, pour *l'Itinéraire du fou* paru chez Flammarion (voir « Le Monde des livres » du 15 septembre 1978).

La seconde bourse, de 5 000 F, destinée à un auteur inédit, a été attribuée à Jean-Pierre Dufreigne, trente-six ans, pour son manuscrit *la Prochaine Polaire*.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

LE REGARD DES AUTRES

C'était intéressant, lundi soir, le cas de cette jeune femme, une actrice à présent, obligée de faire « bande à part » pendant toute son enfance, une enfance mutilée, défigurée dès la naissance par un angiome, on appelle ça une tache de vin.

Elle nous racontait d'une façon extrêmement littéraire, réfléchie, cette défense toute de surface, impitoyablement accusée par le regard des autres, un regard qui, chaque fois, la niait, la « faisait mourir ». Elle nous l'expliquait photos à l'appui, mais sans nous le montrer. On ne discernait rien sur ces yeux, clichés en noir et blanc, à peine un œil un peu cerné, que des verres teintés auraient pu dissimuler. Rien non plus sur ce beau visage retrouvé grâce à la chirurgie esthétique, encore marqué, paraît-il, par des cicatrices absolument imperceptibles sous le maquillage. Et pourtant, on la voyait en gros plan.

Si bien que ce calvaire, ce décalage entre l'image que chacun a de soi et celle qu'on lui renvoie — en prenant de l'âge on la mesure chaque jour davantage, — cette inadéquation entre l'être et le paraître, lentement effacée en l'occurrence grâce à des interventions chirurgicales, suivies d'un psychodrame écrit à son intention par un auteur de café-théâtre, oui, cette flétrissure pour nous invisible, vécue de l'intérieur, chacun pouvait la faire sienne et s'identifier à une Rafaelle enfin réconciliée avec elle-même.

CLAUDE SARRAUTE.



MARDI 12 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : la planche à roulettes ; 19 h. 45, L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Variétés : Autour du chapiteau ; 21 h. 30, Documentaire : Les Méos.

L'une des plus importantes populations montagnardes de l'Asie. On les trouve éparpillées entre le Vietnam, le Laos, la Birmanie et la Thaïlande. Leur sort, hier et aujourd'hui, avec la guerre.

22 h. 25, La musique est à tout le monde : « le Beau Danube bleu », de J. Strauss ; « Quatuor pour saxophones » (deuxième mouvement), d'A. Desenclos, et « Pacific 231 », d'A. Honegger, par le quatuor de saxophones et l'orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran, montage de documents : Le massacre de la Guyana.

Vers 21 h. 10, Débat : L'Amérique malade de ses sectes.

Avec Me Lane, avocat de J. Jones ; MM. Kilduff, Javers et Stern, journalistes ; E. Hamel et A. Vivien, députés ; Gutwirth, ethnologue.



23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : Association pour une renaissance démographique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE GRAND PASSAGE, de K. Vidor (1940), avec S. Tracy, R. Young, W. Brennan, R. Hussey, N. Pendleton, L. Hector.

En 1759, un chef d'éclaireurs de l'armée anglaise organise une expédition punitive, à la frontière du Canada, contre une tribu indienne alliée des Français.

Film d'aventures épique, marqué par l'obsession d'un héroïsme inhumain. Une hallucinante scène de massacre.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues avec R. Garaudy et le R.-P. Biot : prophètes, révolutionnaires et politiciens ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec B. Mather ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Royaume de la musique ;

20 h. 30, Opéra à la Scala de Milan... « le Bal masqué » (Verdi), par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala de Milan, dir. C. Abbado, chef des chœurs R. Gandolfi, avec L. Pavarotti, P. Cappuccilli, M. Zampieri, E. Obraztsova ; 23 h., Ouvert la nuit : Lille ; 1 h., Jazz Pastel : trajet.

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Les chemins de l'exil (Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau), de C. Goretta, avec F. Simon, D. Labourier, M. Chevalier, C. Coderey.

Au début, on ne reconnaîtra pas Jean-Jacques, un Jean-Jacques gamin, primesautier, émerveillé, faussement naïf... Mais l'acteur, François Simon, réussi à rattraper le personnage, à l'habiter, et nous entraîne à sa suite dans le tumulte intérieur d'un homme, dans le déferlement de ses passions et de ses rêves.

22 h., Les grands mystères de la musique : La jeune femme et le masque.

Comment traduire par l'image l'essence immatérielle de la musique ? Michel Dumoulin l'a tenté, sinon vraiment réussi, en composant un « lied imaginaire en hommage à Franz Schubert ».

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Sports : Ski (Slalom spécial hommes).

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série :Têtes brûlées ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi et Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets (Peter Ustinov) ; 21 h. 5, Mi-fugue mi-raison : la danse.

Samedi soir, dans une banlieue parisienne ; chez Roland Petit, à l'Opéra de Marseille ; chez Georges et Rosy, l'un des plus vieux cours de danse à Paris : un reportage.

22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie, de P. Desgraupes.

Cette émission, qui pourrait s'appeler « La mort que nous rangeons sous l'évier », traite des dangers, pour les enfants, des produits et ustensiles à la cuisine, à la salle de bains...

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Eurêka ; 18 h. 55, Tribune libre : Espaces pour demain ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Soirée américaine : Hôpital silence et Trois heures entre deux avions, de P. Bureau. Adapt. M. Weil.

Deux adaptations à la télévision de deux nouvelles écrites par des écrivains américains. La première (de Ring Lardner) raconte les renversements de situation entre une infirmière et son malade... La seconde (de Francis Scott Fitzgerald), traite des lendemains du « vert paradis des amours enfantines ».

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Métail (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le marbre de l'horloge ou le temps et ses limites ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un domaine à déchiffrer ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : récits et contes populaires ; 11 h. 2, Images, mirages acoustiques (deuxième partie) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Edwarda Chojnacka, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Transsibériennes », de J. Lanzmann ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : nouvelles approches de la nature ; 15 h. 2, Les points d'interrogation : le cerveau ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel à N. Skrotzky : l'élevage du cheval en France ; 17 h. 32, Le monde merveilleux païen avant Noël ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Le roi est mort, vive le roi) ; 19 h. 25, La science en marche : de l'orthographe des hiéroglyphes à celle de l'an 2000 ;

20 h., La musique et les hommes : les sources du chant sacré occidental ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les orchestres de Earl Hines ;

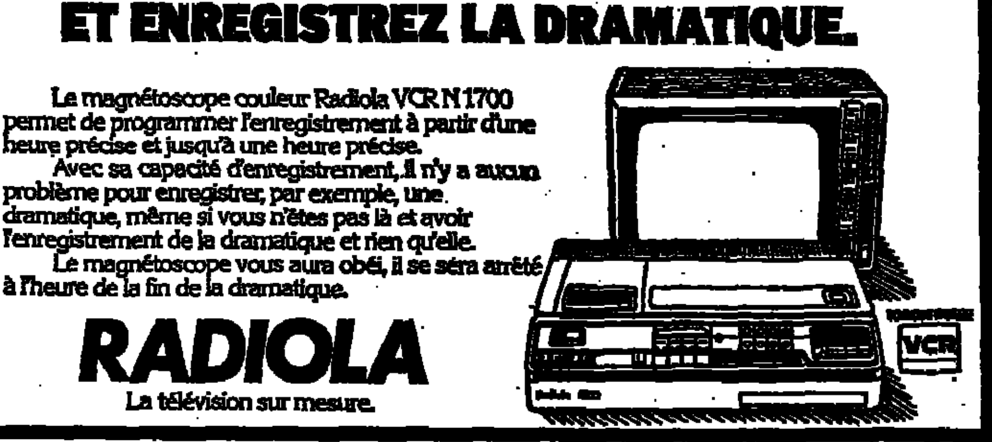
13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto en sol majeur pour deux luths » (Vivaldi) ; « Concertino pour cor des Alpes et ensemble de cuivres » (Besançon) ; 15 h., Musique-France : Francœur, Honegger, Marais, Komives, Dis, Chabrier ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., La fantaisie du voyageur : musiques populaires religieuses ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

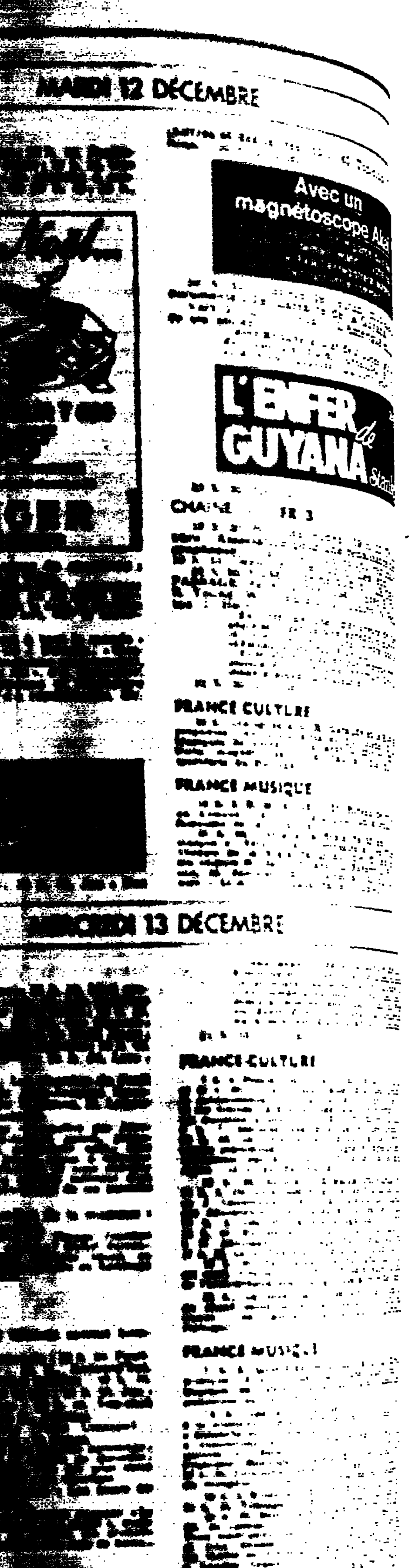
20 h. 30, Semaine musicale de Pecs... Deux motets (R. de Lassus) ; Chorals (Schutz, Brahms, Scheidt) ; Trois madrigaux (Monteverdi) ; « Concerto de pastori » et cinq danses (Gastoldi) ; Prélude et fugue sur un thème de Vittoria et Festival Te Deum (Britten) ; « Laudes Organi » (Kodaly), par les chœurs de chambre de la Maison des pédagogues de Pecs. Direction L. Dobos et A. Tillai. Avec S. Halasz, orgue ; et I. Ella, orgue ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal de 13 heures, à TF 1.







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les écrevisses malades de la peste

Les écrevisses font surtout penser à de bons repas ou à de joyeuses pêches qui se pratiquent en famille pendant les vacances. Elles ont aussi une importance économique : la France en importe, de Turquie, 1 000 à 1 500 tonnes par an (notre production nationale est inconnue), et la Suède, elle aussi, achète chaque année à la Turquie 2 500 tonnes de ces petits crustacés d'eau douce. A une trentaine de francs le kilo, le poids des écrevisses, dans la balance commerciale, *n'est pas négligeable.*

Ce qui explique que des recherches soient menées dans divers pays sur les espèces originelles et sur l'acclimatation d'espèces étrangères de manière à repeupler les lacs et les torrents ou pour tenter l'élevage. La science de l'écrevisse (ou astacologie) est devenue une *véritable discipline : une centaine de spécia*listes de vingt-deux nationalités se sont réunis récemment à Thonon, et un des meilleurs « astacologues » soviétiques, le professeur J. Cukerzis, de l'Académie des sciences de Lituanie, vient de passer une semaine à visiter les laboratoires français : la station d'hydrobiologie lacustre de l'Institut national de la recherche *agronomique (INRA), à Thonon-les-Bains,* le laboratoire de physiologie des écrevisses (faculté des sciences de Limoges), le laboratoire du Conseil supérieur de la pêche (Compiègne)... entre autres.

PARTOUT en Europe et en Turquie, les populations d'écrevisses sont en très nette diminution. La surexploitation des stocks peut expliquer, en partie, cette situation. Mais, dans toute l'Europe, la cause principale de cette raréfaction est une *épidémie — la « peste » — qui* a sévi à partir de 1860. Il s'agit d'un champignon, *Aphanomyces astaci,* qui pénètre dans les écrevisses par les articulations de la carapace ou par une blessure et qui provoque chez les crustacés une septicémie presque toujours fatale. Cette maladie n'a évidemment rien à voir avec la peste humaine qui a ravagé l'Europe dans les siècles passés et elle ne se transmet jamais à l'homme. Selon l'hypothèse la plus couramment admise, la « peste » serait arrivée par bateau d'Amérique à Gênes et, de là, elle a peu à peu gagné les cours d'eau et les lacs européens en se propageant de proche en proche ou en profitant de repeuplements favorisés par l'homme. La France a été atteinte dès la fin du siècle dernier ou dans les premières années du vingtième siècle. Dans les pays baltes, avant 1890, on capturait environ dix millions d'écrevises à pattes rouges par an. Actuellement, le stock des trois républiques est estimé à cinq cent mille individus.

*La « peste » est un des fac*teurs essentiels qui doit impérativement être pris en compte pour tout essai d'acclimatation : certaines espèces d'écrevisses américaines, en effet, sont porteuses du champignon mais aucun crustacé américain n'est malade de la « peste ». Toutes les espèces européennes, au contraire, sont tuées dès que le champignon les atteint. Toute introduction inconsidérée d'écrevisses américaines peut donc contaminer les eaux européennes et décimer les espèces indigènes. Et c'est ce qui s'est produit en France dès que les stocks indigènes ont été atteints par la « peste ».

Des essais prudents d'acclimatation de *Pacifastacus lenuisculus* sont faits actuellement dans le sud de la Suède, le nord du pays étant réservé à des tentatives de repeuplement en écrevisses à pattes rouges indigènes. La Lituanie a acheté aux Suédois 500 *Pacifastacus leniusculus* (300 femelles et 200 mâles) et les a lâchés en 1972 dans deux lacs totalement isolés, de manière à limiter au maximum les risques de contamination. En 1973, les spécialistes ont constaté que les femelles portaient des œufs, et trois ans plus tard les premières écrevisses américaines nées sur place ont été capturées. En 1978, les captures de *Pacifastacus leniusculus* ont atteint 300, ce qui suppose une population totale de 3 000 individus environ.

L'équipe du professeur Cukerzis a constaté que les écrevisses américaines ont une croissance plus rapide que les écrevisses à pattes rouges : 10 à 12 cm contre 8,5 cm à trois ans et demi. Mais elles sont particulièrement voraces et agressives, mangeant même à l'occasion leur congénères indigènes. Les chercheurs lituaniens ont réussi à obtenir des *Pacifastacus lenuisculus* non porteuses de la « peste », en faisant incuber artificiellement des œufs prélevés sur des femelles. Ils essayent aussi de faire une écrevisse hybride dans l'espoir que celle-ci serait immunisée naturellement contre la « peste », mais les essais de croisement n'ont pas encore donné de résultat : les mâles américains mangent les femelles locales et les expériences inverses (mâles locaux, femelles américaines) n'ont rien donné jusqu'ici. De même des croisements entre écrevisses à pattes rouges et écrevisses à pattes grêles ont été infructueux.

ERGOT

Ecrevisse américaine « Orconectes limosus », dont l'introduction dans les rivières françaises a été très néfaste puisqu'elle occupe la « niche » écologique où pourraient se développer les écrevisses indigènes. On la reconnaît à l'ergot situé sur les pinces.

Développer une souche saine

Compte tenu des dangers inhérents à l'acclimatation des écrevisses américaines, on pense, évidemment, au repeuplement par espèces locales ou à l'élevage. Là aussi, les difficultés sont nombreuses. Les écrevisses ont toutes besoin d'eaux calcaires, ce qui explique les échecs de peuplement en écrevisses à pattes blanches de rivières bretonnes coulant sur du granit.

On peut aussi songer à accélérer le cycle des écrevisses locales. Les Lituaniens ont eu quelques succès avec *Astacus astacus :* les femelles porteuses d'œufs sont mises pendant deux semaines dans de l'eau à 2 ou 3 °C puis, pendant quarante-cinq jours au moins, dans des eaux à 19 ou 20 °C. Les œufs éclosent ainsi dès la fin de mars ou le début d'avril, c'est-à-dire avec une avance de trois mois *sur les éclosions naturelles. Les* petites écrevisses de trois mois ainsi relâchées en été sont capables de se défendre contre les prédateurs. Mais les repeuplements en espèces locales ne peuvent se faire que dans des eaux non contaminées par le champignon *Aphanomyces astaci.* Sinon, la « peste » décime immédiatement la nouvelle population.

En France, M. Louis-Philippe Knoepffler, maître de recherches au C.N.R.S., a essayé de mettre des écrevisses à pattes grêles dans un étang de la côte languedocienne, mais ses bestioles ont été dévorées par des anguilles. Près de Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique), depuis une dizaine d'années, M. Michel Fournis, horticulteur, a peuplé de ces mêmes écrevisses à pattes grêles d'anciennes carrières de grès noyées. Le grès est un peu calcaire, les eaux stagnantes sont assez chaudes en été et les écrevisses se satisfont de granulés spéciaux. Mais, pour des raisons encore mal expliquées, M. Fournis a perdu la plus grande partie *de ses pensionnaires pendant* l'été 1976. Toutefois, une nouvelle génération d'écrevisses à pattes grêles semble, depuis lors, se développer avec succès.

Depuis près de vingt ans, la station d'hydrobiologie lacustre de Thonon-les-Bains, dirigée par M. Pierre Laurent, travaille sur les écrevisses (1). L'inventaire des populations a été fait pour le Conseil supérieur de la pêche : *Atlantoastacus pallipes* subsiste dans les hauts bassins fluviaux et *Astacus astacus* est très rare. En revanche, toutes les eaux françaises sont peuplées d'*Orconectes limosus* et on redoute l'introduction clandestine de *Pacifastacus lentusculus* par des pêcheurs déçus de la modestie de leurs prises, mais ignorants du risque. Certes, selon les études faites par M. Alain Vey, du laboratoire de pathologie des invertébrés de l'INRA (Saint-Christol-lès-Alès), la « peste » ne semble pas exister en France actuellement, mais elle a existé et les écrevisses américaines pourraient faire revenir ce fléau. A moins que l'élevage expérimental de *Pacifastacus leniusculus* entrepris en 1977 par MM. Jacques Arrignon et Eric Vigneux, du laboratoire du Conseil supérieur de la pêche (Compiègne), ne réussisse à produire suffisamment d'écrevisses non porteuses de la « peste » pour assurer le repeuplement des cours d'eau par cette seule souche saine.

YVONNE REBEYROL.

(1) Parmi les équipes françaises travaillant sur les écrevisses, on peut *citer notamment le labora*toire de zoologie de l'université de Paris (immunochimie) et le laboratoire de zoologie de l'École normale supérieure (populations).

Cinq espèces intéressantes

Il existe, dans le monde, plusieurs dizaines d'espèces d'écrevisses *réparties* en genres différents. Mais il n'y a guère que cinq espèces qui peuvent concerner les pays européens.

● *Atlantoastacus pallipes* (écrevisse à pattes blanches) était la plus commune en Europe occidentale, mais elle a partout tendance à se raréfier. Elle vit dans des eaux courantes, riches en calcaire et atteignant 15 à 16 °C en été. Elle se tient sous les pierres et les racines des berges ou dans des logettes creusées naturellement dans l'argil... proche des rives. Elle se nourrit de proies vivantes (insectes compris) et de quelques végétaux. Chaque femelle pond vers la fin d'octobre ou le début de novembre une centaine d'œufs qu'elle garde sur ses pattes abdominales pendant tout l'hiver ; les éclosions ont lieu vers le mois d'avril. Adulte à quatre ans, l'écrevisse à pattes blanches est mangeable « légalement » lorsquelle a 9 centimètres de long (pinces non comprises), c'est-à-dire qu'elle a cinq ou six ans. Mais elle a rarement *la chance d'atteindre cette* taille... Toutefois, les spécialistes citent le cas d'un individu de 14 centimètres (sans les pinces).

— *Austropotamobius torrentium,* une écrevisse un peu plus petite mais ressemblant beaucoup à l'écrevisse à pattes blanches, vivait dans les eaux plus froides et plus torrentielles des montagnes françaises. Elle semble avoir disparu.

● *Astacus astacus* (écrevice à pattes rouges) vit surtout *en Europe centrale, en Scandi*navie, en Finlande et dans les pays baltes. Sa croissance est plus lente, mais elle peut dépasser 20 centimètres de long. Elle n'aime pas les eaux sales et tout particulièrement la pollution chimique, mais elle s'accommode d'une pollution organique modérée. Et il lui faut, en été, des eaux à 19 ou 20 °C. Elle aussi s'abrite dans les anfractuosités des berges.

● *Astacus leptodactylus* (écrevisse à pattes grêles) est *répandue depuis l'Europe* orientale et la Russie d'Europe jusqu'en Iran et en Turquie. Elle se plaît dans des eaux assez chaudes et très tranquilles : elle a un besoin impératif de fonds vaseux pour vivre. Sa croissance est rapide : elle est adulte à trois ans.

A côté de ces trois espèces européennes, les chercheurs s'intéressent à deux écrevisses américaines.

● *Pacifastacus leniusculus,* originaire des rivières de la côte *pacifique (Colombie britannique,* Washington et Oregon) a été apportée en Californie par des émigrés français. Elle ressemble beaucoup à *Astacus astacus,* mais ses pinces sont beaucoup plus grosses et plus pleines et elle a une tache bleue, blanche et rouge à la jonction des doigts des pinces. Cette écrevisse américaine exige des eaux bien propres et bien oxygénées, même stagnantes. Elle est très prolifique, les femelles pouvant pondre 200 à 300 œufs chaque année. En outre, elle est adulte à deux ans, et elle grandit vite. Elle atteint couramment 20 centimètres de long (150 grammes) et pourrait même arriver au poids de 500 grammes. Enfin, elle raffole des charas (des plantes d'eau douce, proches des algues) et pourrait peut-être se révéler utile pour le nettoyage de canaux infestés de ces charas.

● *Orconectes limosus* est originaire de la côte est des Etats-Unis. Elle aime la vase, l'eau propre ou moyennement *polluée et si l'eau devient* trop sale, elle en sort pour attendre des jours meilleurs. Etant très prolifique et adulte à deux ans, elle occupe facilement la « niche » d'espèces plus intéressantes. En effet, elle est petite (9 centimètres pour la plus grosse connue), ses pinces sont vides, et elle ne se laisse prendre que la nuit lors d'une pêche à la lanterne — interdite en France. — Y. R.

Au Muséum

CLAUDE BERNARD NATURALISTE

Le Muséum d'histoire naturelle célèbre le centenaire de la mort de Claude Bernard par une petite exposition. Le « père » de la médecine expérimentale et de la physiologie générale fut en effet, professeur au Muséum de 1868 à 1878, et aussi professeur au Collège de France de 1855 à 1878.

L'exposition insiste sur un aspect souvent méconnu des travaux de Claude Bernard : la curiosité de naturaliste qui conduisit celui-ci de la physiologie comparée à la physiologie générale — ses cours au Muséum furent publiés sous le titre « Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux » — puis à l'écophysiologie, c'est-à-dire aux trois formes de vie — « vie latente », « vie oscillante », « vie constante » — qui traduisent les relations de chaque organisme vivant avec le milieu extérieur.

Claude Bernard est ainsi le précurseur de voies de recherches très modernes. Ses travaux sur les propriétés des éléments anatomiques dans leurs manifestations isolées, aussi bien que dans leurs manifestations complexes naissant de leur arrangement en organismes plus ou moins élevés, ont mené vers les études actuelles de biologie cellulaire et d'adaptation au milieu extérieur. « *En un mot, la vie résulte d'un conflit, d'une relation étroite et harmonique entres les conditions extérieures et la constitution préétablie de l'organisme.* [...] *L'organisme se développe et se maintient par une adaptation, un accord* [...] *avec les conditions cosmiques.* »

★ Hall de la bibliothèque du Muséum, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris ; jusqu'au 7 janvier. Ouvert tous les jours de 10 h. à 17 h. Entrée gratuite.

EN TOUTE LOGIQUE

La trisection revisitée

PROBLEME No 136

Il y a quelques mois, plusieurs appareils ont été décrits ici, pour réaliser automatiquement *la trisection d'un angle.* Or M. Garigue m'écrit que le problème ne date pas de Laisant et du dix-neuvième siècle, comme la littérature récente sur le sujet le donne à penser, mais au moins du dix-huitième, puisqu'il a été résolu par le marquis de l'Hopital, et publié dans un ouvrage posthume de 1720 : le *Traité analytique des sections coniques et de leur usage pour la résolution des équations dans les problèmes tant déterminez qu'indéterminez.* Le « problesme VI » propose de « *diviser un angle donné en un nombre quelconque impair de parties égales par le moyen d'un instrument* ». Il s'agit effectivement d'un appareil qui réalise d'abord simplement la trisection. Ensuite, la division par cinq est assurée par une légère transformation, de même que la division par sept, etc.

Saurez-vous reconstituer un tel appareil, composé uniquement de tringles, articulées ou coulissantes ? (La direction est différente de celle du dernier appareil présenté ici.)

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 135

Voici la disposition symétrique de 21 points en 14 alignements de 2 *points noirs* et 2 points blancs chacun, construite par Jean-Eugène François.

J.-L. Faventinès obtient également ces alignements avec une autre disposition, à laquelle il suffit d'ajouter un point noir central pour former 21 alignements.

PIERRE BERLOQUIN.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

DES VÉRITÉS TOUTES RELATIVES

« Il n'y a pas de vérité scientifique. » Il y a des faits qui s'imposent à l'observateur — un objet qu'on lâche tombe — et qui n'ont qu'une généralité limitée : l'exemple précédent peut être faux, par exemple, s'il s'agit d'un ballon. Il y a d'autre part des théories, construites pour relier ces faits — Henri Poincaré parlait de recettes de cuisine — et destinées à être remises en cause par des faits ultérieurs. Karl Popper et d'autres ont bien montré qu'une théorie peut être falsifiée, mais ne peut jamais être prouvée.

Prise au pied de la lettre, l'assertion initiale de cet article est donc peu contestable. Mais on ne trouvera personne, dans le monde scientifique ou ailleurs, pour la proférer. C'est qu'elle prend le mot « vérité » dans un sens « juridique » qui présuppose deux catégories bien tranchées : ce qui est vrai, absolument vrai, incontestable, immanent... et tout le reste. A trop exiger de la vérité, on fait de la première catégorie un ensemble vide ou réduit aux faits bruts d'observation.

Chacun est donc bien convaincu de l'existence d'une vérité scientifique, quitte à modérer ses exigences, à accepter une certaine relativité de cette vérité. On accepte de ne pas pouvoir prouver une théorie ; on accepte même l'existence de faits qui la contredisent, pourvu qu'ils laissent à la théorie un domaine de validité. Ainsi, malgré Einstein, et malgré la révolution quantique, la bonne vieille mécanique de Galilée et Newton est vraie pour tous ceux qui l'utilisent — et tout ingénieur, tout scientifique, a de multiples occasions de l'utiliser. La vérité est vraie par consensus général.

Simplement, cette vérité scientifique n'est pas quelque chose qui se démontre et s'impose à tous. En général, elle triomphe difficilement, fait peu à peu son chemin dans les esprits. Dans une phrase célèbre, Max Planck, l'inventeur des quanta, a bien traduit le scepticisme général sur le pouvoir de conviction de la science : *« Une vérité scientifique nouvelle ne triomphe pas en convainquant les opposants et en leur faisant voir la lumière ; mais les opposants finissent par mourir, et vient une nouvelle génération pour qui cette vérité est bien connue. »*

Cette « sélection naturelle » des vérités scientifiques, avec son corollaire, la plus grande ouverture d'esprit des jeunes générations, est une idée largement admise. Elle est confirmée par l'observation que de très grands savants — Max Planck, par exemple — ont souvent eu, à la fin de leur vie, une attitude de refus en face de résultats scientifiques nouveaux, lesquels n'étaient parfois que des prolongements de leurs propres travaux.

L'âge et les idées neuves

La réalité paraît plus complexe. Trois américains publient dans la revue *Science* une étude fouillée de l'émergence d'une vérité scientifique : l'évolution des espèces. C'est une vérité qui s'attaquait à forte partie : la Bible. Et bien qu'elle soit implicite dès le milieu du dix-huitième siècle, elle ne s'est imposée qu'après 1859, quand Darwin eut proposé un mécanisme convaincant de cette évolution. Encore faut-il remarquer que, si l'évolution des espèces est unanimement admise dans le monde scientifique actuel, ce n'est pas le cas au dehors. Il y a quelques années, il se trouvait encore des législateurs américains pour vouloir la proscrire de l'enseignement secondaire.

Il résulte de cette étude que, si l'évolution des espèces fut rapidement acceptée après la publication du livre de Darwin, l'âge ne fit pas grand-chose à l'affaire. Les auteurs ont répertorié les prises de position de soixante-sept savants britanniques, âgés d'au moins vingt ans quand Darwin publia *l'Origine des espèces*, et ayant vécu au moins dix ans après cette publication. Ils constatent qu'en 1869 l'évolution des espèces comptait dix-sept opposants farouches, les cinquante autres membres de l'échantillon en ayant accepté l'idée — ce qui n'impliquait nullement une adhésion à toutes les idées de Darwin.

En 1869, les dix-sept opposants avaient en moyenne cinquante-huit ans, avec un « écart-type » de seize ans autour de cet âge. La moyenne d'âge des cinquante convaincus est un peu plus faible, cinquante ans — avec un écart-type de douze ans (1).

La différence des moyennes, soit huit ans, étant inférieure aux écarts-types, on peut s'interroger sur sa signification. L'utilisation de techniques statistiques raffinées permet aux auteurs de juger la différence significative, mais de lui dénier un rôle important. D'après eux, le désaccord entre évolutionnistes et fixistes ne peut être expliqué par l'âge que pour 10 % environ. Pour les 90 % restants, il doit venir d'ailleurs... sans doute de la valeur des arguments fournis par Darwin à l'appui de sa thèse.

C'est finalement là une conclusion rassurante. Si un savant a une idée originale et valable, il a bon espoir de convaincre ses pairs, même âgés. Contrairement à ce que dit Planck, la vérité triomphe dans une large mesure. Et les opposants irréductibles, même s'ils ont ultimement tort, jouent souvent un rôle utile. Par leurs critiques, ils obligent les tenants de la « vérité » à clarifier leurs concepts, et donc à rendre cette vérité moins imparfaite. Ce n'est qu'au terme de cette clarification, quand ils ont épuisé leurs critiques, que les opposants perdent leur pouvoir de conviction sur les étudiants et les jeunes scientifiques, et que leurs idées, comme eux, *« finissent par mourir »*.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'écart-type est une mesure de la dispersion des âges autour de la moyenne. Mais c'est aussi une évaluation de la signification de cette moyenne. Une autre liste de savants conduirait à des moyennes d'âge différentes de cinquante-huit ans pour les incrédules, de cinquante ans pour les convaincus ; mais les différences seraient probablement inférieures à seize ans et douze ans respectivement.

LES PRIX 1978 DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

LORS de sa séance du 11 décembre, l'Académie des sciences a fait connaître officiellement la liste de ses prix pour 1978.

● GRANDS PRIX

— Prix Charles-Léopold Mayer, à MM. Roger Monier et Piotr Slonimski ;

— Prix Ampère, à M. Pierre Cartier ;

— Prix du Commissariat à l'énergie atomique, à M. Marcel Bessis (INSERM) ;

— Prix de la fondation Jaffé, à M. Michael Michelson ;

— Grand prix des sciences mathématiques et physiques, à M. Noël Felici ;

— Prix Joannidès, à M. Bernard Cagnac ;

— Prix Leconte, à M. Marcel Berger ;

(*Le Monde* daté 12-13 novembre a présenté ces différents prix.)

● MATHEMATIQUES

— Prix Poncelet (4 000 F), à M. Henri Skoda ;

— Prix Carrière (4 500 F), à M. Jean-Louis Verdier ;

— Fondation Servant (10 000 F), à M. Michael-Robert Herman.

● MECANIQUE

— Prix Montyon (6 000 F), à M. Jean Salençon ;

— Prix Fourneyron (4 000 F), à M. Michel Cloupeau ;

— Prix Henri de Parville (4 000 F), à M. Gérard Iooss.

● ASTRONOMIE ET PHYSIQUE DU GLOBE

— Prix Antoine d'Abbadie (10 000 F), à M. Pierre Encrenaz.

— Fondation Antoinette Janssen (4 000 F), à M. Albert Bijaoui ;

— Fondation Frédéric Forthuny (4 000 F), à M. Gérard Lemaître ;

— Prix Deslandres (25 000 F), à M. François Roddier.

● GEOGRAPHIE

— Prix Alexandre Givry (4 000 F), à M. Antoine Demerliac ;

● NAVIGATION

— Prix Plumey (5 000 F), à M. Rostislav Vichnievsky.

● PHYSIQUE

— Prix François Hébert - Paul Jousselin (4 000 F), à M. Emile Durand ;

— Prix Paul Marguerite de La Charlonie (5 000 F), à M. André Michaudon ;

— Prix en hommage aux savants français assassinés par les Allemands en 1940-1945 : E. Bloch, G. Bruhat, L. Cartan, F. Holweck (6 000 F), à M. Jean-Claude Lehman ;

— Prix Landucci-Kodak-Pathé (4 500 F), à M. Paul Croce.

● CHIMIE

— Prix Montyon des arts insalubres (6 000 F), à M. Jean-Marie Conia ;

— Fondation Cahours (4 000 F), à M. Alain Serafini ;

— Médaille Berthelot (médaille de vermeil), à M. Jean-Marie Conia ;

— Fondation Charles-Adam Girard (4 000 F), à M. Henri Garcia-Fernandez ;

— Prix du Dr et de Mme Henri Labbé (6 000 F), à M. Yves Boulanger ;

— Prix Paul Pascal (10 000 F), à M. Jean Crussard.

● MINERALOGIE ET GEOLOGIE

— Prix Joseph Labbé (4 000 F), à M. Pierre Routhier ;

— Prix Nicolas Lahovary (4 500 F), à M. Francis Hours ;

— Prix Georges Deflandre - Marthe Deflandre - Rigaud (4 000 F), à Mme Arlette Moreau-Benoit.

● ECONOMIE RURALE

— Prix Bigot de Morogues (4 000 F), à M. Camille Moule ;

— Prix Foulon (5 000 F), à M. Pierre Pecaut.

● BOTANIQUE

— Prix Desmazières (4 000 F) à M. Pierre Bennoum ;

— Prix Montagne (4 000 F) à M. Patrick Joly ;

— Prix Jean Rufz de Lavison (4 000 F) à M. Robert Bouriquet;

— Prix Foulon (5 000 F) à M. Jacques Margara.

● ZOOLOGIE

— Prix Foulon (6 000 F) à M. Robert Meiniel ;

— Prix Tregouboff (5 000 F) à MM. François Blanc et Michel Leveau.

● MEDECINE ET CHIRURGIE

— Prix Montyon (6 000 F) à M. Pascu Atanasiu ;

— Prix Breant (7 000 F) à Mme France Tazieff-Depierre.

— Prix Mège (4 000 F) à Mlle Mireille Dardenne ;

— Prix du Baron-Larrey (4 000 F) à M. Jean-Noël Fabiani ;

— Prix Lonchampt (4 000 F) à M. Christian Juste ;

— Prix Charles Bouchard (4 000 F) à M. Paul Ficat ;

— Prix Jean Dagnan-Bouveret (7 000 F) à M. Georges Peries ;

— Prix du Docteur et de Mme Henri Labbé : prix de diététique (4 000 F) à M. André-Charles-François ; prix d'enseignement ménager (4 000 F) à l'institut médico-pédagogique de Châtenay ;

— Prix Jean-Marie-Le Goff (4 500 F) à M. Claude Lazdunski.

● CANCER ET TUBERCULOSE

— Fondation Roy-Vaucouloux (6 000 F à M. Jean-Paul Thiery ;

— Prix Louise Darracq (4 000 F) à M. Laurent Degos ;

— Prix Léon-Alexandre-Etancelin (25 000 F) à M. Jacques Colombani ;

— Prix Gastron-Rousseau (5 000 F) à Mlle Odile Schweisguth.

● PHYSIOLOGIE

— Prix Montyon (6 000 F), à M. Claude Rose ;

— Prix La Caze (5 000 F), à M. Jacques Roffi ;

— Prix Pourat (4 000 F), à M. Roger Assan ;

— Prix en hommage aux savants français assassinés par les Allemands en 1940-1945 : R. Croland P. Reiss, F. Viès, E. Wollman (6 000 F), à Mme Anne Moszkowska-Kagan.

● APPLICATIONS DE LA SCIENCE A L'INDUSTRIE

— Prix Henri-Le-Chatelier (5 000 F), à M. Alexis Lagarde ;

— Fondation Gustave-Ribaud (4 000 F), à M. Hervé Bibring ;

— Prix Montyon (6 000 F), à M. Jacques Azema ;

— Prix Michel-Montpetit (20 000 F), à M. Claude Pair.

● OUVRAGES DE SCIENCES

— Prix Henri-de-Parville (4 000 F), à M. Guy Israel.

Médailles

— Médaille d'or Louis-Pasteur, à M. Pierre Schaeffer.

Prix généraux

— Prix Charles-Dupin (4 000 F), à M. Bui-Huy-Duong ;

— Prix Laura-Mounier-de-Saridakis (4 000 F), à Mlle Françoise Guillermet ;

— Prix André-Policard-Lacassagne (4 000 F), à Mme Thérèse Montenay-Garestier.

● SCIENCES MATHEMATIQUES ET PHYSIQUES

— Prix Alhumbert (4 000 F), à M. Max Karoubi ;

— Prix Estrade-Delcros (4 000 F), à M. Alain Kavenoky.

● SCIENCES CHIMIQUES ET NATURELLES

— Prix Bordin (4 000 F), à Mme Colette Vozenin-Serra ;

— Prix Petit-d'Ormoy (8 000 F), à M. Constentin Chararas.

● DEFENSE NATIONALE

— Prix Lamb (30 000 F) à M. Roger Marguet (20 000 F) et M. Jean Le Manach (10 000 F).

Commission administrative

— Prix Henri-Becquerel (4 000 F) à MM. Léon Steinwetz et Alfred Hirn ;

— Prix Charles-Louis-de-Saulces-de-Freycinet (10 000 F) à M. Robert Lecolazet ;

— Fonds Paul-Doistau-Emile-Blutel : à M. Marc Laffitte (10 000 F), M. Gheorghe Marinescu (6 000 F) et M. Jean-Jacques Petter (6 000 F). Six prix de 5 000 F à MM. Christian Jouanin, Emile Le Grives, Max Pellegrini, Alain Perrier, Rodolphe Schantz et Alain Guichardet. Deux prix de 4 000 F à MM. Jean-Pierre Chevallier et André Moutet.

Prix de l'Institut décernés sur proposition de l'Académie des sciences

— Prix d'Aumale (3 000 F) à Mme Claudie Gerschel ;

— Prix Osiris (10 000 F) à M. Pierre Morel ;

— Prix de Mme Claude Berthault (3 000 F) à M. Marcel main-Pelletier) (20 000 F) à Mailloux.

— Prix de la Délivrance (Me-M. Daniel Couturier.

Fonds généraux de recherche scientifique

— Fondation Loutreuil (subventions) : 5 000 F au Laboratoire de cryptologie du Muséum national d'histoire naturelle ; 10 000 F à l'Ecole polytechnique ; 7 400 F à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; 5 000 F à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon ; 12 600 F à l'Institut national de la recherche agronomique.

Prix des grandes écoles et universités

— Prix Laplace : la médaille en vermeil à M. Denis Leblond.

— Prix L.-E.-Rivot : 2 000 F à M. Denis Leblond ; 1 500 F à M. Marc Fossier ; 2 000 F à M. Michel Cotte; 1 500 F à M. Christian Romon ;

— Prix de l'Ecole centrale : 2 000 F à M. Bernard Cerles.

Bourses d'études et de voyages

— Fondation Girbal-Baral (4 000 F) à M. Patrick Girard;

— Fondation Jules et Mathilde Richard (8 000 F) à M. André Momzikoff.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Le dépistage du cancer du col de l'utérus

Quinze ans d'expérience canadienne

Cinq mille femmes meurent en France chaque année d'un cancer du col de l'utérus et autres tumeurs malignes de l'utérus. Or des examens de dépistage, dans le cadre de campagnes nationales, tels que les professeurs Varangot et Sicard les ont préconisés récemment devant l'académie de médecine, permettraient de lutter contre cette maladie qui représente 25 % des cancers chez la femme. D'ores et déjà, dans le département des Hauts-de-Seine, la Ligue française contre le cancer a lancé, cet automne, une vaste campagne sur ce thème.

Le lundi 11 décembre, lors des journées de colposcopie et de pathologie du col utérin et du vagin, organisées par le professeur Pierre Mauvais-Jarvis (Necker) et le docteur René Cartier, un bilan très intéressant a été fait du programme canadien, vieux de quinze ans, de dépistage du cancer du col. Le docteur Madeleine Blanchet, chef de service des études épidémiologiques du ministère des affaires sociales du Québec, a défini, à partir des données épidémiologiques recueillies, un certain nombre de facteurs de risque, notamment la précocité des rapports sexuels et la multiplication des partenaires.

En 1971, la population canadienne féminine âgée de plus de vingt ans était, pour 38 %, soumise à un dépistage du cancer du col de l'utérus. En 1962, ce pourcentage s'élevait seulement à 6 %. Quel a été l'impact de cette campagne nationale de dépistage ? La relation entre l'intensité de ce dernier et la baisse de mortalité est très frappante, pour la plupart des régions canadiennes ; même si aucune baisse du nombre des décès pourtant n'a été constatée à Terre-Neuve et à l'île du Prince-Edouard.

Il s'agit, en effet, d'une maladie dont l'évolution est lente : une période de temps de deux ou trois décennies s'écoule entre les modifications *in situ* et la généralisation, plus tard, par un cancer envahissant de type clinique. Les données recueillies au Canada laissent entrevoir une évolution naturelle plus longue, avec une période de près de trente-cinq ans entre l'apparition de la maladie et son envahissement terminal.

La généralisation de ce type de programme se heurte pourtant à des obstacles financiers. Le docteur Blanchet préconise, pour cette raison, un « dépistage sélectif » qui toucherait seulement les groupes les plus exposés. Quels sont-ils ? Les facteurs de risques ont pu être mieux identifiés grâce aux nombreuses données épidémiologiques recueillies par les autorités sanitaires canadiennes. Trois groupes ont pu être définis :

● *Le groupe peu exposé :* ce sont notamment les femmes n'ayant aucune activité sexuelle, celles qui ont subi régulièrement des examens cytologiques du col (utilisatrices de la pilule par exemple) pendant toute leur vie et qui ont atteint l'âge de soixante ans sans qu'aucune anomalie ait été décelée.

Enfin les femmes qui ont subi une hystérectomie pour une maladie bénigne échappent, semble-t-il, à cette maladie.

● *Le groupe particulièrement exposé :* ce sont toutes les femmes qui ont eu un début d'activité sexuelle à un jeune âge, surtout avec plusieurs partenaires. Pour cette raison, on classe maintenant souvent le cancer du col parmi les maladies vénériennes. En fait, on s'est orienté à partir de ces constatations vers la recherche des agents susceptibles d'être transmis au cours des relations sexuelles. *« Il existe un faisceau de preuves*, déclare le docteur Blanchet, *qui laissent entendre que le virus Herpès du type 2 pourrait avoir un lien étiologique avec le cancer du col de l'utérus. »*

Les médecins, pour ces femmes, particulièrement exposées, sont invités par le docteur Blanchet à effectuer des frottis tous les ans.

● *Le groupe exposé :* pour ces femmes, actives sexuellement, il n'existe pas de données suffisantes, estime le docteur Blanchet, pour déterminer la fréquence optimale des prélèvements, même si en Amérique du Nord on recommande le dépistage annuel dans tous les cas.

Les campagnes de dépistage, pour ces femmes, devraient se faire, d'après le docteur Blanchet, en trois temps : un premier frottis devrait être prélevé chez toutes celles de plus de dix-huit ans ayant eu des relations sexuelles ; si ce premier frottis est satisfaisant et négatif, un deuxième doit être effectué un an après. Enfin, les frottis peuvent être effectués tous les trois ou cinq ans, jusqu'à l'âge de soixante ans. En effet, la prédominance d'anomalies dans une population non dépistée est de l'ordre de 5,5 pour 1 000, alors que si on réexamine cette même population l'incidence d'anomalies est seulement de l'ordre de 0, 5 à 0,6 pour 1 000. — N. B.

A la Fondation Marcel-Mérieux

M. RAYMOND BARRE A INAUGURÉ UN LABORATOIRE DE PRODUCTION D'UN VACCIN ANTIPOLIOMYÉLITIQUE

M. Raymond Barre, premier ministre, a présidé, au centre de biologie médicale de la Fondation Marcel-Mérieux à Marcy-L'Etoile près de Lyon, la cérémonie de clôture de l'année Claude-Bernard, qui célébrait le centenaire de la mort du savant français. Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a d'abord rendu hommage au professeur Bernard Halpern, disparu cette année, et qui fut titulaire de la chaire de médecine expérimentale créée par Claude Bernard. Puis, les invités de la Fondation Mérieux ont assisté à l'inauguration d'un nouveau laboratoire de production industrielle de vaccin antipoliomyélitique.

Le professeur Jonas Salk, prix Nobel de médecine et inventeur du premier vaccin antipoliomyélitique, a retracé l'histoire de la coopération internationale qui a conduit le laboratoire Mérieux, institut privé lié au groupe industriel Rhône-Poulenc, à choisir le vaccin tué, de préférence au vaccin vivant (inventé aux Etats-Unis par le professeur Sabin et en France par le professeur Lépine). Le professeur Salk a notamment annoncé la création d'un *« forum pour l'avancement de la recherche en immunologie »*, et d'une fondation du même nom, destinée à encourager le développement d'efforts internationaux de lutte contre les maladies infectieuses. Le comité scientifique de ce forum comprend notamment le professeur François Gros, directeur de l'Institut Pasteur, le professeur Royer, et le professeur Mande, professeur de pédiatrie à l'hôpital Necker à Paris.

Prenant la parole au terme de cette journée, le premier ministre a déclaré que le gouvernement *« n'était pas indifférent aux efforts entrepris par un institut privé dans le domaine de la biologie »*.

● *Le prix Santé*, d'un montant de 6 000 F, a été attribué au professeur Gabriel Arvis, pour son livre *la Prostate, ses maladies et leur traitement*, paru aux éditions Robert Laffont. Ce prix récompense un ouvrage concernant l'éducation sanitaire, les progrès de l'hygiène, la prévention des maladies et l'amélioration de la santé.

● *Le prix Kodak*, d'un montant de 10 000 F, a été remis le lundi 11 décembre au docteur Garcias, de Nice, et à son collaborateur, M. Seval, pour leur mémoire *Contribution du bilan radiographique dentaire au maintien du bon état buccal, aux thérapeutiques odontostomatologiques, à la prophylaxie dentaire*. Ce prix institué par l'académie de chirurgie dentaire, et offert par Kodak-Pathé, est destiné à récompenser un travail relatif à l'utilisation des rayons X en chirurgie dentaire.

● RECTIFICATIF. — Prix Antoine-Lacassagne (*le Monde* du 9 décembre), le professeur Wilhelm Bernhard est décédé en octobre 1978, et non en 1971, comme cela était indiqué par erreur.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

M. Giuseppe Galasso nouveau président de la Biennale de Venise.

Le remplacement de M. Carlo Ripa Di Meana à la présidence de la Biennale de Venise a été bien laborieux. Ce n'est qu'après deux scrutins assez tangeants — onze voix sur dix-neuf — et beaucoup d'hésitations que M. Giuseppe Galasso, professeur d'histoire moderne à l'université de Naples, a accepté cette charge, lundi 11 décembre. Et encore ne l'a-t-il fait que sous réserve d'une « plus large convergence » *du sein de son conseil d'administration.*

On a assisté en fait à une bataille politique. Très remontés contre le socialiste Ripa Di Meana qui organisa entre autres choses une grande manifestation en faveur de la dissidence culturelle dans les pays de l'Est, les communistes ne voulaient pas entendre parler de sa réélection. Les socialistes s'arrangèrent alors avec la démocratie-chrétienne pour présenter M. Galasso, membre du parti républicain.

N'ayant pas réussi à barrer la route à cet universitaire, le P.C.I. veut se rattraper en nommant l'un des siens au secrétariat général de la Biennale. Mais la D.C. a également des vues sur ce poste-clé.

Agé de quarante-neuf ans, M. Galasso fit une expérience semblable en 1975 quand il fut élu maire de Naples. A l'époque c'étaient les communistes qui le soutenaient et la D.C. qui n'en voulait pas. La « grande convergence » échoua, et l'historien retrouva ses chères études au bout de quelques semaines. — (Corresp.)

Klee et l'Orient.

De même que son voyage au Maroc et en Algérie marqua fortement Delacroix, Paul Klee (1879-1940) doit beaucoup à ses deux séjours en Orient arabe : Tunisie (1914) et Egypte (1928).

La galerie d'Etat Akhenaton, au Caire, présente pendant ce mois de décembre soixante tableaux et dessins de l'artiste provenant des collections allemandes, notamment du musée d'art moderne de Düsseldorf.

C'est en Tunisie que Klee eut à trente-cinq ans la révélation de la couleur et la confirmation que sa véritable vocation était bien de peindre. A quarante-neuf ans, artiste de renom, ayant exposé aux côtés de Chirico, de Picasso, de Miro, il entreprit le voyage d'Egypte, pays qu'il visita en entier, d'Alexandrie à l'île Eléphantine. Dès 1914, chameaux, coupoles, palmiers, couleurs chaude, avaient fait leur entrée dans son œuvre. Il n'était pourtant rien moins qu'orientaliste. — (Corresp.)

Dans les galeries parisiennes.

★ **GULLAND**, galerie Kriet-Raymond, 14, rue Guénégaud.

Un peintre natif de Buenos-Aires. C'est sa première exposition individuelle à Paris (avec l'aide du ministère de la culture). Il peint ce qui l'entoure son quartier, les bas quartiers, des murs couverts de graffiti, des fenêtres bouchées par du linge étendu, un passant, des enfants et des poubelles... une réalité filtrée par la mémoire et le « mouvement » de la peinture.

★ **NACCACHE**, 28, rue Pierre-Lescot.

Des palissades de chantier recouvertes d'affiches, des murs encore, mais cette fois mis à nu, à la rue, le dedans de maisons éventrées avec les couches de papier peint. Des « traces de l'homme dans la ville » *qui collent à ce besoin qu'a Edgar Naccache de concilier le plaisir de peindre, de construire et de rester de plain-pied avec la réalité extérieure.*

★ **JAN VOSS**, galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud.

Une exposition des aquarelles récentes, qui suit de près la rétrospective à l'Arc de cet artiste qui, réflexion faite sur le langage imagé des rébus cosmopolites, renoue, autrement, avec les graffiti de ses débuts.

■ Un hommage au réalisateur américain *Douglas Sirk*, composé d'une vingtaine de films, sera présenté par la Cinémathèque française du 15 au 28 décembre, dans les salles du palais de Chaillot et du Centre Georges-Pompidou.

Théâtre

« NOUS NE CONNAISSONS PAS LA MÊME PERSONNE », de F.-M. Banier

« *Un phénomène à éclaircir* » : ainsi Carlo Goldoni appelait-il un ciel, une femme, une page de journal ou de comédie, qui l'avaient, dans le fil d'un jour, arrêté, parce qu'il avait pressenti là une chose susceptible d'alléger la vie. D'y éveiller une embellie, une éclaircie.

Il disait « un phénomène à éclaircir » *comme on dit* « *une pierre à aiguiser* ». Il prenait la préposition « à » dans le sens de « capable de ».

La nouvelle pièce de François-Marie Banier, *Nous ne connaissons pas la même personne*, est, dans l'acception goldonienne, « un phénomène à éclaircir ». C'est la rareté même, de nos jours. Les paroles de cette pièce y sont pour beaucoup.

Quiconque a parcouru une route un peu longue en automobile la nuit, sait d'expérience ce que sont d'habitude les paroles, au théâtre : elles sont les moucherons, les poussières, les pointes de boue bondies du sol, qui, à mesure que les heures passent, noircissent le pare-brise.

Au moment où la pièce de François-Marie Banier prend la route, le pare-brise est une glace immaculée. Au moment où elle s'immobilise, à l'aube, très loin d'ici, dans le Sud, sur la promenade d'on ne *sait quelle Atlantide que n'a pas* encore bue la mer, le pare-brise est un vrai cristal.

Les écrivains de théâtre, la plupart du temps, vont prendre leurs paroles dans une décharge publique qui ne date pas d'hier. On y trouve de tout, des paroles de tête, des paroles de sentiment, des paroles de muse, d'esprit, des paroles de théâtre aussi, plus sanglées que les autres, habillées plus près du corps, et d'autant plus postiches.

Aucune parole de François-Marie *Banier ne ressemble, de si loin que* ce soit, à celles-là. Les siennes tombent d'ailleurs, elles sont neuves : *des corps simples*. Simples tout à fait et pas du tout. Elles me font penser aux trémies — ces cristaux *de sel marin*.

Les grandes personnes, quand elles en voient une dans l'assiette, à côté du pot-au-feu, l'écrasent. Mais les enfants la prennent entre le pouce et l'index, et adieu la table. *C'est du sel, rien de plus, mais* c'est une pyramide, parfaite, et même à l'intérieur on voit les marches des escaliers, et les dimensions sont fausses, c'est bien plus grand que ce n'est, on songe aux fées, à Gulliver, ce grain de sel, c'est l'architecture du palais des rois, du tombeau des dieux, sur la place centrale d'une ville de la Mésopotamie. Ce n'est pas par hasard du sel, cette substance de terre et d'esprit que portaient, au cœur des déserts, *les caravanes. Et cependant ce* n'est rien, une pincée de sel, une cuiller d'eau de mer, une pichenette de pauvre, un quart de ligne de Banier.

Ces paroles de *Nous ne connaissons pas la même personne* sont échangées par une femme et un homme qui jamais ne se sont vus, qui jamais ne se verront. Ils n'ont que ces paroles pour se regarder, se toucher, elles sont leurs bras qui serrent, leurs séparations, leurs retours, leur sommeil partagé, leur pain.

Il y a une force des paroles qui fait que deux êtres éloignés en viennent à plier ensemble un drap pour le blanchissage. Des mondes les séparent, et bientôt la nuit des siècles, *mais ils tiennent le drap à* quatre mains : le phénomène à éclaircir.

Pour interpréter ces deux survivants d'un immatériel naufrage, il fallait des acteurs qui soient toutes les femmes, tous les hommes.

Colette Renard a la douceur ferme, l'angoisse calme, de la mère à peine debout que son fils embrasse, quand il fait encore noir dehors, avant de partir pour l'école. Une mère a seize ans, elle en a cent, elle est la même, elle est le lien, le sang, la parole. La séparation suspendue. Une seconde vue.

Bernard Crommbey, pour ne pas porter une ombre à la femme, a choisi un jeu d'un blanc neutre. *C'est réservé, vrai, et c'est bien.*

Beau décor d'Hubert Monloup, changeant comme une plage, chambres du soir et du matin, maison de mémoire, horizon de chaque jour que l'on ne regarde plus, rivé au corps.

Mise en scène « télépathique » de Pierre Boutron, entre l'occulte et le visible, sans trucage.

A l'écart de tout ce qui se fait, avec une simplicité naturelle, une délicatesse innée, François-Marie Banier exerce un théâtre d'une liberté et d'une poésie entières, un théâtre à l'écoute d'autrui, modeste, presque rien : un caillou de sel au creux de la main.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Edouard-VII, 20 h. 45.

Musique

Visages de Paul Méfano

(Suite de la première page.)

Non pas l'abandon du créateur qui n'a plus rien à dire, mais de celui dont les exigences artistiques se heurtent à la force d'inertie de l'orchestre, de la notation musicale, des moyens électroacoustiques, qui ne s'adaptent pas facilement à une pensée complexe et riche de contradictions. Lorsque, par extraordinaire, les uns et les autres coïncident, alors l'œuvre devient possible, mais, si l'exécution ne rend pas ce qu'il attendait, tout se trouve remis en question.

Paul Méfano fait partie de ces compositeurs qui ont la sensation très vive de ce que doit être leur musique, mais, partant du but rêvé, ils sont condamnés au doute et à ces tâtonnements qu'ignorent ceux qui se satisfont d'architectures compliquées à plaisir ou d'une succession d'effets bien amenés.

C'est peut-être cette absence de gratuité qui frappe le plus, mais à travers cette quête désespérée d'une musique toujours rebelle à se laisser cerner par des notes, on sent aussi le désespoir : lorsque la polyphonie, par exemple, est si riche que les intentions multiples se détruisent l'une l'autre. « Cacher l'art par l'art même », disait Rameau ; ici, le mépris de l'artifice va si loin que cacher revient presque à tuer.

C'est un peu l'impression que laissait la Cérémonie, *large fresque sonore exécutée samedi soir à la Maison de la radio, au cours de la journée Méfano, par l'Orchestre national de France, les chœurs de l'université Paris-Sorbonne et trois voix solistes, sous la direction de Giuseppe Sinopoli. On gardait de la création, au Festival de Royan en 1970, le souvenir d'une œuvre plus ample, moins touffue, mais l'orchestre était alors disposé en trois groupes et peut-être l'exécution était-elle moins précipitée. Avec des respirations et plus de fermeté dans les détails, la* Cérémonie *pourrait redevenir ce qu'elle semblait jusqu'ici : une pièce maîtresse dans l'œuvre du compositeur.*

L'après-midi était consacrée, selon le principe des journées Perspectives du vingtième siècle, à tenter de tracer un portrait de Paul Méfano. Pierre — Yves Artaud jouait deux pièces pour flûte seule : Eventails *et* Gradiva, *tandis que Jacques Le Troquer, flûtiste lui aussi, empruntait les labyrinthes de* « N » *où l'instrument se perd dans les échos qu'il laisse sur son passage, auxquels se mêlent des sons de flûte préenregistrés. On a pu entendre également une œuvre électro-acoustique réalisée en hommage à Bruno Maderna, voir un film de Kenneth Anger :* Scorpio rising ; *mais ce sont peut-être les* Mélodies *(1963), interprétées par Carol Plantamura, qui ont laissé l'impression la plus vive. Il s'agit d'un cycle de six courts poèmes où la voix est accompagnée par un effectif instrumental chaque fois plus important, depuis une clarinette seule jusqu'à une formation éclatée dans l'espace : un trio à cordes, le piano, un trombone, clarinette, claves et hautbois, une contrebasse lointaine, et la voix, chacun dans son univers clos et fermé aux autres.*

Non seulement la musique est constamment bien venue, mais elle n'a pas vieilli et atteint à une véritable dimension lyrique, déjà aussi rare à cette époque qu'à la nôtre.

GÉRARD CONDÉ.

★ Un disque vient de paraître (C.B.S. 76783) consacré à des œuvres de Paul Méfano : *Madrigal* ; *Ondes, espaces mouvants* ; *Eventails*. L'ensemble 2e2m est placé sous la direction du compositeur.

Rock

Pere Ubu au Bataclan

L'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis, qui n'avait jamais marqué l'actualité musicale, découvre depuis un an une scène de rock des plus inventives. Pere Ubu est né voici plus de trois ans à Cleveland, une ville fourmilière dont le décor se partage entre les fonderies, les aciéries et les cimenteries. La musique du groupe, explique son chanteur, tire sa source de l'étroite relation qui peut exister dans cette ville entre le corps humain et la machine. Un rock crispant et crispé qui traduit les obsessions des temps modernes par des sons insolites et des interventions dissonantes. L'aliénation d'une civilisation où l'espace vert est prisonnier du béton, où les couleurs sont malades. La musique de Pere Ubu ressemble au métal qui crisse, provocation sonore pour tester les réflexes de l'homme face aux techniques qui le font vivre. Pere Ubu est un groupe industriel qui montre la réalité d'un quotidien que l'on croit généralement du domaine de la science-fiction. Mais de toute évidence le groupe parle au présent.

ALAIN WAIS.

★ Le 13 décembre, au Bataclan.

Cinéma

Jean-François Stevenin, Peter Handke et Lorraine Gray, lauréats du prix Sadoul

Le prix Georges-Sadoul 1978, destiné à récompenser un film français et un film étranger, documentaire ou de fiction, première ou seconde œuvre de l'auteur, a été attribué à Jean-François Stevenin pour « Passe-montagne » (France) et, ex æquo, à Peter Handke pour « la Femme gauchère » (Allemagne fédérale) et Lorraine Gray pour « With Babies and Banners » (Etats-Unis). Seul ce dernier film est encore inédit. (Le Monde a rendu compte de « Passe-montagne » dans son numéro daté 12-13 novembre et de « la Femme gauchère » le 24 octobre. Un entretien avec Peter Handke a été publié dans le Monde daté du 18 mai.)

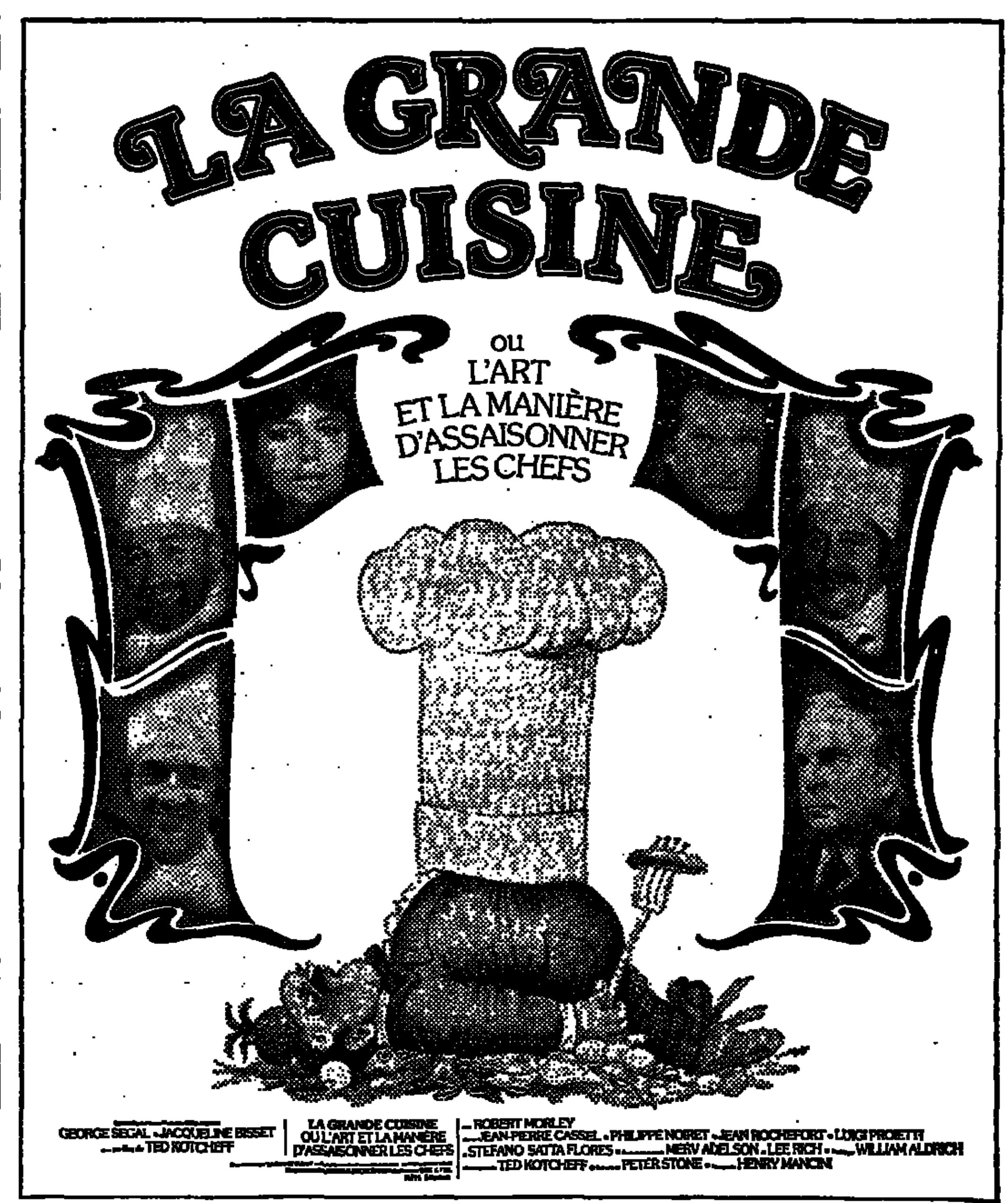
Lorraine Gray, si elle ne bénéficie pas encore de la rumeur publique en France, a probablement réalisé le film américain le plus largement diffusé dans les festivals européens cet automne ; achevé en juin dernier, With Babies and Banners *a déjà été tiré à cent copies aux Etats-Unis, et circule à travers le pays.*

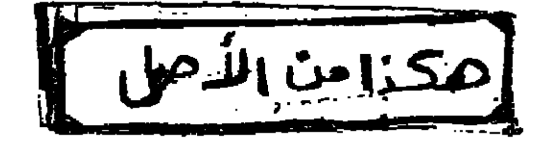
D'abord photo-journaliste à Washington, où elle habite avec son mari, Argentin, elle a collaboré à divers magazines, fait de la vidéo, milité dans le mouvement pour le droit des femmes et contre la guerre au Vietnam, et s'est dépensée dans les écoles communautaires de la capitale, essentiellement fréquentées par la population noire. Elle a également travaillé, il y a trois ans, comme ouvrière dans une fabrique de papier. Elle a choisi d'agir par le cinéma.

Le film s'articule entre les images d'époque d'une grève de la General Motors dans le Michigan, sur lesquelles il a fallu accomplir un long travail de sonorisation, et une réunion anniversaire, quarante ans plus tard : le syndicat célèbre le souvenir de « la grande grève de Flint », mais ignore les femmes qui jouèrent un rôle décisif. « Les ouvriers n'ont plus peur d'être taxés de communisme, alors que le maccarthysme avait, autrefois, beaucoup affecté la classe ouvrière, *affirme la réalisatrice.* Aujourd'hui, si vous parlez aux gens en termes concrets, ils ne vous insultent plus. »

Le film est distribué par une coopérative, New Days, et pris en charge directement par les syndicats. « Les usines n'ont pas changé, *dit Lorraine Gray.* Mon film s'adresse d'abord à la classe ouvrière, hommes et femmes, qui veulent lutter pour leurs droits. »

L. M.



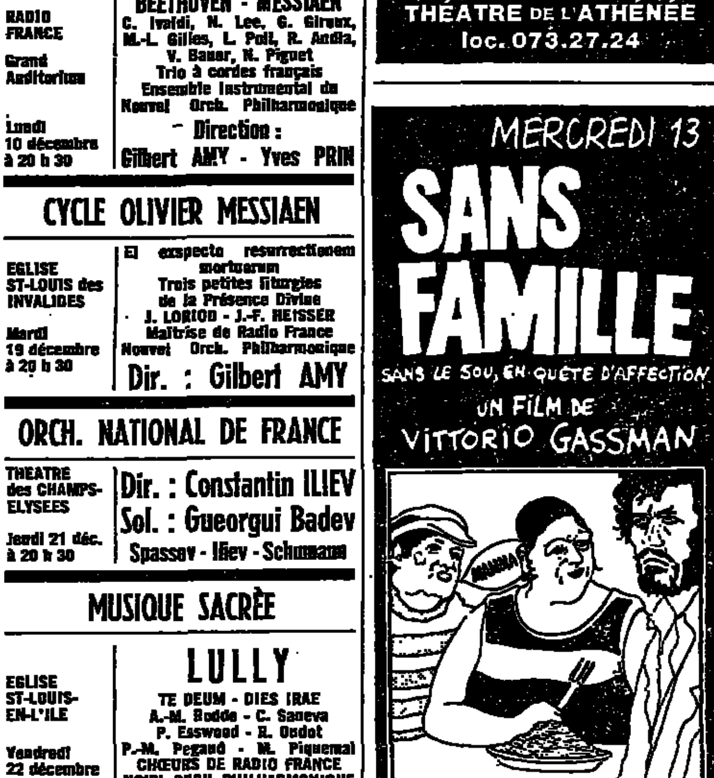


CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

DISQUES



Collection dirigée par F. Bayle
Distribution Harmonia Mundi.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. : Quand je serai petit.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : Maria Maria.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 20 h. 45 : Ulysse au pays des merveilles.
Edouard-VII, 21 h. : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II, 20 h. 30 : le Rhinocéros.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.

Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Salle Valhubert, 21 h. : le Dépositaire.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20. h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge
Coupe-Chou, 19 h. 30 : P. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Lea.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
La Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Au Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

La danse

Campagne-Première, 18 h. 30 : Kukara, danse buto.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (le Lac des cygnes, Sylphides, Paquita).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 12 décembre

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : l'Intervention.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Quatuor bulgare (Schubert).
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Ouais.
Saint-Ouen, Alhambra, 20 h. 30 : Bernard Lavilliers.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Danse contemporaine.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Pauline Julien.
Villeparisis, Salle Prévert, 21 h. : Barbara.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

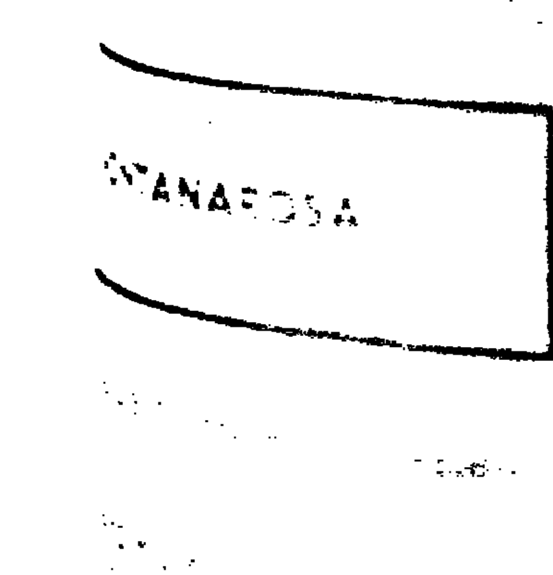
Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Dufour, Yoshida, Oleszkowicz).
Lucernaire, 19 h. 30 : J. Barthes, violoncelle (Bach) ; 21 h. : S. et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Bériot, Boulez...).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Debussy, Berio).
Salle Gaveau, 21 h. : A. Queffelec, piano (Bach, Schubert, Liszt, Debussy).
Petit Forum des Halles, 18 h. 30 : Jean David et le Bal des mendiants (musique du Moyen Age).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, Chœur national de Radio-France, dir. J. Grimbert (Bach).
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : Rythmes et poésies d'Afrique.
Salle Cortot, 21 h. : J. Quevedo, guitare (Sor, Brouwer, Tarrega).
Porte de la Suisse, 21 h. : Concert du GERM.
Cité des arts, 21 h. : Musique contemporaine israélienne.
Centre Mandapa, 20 h. 30 : D. Madhuranath, flûte (musique de l'Inde du Sud).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : L. Fänger, guitare (Bach, Dowland, Ponce, Berkeley).
Notre-Dame de Paris, 20 h. 30 : Ensemble polyphonique de Paris, dir. C. Ravier, Maîtrise de Notre-Dame (Machaut, Pérotin, Ohana).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Haendel, Bach, Poulenc, Saint-Saëns).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble Rameau (Bach, Telemann).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : E. Magnan, violoncelle (Bach).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Groupe Pachacamac, Ensemble polyphonique de Paris, dir. J.-P. Lore (musique des Andes).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 13 au 20 décembre)

Nouveau Carré, Jardin d'acclimatation (277-88-40), les 13, 14, 15, 16, 19 et 20, à 14 h. 15 : Bastien et Bastienne, de Mozart (Théâtre du Jardin) ; les 13, 16, 17 et 20, à 18 h. 30 ; les 14, 15 et 19, à 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 16, à 16 h. : Portes ouvertes sur le mime.
Square Henri-IV (274-57-61), sam., dim. et mer., 15 h. : Cirque de Paris.
Centre Pompidou (277-12-33), Mini-cinéma tous les mer., 15 h., le 13 : les Trois Ages, de B. Keaton ; le 20 : le Testament du docteur Cordelier, de J. Renoir.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Maharadjha.
Théâtre d'animation, Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam. et dim., 15 h. : les Mille et Une Fables (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Il habitait dans un champignon.
Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce du cuvier ; Aucassin et Nicolette.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 20, à 15 h. : Juha et son âne ; le 13, à 15 h. : Quand le réverbère s'allume.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Renaissance (208-89-78), tous les jours, sauf dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre de la Tanière (325-68-65), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., 15 h. : le Voyage de Lolotte ; le 20, à 14 h. 30 et 16 h. : Artimon et Petit Paul.
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Théâtre Oblique (355-02-94), tous les jours, sauf sam., à 15 h., et dim. : le Malade imaginaire.
Palais des glaces (878-33-47), les 14 et 15, à 14 h. 30 : le Voyage du train.
Théâtre Adyar (878-33-47), les 13, 14 et 15, à 14 h. 15 : Il était une fois... Molière.
Vincennes, Cartoucherie (328-97-04), tous les sam. et dim., à 15 h. : Arbre fleuri ; à 16 h. 30 : Polichinelle.
Massy, Théâtre de Paris-Sud (920-51-04), les 13 et 20, à 14 h. 30 ; les 14, 15 et 19, à 10 h. et 14 h. ; le 16, à 15 h. : la Charrette.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Un candidat au poil, la Belle et le Clochard, Molière, l'Incompris, la Guerre des étoiles, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon ; (adolescents) Mort sur le Nil, F I S T, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieur, Alertez les bébés, Koko le gorille qui parle, Kunak le lynx fidèle, Sous le plus grand chapiteau du monde.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30 : Courts métrages de jeunes réalisateurs français ; 20 h. 30, Cinéma d'artistes et expérimental : Italie, 1960-1978 ; 22 h. 30 : le Gitan, de J. Giovanni.
Beaubourg, relâche.

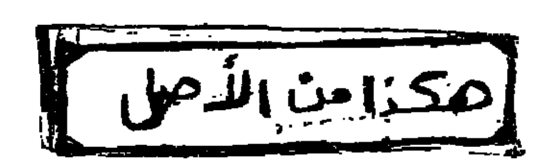
Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ternes, 17e (380-10-41).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 14 h., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), Pagode, 7e (705-12-15), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU : LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DERNIER AMOUR (It., v.o) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e 343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JUKE BOX (A., v.o.) (*) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Grands-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les films nouveaux

INSIANG, film philippin de L. Brocka (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GOUT DU SAKE, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George V, 8e (225-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DELUGE SUR LA VILLE, film américain de Earl Bellamy (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri Grands Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (272-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
LE PRIVÉ DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REMEMBER MY NAME (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES REQUINS DU DESERT (It.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**) v.o. : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
SARAH (A.) v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).
SCENIC ROUTE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNDERGROUND (A.) v.o. Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).





ARTS ET SPECTACLES

Cirque

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Quand les ours deviennent des partenaires

Le cinquième Festival international du cirque s'est tenu dans la Principauté de Monaco du 7 au 11 décembre, sous le chapiteau italien Togni. Quarante-cinq numéros venant de douze pays ont été présentés. Les Beljakows du Cirque d'Etat de Moscou (U.R.S.S.) et les Flying Gaonas du Ringling Bros and Barnum and Bailey (U.S.A.), ont emporté les Clowns d'or. Les Boichanovi (Bulgarie), le duo Dobritch (Bulgarie) et les Marilees Flyers (U.S.A.) ont obtenu les Clowns d'argent.

Les Beljakows ont stupéfié tout le monde avec leurs balançoires russes, leurs bascules et leurs ours. leurs numéros, inconnus en Europe, mêlent l'acrobatie (où ils excellent) et le dressage de l'ours, animal réputé pour être le plus dangereux (on finissait par l'oublier). Les ours sont arrivés en courant, comme des garçons de piste, au milieu des hommes qui voltigeaient déjà, portant le matériel, une barre, une balançoire ; ils sont partis et revenus, courant toujours, sautant sur une bascule, propulsant un voltigeur, propulsés à leur tour, se rattrapant à une barre, soleil, une autre barre, jouant à saute-mouton et dansant la barynja, avant de quitter la piste avec un geste. Un numéro inouï. Les Beljanows font partie du Cirque d'Etat de Moscou. (Il y a cent quatre Cirques d'Etat en Union soviétique dont soixante-seize fixes et trente-huit semi-itinérants, six mille artistes salariés.)

En transformant les ours en partenaires à part entière, intervenant dans la voltige et le jeu de balançoire, les Russes ont réussi l'impensable. Le cirque est l'impensable. Dans le rond de lumière où se joue parfois la vie passent des visions fugitives. Images fragiles chargées de rêve, elles durent un quart de seconde : elles ont coûté des années d'efforts.

Plus inégal que l'année dernière, le Festival a prouvé cependant que le cirque, dans le monde, continuait d'être inventif et fou — ce qu'on lui demande, — que la poésie et les paillettes continuaient de cacher par bravade l'audace et le courage, que le fantastique est une forme de la réalité.

Des tigres au galop sur des chevaux (un magnifique numéro de tigres-écuyers de Karoly Donnert, du Cirque d'Etat de Hongrie) ; une femme en haut d'un mât posé sur le front d'un homme qui monte lentement le long d'un autre mât (une création du duo Dobritch) ; le numéro à cheval très « porcelaine » des Svenssons, avec son passage brusque au comique ; les Koziak et les Eötvös (grâce et finesse) à la barre portée ; Lou Ann Jacobs au trapèze ; et le véritable feu d'artifice, un numéro de bascule, pirouettes et sauts périlleux rattrapés en troisième, quatrième ou cinquième hauteur par les quatorze membres du Cirque d'Etat de Bulgarie, les Boichanovi.

Images du cirque... Par qui commencer et par où finir ? Les Gaonas, famille de volants mexicains (le père, les deux fils, un cousin), travaillent depuis treize ans chez Ringling Barnum, aux Etats-Unis. Ils ont présenté un numéro de trapèze d'une élégance superbe qui a déchaîné le public. Tito Gaona est le seul spécialiste au monde à réaliser, les yeux bandés, un triple saut périlleux ; il est le seul à avoir fait aussi, deux fois, le quadruple saut périlleux. On ne l'a pas vu à Monaco, bien que tout le monde l'ait attendu. Les Gaonas se sont retrouvés en compétition serrée avec un autre groupe de volants : les Marilees Flyers, élèves de Mary et Lee Stath. Si le style des Gaonas se définit par la rigueur, la fluidité, la précision, l'aisance, celui des Marilees se caractérise par son côté sauvage, violent et rapide. Les quatre élèves, venus d'Afrique du Sud, effectuent des doubles passages absolument fous et désordonnés mais qui ont du tempo.

Tout hélas n'a pas été de ce niveau. Il y eut même quelques fautes de goût, des numéros avec un côté foire ou music-hall. En dehors de Charlie Cairoli, les clowns surtout ont déçu. Il est difficile sans doute de trouver chaque année de nouveaux numéros exceptionnels. On s'inquiète pourtant ici et là du rôle que pourrait jouer Barnum (le Ringling Bros and Barnum and Bailey, le géant des Etats-Unis) dans le festival. Fait du prince qui l'a créé en 1973 pour redonner des lettres de noblesse à un art en péril, le Festival international de Monaco s'est imposé comme une manifestation importante. Mais il coûte cher : 2 millions de francs, dont 700 000 francs simplement en cachets artistiques. La principauté fournit le quart de ce budget. Restent les entrées, la vente des gadgets et... la télévision. Barnum a obtenu, moyennant un contrat signé en 1977, le monopole de filmer pendant le festival. Il paye cher. Les artistes qui viennent à Monte-Carlo signent un accord avec la firme américaine, qui, dit-on, aurait maintenant son mot à dire sur la programmation.

Le Festival de Monaco risque-t-il de devenir une entreprise commerciale ? Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Ce pourrait l'être demain...

Il n'y avait pas un numéro français au festival, en dehors de Sergio, l'animateur. La crise du cirque français va-t-elle finir un jour ? Le ministre de la communication et de la culture, M. Jean-Philippe Lecat, est venu annoncer le dernier jour du festival qu'il rendrait public en janvier ou en février son plan de sauvegarde du cirque — plan qui reprend pour l'essentiel les propositions faites par l'Association française du cirque. Il n'est jamais trop tard. Peut-être y aura-t-il des Français à Monte-Carlo en 1980...

CATHERINE HUMBLOT.

Variétés

Sammy Davis Junior à l'Olympia

Il y a d'abord quelques images en noir et blanc sur un vaste écran descendu soudainement des cintres. On y voit et on y entend, malgré un petit incident technique, un gamin qui chante. Autour de lui chacun se laisse prendre par la cadence. La salle aussitôt suit le mouvement. L'enfant n'est autre que Sammy Davis Junior, il y a quelques dizaines d'années. Fin de la brève séquence : Sammy Davis Junior, le vrai, celui d'aujourd'hui, cinquante-deux ans tout juste (il est né le 12 décembre, à New-York), entre en scène, simplement, presque timidement. La voix est devenue ample et chaude ; quant à la taille... : « Je n'ai pas beaucoup grandi », dit-il, en souriant. Le rythme, surtout, si naturel, si libre, est resté le même.

Qu'il chante le blues ou la ballade, qu'il esquisse quelques pas de danse ou qu'il s'essaie aux claquettes, qu'il imite Fred Astaire ou Frank Sinatra, Louis Armstrong ou Marlon Brando, Nat King Cole ou Dean Martin, le « show » de Sammy Davis Junior est un modèle d'intelligence, d'humour, de talent. D'une année sur l'autre, le numéro ne change pas, bien sûr, mais l'invention et le savoir-faire préservent l'apparence de la spontanéité.

L'orchestre sonne bien et Buddy Rich, à la batterie, « swingue » comme au bon vieux temps. Sammy Davis était à Paris pour une soirée, lundi 11 décembre. L'Olympia était plein, le public était heureux et il avait raison.

THOMAS FERENCZI.

SPORTS

NATATION

L'ÉLITE AMÉRICAINE FRAPPÉE DE SANCTIONS

Les « bringueurs »

La natation américaine fait la bringue. C'est ce qui ressort des sanctions qu'a prises l'Amateur Athletic Union (A.A.U.), l'organisme qui coiffe encore, pour l'instant, l'ensemble des sports olympiques aux Etats-Unis. Deux types de « représailles » ont été décidés par l'A.A.U., selon la gravité des faits reprochés aux athlètes. Suspensions d'un an et plus pour les cas jugés très graves, trois mois pour les délits mineurs. Comme ces suspensions touchent notamment les grandes vedettes actuelles de la natation américaine — Tracey Caulkins (cinq fois championne du monde), Cynthia Woodhead (trois fois championne du monde) et Joan Pennington (deux fois championne du monde), — l'affaire fait grand bruit.

De quoi s'agit-il dans le détail ? Pour les trois jeunes filles citées, qui sont âgées de quinze à dix-huit ans, de peu de chose en vérité : une veillée tardive au mois de juin dernier à Austin (Texas), au cours de laquelle un anniversaire aurait été, selon l'A.A.U., trop « fêté ». Toutes trois ont écopé de trois mois de suspension à partir du 1er janvier 1979.

En tout, dix-huit nageurs et nageuses ont été frappés par les sanctions de l'A.A.U., dont quelques-unes concernent des faits beaucoup plus graves. Bien que l'A.A.U. soit très discrète et refuse de donner les causes, les journaux américains croient savoir que cinq nageurs au moins auraient usé de stupéfiants. C'est la découverte de ces pratiques qui est à l'origine des mesures disciplinaires prises par l'A.A.U. et explique en partie l'exceptionnelle fermeté des sanctions. Pour les cas les plus graves, les suspensions courent sur deux ans, c'est-à-dire que les sanctionnés ne pourront pas prendre part, en 1980, aux Jeux olympiques de Moscou.

Les jeunes filles qui s'estiment les victimes d'une opération boule de neige, d'une répression « tous azimuts » et d'un début de panique de l'A.A.U., n'ont pas mâché leurs mots — et l'on connaît leur franc-parler depuis les championnats du monde de Berlin. « Conflits de génération... Humeurs de vieilles badernes... Caporalisme étriqué... » Les dirigeants de l'A.A.U. en ont pris pour leur grade.

Elles ont soixante jours pour faire appel, mais tout semble fait pour que soit évité un scandale qui ne manquerait d'éclater, dès lors que l'A.A.U. se verrait contrainte d'exposer au grand jour l'ensemble des faits reprochés et essentiellement l'usage de drogue dont se serait rendu coupable les garçons.

Beaucoup notent aussi dans la rigueur inhabituelle de l'A.A.U. sa volonté d'affirmer opportunément son existence. La profonde réorganisation du sport amateur, entreprise depuis peu aux Etats-Unis, menace en effet l'A.A.U. d'être dépouillée d'une bonne part de ses prérogatives. C'est peut-être une manière de se rappeler au bon souvenir de chacun et de se débarrasser d'une étiquette de laxisme, l'un des reproches longtemps formulé contre l'A.A.U.

FRANÇOIS JANIN.

VOILE

« L'ÉTAT DE SANTÉ DE COLAS ÉTAIT EXCELLENT » affirme le chirurgien qui l'avait opéré

« L'état de santé d'Alain Colas était excellent avant son départ pour la Route du rhum, et ne peut être responsable d'un accident a déclaré, lundi 11 décembre à Nantes, le docteur Bainvel, le chirurgien qui a opéré et soigné, en mai 1975, le navigateur après son accident au pied.

Voulant mettre un terme aux informations contradictoires sur l'état de santé d'Alain Colas, compte tenu de sa blessure au pied, et répondant dans le même temps à un vœu de la famille, le docteur Bainvel a accepté de rompre le secret médical pour apporter les précisions relatives à l'état de santé du navigateur dont on est sans nouvelles.

« La qualité fonctionnelle du pied était très satisfaisante, compte tenu de l'arthodèse (blocage de la cheville), l'atrophicite allait encore en s'améliorant. L'absence de sensibilité au niveau du pied oblige seulement Alain Colas à prendre soin de la moindre blessure, qui ne peut se remarquer par la douleur. »





LIVRES D'ÉTRENNES

arts

L'énigme du miroir



Hans Baldung Grien : Les trois âges de la vie.

JURGIS BALTRUSAITIS : « Le Miroir ». Elmayan-Le Seuil. 312 p., format 22×27, 250 illustrations. Relié toile sous jaquette argentée. 150 F.

Que peut-on trouver de mieux qu'un miroir pour se méconnaître, se mentir à soi en se donnant l'illusion de se regarder ? Ecran entre le corps et son image. Voile entre l'âme et le corps. Hiéroglyphe de la vérité et du mensonge. Lieu de la trahison et du simulacre. Il prétend donner la ressemblance, or le « poli industrieux » s'emplit de semblant et de flou. Non pas le flou de l'image mais celui de la réflexion (réflexion : le même mot pour la pensée et le reflet). Image de l'image, le miroir demeure un ciel d'illusions qui opère la transfiguration de l'univers.

L'histoire du miroir remonte à très loin, peut-être à l'apparition de l'homme. Il surgit partout. Avant de devenir un objet, une glace, une vitre travaillée, le miroir est le regard de l'autre. C'est un visage, une source, une goutte d'eau éclairée par la lumière du jour, un puits illuminé par la pleine lune, laquelle est le miroir suprême. C'est une ville. C'est Venise. Que de divinités ont été associées aux miroirs de l'univers, au Soleil par exemple qui « réfléchit l'image du Dieu invisible » !

Vision. Illusion. Le miroir est aussi énigme : Narcisse, par ses baisers à la source fallacieuse a perdu son inquiétude et sa vie. C'est aussi un appareil de haute efficacité scientifique qui a permis à Archimède d'embraser la flotte de Marcellus. Le feu naît du miroir et du Soleil et non seulement du frottement de deux pierres. Aujourd'hui trois mille cinq cents glaces composent le four solaire de Mont-Louis.

Dans la vie, la présence encombrante de tant de miroirs est une façon de détourner la réalité pour en faire un théâtre de la transparence, pour multiplier les hallucinations et rendre banal le merveilleux. Ce n'est pas par hasard que le poète traverse le miroir, et que le peintre lance un défi à l'image de l'image. Chez Edgar Poe, un homme se tue en attaquant son double apparu dans la glace.

Le mythe du miroir perd peut-être de sa gravité à cause de toutes les sophistications techniques. Il reste que si, dans l'imagerie médiévale, « le miroir est le vray cul du diable », dans les fantasmes de notre époque, il est l'objet où vient se cristalliser une angoisse infinie. Pour Rilke, c'est la présence du fantastique :

« Vous (les miroirs), qui gaspillez la salle pourtant vide, qui, au crépuscule, êtes vastes ainsi que les forêts. Et le lustre passe comme la ramure d'un seize cors dans votre inviolabilité. »

Le livre de Jurgis Baltrusaitis est une petite merveille.

TAHAR BEN JELLOUN.

civilisations

IMAGES PRÉCOLOMBIENNES

JOSE ALCINA : « L'Art précolombien ». Editions d'Art Lucien Mazenod. vol. relié, 1 100 illustrations en noir et en couleurs, 613 pages, 430 F.

Un admirable musée imaginaire ! Tout l'art précolombien est là, réuni dans un seul et magnifique album : les gigantesques statues olmèques à visage de bébé, les étranges symétries de Chavin, les figurines d'or de Cauca, les portraits réalistes de la céramique mochica, le regard oblique et l'élégance sophistiquée des Mayas, les cariatides hiératiques de Tula, la porte du Soleil de Tiahuanaco, les terrifiants dieux aztèques, les pierres cyclopéennes de l'architecture inca. On sait quel bouleversement provoqua chez les hommes d'Occident la découverte d'une autre humanité, jusqu'alors insoupçonnée. Et quelle fascination exerça sur eux la splendeur des hautes cultures américaines : « *De ma vie, je n'ai rien vu qui me remplisse le cœur de tant de joie !* », s'exclame Albrecht Dürer en contemplant les trésors que Moctezuma avait offerts à ses vainqueurs espagnols.

A feuilleter l'album, on ressent le même émerveillement, on revit le même sentiment d'étrangeté. Félicitons donc l'éditeur d'avoir entrepris, et réalisé, ce « livre impossible » : les remarquables photographies de Jean Mazenod, leur parfaite reproduction, ont une extraordinaire puissance d'évocation.

Mais comment comprendre ? Comment surmonter le sentiment d'étrangeté ? Que signifient ces œuvres si belles, d'une beauté pour nous énigmatique ? N'ont-elles été créées que pour être contemplées ? Nous savons bien que non : ces mondes de dieux et de symboles ne prennent sens, chaque fois, que réinscrits dans des systèmes de croyances et de valeurs, dans des ensembles sociaux et économiques, bref, dans un contexte global que nous nous efforçons indéfiniment de reconstituer, et qui nous échappera peut-être à jamais.

Après avoir feuilleté et admiré, on lit. Et l'on est quelque peu déçu par le texte qui accompagne l'iconographie. La compétence de l'auteur, le professeur José Alcina, spécialiste réputé, n'est évidemment pas en cause : descriptions détaillées, mises au point érudites, apparemment rien ne manque. Ni même les explications. Pendant des millénaires se succèdent des cultures dont la diversité et le foisonnement défient notre entendement. Or, pour comprendre une histoire si complexe, l'auteur propose un « concept-clef » : « *Je vais essayer,* dit-il, *d'exposer l'histoire culturelle de cette période comme une évolution unique, malgré les divergences polymorphes de ses cultures, évolution qui conduira les peuples amérindiens du stade de la pêche-chasse-cueillette jusqu'au niveau des grands empires militaristes, et des hautes civilisations que conçurent certaines régions du continent américain.* » (p. 29).

Explication malheureusement trop simple : pourquoi donc une évolution unique des stades et des niveaux qui conduirait, *inéluctablement*, de la barbarie primitive des chasseurs paléolithiques à ce degré supérieur de civilisation qu'illustreraient les Etats aztèque ou inca ? On reconnait dans cette conception l'hydre toujours renaissante d'une histoire orientée suivant un *sens lisible ! J'accorde* que ce « néo-évolutionnisme », qui a connu au cours de ces dernières années un regain de mode, se présente ici avec quelques nuances : il admet que le schéma (bandes de chasseurs et de collecteurs, tribus agricoles, féodalité agricole, Etats agricoles, empires) « n'est pas synchonique pour l'ensemble du continent » et que « certaines régions, peuples ou cultures ont évolué plus rapidement que d'autres » *(page 79). Mais ce* schéma ne demeure-t-il pas unique et le programme stéréotypé ? Il maintient toutes les sociétés sur les mêmes rails : simplement, certains trains sont en avance et d'autres en retard !

Un auteur tel que Lafiteau, au dix-huitième siècle, avait songé à comparer les « sauvages » d'Amérique avec nos « anciens », les Grecs et les Romains. Du coup, l'humanité américaine se trouvait réintégrée dans une histoire unique *où elle occupait* l'un des plus bas degrés de l'échelle, tandis que l'Europe incarnait le modèle achevé de la civilisation. Le « néo-évolutionnisme » de José Alcina marque à cet égard un infléchissement ; il reconnaît à certains peuples américains la dignité de civilisés. Mais la trajectoire qu'il leur assigne ne reste-t-elle pas entachée d'européo-centrisme ? Celui-ci se manifeste dans les catégories mêmes qui ordonnent *son exposé.*

On retrouve ainsi, au début de l'évolution, un « pré-classicisme » qui correspond aux cultures olmèque (Méso-Amérique) et chavin (Andes). Puis un « classicisme » avec les cultures teotihuacan *et* maya (Méso-Amérique) ou tiahuanaco (Andes).

NATHAN WACHTEL.

(Lire la suite page 25.)

histoire

Des photos qui ne mentent pas

ERIC BASCHET : « La révolution est là. Russie 1904-1924 », 280 pages, 300 photos de l'époque, 180 F. « L'Afrique découvre l'Europe », 260 pages, 300 photos ; « 1918, de la guerre à la paix », 160 pages, 170 photos ; 120 F. Editions Eric Baschet. Diffusion Sodis. Préface d'André Kaspi.

***JEAN TOURNASSOUD* : « L'Album photos de la Grande Guerre ». Editions Elsevier, 112 pages, 88 F. Préface de Max Gallo.**

Eric Baschet a constitué une remarquable collection avec « les grands reportages photographiques de l'histoire » grâce, pour une bonne part, au fonds constitué par René Baschet qui fut l'éditeur du grand hebdomadaire d'avant-guerre : *l'Illustration.*

Ces documents resurgissent aujourd'hui comme d'extraordinaires témoignages qu'aucune légende, pour la plupart, ne pouvait faire mentir. Il suffit de regarder ces visages tendus, ces regards désespérés, ces « vêtements », ces « chausses » confectionnés avec des lambeaux de tissus pour comprendre que les dirigeants qui négligeaient une telle misère étaient condamnés. *La révolution est là, 1904-1924* montre l'explosion en chaîne du régime tsariste jusqu'à l'installation du pouvoir des soviets. La répression de 1905, les massacres de la Grande Guerre, les exactions de la révolution et de la contre-révolution, et enfin cette immense famine entraînant des cas de cannibalisme : autant de documents inédits et parfois insoutenables.

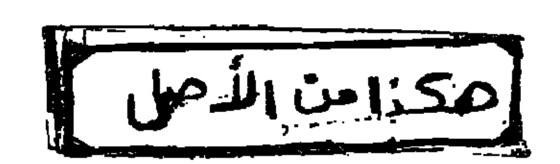
Apparemment, *L'Afrique découvre l'Europe* plus paisiblement. Ces femmes massaï gracieuses et belles « posent », toute féminité déployée, devant le photographe. Les Européens se révèlent vite belliqueux : Henri de Rothschild, par exemple, qui trône sur la dépouille de la cinq cent trente-sixième pièce de son tableau de chasse, un hippopotame. Les armées blanches aussi qui se partagent des territoires qui ne leur appartiennent pas, quand elles ne se massacrent pas...

Il y a encore, dans ces photos, une naïveté très « expo coloniale ».

Avec *1918, de la guerre à la paix*, on retrouve les traces de cette bonne conscience dans des photos prises de chaque côté du front. Mais, une fois de plus, la photo éclaire la violence du conflit. Difficile d'oublier le visage de ce soldat mort, aux trois quarts recouvert de débris, déjà confondu avec la terre.

Jean Tournassoud fut le photographe officiel de l'armée. *L'Album photos de la Grande Guerre* réunit soixante-dix photos en couleurs prises par Jean Tournassoud durant le conflit grâce au procédé autochrome des frères Lumière. La prise de vues en couleurs était *encore balbutiante* et sa *réussite* tenait de l'exploit. L'album a été intelligemment conçu ; chaque document photographique est accompagné de textes extraits des témoignages d'Apollinaire, de Péguy, de Barbusse, de Barrès, de Remarque, etc.

BERNARD ALLIOT.



arts

L'impressionnisme et son époque

SOPHIE MONNERET : « L'Impressionnisme et son époque », dictionnaire international. Denoël, tome 1, 352 pages, format 23,5 × 30 cm, 200 illustrations en couleurs, 100 illustrations en noir. Relié pleine toile, 420 F.
JOEL ISAACSON : « Claude Monet », Bibliothèque des arts, 240 pages, format 28 × 26 cm. Illustrations en couleurs et en noir et blanc. Relié pleine toile sous jaquette couleurs, 270 F.
ROBERT FERNIER : « Courbet », Bibliothèque des arts, 308 pages, format 38 × 28 cm, tome 1, 1819-1865. Reproduction en noir de 525 tableaux. Relié pleine toile sous jaquette, 600 F.

Les livres d'art, certains les aiment sous la forme d'un dictionnaire. Il arrive que leur lecture soit plus passionnante. On peut s'y promener sans ordre, selon les affinités et les désirs du moment. Et y faire des découvertes inattendues. Tout l'impressionnisme et son époque, avant avec Turner, Corot et Courbet, après avec Seurat, Bonnard et Matisse se trouvent dans le premier volume de ce dictionnaire qui en comptera quatre.

Sophie Monneret a fait un énorme travail pour réunir les œuvres, classer article par article les artistes, les lieux où ils ont travaillé, les critiques, les marchands, les collectionneurs et aussi les musiciens, les poètes, les écrivains.

« C'est la plus grande révolution de l'histoire de la peinture », dit René Huyghes dans sa présentation en survol, la première « grande cassure » qui par voie de conséquences a ouvert le chemin à toutes celles qui ont suivi au vingtième siècle. C'est le mouvement qui compte le plus d'artistes et la plus grande production picturale ; l'avènement de l'art bourgeois et de la peinture de son bonheur au moment même où on le sent menacé par la montée du monde moderne urbain.

Dans ce mouvement sensualiste où l'œil joue un rôle plus grand que l'imagination, Monet occupe une place prépondérante. « *Ce n'est qu'un œil*, disait de lui Degas, *mais quel œil !* » Le livre de Joël Isaacson est l'un des rares qui aient été publiés depuis de longues années. Il est l'occasion d'une réflexion sur l'œuvre d'un maître qui avait culminé pendant les années de Giverny dont les jardins sont actuellement en cours de restauration. Les substantiels commentaires qui accompagnent les cent quatre-vingts tableaux reproduits font de cet ouvrage un... dictionnaire.

Courbet, dans les tableaux duquel apparaissent les premiers éclats de lumière du paysage impressionniste, est un père fondateur. Monet et Renoir l'admiraient ; la légende dit que Cézanne soulevait son chapeau chaque fois qu'il prononçait le nom de Courbet.



Courbet : portrait de sa sœur Juliette.

Le livre de Robert Fernier, que publie la Bibliothèque des arts avec la Fondation Wildenstein, est un ouvrage de référence. C'est le tome premier du catalogue raisonné qui couvre la période de 1819 à 1865 avec cinq cent vingt-cinq tableaux reproduits sur les quelque mille cinq cents toiles que compte l'œuvre peint de Courbet.

JACQUES MICHEL.

en bref

DANIEL ARASSE : *l'Univers de Léonard de Vinci.* — Collection « Cabinet de dessin », 96 p., 79 F. Henri Scrépel. Diffusion Weber.

« Uomo universale », Léonard de Vinci échappe à la loi moderne de la spécialisation. Ce génial « ingénieur de la Renaissance », si exceptionnel qu'on peut le dire « né d'un miracle de la nature », décida de saisir le monde dans sa plénitude, dans sa rationalité et dans sa beauté. Architecte, musicien, mathématicien, botaniste, sculpteur, Léonard de Vinci tenta de peindre le rythme de l'univers et de l'être humain.

Le voici dans ce « Cabinet de dessin ». Esquisses, études en courbes et en mouvement, traduisent sa vision du monde... Mais le plus achevé des artistes et des hommes ne pouvait terminer une œuvre... car toute vie, pensait-il, est inachevée...

∴

LOUIS DUNANT, PHILIPPE LEMARCHAND : *les Amours des dieux.* — Bibliothèque des Arts, 284 p., 778 illustrations en couleurs et en noir et blanc, 396 F.

D'où vient que l'art de la Renaissance ait fait montre d'une prédilection particulière pour les représentations de l'être humain et, plus particulièrement, des nus, représentations qui, loin de choquer, suscitaient au contraire l'admiration et l'enthousiasme ?

Le livre savant et richement documenté de Louis Dunand et Philippe Lemarchand consacré à l'art érotique sous la Renaissance permet de répondre à cette question. Au seizième siècle, rappellent les auteurs, les découvertes de marbres ensevelis sont de plus en plus fréquentes. Ils sont souvent en piètre état. Les princes de l'Eglise et les grands de Rome ne se résignant pas à posséder des œuvres mutilées, ils font appel aux artistes pour les restaurer.

Ces statues, figures masculines ou féminines, étaient généralement représentées sans vêtements ni draperies ; il importait donc pour les remettre en état de connaître le corps humain. Savoir représenter le nu devint alors la grande préoccupation tant des sculpteurs que des peintres.

∴

BRADLEY SMITH : *l'Art érotique des maîtres.* — Julliard, préface de Henry Miller, 206 p., 120 F.

Bradley Smith a été bien inspiré en décidant de rassembler les peintures érotiques les plus caractéristiques de la sensibilité des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles. Si son livre ne prétend pas être une étude illustrée de l'histoire de la sexualité humaine, il se signale néanmoins par son caractère tout à la fois plaisant et instructif.

Donnant à voir les œuvres érotiques d'artistes célèbres — de Courbet à Balthus en passant par Schiele, Grosz et Wunderlich, — Bradley Smith montre l'évolution qu'ont subie les représentations de la sexualité. Des reproductions de tableaux érotiques chinois, japonais, indiens et persans, limitées, hélas ! au dix-neuvième siècle, multiplient les perspectives.

∴

FRITS VAN DER MEER : *l'Apocalypse dans l'art.* — Editions du Chêne, 368 p., format 25 × 33, 150 illustrations en noir et blanc, 82 pages d'illustrations en couleurs. Relié sous jaquette illustrée, 400 F.

« *Les alarmes de notre époque et le sombre avenir qui barre l'horizon ne vont-ils pas donner à l'Apocalypse de saint Jean une nouvelle carrière ?* » Telle est la question que se pose Jean Delumeau dans la préface de *l'Apocalypse dans l'art*, de Frédéric Van der Meer, splendide ouvrage relié contenant de nombreuses reproductions d'œuvres de maître.

Le plus grand nombre des réalisations iconographiques consacrées à l'Apocalypse, à l'Antéchrist et au Jugement dernier datent de la Préréforme et de la Réforme, depuis la tapisserie d'Anvers jusqu'à la grande fresque de Michel-Ange. Mais il y a aussi les mosaïques romaines, celles de Ravenne, Milan et Naples ; les manuscrits enluminés du sixième au quinzième siècle à travers toute l'Europe, le « Rétable de l'agneau » de Van Eyck à Gand, les incunables et les livres xylographiques, les œuvres de Gustave Doré, etc.

L'amateur d'art trouvera dans cet album luxueux de quoi nourrir sa curiosité historique et religieuse. Frédéric Van der Meer, qui enseigne à l'université de Nimègue, est aussi un érudit et un théologien. — H. F.

∴

PHILIPPE ROBERT JONES : *la Peinture irréaliste au dix-neuvième siècle.* — Bibliothèque des Arts, 230 p., format 28 × 25, 200 illustrations en couleurs et en noir et blanc. Relié pleine toile, sous jaquette, 296 F.

Etonnant et contradictoire dix-neuvième siècle ! En même temps que triomphe le matérialisme bourgeois, le réalisme se trouve battu en brèche par la caricature certes, mais aussi, mais surtout par la fuite dans l'imaginaire. Se nourrissant aux sources du fantastique, de l'insolite et du symbolique, tout un courant irréaliste traverse le siècle. Sensible à ce paradoxe, Philippe Robert-Jones, conservateur en chef des musées royaux de Belgique, a consacré un volume à *la Peinture irréaliste du dix-neuvième siècle.*

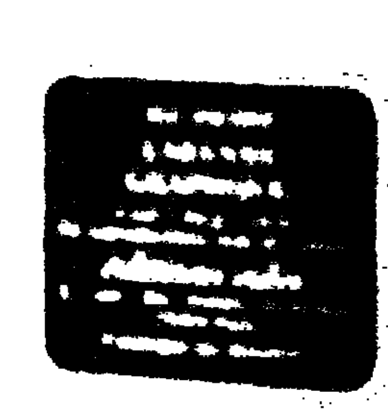
« *Le sommeil de la raison*, écrit-il, *a engendré non seulement des monstres, mais d'innombrables émotions, d'innombrables images sauvages ou poétiques, belles souvent comme ces rencontres fortuites dont parlait Lautréamont.* » Ces images, œuvres de rêveurs ou de visionnaires, comme Gustave Moreau, Arnold Böcklin, Gustav Klimt, Odilon Redon, Edvard Munch, envoûtent et inquiètent ; on ne se lasse pas de les contempler (1).

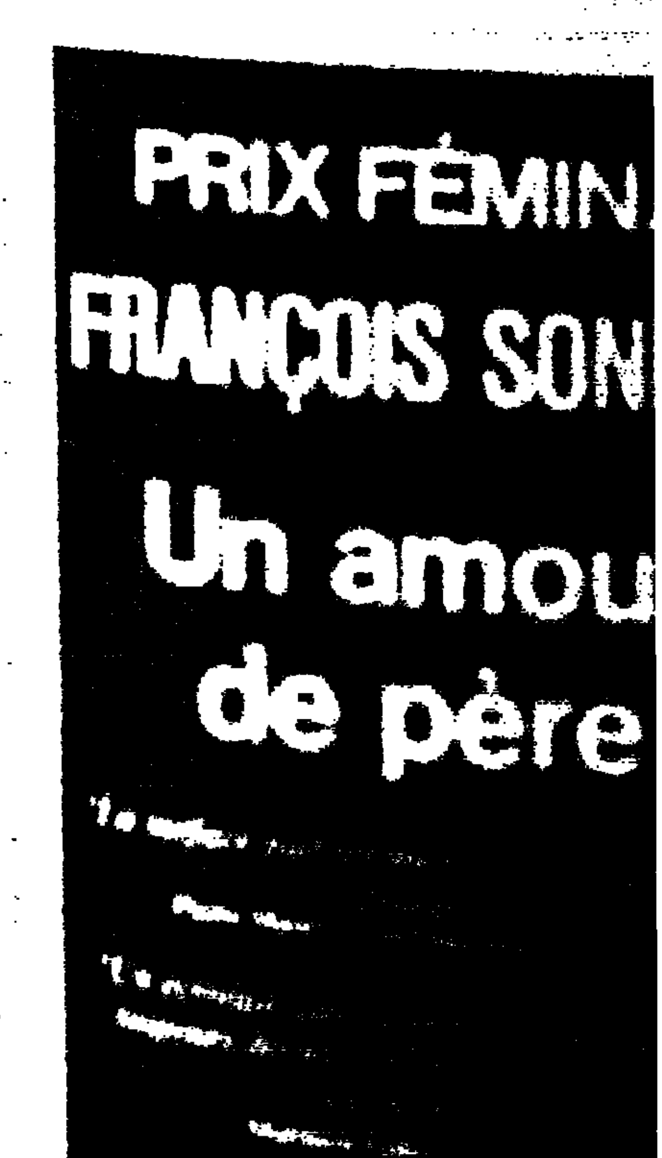
R. J.

(1) Signalons aussi le livre de Siegfried Wichmann, *Art nouveau*. Trad. de l'allemand par Josie Mély, Thérèse Zaromba et Gérard Gabert. Hachette-Réalités. Illustrations en noir et en couleurs. 127 p., 140 F.

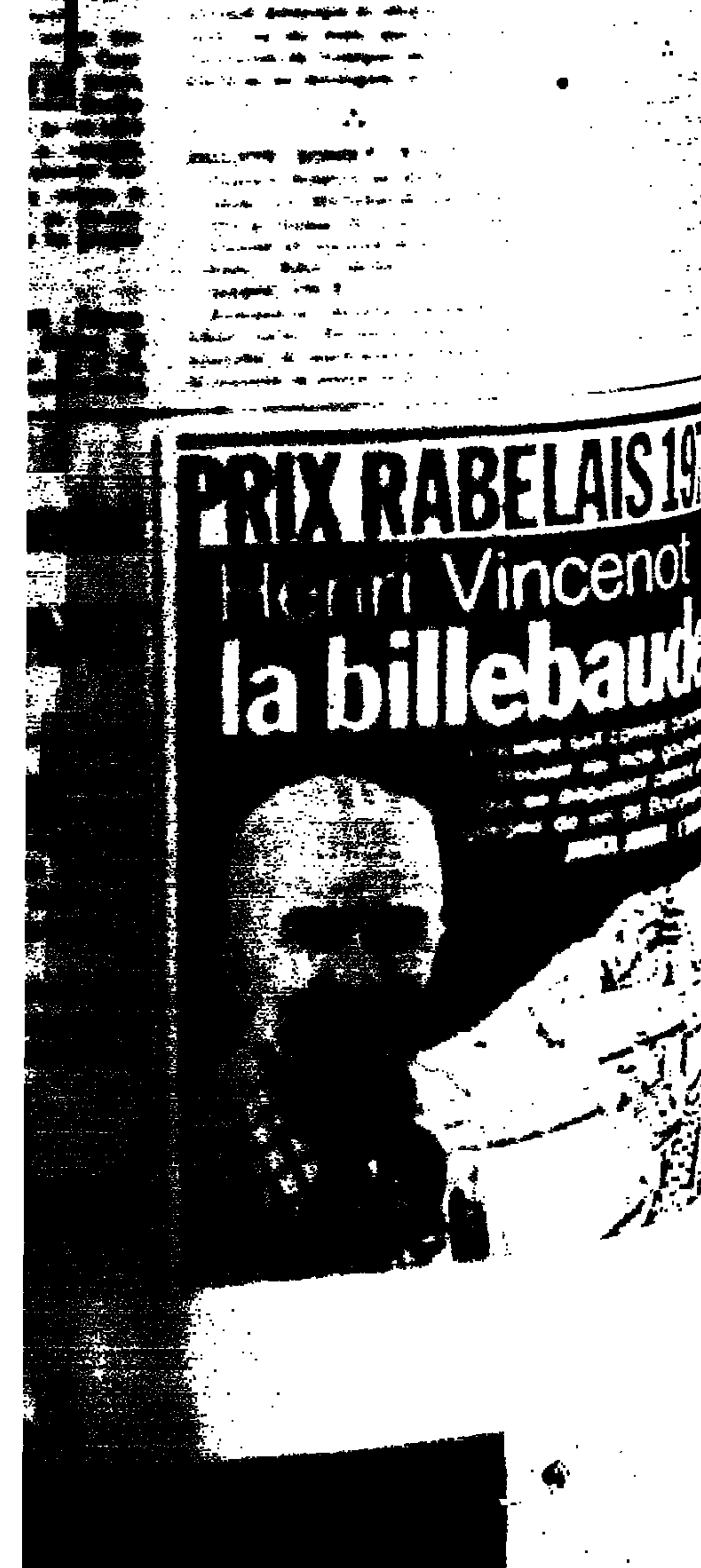
∴

● Flammarion publie dans la collection « Les classiques de l'art » *Tout l'œuvre peint de Mantegna* (introduction par Yves Bonnefoy, documentation par Niny Garavaglia), *Tout l'œuvre peint de Géricault* (introduction par Jacques Thuillier, documentation par Philippe Grunchec), *Tout l'œuvre peint de Hogarth* (introduction par Pierre Georgel, documentation par Gabriel Mandel), reproductions en couleurs et en noir et blanc. Chaque volume, 48 F.





isme et son époqu



arts

Le feu et la patience de Rembrandt

K. G. BOON : « Rembrandt - les Gravures », 300 pages, format 24 × 33 cm, 287 illustrations ; Arts et métiers graphiques, diffusion Flammarion, 160 F.

SCREPEL : « Rembrandt, le peintre et l'homme », 190 pages, format 30 × 30 cm. Relié sous emboîtage, illustré en couleurs, diffusion Weber, 295 F.

Nul ne représente mieux que Rembrandt la gravure à l'eau forte du dix-huitième siècle. Chaque fois qu'on examine l'origine de cet art et de cette technique où le feu de la création doit faire alliance avec la patience de l'artisan, on trouve le maître hollandais. Aucun n'égale la liberté de son trait sur la plaque de cuivre où se joue toujours un drame en clair-obscur.

Cet ouvrage, dont l'intérêt est servi par le trait en noir et blanc de ces œuvres intenses et chaleureuses, reproduit l'œuvre gravé complet de Rembrandt, qui s'est penché pendant trente-huit ans sur ses feuilles de cuivre, de 1626 à 1665.

Un album chez Screpel dans la collection « l'Homme et le peintre » évoque la vie et l'œuvre de Rembrandt. « *Il parlait avec son pinceau, comme d'autres avec leurs plumes...* » écrit Simon Monneret qui a signé ce livre avec Claude Esteban et Jean Rudel. Naturellement le livre fondamental sur Rembrandt reste l'ouvrage de Horst Gerson auquel on ne manque pas de faire référence. La présente publication est un livre poétique ; elle en a les qualités intuitives et aussi les limites. Bonnes reproductions de soixante-huit tableaux parmi les plus célèbres et les plus grands de tous les temps. — J. M.


1631 : Rembrandt au chapeau rond et au manteau brodé.

BARTHES ET ARCIMBOLDO

ROLAND BARTHES : « Arcimboldo ». Coll. « Les signes de l'homme ». Franco Maria Ricci, 12, rue des Beaux Arts, 75006 Paris. Distribué par Sofedis. 182 pages, 480 F.

Nous avons présenté l'an dernier un album raffiné sur la rencontre de Mandiargues avec Arcimboldo. En voici un autre, plus recherché encore, plus complet (nous pouvons considérer, pour la première fois, des projets du peintre de cour pour des fêtes, mascarades et parades allégoriques), plus sophistiqué aussi : il s'agit, cette fois, de la rencontre de Barthes avec le portraitiste de la maison d'Autriche.

C'est moins l'aspect singulier et fantastique d'Arcimboldo qui requiert Barthes que sa double virtuosité de « rhétoriqueur et de magicien ». *Quelle joie pour le théoricien du langage d'examiner* « le règne triomphant de la métaphore » *dans cette œuvre picturale. Car* « tout est métaphore chez Arcimboldo » *où* « rien n'est jamais *dénoté* puisque les traits (lignes, formes, volutes) qui servent à composer une tête ont déjà un sens, et que ce sens est jeté en quelque sorte au-delà de lui-même (c'est ce que veut dire étymologiquement le mot « métaphore ») ».

Une telle imagination relève plus du savoir que de l'art. Cette magie des métamorphoses mène tout droit à la sagesse...

Barthes, à qui l'on devait dans cette somptueuse collection une redécouverte de Erté, nous donne une fois encore un texte riche d'interprétations. A quoi répond une iconographie rigoureuse et pour une part inédite. Voici donc une autre réussite, la sixième du genre : un ouvrage documentaire et luxueux, où la bibliographie et l'intelligence se conjuguent harmonieusement.

FRANÇOISE WAGENER.

en bref

LENI RIEFENSTAHL : *Jardins de corail.* — Editions du Chêne, 224 p., format 23,5 × 31, 22 illustrations en noir et blanc, 118 illustrations en couleurs (dont 68 en double page). Relié sous jaquette illustrée, 220 F.

C'est à soixante-dix ans que l'ancienne « cinéaste préférée » de Hitler, à qui elle adressa un délirant télégramme le jour de l'entrée des troupes allemandes dans Paris, a découvert les délices de la plongée sous-marine. Mme Riefenstahl n'en finira donc jamais d'étonner son monde.

Voilà un empire de silence que ne rompt nul cri de supplicié. Voilà un royaume qui fait la preuve que la nature est une prodigieuse dispensatrice de splendeurs multiples. Récifs de corail aux couleurs somptueuses, mêlées comme celles d'une queue de paon, végétations délicieusement baroques, poissons tout droit surgis d'un bestiaire surréaliste, productions d'un dieu invisible qui ferait la nique permanente aux règles de la normalité, de la raison froide, eaux transparentes, irisées, magiques : Leni Riefensthal contemple tout cela et photographie avec une indéniable passion juvénile.
A. L.

WILLIAM WEAVER : *Verdi.* — Traduction Lulu et Michael Sadler. Légendes de l'iconographie Daniel Goétsult. Ed. Van de Velde. Vol. relié sous jaquette couleur 23 × 30 cm, 264 p., 318 illustrations, dont 54 en quadrichromie. Diffusion Sodis, 220 F.

Si l'on a couru à *Simon Boccanegra,* si l'on se réserve le plaisir de découvrir *Nabucco,* si l'on entonne volontiers le « chœur des esclaves », il faut s'offrir cette longue promenade en compagnie de Verdi. Une soirée sans musique, au musée du plus grand compositeur d'opéras italien. Dans cette anthologie riche, précise, plus de 300 illustrations, photos de personnages, de lieux, de décors et plus de 500 textes — correspondances diverses — nous convient, nous montrent Verdi et son temps. Un grand spectacle !

Parmi les autres parutions

RAPHAEL VALENSI : *André Brasilier.* — Ed. Idées et Calendes, Neuchâtel. La Bibliothèque des arts, Paris. Relié pleine toile sous jaquette en couleurs, 212 p., 25 × 26,5 cm, 156 reproductions dont 50 hors-texte en couleurs, 270 F.

GREGORY MARTIN : *Bruegel.* — Trad. de l'anglais par Dominique Lebourg. Ed. du Chêne, toutes les reproductions en couleurs, 45 F.

MARIE BERHAUT : *Caillebotte, sa vie et son œuvre.* — Catalogue raisonné. Bibliothèque des arts, 271 p., vol. relié, reproductions en couleurs et en noir et blanc, 480 F.

JEAN CHERPIN : *Daumier et le théâtre.* — Vol. relié, 112, p. 21 × 21 cm, 40 reproductions pleine page, 55 F. Edisud (La Calade, R.N. 7, 13100 Aix-en-Provence).

PETER STREEDER : *Dürer.* — Ed. Nathan. Vol. relié. Illustrations en couleurs et en noir et blanc, 191 p., 110 F.

JACQUES JANSSENS : *James Ensor.* — Flammarion, coll. « Les maîtres de la peinture moderne », 96 p., 54 reproductions en couleurs, 30 en noir et blanc, 36 F.

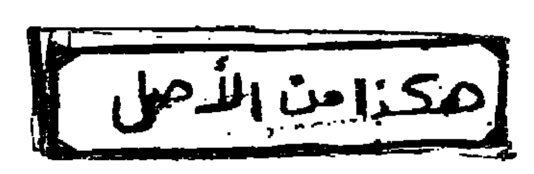
ERIC YOUNG : *Goya.* — Ed. du Chêne. Trad. de l'anglais par Inès Hengel. Toutes les reproductions en couleurs, 45 F.

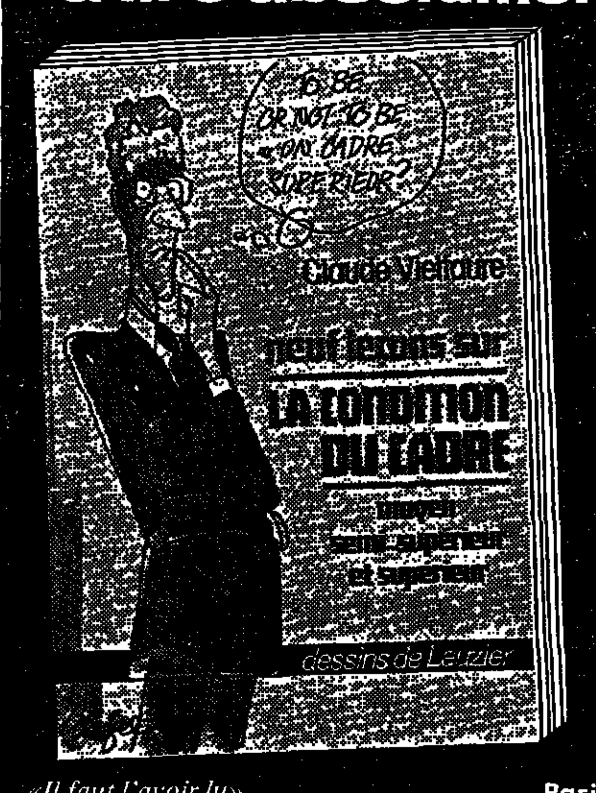
SUZI GABLIK : *Magritte.* — Trad. de l'américain par Evelyne Deknop-Kornelis. Vol. relié sous jaquette couleurs. La Bibliothèque des arts, 216 p., illustrations en couleurs et en noir et blanc, 168 F.

JEAN SELZ : *Gustave Moreau.* — Coll. « Les maîtres de la peinture moderne », Flammarion, 96 p., 50 reproductions en couleurs, 23 en noir et blanc, 36 F.

RAYMOND COGNIAT : *Sisley.* — Coll. « Les maîtres de la peinture moderne », Flammarion, 96 p., 54 reproductions en couleurs, 21 en noir et blanc, 36 F.

FRANCOIS MATHEY : *Réalisme américain.* — La grande quête de la réalité de la peinture américaine. Grand album Skira. Flammarion. Avec 70 reproductions en couleurs et 100 en noir. 180 p., relié sous jaquette, 220 F.





arts

De la musique avant toute chose

Avant toute chose : c'est presque ce que laisseraient croire l'abondance, en cette saison, et la qualité des livres qui sont consacrés à la musique.

Le dernier venu mérite la première place pour son importance particulière et sa portée générale. Sans omettre une iconographie remarquable. Il nous manquait une histoire de la musique qui fût l'œuvre d'un musicologue d'aujourd'hui, conçue selon une vue et une méthode renouvelée, à la fois complète, maniable, scientifique et sensible, synthèse précieuse pour le spécialiste, et non seulement accessible au public mais propre à l'attirer et à le séduire en l'instruisant. Cet instrument rare, Roland de Candé vient de nous le donner.

La tâche n'était pas aisée. Il fallait tout dire et se borner. Histoire vraiment « universelle » elle fait une large place aux musiques antiques, anciennes, noires et orientales. Mais c'est, bien entendu, à la musique de l'Occident qu'elle s'attache principalement. Histoire d'un art — les formes et les œuvres — dans une société ; bref, d'une « civilisation musicale ». Or, plus on avance dans le temps, surtout depuis un siècle et demi, plus, à travers les mouvements, les tendances, les modes et même les révolutions, le musicien l'emporte sur la musique, le culte romantique de l'individu tombant déjà dans le vedettariat. L'historien réagit, en contenant ou isolant le biographique et l'anecdotique, sans toutefois le mépriser : ainsi, une page entière pour « les femmes » de Beethoven.

Il est naturel aussi que la musique contemporaine soit privilégiée. Attentif aux recherches extrêmes, Roland de Candé n'en dresse que plus fermement la musique hors de l'agression et de la pollution sonores qui nous submergent, qui ont déjà détruit à demi l'ouïe d'une génération et font du plus vivant silence un vide insupportable. Pour la création, tout et chacun est mis à sa juste place, sans omissions ni disproportions, avec sérénité, lucidité et délicatesse

On n'en dira pas tout à fait autant de *l'Histoire concise de la musique moderne* de Paul Griffiths, où « concise » doit signifier : délibérément partiel et partial. Un coup d'œil à l'index dénonce des trous surprenants : Messiaen et Boulez y occupent une demi-colonne — ce qui est juste — mais on n'y



Mantegna : anges musiciens.

trouve, par exemple, ni Jolivet, ni Lesur, ni Dutilleux, ni Menotti. Debussy était presque aussi bien traité que les deux premiers, mais le lecteur de l'historien concis n'entend pas parler de Chausson, Albeniz ou Florent-Schmidt. Non plus que de Villa-Lobos, d'Auric, de Sauguet, et j'en passe. Sous ces réserves, le livre est une initiation « concise » à la musique des dernières années, et l'illustration a de l'imprévu et de l'agrément.

Qui a connu Poulenc le retrouvera dans ce portrait amical et musical que fit de lui Henri Hell, il y a vingt ans. Le livre s'est considérablement enrichi par l'inventaire de l'œuvre qui s'est poursuivie depuis. On n'a été pas moins avisé (et cette fois, c'est un hommage au critique disparu) en rééditant le *Brahms* de Claude Rostand. Bien plus qu'une monographie, c'est une somme : Brahms tout entier, saisi et approfondi.

Et voici en français, *Mein Leben*, de Wagner, *Ma vie :* autobiographie, autohagiographie, torrent existentiel et prédateur, règlement de comptes. Ces mémoires volcaniques dictés à Cosima, grâce à la clarification apportée par le traducteur, se lisent comme le roman d'un musicien de génie

Finissons par deux livres à part. D'abord, un véritable petit musée portatif des instruments de musique. Pour ceux-ci, plus encore que d'autres objets, la fonction se double d'une valeur esthétique, voire affective. Avec un propos encyclopédique, on s'est efforcé de réunir tous ceux existants, ou ayant existé, représentés ici par de nombreux dessins, commentés avec compétence et précision.

Tout le monde connaît Jean Guillou pour être un des premiers organistes d'à présent ; peut-être connaît-on un peu moins le compositeur, et c'est dommage. Mais qui les connaît suffisamment l'un et l'autre savait déjà qu'ils recèlent un poète. Il se révèle dans cet ouvrage qui est non seulement la « physiologie » et l'histoire, mais aussi le poème de l'orgue.

YVES FLORENNE.

Ouvrages cités

ROLAND DE CANDÉ : « Histoire universelle de la musique ». Seuil, 2 volumes, 656 et 528 pages, format 17,5×22, chaque volume 16 pages en couleurs. Relié toile sous emboîtage couleurs, 150 F et 140 F.

P. GRIFFITHS : « Histoire concise de la musique moderne ». Fayard, 272 p., 120 illustrations. 59 F.

HENRI HELL : « Francis Poulenc ». Fayard, 392 p., 37 illustrations. 65 F.

CLAUDE ROSTAND : « Brahms ». Fayard, 742 p., 120 F.

RICHARD WAGNER : « Ma vie ». Buchet Chastel, 480 p., 149,20 F.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE DU MONDE ENTIER. Albin-Michel, 320 p., format 22×28,5. Nombreuses illustrations. Reliure toile sous jaquette illustrée couleurs. 150 F.

JEAN GUILLOU : « L'orgue, souvenir et avenir ». Buchet Chastel, 264 p., 40 illustrations en noir et couleurs. 130 F.

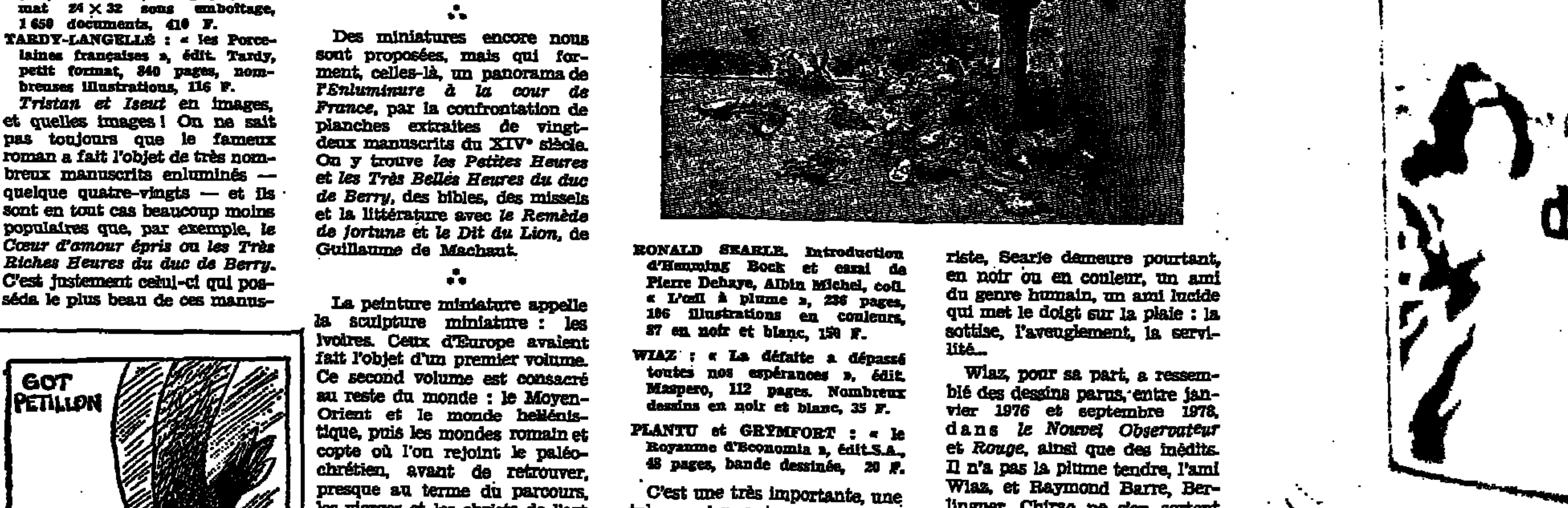
L'Apocalypse et l'Art mozarabe

« LE LIVRE DE FEU, l'Apocalypse et l'Art mozarabe », Bibliothèque des arts, texte et photos par Henri Stierlin. Préface par Georges Duby, professeur au Collège de France, 260 pages, format 33 × 24, avec 112 planches en couleurs et 75 plans, cartes et dessins, 296 F.

Le Livre de feu est ainsi intitulé parce que, nous dit l'auteur, « *il est consacré à cette œuvre flamboyante et visionnaire qu'est l'Apocalypse* » ou plus précisément à une série de manuscrits enluminés provenant d'Espagne: les *Commentaires de l'Apocalypse*. Remarquable ouvrage s'il en est, et qui nous change des productions commerciales de fin d'année, où le texte n'est que prétexte à de belles images. Remarquable parce qu'Henri Stierlin, à la suite de Georges Duby, situe pleinement l'extraordinaire retentissement, le rayonnement des commentaires de l'Apocalypse, singulièrement dans une Espagne occupée par l'Islam ; cette Espagne pour qui l'Apocalypse était le « livre de la résistance ». Et puis, sur le plan esthétique proprement dit Henri Stierlin marque une heureuse rupture avec la rhétorique des critiques d'art et fait justice des lieux communs que nourrit l'éternelle recherche des influences qu'ont exercée les différents courants de civilisation sur les œuvres d'art, sur celles du Moyen Age, par exemple. « *Et plutôt que de voir*, écrit-il, *dans le cycle des Beatus* (référence aux manuscrits étudiés) *une sorte de réceptacle où fusionnent toutes les tendances allant de l'Antiquité au Moyen Age et de l'art islamique à l'art chinois, il nous paraît préférable de rechercher en quoi ces créations sont uniques...* » Une telle démarche permet à l'auteur d'apporter des vues nouvelles et passionnantes sur l'art mozarabe. L'illustration en couleurs est très belle et le recours à la technique de la macrophotographie révèle les détails et le style des artistes. Chacune des planches hors texte est accompagnée d'un commentaire qui se suffit à lui-même. Signalons enfin que l'ouvrage est accompagné d'un appareil scientifique comprenant bibliothèque, index catalogue et tableaux chronologiques. Un fort beau livre donc.

EDMOND EL MALEH.

Ces arts qu'on appelle mineurs



« TRISTAN ET ISEUT, » Seghers, 126 pages, format 22 × 28, 94 reproductions en couleurs. Relié sous jaquette quadrichromie, 75 F.

FRANÇOIS AVRIL : « l'Enluminure à la cour de France au XIVe siècle », Edit du Chêne, 120 p., format 21 × 28, 40 reproductions, 75 F.

TARDY-LENGELLÉ : « les Ivoires », édit. Tardy, 21, rue des Boulangers, 75005 Paris, 484 pages, format 24 × 32 sous emboîtage, 1 650 documents, 410 F.

TARDY-LANGELLÉ : « les Porcelaines françaises », édit. Tardy, petit format, 340 pages, nombreuses illustrations, 116 F.

Tristan et Iseut en images, et quelles images ! On ne sait pas toujours que le fameux roman a fait l'objet de très nombreux manuscrits enluminés — quelque quatre-vingts — et ils sont en tout cas beaucoup moins populaires que, par exemple, *le Cœur d'amour épris ou les Très Riches Heures du duc de Berry*. C'est justement celui-ci qui posséda le plus beau de ces manuscrits de *Tristan*, ainsi que l'a établi Dagmar Thoss, à qui l'on doit également sa datation : 1410. L'ouvrage est conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche. Aujourd'hui reproduites, ses miniatures constituent un somptueux « film » en couleurs. Elles révèlent un style très « moderne », rompant avec le « gothique international ».

∴

Des miniatures encore nous sont proposées, mais qui forment, celles-là, un panorama de *l'Enluminure à la cour de France*, par la confrontation de planches extraites de vingt-deux manuscrits du XIVe siècle. On y trouve *les Petites Heures* et *les Très Belles Heures du duc de Berry*, des bibles, des missels et la littérature avec *le Remède de fortune* et *le Dit du Lion*, de Guillaume de Machaut.

∴

La peinture miniature appelle la sculpture miniature : les ivoires. Ceux d'Europe avaient fait l'objet d'un premier volume. Ce second volume est consacré au reste du monde : le Moyen-Orient et le monde hellénistique, puis les mondes romain et copte où l'on rejoint le paléochrétien, avant de retrouver, presque au terme du parcours, les vierges et les christs de l'art indo-portugais des XVIIe et XVIIIe siècles. Dans l'intervalle — espace et temps — on aura traversé l'Islam entier, atteint la Chine et le Japon, sans oublier l'Afrique noire et les Amériques. Le lecteur ébloui feuillette cet inépuisable recueil de merveilles. C'est le musée imaginaire de l'ivoirerie universelle.

Le même éditeur et auteur publie un petit livre tout différent, non plus livre d'art, mais guide, manuel indispensable au collectionneur : le répertoire exhaustif de la porcelaine française et des porcelainiers. — Y.F.

Un ami du genre humain

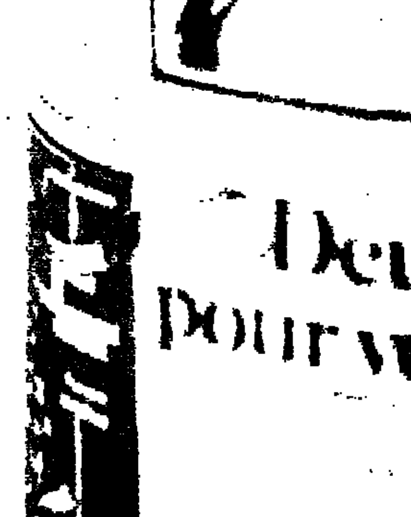


RONALD SEARLE. Introduction d'Henning Bock et essai de Pierre Dehaye, Albin Michel, coll. « L'œil à plume », 236 pages, 186 illustrations en couleurs, 87 en noir et blanc, 150 F.

WIAZ : « La défaite a dépassé toutes nos espérances », édit. Maspero, 112 pages. Nombreux dessins en noir et blanc, 35 F.

PLANTU et GRYMFORT : « le Royaume d'Economia », édit. S.A., 48 pages, bande dessinée, 20 F.

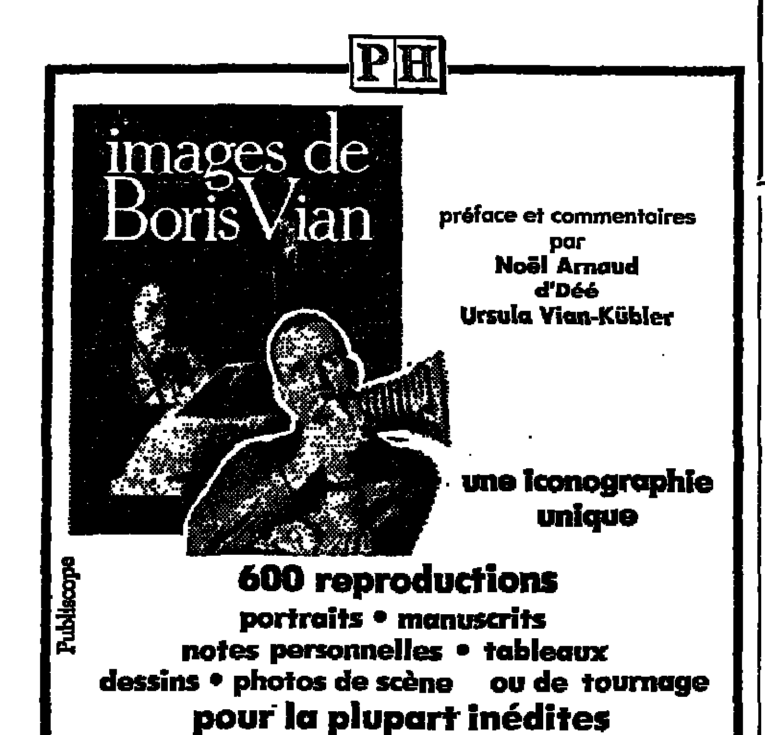
C'est une très importante, une très passionnante monographie que les éditions Albin Michel consacrent dans la collection « L'œil à plume », animée par Descloseaux, à Ronald Searle. Celui-ci s'est révélé un maître dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Caricaturiste, se voulant expressément tel, il a très vite accédé à l' « art ». Il y a chez Searle une perpétuelle invention graphique et mentale, une méticulosité du trait, une implacable profondeur du regard qui ont fait date. Un dessin de Searle se reconnaît à première vue, mais on ne saurait en copier l'humour. Caricaturiste, Searle demeure pourtant, en noir ou en couleur, un ami du genre humain, un ami lucide qui met le doigt sur la plaie : la sottise, l'aveuglement, la servilité...



Wiaz, pour sa part, a ressemblé des dessins parus, entre janvier 1976 et septembre 1978, dans *le Nouvel Observateur* et *Rouge*, ainsi que des inédits. Il n'a pas la plume tendre, l'ami Wiaz, et Raymond Barre, Berlinguer, Chirac ne s'en sortent pas tout à fait indemnes. Son humour est plutôt lisible au premier degré. Le trait est net, puissant, caricatural, sans excès inutile. C'est un rire « jaune » qui nous secoue en feuilletant cet album.

C'est un rire identique qui préside à la « double lecture » du *Royaume d'Economia*. Plantu à la plume et Grymfort à la bulle, nous naviguons sur un océan d'absurdités, de sottises, qui font grincer des dents. Leçon (sérieuse) d'économie déguisée en B.D.

ANDRÉ LAUDE.



arts et civilisations

Le Temps des pyramides

LE TEMPS DES PYRAMIDES, sous la direction de Jean Leclant, Gallimard, « L'Univers des formes », 372 pages, format 212 × 278, 432 illustrations, dont 366 en bichromie. Cartes, index, tableau synchronique. Relié toile sous jaquette, 330 F.

Depuis qu'elle a été créée par André Malraux, la collection « l'Univers des formes » nous apporte, chaque année, une contrée de l'histoire de l'art, dont, savamment, grâce aux meilleurs spécialistes français et étrangers, et splendidement grâce à la qualité de son illustration, elle étudie les vestiges. Elle s'est lancée avec Sumer, mais, par la suite, son déroulement a échappé à la chronologie. Le Proche-Orient, la Grèce, Rome, le haut Moyen Age, les Celtes, la Renaissance italienne et ces terres, dites « hors de l'histoire », que sont l'Océanie et l'Afrique noire, ont été inventoriées, avant qu'elle n'aborde enfin le monde égyptien. Mais à celui-ci trois volumes, sous la direction de Jean Leclant, membre de l'Institut, seront nécessaires, puisque l'investigation s'étendra des temps paléolithiques au quatrième siècle de l'ère chrétienne, du Soudan à la Méditerranée.

Notre cadeau de Noël, cette année, c'est le Temps des Pyramides, soit essentiellement les âges préhistoriques, l'Ancien et le Moyen Empire.

C'est un Egyptien, Fernand Debono, qui fait surgir de la nuit des temps et du site de Thèbes, fouillé en 1971, les premières haches taillées, vieillissant de deux millions d'années l'occupation par l'homme de ces territoires. C'est un conservateur du Louvre, Louis de Cenival, qui nous initie à la culture proto-historique de Nagaga en Haute Egypte. C'est un directeur de recherche au C.N.R.S., Jean-Philippe Lauer, qui suit l'apparition et l'évolution des pyramides, escalier du pharaon vers les dieux. C'est le conservateur du Musée royal d'Edimbourg, Cyril Aldred, qui présente les rituelles statues où dieux et pharaons manifestaient leur présence, et les effigies pleines de vie des serviteurs qui, auprès du mort, accomplissaient leur service quotidien ou funèbre. C'est Jean Vercoutter, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, qui nous guide à travers ce qui est peut-être le plus beau domaine de l'art égyptien, les bas-reliefs et les peintures des tombes, où se posent tant d'oiseaux des marais, où s'inscrivent, si réalistes, les travaux et les jours. C'est enfin Christiane Desroches-Noblecourt, conservatrice en chef du Louvre, qui inventorie avec sa vivacité coutumière le mobilier et les objets funéraires, où s'exprime une fantaisie que le respect d'un ordre immuable rendait impossible ailleurs.

L'extraordinaire opération de sauvegarde des temples nubiens menacés par le barrage d'Assouan, entreprise sous l'égide de l'UNESCO, la récente exposition en France du trésor de Toutankhamon (absent de ce tome, ainsi qu'Abou-Simbel, pour des raisons chronologiques), ont entraîné la multiplication des livres d'art sur l'Egypte (1). Elles ne donnent que plus de prix à celui-ci, qui entreprend, au sein d'une collection brillamment constituée, l'analyse et l'histoire méthodiques d'un art qui, en dépit — ou à cause — de sa monotonie, demeure l'un des plus originaux qu'ait inventé l'homme. — J. P.

(1) Elsevier publie cette année, dans sa collection « L'art du monde entier », préfacée par Max-Pol Fouchet, *l'Art de l'Egypte et du Moyen-Orient.*

Les hommes de la Méditerranée

LA MEDITERRANEE : « Les Hommes et l'Héritage », tome II, sous la direction de Fernand Braudel ; Arts et métiers graphiques, diffusion Flammarion, format 30 × 17 cm, illustrations en couleurs et en noir et blanc, cartes en double page spécialement dessinées. Relié pleine toile sous jaquette couleurs, 265 F.

Le premier tome de *la Méditerranée* a été l'an dernier l'un des clous de la production des livres d'art : textes savants mais lisibles dus à des spécialistes, et appuyés, commentés par une illustration aussi originale que belle.

On retrouve ces mérites dans le second tome qui termine le voyage entrepris par Fernand Braudel et ses pairs. Après « l'espace et l'histoire », voici aujourd'hui « les hommes » examinés en leurs croyances et leurs pratiques sociales singulières, et l'évaluation de l'héritage qu'a transmis à l'Europe, voire au monde, le bassin méditerranéen : monothéisme affirmé par les trois grandes religions nées sur ses bords, la juive, la chrétienne, l'islamique; conscience politiques et juridiques léguée par Rome et son hégémonie ; conception particulière de la famille dans le rôle d'une totalité et d'une communauté souveraine, enfin ce bijou symbolique de la civilisation méditerranéenne qu'est Venise et que Fernand Braudel s'est réservé de présenter dans sa magnificence architecturale et picturale.

Un des chapitres, dû à Maurice Aymard, traite des migrations qui n'ont cessé de travailler cette mer avec ses terres alentour et lui ont donné son pouvoir *civilisateur*. Invasions et conquêtes d'autrefois auxquelles succèdent, comme un terrible revers, les émigrations d'aujourd'hui. Si bien que dans ce deuxième tome s'opposent d'une façon saisissante les images somptueuses de l'art et les photographies misérables des transplantés. — J. P.

Histoire de la sculpture

K. MICHALOWSKI : « Egypte » ; J.-R. GABORIT : « Art gothique » ; M. FAGIOLO DELL'ARCO : « Baroque et rococo », Hachette-Réalités. Les trois ouvrages dans la même collection « Histoire mondiale de la sculpture ». Chacun 192 p., 32 hors-texte en couleur, 130 illustrations en noir et blanc, 125 F.

Une nouvelle collection se propose de retracer l' « Histoire mondiale de la sculpture ». Elle s'est ouverte, il y a quelques mois, tout naturellement avec *la Grèce*. Trois autres volumes viennent de paraître : *Egypte, Art gothique, Baroque et Rococo.*

Ils se signalent d'abord par l'homogénéité dans la présentation et dans l'ordonnance, ce qui confère à l'ensemble une grande unité. Il y a même correspondance dans les titres où s'inscrivent les différences : « Statues pour le Roi-Dieu *(Egypte)* ; « Le monde, statue de Dieu » *(baroque)* ; « La cathédrale est un remerciement à Dieu » *(gothique)*.

La troisième partie de chaque ouvrage considère les sculpteurs dans leur pratique et dans leur société. La quatrième étudie « Les œuvres » ; la seconde, « Matière et couleur », présente, aussitôt après l'ouverture, une suite exemplaire de ces œuvres dans de grandes reproductions — en couleur — bien entendu.

On aura noté ce mot « couleur » uni au mot « matière ». C'est qu'on entend nous rappeler partout que matière et formes furent inséparables de la couleur.

L'Egypte est due à Kazimiez Michalowski, président de l'Institut polonais d'archéologie du Caire ; l'*Art gothique*, à Jean-René Gaborit, professeur à l'Ecole du Louvre et conservateur du département des sculptures ; *Baroque et Rococo*, à Maurizio Fagiolo dell'Arco, professeur à l'université et à l'académie de Rome, spécialiste du Bernin. Les textes sont sérieux, les commentaires et légendes des illustrations très éclairants, l'iconographie est très riche. — Y. F.




Iles et formes




LES ILES DE LA MÉDITERRANÉE, Larousse, 240 p., format 22,5 × 26,5 9 cartes, 312 photos en noir et couleurs 75 F.

BRUNO D'AGOSTINO : « Grèce », Edit. Nathan, coll. « Merveilles du monde », 192 p., 108 photos couleurs, cartes et plans, relié toile jaquette couleurs. 110 F.

PIERRE DEVAMBEZ : « Grèce », Hachette - Réalités, coll. « Histoire mondiale de la sculpture », 147 photos noir et couleurs, format 22 × 28, 32 hors-textes, 125 F.

GERMAN HAFNER : « l'Art de l'Antiquité classique », Elsevier, coll. « L'art du monde », 523 p., cartes et plans, 500 photos noir et couleurs, reliure toilée, sous jaquette illustrée, 170 F.

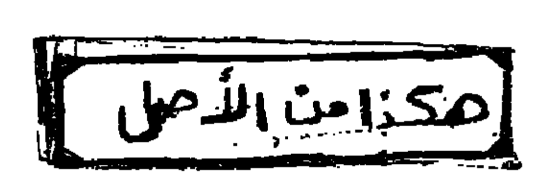
Etapes d'un monde où les civilisations se sont succédé, *microcosmes* qui vécurent, alternativement, l'ouverture aux autres et le repliement sur soi, les îles de la Méditerranée changèrent souvent de maître mais rarement de credo ; à la joie de vivre se mêlent le pessimisme et souvent la résignation. Une séduisante prise de contact à travers les textes de voyageurs amoureux de ces espaces, souvent mythiques, mais qu'assiègent, depuis quelques années, les hordes de la civilisation des loisirs.

Tout autre est l'approche de Bruno d'Agostino dans un bel ouvrage préfacé par le poète Georges Séféris. On nous fait voyager à travers l'histoire, pour nous faire découvrir ou redécouvrir l'architecture et les cités du monde grec.

Dans le domaine des formes toujours, il faut signaler le livre de Pierre Devambez, qui va *beaucoup plus loin que les divers* albums sur la sculpture grecque. L'auteur identifie les variations de la forme artistique, l'évolution des objectifs, les *interactions réciproques* entre société, culture et sculptures. Il donne aussi des détails sur les matériaux (le marbre et le bronze), sur les artistes comme Myron, Polyclète, Lysippe et Phidias. Cet ouvrage est abondamment documenté et d'une grande cohérence.

Préfacé par Max Pol-Fouchet, *l'Art de l'antiquité classique* est un diptyque sur l'art grec et romain. Travail encyclopédique bien ordonné, il s'adresse au grand public sans être pour autant un ouvrage de vulgarisation.

DIMITRI T. ANALIS.



civilisations

Une ouverture sur la mystique juive

ENCYCLOPEDIE DE LA MYSTIQUE JUIVE, ouvrage réalisé sous la direction d'Armand Abécassis et Georges Nataf. Berg International, éditeurs, 800 p., 340 F.

Ce volume de grand format à l'iconographie splendide se présente comme un tour d'horizon du domaine multiple du judaïsme mystique. Bien que l'habitude mentale et le réflexe conditionné renvoient, de prime abord, quand il est question de mysticisme juif, à la Kabbale et à ce qui en procède — le hassidisme des temps modernes notamment, — la saisie mystique de la foi d'Israël est liée à son être même, antérieure à la classification et à la systématisation opérées par les théologiens et les historiens de la religion. Elle marque profondément l'expérience affective du juif religieux.

Les auteurs de cette encyclopédie n'ont pas voulu faire œuvre de vulgarisation sommaire. Mais ils ne donnent pas non plus dans l'érudition sèche ni dans l'abscons. Mathias Delcor évoque l'Apocalyptique juive. Dans l'immensité de l'« océan du Talmud », Albert Abécassis a puisé des scories, des préceptes, des images, des idées, des lois, qui situent la mystique talmudique dans le contexte de la logique et de la méthodologie spécifiques de ce continuum babylonien, dont la psalmodie dialectique, tout au long des âges, maintint en vie l'être juif contre vents et marées, ténèbres noires et flammes de bûcher d'inquisition.

Sur la pré-Kabbale et la Kabbale proprement dite, c'est encore Albert Abécassis, en pénétrant « physionomiste » de cette face de l'absolu religieux, qui dévisage de manière explicite les traits de la lettre hiératique en sa portée et son effet cosmogoniques. Comme dans les travaux de l'illustre professeur Scholem, la plénitude d'identité juive de la Kabbale est soulignée, tandis qu'est réfutée l'idée ou l'hypothèse d'une Kabbale chrétienne ou de généralité gnostique. Le hassidisme, stade ultime de la démarche mystique du judaïsme et mouvance encore actuelle, exerçant une prise sur la vie juive présente — surtout aux Etats-Unis et en Israël, — est traité par Joël Askenazi, l'un des rares Juifs méditerranéens à s'être familiarisés avec ce thème. Il connaît très bien le hassidisme et pas seulement en érudit. Il en est imprégné dans sa sensibilité. Et cela explique et excuse son ton passionné. Moins excusables paraissent, en l'occurrence, ses omissions intentionnelles dans les citations et les références — surtout quand il s'agit de « hassidologie » de langue française. Le hassidisme est l'âme enchantée du peuple juif. Et jamais cet enchantement ne transporte de dédain. Enfin, dans la dernière partie de cette encyclopédie : « *Messianisme et Eschoctologie* », Benjamin Gros situe et précise la notion de messianisme dans la tradition juive, notion tant galvaudée, tirée vers un « humanisme » de pétition de principe, un « progressisme » vague, ou encore le rougeoiment théâtral de l'incendie révolutionnaire.

ARNOLD MANDEL.

Du Sahara au Sinaï

KAZUYCSHI NOMACHI : « Sahara », « Sinaï », édit. Alphabet (diff. Weber), chaque volume, format 25 × 34, 128 pages, dont 64 en couleurs et 24 en deux tons, 115 F.

Les déserts, au-delà d'une apparente conformité, ne se ressemblent pas. « Terre d'alliance », « Terre de mémoire », « Terre d'exode », « Terre de lutte et de révélation » — ainsi que l'indique dans son introduction F.V. Joannes, le Sinaï a ébloui le jeune photographe japonais Kazuyoshi Nomachi qui lui consacre un « livre-spectacle ». Et de grandes photos pleine page, pour la quasi-totalité en couleurs, introduisent d'abord l'étendue, la nudité, le silence puis les habitants du désert : femmes voilées, dérobées, pudiques, hommes aux faces burinées par la sécheresse, princes de l'espace sans bornes. La pierre et le sable, une lumière minérale, escortent les voyageurs qui se nourrissent de frugale nourriture et de la présence de Dieu. C'est un désert sacré où se perpétue la vie, secrète comme l'eau cachée sous le sol aux cicatrices de chaleur.

Mais ce n'est pas le seul désert sacré. Et le Sahara garde, lui aussi, les traces d'une présence plus vaste que l'homme. Un lieu que le Pouce divin gigantesque aurait façonné. Un désert qui n'en est pas vraiment un. Peuplé, mais pour le voir il faut ouvrir les yeux, un espace mouvant que traversent inlassablement les caravanes, comme surgies de bas-reliefs de la haute Antiquité. Mais soudain la flamme d'un derrick indique le règne triomphant de la modernité, de la marchandise. A quelques pas de la flamme rageuse un homme prie, tourné vers La Mecque. L'image — connue ! — bouleverse malgré tout : rencontre du temporel et de l'absolu (1).

A. L.

(1) Signalons aussi le séduisant album, publié par Hachette-Réalités : *Sahara toujours recommencé*, 160 p., 150 photographies en couleurs de Jean-Marc Durou et Joël Joffre. Texte de Henri-Jean Hugot. 180 F.

Les images symboliques du bouddhisme secret

JEAN ET JOSETTE RAMBACH : « le Bouddhisme secret du tantrisme japonais », Skira, 172 p., format 27×34, 320 illustrations en noir et en couleurs. 195 F.

Comment parvenir à l'Eveil ? Comment prendre conscience de notre vraie nature ? Les techniques enseignées à cette fin en Orient ne manquent pas : le yoga en Inde, le tao en Chine, le shinto au Japon. Elles ont en commun d'être initiatiques, plus ou moins longues et difficiles et, à partir d'un certain niveau, secrètes.

Pierre Rambach, architecte passionné autant par l'esthétique japonaise que par le bouddhisme ésotérique, observe qu'au pays du Soleil levant tout art peut être considéré comme une voie vers l'Eveil, aussi bien le tir à l'arc que la décoration florale. La voie, particulièrement exigeante, que Pierre Rambach a choisi de présenter ici aux lecteurs occidentaux est celle des Mandalas, proposée par les maîtres du bouddhisme ésotérique. Peu connue hors du Japon, elle a ceci de particulier qu'elle ne peut se passer de support visuel : dessins, peintures, sculptures, réalisés suivant un système symbolique originaire des Indes.

C'est au neuvième siècle que le moine Kukai, huitième patriarche, rapporta de la Chine des T'ang le bouddhisme tantrique et fonda au Japon l'école Shingon ou école de la Parole vraie. Son influence sur les arts japonais fut décisive. Kukai estimait en effet que « les enseignements du bouddhisme ésotérique sont si profonds qu'ils défient toute expression écrite ; ils ne peuvent être révélés qu'au moyen de peintures ». Ce qui explique que l'école Shingon possède l'iconographie la plus riche et la plus variée.

Pierre Rambach met admirablement en lumière l'infinie complexité des « mandalas », représentations graphiques de l'Eveil et figurations du Tout.

Cet album, remarquablement présenté et illustré, permet au lecteur occidental de découvrir le sens profond des figures symboliques tantriques et de s'initier à un des domaines de l'art extrême-oriental réservé jusqu'ici aux seuls spécialistes.

ROLAND JACCARD.









D'ETRENNES

civilisations

L'homme avec une grosse majuscule

ROGER GARAUDY : « Comment l'homme devint humain », Edit. Jeune Afrique, coll. « L'épopée humaine », diffusion Vilo, 336 p., jaquette illustrée, nombreux documents, reproductions, photographies, 150 F.

Donner à voir l'aventure humaine une dans le temps comme les cosmonautes ont pu contempler pour la première fois dans sa totalité la Terre dans l'espace. L'entreprise est d'envergure. Elle implique un survol de toutes les civilisations, un regard qui les embrasse en les faisant dialoguer, une vaste synthèse humaniste où les cultures se répondent au lieu de s'exclure, où la Perse de Zarathoustra *(« Je veux créer des œuvres qui travaillent, dès l'aube, à l'accroissement du jour »)* tend une arche vers le monde pacifié rêvé par Paul Eluard *(« La nuit se fait toute petite. Et la terre reflète un avenir sans tache »).* On connaît la carrière de Roger Garaudy, qui l'a mené de la religion de son enfance à une solide et durable foi stalinienne pour faire place, après son exclusion dramatique du parti communiste, à une religion nouvelle et personnelle, celle de l'Homme avec la plus grosse majuscule qui soit. Aujourd'hui directeur de l'Institut pour le dialogue des civilisations, Roger Garaudy était tout désigné pour tenter cette totalisation optimiste, ce projet d'autodidacte exalté par l'amour pour l'homme. L'intelligente iconographie, le texte didactique et évocateur destinent peut-être particulièrement ce livre riche et chaleureux à un public adolescent, si l'on veut bien entendre par là moins une classe d'âge qu'un état d'esprit fait d'ouverture ingénue et d'interrogation anxieuse sur le monde.

MICHEL CONTAT.

Images précolombiennes

(Suite de la page 19.)

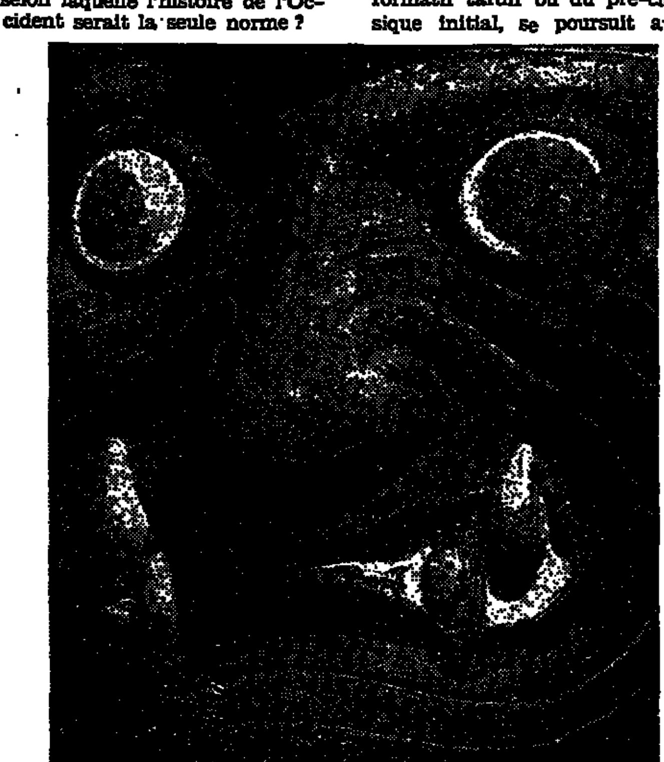
Le classicisme maya se transforme même, sur le tard, en « baroque ». Puis vient l'ère des troubles, des invasions, des révolutions et des décadences : en somme, un « Moyen Age » *(page 282)* auquel succède inévitablement une « Renaissance » que représenteraient, d'une part, les Etats toltèque et aztèque (Méso-Amérique), et, d'autre part, les Etats chimu et inca (Andes). Je sais bien qu'il s'agit là de catégories très généralement admises, dont la valeur est surtout pédagogique, voire métaphorique. Mais de telles métaphores n'enferment-elles pas l'analyse dans une conception selon laquelle l'histoire de l'Occident serait la seule norme ?

En fait, dans un ouvrage destiné au grand public, il eût été plus pédagogique, me semble-t-il, d'examiner systématiquement, au-delà des traits généraux, les différences d'une culture à l'autre, et de poser des questions. A lire un texte où les problèmes sont pratiquement gommés, où tout semble clair, où tout s'enchaîne d'évidence, on ne comprend plus rien ! « Le classicisme en art, écrit José Alcina, est parallèle au développement de l'urbanisme qui correspond à un certain degré de civilisation. Centres cérémoniels et cités sont un maillon dans *cette évolution* qui commence avec les *bourgades* du formatif tardif ou du pré-classique initial, se poursuit avec les *agglomérations* du pré-classique moyen, aboutit aux premiers centres cérémoniels construits sur plan du pré-classique final et du proto-classique, et culmine enfin avec les *villes* de la période classique », (*page 252*). Mais pourquoi l'urbanisme semble-t-il plus développé en Méso-Amérique que dans les Andes ? Faut-il en déduire que les cultures andines seraient moins classiques ? L'auteur se proposait de situer l'art précolombien dans son contexte anthropologique. Pourquoi dès lors ne pas s'interroger, par exemple, sur la présence en Méso-Amérique d'un groupe de « marchands », agents spécialisés dans les échanges, et sur son absence sur les Andes centrales et méridionales ? Pourquoi les Etats andins paraissent-ils plus intégrés, plus puissamment organisés que les Etats méso-américains ?

Autre différence : l'élevage du lama (précieux, entre autres, comme bête de somme) constitue l'une des originalités du monde andin, tandis que l'aire méso-américaine ignore l'élevage ; ce contraste n'est-il pas lourd de conséquences ? Dès qu'on pose des questions, celles-ci à leur tour s'enchaînent ! Et font surgir un certain sens.

Comme les autres volumes de la collection, celui-ci s'achève par un chapitre consacré aux sites archéologiques. Dans cette partie, la réussite est parfaite : photos de l'état des fouilles, plans, cartes, et notices explicatives constituent un excellent guide, qui permettra au lecteur de voyager intelligemment dans son fauteuil. Oui, un beau livre d'images, qui continueront d'intriguer, et feront longtemps rêver (1).

NATHAN WACHTEL.



Masque figurant sur la couverture du livre.

(1) Le Chêne publie, pour sa part, une étude de Michel Grey : *Art précolombien*. Trad. de l'anglais par Didier Pemerle. Reproductions en couleurs.

Les ancêtres du Peau-Rouge

J.-L. RIEUPEYROUT : « les Fils du soleil », le Seuil. Nombreuses photos en couleurs, 222 pages, relié, 90 F.

Un livre d'images qui conte la préhistoire des Indiens du Sud-Ouest des Etats-Unis. Il a le mérite d'ajouter aux inventaires *classiques, où figurent les* polissoirs et les mortiers, les pointes de flèches et les momies, un horizon de nuages, de terres rouges et d'herbes bruissantes... Confrontés aux paysages, les objets trouvés par les trafiquants et les archéologues n'ont plus l'air orphelin qu'ils affichent dans les musées. Ce ne sont plus les épaves d'un peuple sinistré, mais les porteurs d'une aventure qui n'a pas dit son dernier mot.

Les hommes d'Amérique, les Peaux-Rouges, ne sont pas nés dans le regard du Blanc. En nous restituant, dans leur diversité et leur complexité, les grands moments de l'histoire *précolombienne, ce* n'est pas à un savoir débordant d'érudition que nous introduisent Jean-Robert Masson, Jean-Michel, et Jean-Louis Rieupeyrout. Il s'agit bien plutôt d'une vision.

JACQUES MEUNIER.

en bref

ANDRE CHASTEL : *Fables, formes, figures.* — Soixante-quatre études sur divers thèmes de l'histoire de l'art. 2 vol. Abondantes illustrations en couleurs et en noir. Flammarion, 295 F jusqu'à fin décembre, 360 F ensuite. L'ouvrage d'André Chastel a été présenté dans *le Monde* du 5 octobre 1978.

∴

ELVIRA E. et VLADIMIR CLAIN-STEFANELLI : *Monnaies européennes.* — Bibliothèque des Arts, 326 p., format 19 × 24,5. Nombreuses illustrations. Relié pleine toile, sous jaquette couleurs, 198 F.

Si l'on songe à la masse fluctuante des monnaies qui ont été frappées dans toute l'Europe, de la Renaissance au dix-huitième siècle, on mesure la gageure qui consistait à en écrire l'histoire. Les auteurs l'ont gagnée.

∴

D. BERCIU : *Daco-Romania.* — Nagel, Collection « Archeologia Mundi », plus de 250 p., 150 illustrations, dont 50 en couleurs. Relié sous jaquette couleurs, 99 F.

Le berceau de la Roumanie semble tenir dans cette province romaine qui deviendrait ce que la princesse Bibesco appelait la « Dacie heureuse ». La thèse du professeur Dumitru Berciu met en évidence une fondation plus ancienne : l'apport thrace. Celui-ci aurait une grande part dans l'ethnogenèse roumaine qui s'effectua au cours des sept ou huit siècles qui suivirent l'abandon de la Dacie par Aurélien, au troisième siècle.

Parmi les autres parutions

DANSES D'AFRIQUE. — *Photographies en noir et en couleurs de Michel Huet.* Introductions de Jean Laude. Textes et légendes de Jean-Louis Paudrat. 23,5 × 31 cm, 264 p. Relié sous jaquette. Ed. du Chêne, 190 F.

ROBERT BLEAKLEY : *Masques africains.* — Trad. de l'anglais par Edith Ochs. Toutes les reproductions en couleurs. Ed. du Chêne, 45 F.

LES DERNIERS AFRICAINS. — Photos en noir et en couleurs, texte et maquette de Gert Chesi. Dessins de Rudolf Kreuser. Vol. relié sous jaquette. Arthaud, 247 p., 180 F.

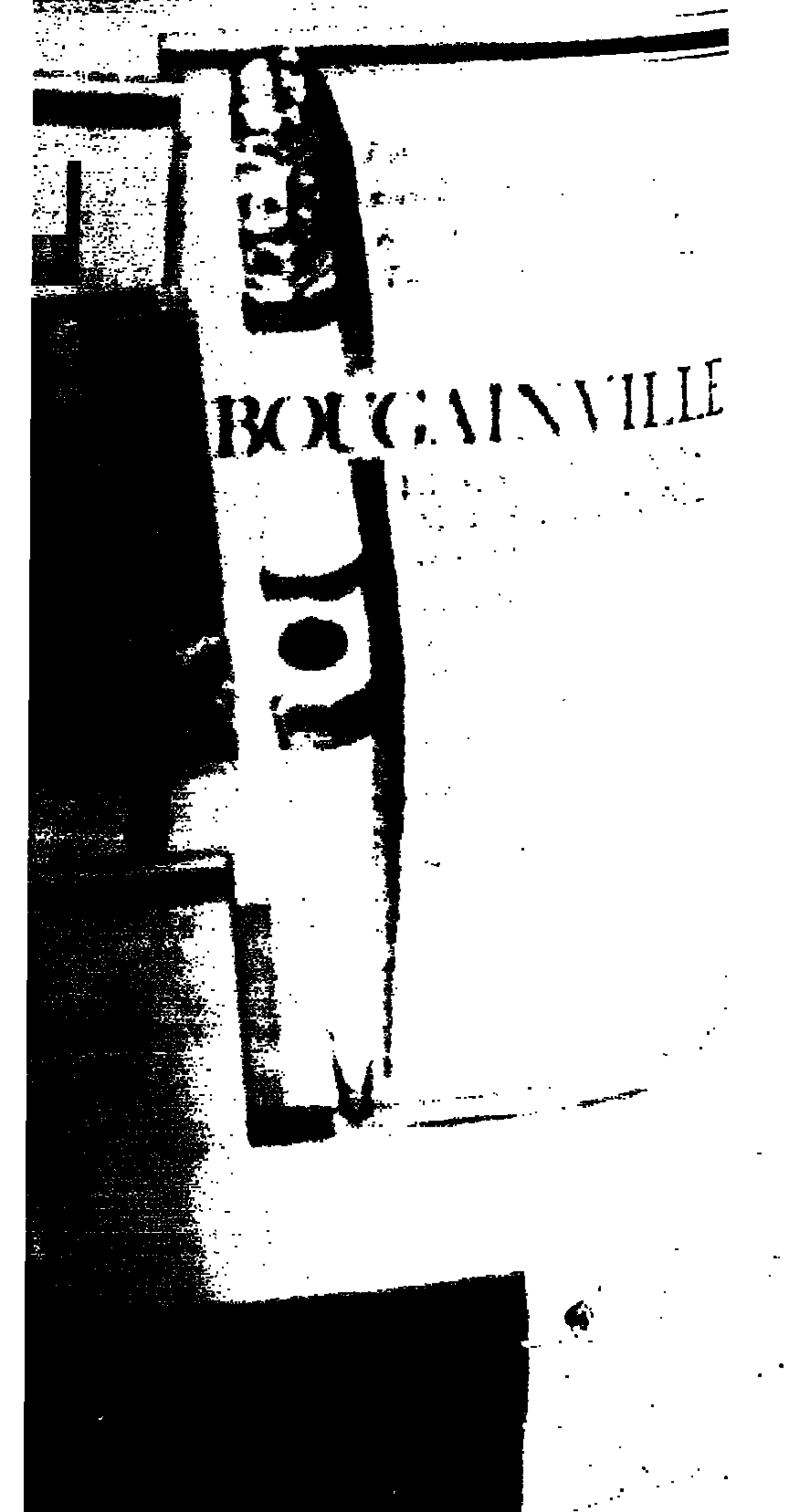
LA PEINTURE INDIENNE. — Texte de Douglas Barrett et Basil Gray. Trad. de l'anglais par Yves Rivière. Skira-Flammarion, coll. « Les trésors de l'Asie », 215 p., 60 F. Reproductions en couleurs (réédition).

LA PEINTURE DE L'ASIE CENTRALE : *De l'Afghanistan au Sinkiang.* — Texte de Mario Bussagli. Trad. de l'italien par Isabelle Robinet. Skira-Flammarion, coll. « Les trésors de l'Asie », 137 p. Reproductions en noir et en couleurs, 60 F (réédition).

LA GRAMMAIRE DES FORMES ET DES STYLES : *Asie.* — Textes de Jeannine Auboyer, Michel Beurdeley, Jean Boisselier, Chantal Massonaud, Huguette Rousset ; dessins d'Odette Mukherjee et de Muriel Thirier ; cartes de Marie-Claude Lapeyre. Bibliothèque des arts, 604 p., 126 F.

INDE. — Texte de Maurizio Taddei, présentation de Clément Greenberg. Coll. « Merveilles du monde », Nathan, 191 p., vol. relié sous jaquette, photos en couleurs, 110 F.

JACQUETTA HAWKS : *Atlas culturel de la préhistoire et de l'antiquité.* — Avec le concours de David Trump. Elsevier-Séquoia, 256 p. Ill. en noir et en couleurs, vol. relié, 115 F.





civilisations

VOYAGER EN FRANCE

Fatigué du week-end aux Bahamas ou de la petite semaine au Pakistan ? Et si on visitait tout bonnement la France, le regard remis à neuf, la curiosité alertée ? L'exotisme est à portée de main, dans un pays où se côtoient les particularismes, mais nous l'avions oublié.

Sur les routes de France nous le rappelle. Arbitraires, bien sûr, les itinéraires proposés par Pierre Gascar (1). Mais le moyen de faire autrement quand les paysages et les hommes ont été façonnés par l'histoire et gardent, sensible, l'empreinte de civilisations très anciennes ? On n'a que l'embarras du choix. C'est notre époque qui nivelle et banalise tout ce à quoi elle touche ; aussi bien est-elle pratiquement absente d'un livre qui se défend pourtant de l'exclure et veut rattacher le geste du sculpteur du porche de Moissac à celui de l'ouvrier à la chaîne, mais nous montre la Nativité de Grünewald à Issenheim, l'abbaye de Conques dans sa gloire, ou une superbe ferme de Limagne, de préférence à Sarcelles ou à une raffinerie de pétrole.

Dieu merci ! A force de contempler tant de laideurs fonctionnelles, nous perdrions peut-être le sens du beau « gratuit » — celui des marais-salants de Batz-sur-Mer dont la blancheur réverbère la lumière de façon quasi magique, ou celui des assemblages de briques blanches, roses et grises sur le colombier du Manoir d'Ango, près de Varengeville. A chaque page de ce survol intelligent, on est saisi de jubilation, et l'émotion surgit des photos admirables d'Erich Lessing, spécialiste du contre-jour.

On peut, pour parcourir la France, choisir d'autres partis ; par exemple suivre, au long des grandes frontières qui ont toujours préoccupé la nation, ces chaînes de cités et places fortifiées dont de lourdes portes fermaient les remparts, le soir, pour la sécurité des habitants. Voyages en zigzag, car elles abondent aussi à l'intérieur, ces *citadelles et places fortes* dont le souci défensif céda parfois, au cours des âges, à des préoccupations de pure esthétique. Quoi de commun entre le château du roi René, à Angers, et les forteresses à la Vauban ou les beffrois de Flandre ? On s'enchante à tant de contrastes, dans un ouvrage où, selon l'esprit de la collection, l'illustration belle et nombreuse vient équilibrer un texte délibérément didactique, dans le meilleur sens du terme.

Pour compléter, plus austère et plus scientifique, l'admirable *Atlas des villes et villages fortifiés de France*, qui constitue une suite à l'*Atlas des châteaux-forts*, également publié par l'Institut de castelologie de Strasbourg l'an dernier. Ce vaste recensement de monuments qui subsistent encore à notre époque, mais dont certains sont appelés à disparaître, comporte, classés par départements, un grand nombre de plans et de monographies assortis de notes critiques : un bilan du passé pour l'avenir.

Autre thème de voyage en France : les monuments religieux. Deux ouvrages peuvent magnifiquement se compléter pour une vision d'ensemble : *Eglises et Basiliques (2), la France des abbayes*. Dans le premier, la présentation est faite par « écoles », et l'on surprend ainsi l'air de famille qui unit tant de sanctuaires — le plus souvent romans — en Bourgogne méridionale et dans le Poitou, dans les Charentes ou en Auvergne, pour citer au hasard. Le matériau y est pour quelque chose, la spiritualité spécifique



L'église abbatiale de Cerisy en Normandie.

des artistes au travail et des « commanditaires » firent le le reste.

La Grande-Chartreuse, Noirlac, Fontenay ou le couvent du mont Sainte-Odile ont été, eux aussi, conçus en fonction d'un lieu autant que d'une exigence spirituelle. Dans ces ouvrages sur les abbayes, le classement est organisé par régions, l'angle *de vue plus largement ouvert* du Moyen Age à nos jours. L'évolution des styles — variantes, enchaînements, etc. — y est clairement expliquée et les légendes détaillées, sous les illustrations, fournissent une succincte information historique sur le monument étudié.

Livres à regarder, mais tout autant à lire avec profit. On pourra leur adjoindre le cinquantième volume du Zodiaque (la célèbre collection de l'abbaye de la Pierre qui vire), consacré à *la Gascogne romane*. Existe-t-elle, interroge la préface, et y a-t-il même une « entité Gascogne » ? Diverse infiniment, la région, et diverses aussi les influences qu'elle a subies. Divers donc les temples de la *foi qui s'y érigent : même lorsque* leur architecture et leur décoration les rattachent à une abbaye puissante comme celle de Saint-Sever, les constructeurs extrapolent et c'est tout bénéfice pour le touriste que cette fantaisie à profusion répandue du Béarn aux Landes et de l'océan au pays toulousain.

Plus question de fantaisie avec Bernard de Clairvaux ; c'est même tout le contraire, et elle aurait pu être stérilisante, la règle d'austérité qui imposait aux constructions religieuses la nudité totale, rien ne devant distraire de la prière. L'iconographie absolument bannie, ainsi que l'ornementation, restaient les volumes et la lumière. Comment les disciples de saint Bernard en ont joué, et avec quelle science, on le verra dans *l'Esprit de Cîteaux*. L'ouvrage, avec une présentation de Raymond Oursel, raconte, texte et images enlacés, cette étrange aventure de dénuement.

L'épopée vendéenne, elle aussi, fut une aventure et combien tragique : neuf années de traque et de traquenards, des hauts et des bas, l'héroïsme, des deux côtés, entaché de sauvagerie, une guerre rurale dont Napoléon admirait les combattants et ceux qui les menaient. On trouve leurs traces dans *les Itinéraires de la Vendée militaire*. Des cartes, un journal des opérations militaires, des biographies des principaux acteurs, et nous voici transportés dans ce doux paysage, bocages et marais, où l'on a peine à croire, tant aujourd'hui ils sont paisibles, qu'ils ont vu le sacrifice de deux cent mille victimes...

Fleurie et Juliénas, Châteauneuf-du-Pape et Tavel, Pézenas, Saint-Emilion et Sauterne, Reims et Epernay, Chinon et Bourgueil..., on dirait d'une comptine, ces noms célèbres jusqu'à l'étranger, qui représentent des vins, mais d'abord des vignobles qu'on visite. Une autre façon de parcourir la France. Est-il plus magnifique cour que celle des *hospices* de Beaune, plus fascinant spectacle qu'un « remueur » secouant et tournant délicatement les bouteilles inclinées emplies d'un vin suret qui deviendra du champagne, et paysage plus ravissant qu'un vignoble à l'orée de l'automne, croulant de grappes mûres sous la feuille déjà rousse ?

Pourquoi ne pas parler d'une forme de civilisation puisqu'on sait de quelle manière les pays de vigne secrètent, où qu'ils se trouvent, une race typique d'hommes affables, accueillants, ouverts au progrès et joyeux ? Cette civilisation est le sujet de *l'Art du vignoble alsacien*, hommage à un style de vie et à un artisanat d'une extrême richesse, tous deux étroitement liés : le tonnelier, le verrier, le potier en terre ou en étain étaient souvent aussi vignerons et compensaient, par ce second métier, les fluctuations de la production viticole. Spécialiste du folklore alsacien, l'auteur communique son enthousiasme pour ces créateurs fourmillant d'idées, truculents, demeurés anonymes. Oui, pourquoi pas un itinéraire des *Vignobles et routes du vin ?* L'idée est excellente, car ces chemins, très souvent, recoupent les précédents, comme si les pays de vigne étaient terre des plus riches inspirations (3).

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Pierre Gascar présente aussi un séduisant recueil de photographies aériennes, prises par Alain Perceval : *la France, découverte aérienne*. Arthaud. Textes et commentaires de Raymond Chevallier et François Cali. Vol. relié sous jaquette couleurs. Illustrations en noir et en couleurs, 195 F.

(2) Dans la même collection, « Beautés de la France », Larousse publie *l'Art religieux, Abbayes, Eglises et Cathédrales*. Ouvrage collectif. Nombreuses photos en couleurs, 486 pages. Vol. relié. 197 F.

(3) On peut lire, avec profit, dans les dernières heures de ce voyage, l'ouvrage très documenté de François Taillefer : *Atlas et géographie du Midi toulousain*. Flammarion. Collection « Portrait de la France moderne ». Volume relié. Illustrations en noir et en couleurs, 314 p., 125 F.

Ouvrages cités

PIERRE GASCAR et ERICH LESSING : « Sur les routes de France », Arthaud, 288 p., format 21 × 27, 145 photos en couleurs, reliure toile, jaquette couleurs, 165 F.

CITADELLES ET VILLES FORTES, Larousse, collection « Beautés de la France », 200 pages, format 23 × 29, illustrations toutes en couleurs, 68 F.

CHARLES-LAURENT SALEH : « l'Atlas des villes et villages fortifiés en France » (Moyen Age), édit. Publitotal, Strasbourg (diffus. Weber), 500 p., format 22×30, plus de 500 illustrations, dont 36 pleines pages en couleurs, cartes et plans. Relié toile sous jaquette en couleurs, 295 F.

EGLISES ET BASILIQUES, Larousse, collect. « Beautés de la France », 200 pages, format 23 × 29, illustrations toutes en couleurs, 68 F.

JEAN TARALON : « la France des abbayes », Hachette-Réalités, 272 p., format 24,3 × 31, 195 illustrations en noir et 86 en couleurs, relié sous jaquette illustrée en couleurs, 250 F.

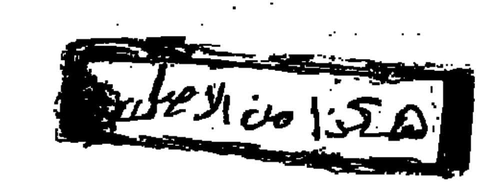
ABBÉ JEAN CABANOT : « Gascogne romane », le Zodiaque, collect. « La nuit des temps », 344 pages, format 17 × 22, 112 planches hélio, 4 hors-textes en couleurs. Relié toile sous jaquette couleurs, 90 F.

L'ESPRIT DE CITEAUX, textes de saint Bernard, Zodiaque, collect. « Les points cardinaux », 128 pages, 80 planches hélio, 4 hors-textes en couleurs, relié, 90 F.

P. DORE-GRASLIN : « Itinéraires de la Vendée militaire », Garnier, 240 pages, format 24 × 26,5, 300 illustrations en noir. Relié sous jaquette en couleurs, 175 F.

VIGNOBLES ET ROUTES DU VIN, Larousse, collect. « Beautés de la France », 200 pages, format 23 × 29, tout en couleurs, 68 F.

G. KLEIN : « l'Art du vignoble alsacien », Garnier, 248 pages, format 24 × 26,5, 320 illustrations en noir et quadrichromie, relié sous jaquette en couleurs, 185 F.



civilisations

L'Irlande démythifiée

LE MONDE IRLANDAIS : « Histoire et civilisation du peuple irlandais ». Publié sous la direction de Brian de Breffny. Traduit par Anne Fillon. 196 pages. Vol. relié. Albin Michel. 190 F.

Un livre d'art qui est aussi un livre de référence est chose peu fréquente. Ce grand album rassemble, en effet, avec une très belle iconographie, une copieuse bibliographie et un index, une mine d'informations, de détails et d'anecdotes sur l'histoire tumultueuse de l'île verte.

Les amoureux de l'Irlande seront comblés, et peut-être parfois surpris. Ils y trouveront infirmés nombre de mythes qui courent les rues, au moins en France. Par exemple, celui de l'Irlande celte : si la culture celte s'y est superbement développée, elle n'est arrivée dans l'île que sur le tard — quelques siècles avant l'ère chrétienne — et bien après que plusieurs peuples mystérieux y eurent longtemps vécu.

Après les Celtes, les Vikings ont, eux aussi, laissé leur marque sur l'île, puis les Normands, les Anglais, sans compter les huguenots français et une communauté juive non négligeable.

Autre mythe : celui de deux sociétés antagonistes à travers les siècles ; la gaélique catholique et l'anglaise protestante. En fait, les deux cultures se sont étroitement interpénétrées, et les mariages mixtes *ont été* très nombreux. Tandis que nombre de Gaëls rêvaient d'entrer dans l'« ascendency » protestante, cette dernière ne cessa jamais d'être fascinée par les descendants de ces chefs irlandais, *« fiers, rancuniers, récalcitrants, amoureux, sensuels, dévots, superstitieux, hospitaliers, aimant le combat et la poésie ».*

Après une ère de massacres, de famine et d'épidémies, l'Irlande n'est véritablement sortie de son Moyen Age qu'au XVII[e] siècle. Un siècle plus tard, *elle connaît son âge d'or* : la paix, une relative prospérité et une extraordinaire floraison artistique grâce aux mécènes de l'« ascendency ». La grande famine de la pomme de terre, au milieu du XIX[e] siècle, annonce la naissance de l'Irlande moderne avec son immigration massive et ses luttes fratricides.

L'un des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage est consacré aux Irlandais d'Amérique : ils y débarquèrent par centaines de milliers dans la seconde partie du siècle, formant le volant de main-d'œuvre misérable de la révolution industrielle naissante. Les conditions d'existence des immigrants étaient souvent affreuses : on a calculé que, en 1850, la durée moyenne de la vie à Boston était de vingt-deux ans.

La fin de l'empire victorien fait renaître les revendications nationalistes, et toute la première moitié du XX[e] siècle n'est qu'une longue marche vers l'indépendance. Une marche qui s'est achevée, pour le Sud, au Traité de Londres de 1921, mais qui continue pour le Nord.

Prudemment, les *auteurs* — irlandais — s'abstiennent de toute prophétie. Mais, dans cette Irlande *« qui se tient aujourd'hui au bord de l'Europe et du monde moderne »*, Brian de Breffny assure que *« les anciennes valeurs »* et *« l'autre monde »* — celui de l'Irlande des mythes — ne sont jamais très loin. L'étonnante transformation économique que connaît depuis trois ans la République d'Irlande incline à penser que c'est peut-être là une vision plus poétique que réaliste.

NICOLE BERNHEIM.

en bref

ANDRÉ VELTER, MARIE-JOSÉ LAMOTHE : *les Outils du corps.* Editions Hier et Demain, 304 p., format 26 × 30, nombreuses planches en couleurs. Relié toile, sous jaquette quadrichrome, 275 F.

Sur des photos de Jean Marquis, André Velter et Marie-José Lamothe proposent le *récit* des *découvertes* et des techniques qui prirent le corps humain pour cible. Ici, les outils s'attaquent à une matière périssable et consciente : on comprend dès lors que les gestes n'osent que ce que les croyances ou les superstitions tolèrent.

L'*ambaumeur*, l'acupuncteur, le médecin, le chirurgien, l'anatomiste, le dentiste, le vétérinaire et le barbier apparaissent dans ce livre comme des artisans voués aux soins ou à la parure de l'homme, créature fragile par *excellence*. L'*histoire* de *leurs* pratiques s'organise autour de cette donnée décisive.

⁂

HASSAN JOUAD et BERNARD LORTAT-JACOB : *la Saison des fêtes dans une vallée du Haut-Atlas.* Seuil, 112 p., format 20,5 × 28,80, illustrations noir et couleurs. Relié toile sous jaquette couleurs, 80 F.

Au cœur du Haut-Atlas, une communauté berbère, les Ayt Arbaâ. Un petit monde fermé sur lui-même, une collectivité dont la vie et les rites *sont parfaitement réglés*. Cette région ne connaît que deux saisons : l'hiver — le temps du repli — et l'été, marqué par une activité plus grande. Toute la communauté est concernée par la constitution des réserves alimentaires.

Hassan Jouad et Bernard Lortat-Jacob *retracent* par le texte et l'image la vie quotidienne des Ayt Arbaâ. Ils ont suivi le rythme des saisons aux côtés des hommes et des femmes de cette région du Maroc qui est un peu en retrait, et qui perpétue avec exigence les traditions et les valeurs essentielles de la culture berbéro-musulmane. Ils nous disent les fêtes, l'une après l'autre, dans leurs manifestations sociales, économiques et symboliques.

La fête est d'abord l'affaire de tous. C'est un hommage rendu au groupe, un hommage à la vie, un poème dédié par la collection à la nature, au pain, à la semoule, au miel et au beurre rance ; c'est une danse précise qui ponctue les réjouissances. En ces territoires de la rigueur, « la poésie est une source abondante qui ne tarit jamais, abondante l'hiver, abondante l'été ».

Le *regard* de Jouad *et* de Lortat-Jacob est celui d'une fidélité, celui d'une grande pudeur. Rien à voir avec ces livres de photos faits par des esthètes ou des ethnographes fascinés. C'est un livre sérieux ; il a *choisi d'aller au fond des choses. Il* présente des photographies d'une grande et belle limpidité. — T. B. J.

⁂

MICHEL JOBERT : *le Maroc, extrême Maghreb du soleil couchant.* — Editions Jeune Afrique, diffusion Vilo, photographies de Jean-Paul Jaouen et Harry Gruyaert, 200 p., format 26 × 31, 100 pleines pages *en couleurs. Relié pleine toile*, 230 F.

Michel Jobert est né au Maroc, à Meknès. Il en a gardé le goût des fleurs, des étés chauds, de la lumière *et* des espaces et aussi une certaine nostalgie des temps héroïques de son enfance et de la présence française en ce pays. En un texte qui se présente comme un poème en prose, « il retrace la grande épopée de l'histoire du Maroc et le destin d'un peuple du Maghreb », comme nous en avertit l'éditeur. Périlleuse entreprise qui aurait appelé bien des critiques s'il s'était agi d'un travail spécifiquement historique. Mais le style bucolique, narratif, le recours à la *fable* permettent de naviguer au large des récifs. Michel Jobert confiera, par exemple, à la mémoire d'un mulet — c'est le titre d'un des chapitres de l'ouvrage — le soin de retracer l'histoire du Maroc. S'agissant d'une fable, il serait impertinent de reprocher à un mulet certains silences, notamment à propos de la période du protectorat et de la lutte du peuple marocain pour son indépendance. Cela dit, le texte se lit, les photos sont belles, le livre d'une présentation agréable. De quoi, en fin de compte, vous donner envie d'aller au Maroc. — E. E. M.

⁂

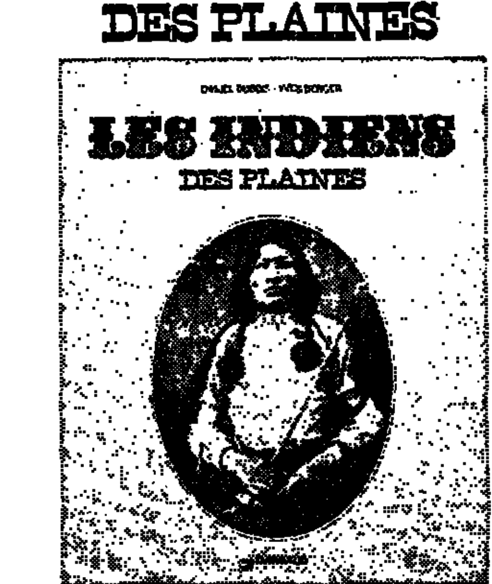
SIMON JARGY et ALAIN SAINT-HILAIRE : *Yémen.* — Hachette-Réalités, 160 p., format 220 × 250, 62 photographies en couleurs et 15 en noir, relié toile sous jaquette *illustrée en couleurs*, 95 F.

Les auteurs de cet album ont regardé du côté des montagnards de la mer Rouge. Simon Jargy, orientaliste français, a tenté ici de retrouver le souffle du passé, les réalités du Yémen millénaire. Il retrace l'histoire contrastée de cette terre, depuis les Mystères de Saba. Il témoigne de la pérennité des rites et des traditions : mariage, funérailles, poésie et *religion... Ce texte de « savant »* se lit aisément. Les photos d'Alain Saint-Hilaire restituent un Yémen qui semble n'avoir jamais bougé, et puis, soudain, au milieu de ces scènes quotidiennes (travaux et fêtes) surgit une machine *moderne*. Le montagnard est devenu ouvrier d'usine. Il n'a plus le loisir d'errer le long de la mer Rouge.

⁂

WALTER WEISS : *Arabie Saoudite.* — Elsevier, « Merveilles de notre monde », 224 p., format 24 × 30, 80 pages de photographies hors texte en couleurs. Relié sous jaquette quadrichrome, 180 F.

Saisi par le siècle et le vertige de la technologie, l'Arabie Saoudite a l'impatience d'exister et de sortir de la haute légende. Elle fut longtemps, pour le voyageur rare, le pays de l'extase, celle que procure l'espace infini des sables et du silence. Aujourd'hui, on sait comment ce pays paisible et vrai sort de la grande pauvreté et de l'oubli. Peu de touristes. Mais des hommes d'affaires. Ils découvrent un pays anachronique et déroutant, mais peu leur importe son histoire. Seuls les Lieux saints — La Mecque et Médine — se maintiennent à l'écart de cette agitation indécente. Il faut rappeler l'identité de ce pays au-delà de sa richesse soudaine. La tradition est encore une valeur culturelle fondamentale. Les apparences sont insignifiantes par rapport au vécu quotidien d'un million de bédouins et de deux millions et demi de citadins. Le livre de Walter Weiss essaie de faire honnêtement le portrait de ce pays, et de rendre compte de l'état des transformations structurelles importantes survenues *depuis quelques années. Il mesure* aussi leur impact sur le devenir des populations. — T. B. J.

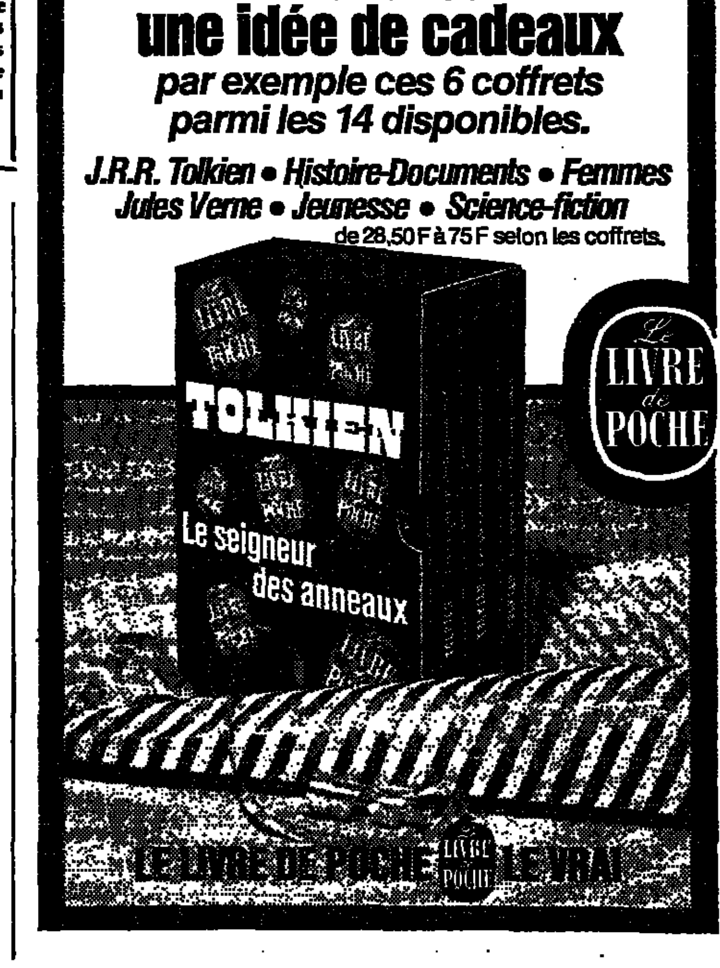


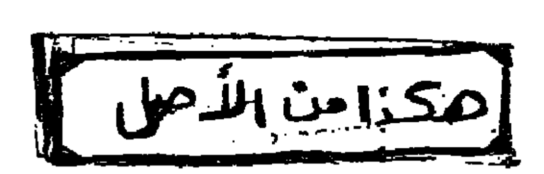












histoire

Green et l'air du temps

JULIEN GREEN : « Dans la gueule du temps ». Plon, 256 p., 150 F.

Dans la gueule du temps *s'ouvre sur une photo de Julien Green prise à Berlin, en 1929. Déjà ce regard tourné vers l'intérieur. Déjà cette sombre mélancolie d'un homme qui avouera avoir mis la folie dans son œuvre de peur qu'elle ne s'installât dans sa vie.*

Dès sa vingt-sixième année, Green a tenu régulièrement son Journal *— ne se doutant pas que, des années plus tard, des inconnus, de plus en plus nombreux, le liraient par-dessus son épaule.*

Paradoxalement, cet écrivain, tourmenté par la chair et affamé de sainteté, cet écrivain si intemporel, voyageur en marche vers l'invisible, a beaucoup parlé de son siècle. Aussi est-ce une riche idée que d'avoir extrait de son Journal *tout ce qui concerne l'histoire de notre temps et de l'avoir illustré, remarquablement, avec des documents d'époque. Eric Jourdan, qui préface ce livre, dit justement que si Green ravive notre mémoire, il nous invite tout au long de ces pages à « ne pas juger ».*

En date du 15 octobre 1931, Green note : « La vie n'est jamais si belle que lorsqu'elle s'éloigne de ce qu'on appelle la vie. Que signifie dans l'éternité le putsch de Hitler, les mutineries à bord de croiseurs anglais, la chute de la livre ? Tout est ailleurs. Rien n'est vrai que le balancement d'une branche dans le ciel. »

En dépit ou en raison de cette distance, Green restitue l'air du temps, les cataclysmes et les poussières de l'histoire. Qu'il s'agisse d'une première de l'Age d'or *de Bunuel, d'une visite de Stefan Zweig, d'une soirée au Lido avec Gide, de Cohn-Bendit et de mai 68, de la crise de l'Eglise ou de l'agonie de Franco, Julien Green se montre l'observateur passionné et attentif d'un monde qui, pour n'être pas le sien, ne cesse cependant de l'étonner, de l'inquiéter, de l'interpeller.* — R. J.

Les trois « Belle-Poule »

LUC-MARIE BAYLE ET JACQUES MORDAL : « la Marine en bois », Fayard, 216 p., jaquette en quadrichromie, 24,4 × 27,5, photos noir et blanc, 160 F.

ENCYCLOPEDIE ILLUSTREE DES BATEAUX (édition revue et augmentée), Arthaud, 280 p., format 27 × 29,5. Plans et dessins en noir et en couleurs, relié, 170 F.

La fabrication des maquettes de navires, d'une extrême précision dans les détails, est systématique en France, depuis 1679. D'où l'admirable collection que nous possédons au Musée de la marine du palais de Chaillot. Les auteurs en ont extrait douze modèles pour illustrer l'histoire de *la Marine en bois.*

Sait-on qu'il y eut trois *Belle-Poule ?* La première livra le premier combat de la guerre d'indépendance américaine, et son triomphe provoqua les extravagantes coiffures qui prirent son nom ; la seconde navigua jusque dans les mers du Sud et la troisième, enfin, ramena le corps de Napoléon en France, en 1840. Voici la *Ville-de-Dieppe,* une maquette entièrement en ivoire, offerte à l'impératrice Marie-Louise, et voici *Le-Louis-XV,* un jouet superbe destiné à l'instruction du futur roi.

Un glossaire aide à la compréhension d'un ouvrage où domine la poésie du grand large. Pour y prendre un plaisir extrême, nul besoin d'être des spécialistes. Ceux-ci trouveront les informations qu'ils souhaitent dans une *Encyclopédie illustrée des bateaux,* qui rend compte aussi bien des récentes découvertes de l'archéologie navale que des nouveautés techniques apparues durant les quinze dernières années, en particulier dans la marine de plaisance (1). — G.-G. A.

(1) On signalera aussi *l'Age d'or des grands paquebots,* de Robert Wall. Ed. Elsevier.

en bref

JOURNAL DE L'ANNEE, sous la direction de Maurice Barrois. Vol. relié, 416 pages très illustrées, Larousse. 92 F.

De juillet 1977 à juin 1978, l'actualité a été particulièrement riche d'événements significatifs : la rencontre Sadate-Begin, le « suicide » d'Andreas Baader, l'enlèvement d'Aldo Moro... Le *Journal de l'année,* dont c'est le douzième volume, nous permet de faire une pause dans la course aveugle de l'histoire contemporaine.

∴

RAYMOND CASTANS : « Il était une fois... Marcel Pagnol », Julliard, 190 p., format 21,1 × 29,9, 350 photographies, documents et gravures. 65 F.

La vie, la carrière, l'œuvre et la gloire de celui qui fut l'auteur dramatique français le plus joué dans le monde. Une histoire placée sous le signe de la grâce, du bonheur et de la réussite dans la fidélité à une région : la Provence, et à des amis, dont Raymond Castans, qui commente cet album. Le livre s'achève par un choix de lettres aux amis, dont Vincent Scotto, Henri Jeanson, Dubout, Tino Rossi, Simenon et Albert Cohen, qui fut le condisciple de Pagnol au lycée Thiers de Marseille (on trouvera une photo des deux écrivains à l'âge de la troisième). Un indispensable complément à l'œuvre. Une imagerie du souvenir.

nature

Classiques de la chasse

LE LIVRE DE LA CHASSE, de Gaston Phoebus, comte de Foix, Seghers, 108 p., format 22 × 28, entièrement illustré en couleurs. Relié sous jaquette en quadrichromie, 78 F.

H. SCHLEGEL et J.A. VERSTER DE WULVERHORST : « la Chasse au vol », Hachette-Réalités, 156 p., format 25,5 × 31, 130 photographies, dont 27 en couleurs, jaquette illustrée en couleurs, 240 F.

La chasse, si décriée de nos jours, n'en a pas moins inspiré maints éditeurs cette saison.

De tous les ouvrages parus, deux se détachent en cette période de fêtes, car ils ont, bien qu'ils s'adressent aux adultes, ce caractère un peu magique des



livres d'images de notre enfance. Il s'agit d'abord, chez Seghers, du *Livre de la chasse* de Gaston Phoebus, comte de Foix. A partir de textes originaux, Gabriel Bise légende des illustrations prises dans les deux manuscrits du célèbre veneur, que détient la Bibliothèque nationale de Paris. On voit ainsi revivre un des grands féodaux de la fin du XIVe siècle français, qui eut dans sa vie trois passions : la guerre, l'amour, la chasse.

Il s'agit, d'autre part, chez Hachette-Réalités, sous le titre de *la Chasse au vol,* d'une réédition du *Traité de fauconnerie* paru en 1845 sous les signatures de H. Schlegel et J.-A. Verster de Wulverhorst. Là aussi, une partie du texte original a été gardée, mais, aux *illustrations* de l'époque, ont été adjointes des reproductions de miniatures d'Occident ou d'Orient et des photographies en noir et blanc et en couleurs. Ce livre révèle à ceux qui l'ignorent encore un procédé de chasse presque oublié et considéré, dans les pays du Proche-Orient, comme un art inégalable. — C. L.

∴

MARTIN MONESTIER : *les Monstres.* — 395 pages. Format 30×25. 400 illustrations, 69 F, Tchou.

Les monstres naturels ou ceux qu'un accident a rendus tels, les monstres de la vie, ceux de l'histoire et des légendes, ont fasciné Martin Monestier, au point qu'il leur consacre près de quatre cents pages de dessins, de photographies, de gravures vieillies et de commentaires, résultant d'une enquête qui l'a fait voyager dans l'espace et dans le temps. Excitant une curiosité morbide, les monstres faisaient fureur jusqu'au début du vingtième siècle et l'homme-tronc comme la femme à barbe enrichissaient, de foire en foire, leurs « propriétaires ». La sensibilité des hommes d'aujourd'hui a fort heureusement évolué.

LES OIES DE KONRAD LORENZ

KONRAD LORENZ : « l'Année de l'oie cendrée ». Stock, 200 p., 167 photos en couleurs, relié pleine toile, format 24×27, jaquette illustrée en couleurs, 180 F.

Le biologiste autrichien Konrad Lorenz est l'une des grandes figures de l'ethnologie moderne, tout en étant très controversé. Il a en effet cherché à expliquer le comportement humain par celui des animaux, ce qui est en partie fondé, mais certaines de ses thèses ont été exploitées dans un sens conservateur.

La tendance à l'agressivité que Lorenz a décelée chez les animaux peut en effet excuser la guerre, comme le territoire justifie la propriété ; de même, la hiérarchie observée chez de nombreuses espèces implique sa persistance dans les sociétés humaines.

Le dernier livre de Lorenz suscitera toutefois moins de débats que les précédents. L'Année de l'oie cendrée *est le récit, illustré de somptueuses photos, des observations faites sur la colonie de cette espèce introduite par Lorenz à la station de recherche de Grunaü, en Haute-Autriche.*

L'oie cendrée est l'une des oies sauvages d'Europe, au plumage gris. Elle est l'ancêtre de l'oie domestique. En France, elle est un hôte d'hiver venu du nord de l'Europe, mais on tente de la réintroduire dans les réserves du Teich (Gironde) et du Marquenterre (Somme).

Depuis longtemps, cette espèce est l'objet des observations de Lorenz. Celui-ci l'a choisie en raison des aspects « humains » de son comportement, en particulier la façon dont le mâle courtise la femelle.

Chez l'oie cendrée, les couples sont unis pour la vie. Les jars se livrent de sévères combats pour la possession d'une femelle, et ces affrontements se déroulent, parfois, en plein vol. Les batailles sont particulièrement violentes lorsque la femelle ne sait se décider entre deux prétendants.

Autre occasion de combat, plus insolite celle-là : celle qui oppose deux mâles liés par des relations homosexuelles, et qui se sont brouillés ; leur amour se change alors en une haine, qui dure des années.

Lorenz termine son livre par un appel à la protection de la nature et des animaux. S'il y glisse quelques idées conservatrices, il nous recommande surtout d'apprendre des oies « la façon de se détendre et de se reposer ». *Et c'est sur des photos d'oies en train de s'endormir que s'achève l'ouvrage.*

J.-J. BARLOY.

Retrouver un monde qui s'enfuit

FRANCESCO BASCHIERIE SALDORI et PIER LORENOZO FLORIO : « Les animaux qui disparaissent ». Bordas, format 23×30,5, 212 p., 180 illustrations en couleurs, relié sous jaquette illustrée, 120 F.

Traduit de l'italien, l'ouvrage de Bordas fait défiler les principales espèces animales en voie de disparition. Du gorille des montagnes à l'ibis chauve, c'est là un bien mélancolique inventaire. Pourtant, le livre le montre, nombre de ces espèces peuvent encore être sauvées si les hommes le veulent bien.

∴

MAX A. WYSS : « Retour à la nature ». Bibliothèque des Arts, format 25×22,5, 148 p. Relié toile blanche présenté sous jaquette glacée en couleurs. Nombreuses illustrations en noir et blanc, 168 F.

Mais sauver la nature, c'est d'abord réapprendre à la connaître. L'ouvrage de M.-A. Wyss nous y aide. C'est avant tout une sélection de magnifiques photos de nature, dans laquelle se mêlent chouettes et renards, araignées et papillons et aussi fossiles, minéraux, volcans, éclairs, comètes... merveilleuse symphonie.

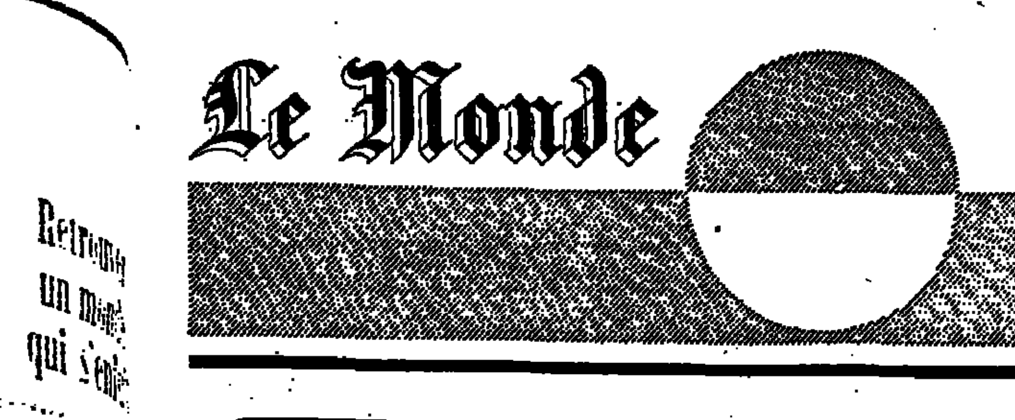
∴

MONIQUE ET JEAN DOSSENBACH, JEAN KOHLER : « les Grands Haras du monde », format 30,5×24, 324 pages de textes en couleurs, 420 illustrations en noir et blanc, 80 dessins, 60 cartes, 240 F. Bibliothèque des arts.

Le cheval peut être un moyen de redécouvrir la nature. L'autre ouvrage de la Bibliothèque des arts nous décrit les principaux haras du monde. — J.-J. B.



Le Monde



Modes du temps

L'époque est peu sûre : « défendez-vous », disent les inventeurs

GADGETS AU POING

SAMEDI soir, rue de la Gaîté. Un ivrogne tente vainement de reprendre pied dans le bar d'où il vient de se faire « vider ». Il insiste et tape vigoureusement sur les vitres. La porte s'entrebâille. Un bras apparaît et brandit un aérosol que rien ne distingue a priori d'une « bombe insecticide ». Une, deux, trois pulvérisations : les yeux brûlés par les lacrymogènes, le client indésirable s'éloigne, non sans jurer. L'aérosol « autodéfense » vient une fois de plus de prouver son pouvoir de dissuasion.

Modèle de poche ou « familial », sous forme de bombe ou en agrafe-stylo, aux gaz lacrymogènes ou « paralysants », l'aérosol « autodéfense » est d'ores et déjà une bonne affaire commerciale. Il est en vente libre et se trouve chez tous les armuriers et dans les grands magasins, où il est situé symboliquement... au rayon « chasse ». S'il n'est pas une arme au sens de la réglementation, il a cependant ses « lettres de noblesse » : c'est lui que Mesrine utilisa lors de son évasion et de l'enlèvement du juge Petit. Plus prosaïquement, l'achètent tous ceux qui sont hantés par la peur : personnes âgées, petits commerçants et femmes seules.

Cet aérosol n'est cependant qu'une pièce parmi d'autres dans la large panoplie de l'autodéfense qui se dispute les suffrages des clients. On peut ainsi lui préférer le pistolet d'alarme ou le revolver défensif, qui tirent à blanc ou des cartouches de lacrymogènes ; la matraque en caoutchouc ; ou encore le traditionnel et démocratique sifflet d'agent.

Cette folie de l'autodéfense est, bien sûr, à mettre sur le compte du climat d'insécurité urbaine, que celle-ci soit réelle ou imaginaire. Un magazine féminin consacre d'ailleurs ce mois-ci sa « une » au phénomène : « La violence et la peur », *un large titre qu'explicite la photographie d'une jeune femme, les yeux révulsés et le bras replié devant elle, comme pour se protéger de son agresseur. Ce même magazine reproduit à côté de son article de fond une planche tirée de* Contre le viol, *un manuel américain d'autodéfense, où l'on peut lire ces conseils :* « Donnez un violent coup de coude au plexus solaire de votre agresseur », « Donnez un violent coup de talon de haut en bas sur la rotule et sur le cou-de-pied », « Tentez de soulever et de fracturer ses petits doigts. »

Un cran de plus

Un cran de plus, et l'on passe de la rue aux équipements destinés à la maison. Un rayon entier leur est consacré dans un grand magasin parisien. Portes blindées à trois, cinq, voire sept points d'accroche ; tapis contact qui déclenche une sonnerie ; œil électrique, barrière infrarouge et radar hyperfréquence, le tout coordonné par une « centrale d'alarme » : bref, il y a là de quoi transformer votre appartement ou votre maison de campagne en une véritable forteresse. Pour peu que l'on ajoute à ce tableau la voiture blindée — Fiat songe, paraît-il, à en produire en série, — et le costume en tissu pare-balles qu'un tailleur new-yorkais vient de mettre sur le marché et qui arrête une balle de P 38 tirée à cinq mètres, et l'on a une image assez fantastique de la société actuelle.

Ce phénomène n'est évidemment pas nouveau. On se souvient ainsi, au début des années 60, du formidable développement des abris antiatomiques individuels. Des constructeurs privés lancèrent alors le tout-bunker, un rêve d'autarcie bien propre à une société dominée par la guerre froide et l'isolationnisme. La grande différence c'est qu'aujourd'hui l'« ennemi » ne vient plus d'un Est lointain et hypothétique, mais de l'intérieur. Ce que montrent les circuits de télévision internes qui contrôlent magasins, bars et cinémas ; les prises de photo lors d'émission de chèques ; sans oublier ces nouvelles portes que la R.A.T.P. expérimente dans l'une de ses stations, où l'on se voit obligé de passer deux séries consécutives de tourniquets en plexiglas qui, de loin, ressemblent à des mobiles de Calder, mais qui n'en ont ni la grâce... ni l'inutilité.

La France n'a pas le monopole de cet engouement pour l'autodéfense et la sécurité. Bien au contraire. Psychose de rapt en Italie, recherche des malfaiteurs organisée en jeu télévisé en Allemagne, tout cela indique une sorte de privatisation des fonctions de sécurité et de contrôle. Mieux même : comme tendrait à le montrer l'autocompostage introduit par la S.N.C.F., c'est de soi qu'il faut aujourd'hui se méfier...

Les libertariens, un groupe politique américain, tirent de tout cela des conclusions d'une logique assez inquiétante : ces « radicaux » ne demandent rien de moins que l'abrogation pure et simple des limitations au droit de port d'armes. Une revendication couplée chez eux avec un ultra-libéralisme économique et social. Ce qui pourrait d'ailleurs donner la clé du phénomène. A savoir que, quand le consensus s'effrite et que la société politique n'apparaît plus crédible, réapparaît ce fond mouvant sur lequel la société repose en équilibre instable : la loi de la jungle.

PATRICE BOLLON.

On les dit fascinés, mais ils sont attentifs, critiques, dangereux

LES ENFANTS DE LA PUB

ILS ont entre sept et treize ans. Ils consomment, *ils achètent, ils prescrivent,* mais ils ne sont pas aussi conditionnés qu'on veut bien le prétendre. Certes la publicité les influence, mais, en même temps qu'ils la reçoivent, ils la décodent. Ils ne s'en méfient donc pas. En cela, ils sont non seulement plus avisés que leurs parents mais aussi beaucoup moins vulnérables.

« Quand les adultes disent que les enfants sont omnibulés par la publicité à la télévision, c'est beaucoup plus un réflexe d'adulte qu'une vérité d'enfant. L'enfant n'a pas tellement besoin qu'on lui apprenne à consommer. Quand on l'écoute parler, on s'aperçoit qu'il sait déjà très bien se défendre. Le problème est qu'on en lui donne pas souvent l'occasion de s'exprimer. » C'est du moins ce qui ressort d'une enquête, ménée par Joël-Yves et Armelle Le Bigot, ainsi que Brigitte Petit de International Education & Development (I.E.D.), bureau d'études spécialisé dans l'évolution de la consommation des produits pour enfants. Ensemble ils se sont penchés sur les pro*blèmes de perception de la publicité* par le jeune public, et, plutôt que d'écouter les discours des adultes, ils ont fait parler les enfants. Le résultat est surprenant car l'attitude des jeunes face à la consommation est beaucoup plus réfléchie, en même temps que spontanée, que celle de leurs aînés.

∴

D'abord, il est bien vrai que, pour les sept-treize ans, la publicité c'est d'abord la télévision et non l'affiche ou les annonces. Cela va même plus loin : la télévision sans la publicité, ce n'est pas de la télévision. Ils se sont totalement appropriés le moment de la publicité à la télévision. L'indicatif des *« écrans publicitaires » les* précipite vers le téléviseur. Qu'est-ce qu'ils guettent ? Un spectacle. Ils espèrent toujours du nouveau. La répétition finit par les irriter, sauf quand un gag les fait hurler de rire. La durée des spots est parfaitement adaptée à leur faculté d'attention. En revanche, ils n'ont pas d'attente précise. Ils regardent. Des gogos ? Non, plutôt des spectateurs qui ont une fringale d'images et de sketches. Un public.

Comme tout public, ils ont leur façon de jouer avec ce qu'on leur montre et ce qu'on leur dit. La publicité, ils l'acceptent en la déjouant. En cela, il faut distinguer les « spots » qui leur plaisent de ceux qui leur feront acheter ou réclamer un produit. D'abord spectacle, la publicité ne sera crue que lorsque l'information sur le produit aura été donnée de façon exacte. Réalistes, les enfants ne se contentent pas de mots surfaits ou d'images trompeuses. Pour un produit *qui les concerne tout particulièrement, ils* iront sur place vérifier ce qui leur a été annoncé. Ils ne se laissent faire que par le rire. C'est toujours ça de pris. Un verre de lait qui diminue à mesure qu'on croque un fromage, c'est amusant et magique. Un « type » qui est pris d'un hoquet inextinguible sur son matelas, pendant que sa femme continue de dormir comme si de rien n'était, c'est rigolo.

A l'inverse, ils trouvent « débile » une boîte de crayons qui marche toute seule. Un mâcheur de chewing-gum qui fait des bulles et s'envole les fait ricaner : *« Je peux mettre six chewing-gums dans ma bouche, je ne m'envolerai pas »,* explique l'un d'eux. La participation de Platini pour vendre une boisson pour enfants leur semble dérisoire : *« Parce que Platini n'en boit presque jamais ! »* Ils savent. Ils sentent. Ils développent aussi leur esprit critique en toute logique. Quand on prétend que tel yaourt est 100 % meilleur, ils rétorquent : *« Qu'est-ce que ça veut dire ? Moi, j'en connais qui sont trente fois meilleurs que ça ! »*

En fait, la publicité, ça ne leur suffit pas. C'est une indication, un amusement, voire un renseignement. Les annonceurs, très attentifs à ce genre de réactions, doivent en quelque sorte réapprendre leurs produits, les montrer dans un environnement qui leur est cohérent et, si possible, faire rire. Le rire, c'est le summum de la communication.

∴

Consommateurs en culottes courtes, ils n'ont pas moins démérité de cette société qui est indéniablement la leur. Ils en maîtrisent les excès. Par exemple, ils ont horreur qu'on les utilise pour vendre un produit qui ne les concerne pas. Et pour eux la publicité a ses limites. Pour un jouet, par exemple, il faudra « mixer » la promotion et l'emballage aux médias. Ils reconnaissent par exemple que c'est un bon truc d'annoncer dans leurs journaux en même temps qu'à la télévision. Mais gare aux détails. Un bras démontable qui ne l'est pas ou une *mini-fusée qui* ne part pas comme à la télévision, et le jouet est rejeté.

L'enfant de 1978 ne veut pas non plus qu'on l'enferme dans des produits traditionnels pour enfants. Il s'intéresse notamment à tout ce qui *concerne les loisirs. La* distinction produits pour adultes-produits pour enfants aurait même tendance à disparaître. Et il est clair d'ailleurs que les enfants interviennent de plus en plus dans la consommation de produits qui ne leur sont pas destinés.

∴

International Education & Development communique les données suivantes : « Le marché soumis à l'influence des enfants s'élève à 220 milliards de francs, soit près de 43 % de la consommation des familles ; 50 % des nouveaux produits de consommation courante sont introduits par le biais *des enfants : 78 % des mères reconnais*sent qu'elles se laissent influencer dans leurs achats par leurs enfants. Pour tous les produits concernant le petit déjeuner, c'est eux qui décident : ils choisissent les desserts à 62 %. Quant aux chaussures si c'est la mère qui détermine la zone de prix, c'est l'enfant encore qui tranche. Avec vigilance. La semelle par exemple, c'est capital pour lui dans une chaussure (1). »

En fait, on s'aperçoit, à écouter et regarder consommer les enfants, qu'ils sont beaucoup mieux dans leur peau que les adultes. *« Les adultes vivent dans un univers de marques,* explique Brigitte Petit, *les enfants dans un univers d'objets. Un label pour eux ne correspond à rien. »* C'est pourquoi, quand quelque chose les intéresse, ils vont voir, ils vérifient, ils touchent. Des consommateurs-nés. A tel point qu'aujourd'hui, instinctivement peut-être, les parents vivent beaucoup plus en fonction de leurs enfants. Leurs avis sont de plus en plus écoutés. Après le patriarcat et le matriarcat, connaîtrons-nous le « pédiarcat » ? 1979 rappelons-le est l'année de l'enfant.

BARTHÉLEMY.

(1) Voir *Stratégies* du 26-12-1978.

Les vêtements d'hiver s'entassent chez les commerçants...

ON SOLDE !

L'AUTOMNE s'est révélé plus propice aux consommateurs qu'aux commerçants, qui, en raison du temps doux et ensoleillé, n'ont guère pu écouler leurs stocks de manteaux et de vêtements d'hiver. Les rabais de soldes et de fins de séries oscillent entre 20 et 50 %. C'est le moment de choisir à bon escient !

LES GRANDS MAGASINS

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE : à partir du 2 janvier.

BON MARCHE : du 2 au 31 janvier.

C & A : du 3 au 13 janvier, 122-124, rue de Rivoli et Maine-Montparnasse.

GALERIES LAFAYETTE : à partir du 2 janvier.

MARKS ET SPENCERS : à partir du 26 décembre, 35-37, boulevard Haussmann.

PRINTEMPS : à partir du 26 décembre en confection, du 3 au 13 janvier dans tous les rayons.

SAMARITAINE : du 28 décembre au 6 janvier.

POUR ELLE

AMBRE : à partir du 26 décembre, 83, avenue du Maréchal-Leclerc.

AUTEUIL : jusqu'à la fin du mois, rue La Fayette ; à partir du 2 janvier, 99, rue de Passy et Arcade du Lido.

LA BAGAGERIE : à partir du 9 janvier, 13, rue Tronchet, 74, rue de Passy, 41, rue du Four.

BALENCIAGA : du 4 au 20 janvier, 10, avenue George-V.

BOUCHARA : jusqu'au 16 décembre.

CANDIDE, à partir du 8 janvier, 4, rue de Miromesnil.

SOPHIE DESS (enfants) : du 3 au 20 janvier, 67, avenue de Suffren.

FRANCK ET FILS : le 4 janvier, 91, avenue Paul-Doumer.

CELINE : du 8 au 10 janvier, dans tous les points de vente parisiens.

BOUTIQUE L.M. (linge de maison) : du 5 au 24 mars, 25, rue Bayard, 138, rue de la Pompe.

MANCINI : le 15 décembre, 72, avenue Victor-Hugo ; le 19 décembre, 20, rue Boccador.

MARIE-MARTINE : du 2 au 12 janvier, 8, rue de Sèvres, 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 78, rue des Saint-Pères.

CESARE PICCINI : du 15 au 31 janvier, 11, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

PINET MAGLI : du 2 au 12 janvier, 76, Champs-Elysées, 1, boulevard de la Madeleine, 70, rue de Passy.

D. PORTHAULT (linge de maison) : du 2 au 31 janvier, 18, avenue Montaigne.

REVILLON (fourrures) : du 2 au 31 janvier, 42, rue La Boétie, 44, rue du Dragon.

RODIER : du 5 au 22 janvier dans les magasins parisiens.

STREA : du 3 au 31 janvier, 64, rue de Rennes.

VICTOIRE : du 24 au 27 janvier, 12, place des Victoires.

POUR EUX

ANDREA PFISTER : à partir du 3 janvier, 4, rue Cambon, 56, rue du Four.

BURBERRYS : à partir du 4 janvier, 10, boulevard Malesherbes.

CHARVET : à partir du 26 décembre, 8, place Vendôme.

CHRISTIAN DIOR : du 9 au 11 janvier, 30, avenue Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas.

JAEGER : du 12 au 25 janvier, 5, faubourg Saint-Honoré.

JOCELYN (chaussures) : du 3 au 20 janvier, 134, boulevard Saint-Germain.

TED LAPIDUS : du 8 au 15 janvier, 37, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 1, place Saint-Germain-des-Prés, 6, place Victor-Hugo.

N. M.-S.

(Lire la suite page 30.)

MODES DU TEMPS

Les couettes gagnent du terrain, pied à pied...

DU CHAUD VENU DU FROID

SE blottir sous une couette, légère et chaude, est une manière de dormir qui a séduit, l'an dernier, quelque deux cent cinquante mille Français qui ont adopté ce mode de couchage venu du Nord. La même année, trois millions de Britanniques achetaient une couette ; il est vrai qu'un tel emballement peut s'expliquer par l'ambiance très fraîche qui règne dans leurs chambres, généralement non chauffées.

Pour connaître l'avenir de la couette en France, dans l'espoir sans doute qu'elle aura une expansion aussi rapide qu'en Grande-Bretagne, Du Pont de Nemours a fait une enquête auprès de deux mille huit cents clients des Trois-Suisses, acheteurs de couettes. Du Pont de Nemours s'intéresse aux couettes car il produit une fibre polyester creuse (Dacron hollofil) dont le gonflant concurrence celui du duvet.

Comme tous les sondages, celui-ci n'a qu'une valeur relative mais il apporte des indications sur l'utilisation de ce produit encore méconnu qu'est la couette. On apprend ainsi qu'on l'achète pour la résidence principale (93 % des achats) et non pour la résidence secondaire comme le prévoyaient les fabricants français. Ce sont les cadres, supérieurs et moyens, qui utilisent le plus volontiers une couette, et pas seulement des jeunes, puisque la moitié des acheteurs interrogés ont plus de trente-cinq ans. Ils habitent surtout le Nord et l'Est mais aussi la région parisienne et le Sud. Peu d'acheteurs, en revanche, dans le Centre et l'Ouest.

Les qualités les plus appréciées sont, dans l'ordre décroissant, la chaleur, la légèreté et la rapidité de faire le lit. La critique le plus souvent formulée concerne la housse (dont on recouvre la couette et qui remplace le drap de dessus), jugée trop chère et d'un choix limité. A ce propos, l'enquête a révélé que les deux tiers seulement des possesseurs de couette l'utilisent correctement, avec une housse ; les autres continuent à employer un drap de dessus.

Le choix du garnissage

Ceux qui ne dorment pas encore sous une couette hésitent généralement à changer leurs habitudes et à faire une dépense assez importante. Lorsque ces obstacles sont surmontés, il reste l'incertitude sur le choix du garnissage de la couette. Selon que celui-ci est en Dacron hollofil, en demi-duvet ou en duvet, les prix diffèrent très sensiblement : une couette pour deux personnes, de 200 × 200 cm (il existe trois tailles pour grand lit) vaut entre 300 francs et 1 200 francs environ.

Pour les couettes de deux personnes, c'est le garnissage naturel qui vient en tête des ventes. Mais le duvet, apprécié pour sa légèreté et sa chaleur, est un mot qui recouvre des produits de qualités très dissemblables, d'où des différences de prix que l'acheteur ne comprend pas. Le vrai duvet ne provient que de l'oie ou du canard, les flocons de duvet du canard étant plus petits (donc moins gonflants) que ceux de l'oie ; la qualité du duvet diffère aussi selon qu'il est prélevé sur des volailles mortes ou vivantes. Les mélanges oie-canard sont fréqents, mais on ne sait pas dans quelles proportions. Quant au demi-duvet, les quantités (et qualités) du duvet et des plumettes qui le composent sont indéterminées. Les plus sérieux parmi les fabricants et vendeurs (et tous les acheteurs) déplorent qu'aucune normalisation ni étiquetage précis n'existent dans ce domaine du garnissage naturel des couettes. Un autre point important, généralement négligé lors du choix, concerne la qualité de l'enveloppe, c'est-à-dire le tissu directement au contact du duvet. Avec une très bonne percale de coton, le duvet ne risquera pas de s'échapper de sa housse.

Les couettes achetées pour les enfants sont le plus souvent choisies en synthétique, pour leur prix et leur facilité de lavage. Les couettes de tout genre s'achètent en majorité par correspondance, dans les grands magasins aussi, où les principaux fabricants ont un stand avec démonstratrice. Elles apparaissent maintenant dans les boutiques de linge de maison.

JANY AUJAME.

Grands soirs

ROBES DE RÉVEILLONS

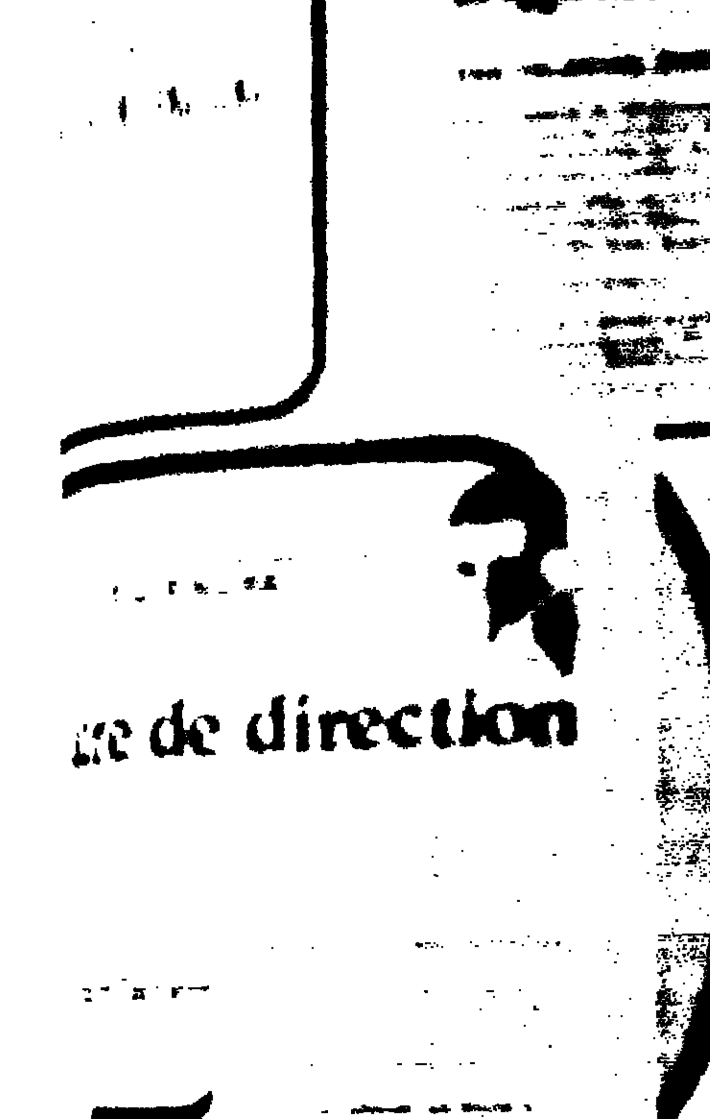


TAN GIUDICELLI : fourreau de jersey noir, à draper sur la poitrine et fente sur le côté de la jambe. 1950 F, 2, rue de Tournon, 84, faubourg Saint-Honoré ; Strasbourg, Marlène Pour, 1, rue des Orfèvres ; Cannes, Alexandra, rond-point du Bois d'Angers.

GEORGES REEH : blouse à manches chauve-souris et col montant en rayonne scintillante bleu pétrole.

PIERRE BRUHIN : jupe-culotte froncée rouge vif en taffetas changeant et corselet noué en lamé or. 348 F et 498 F, 54, rue Bonaparte ; Mulhouse, Canelle, 13, rue Henriette ; Lyon, 15, cours Vitton.

PER SPOOK : robe en mousseline de laine rouge vermillon, à corselet de passementerie sur un corsage froncé à partir des épaules et une jupe à légère ampleur droite. 1 400 F, 5, rue de l'Université, 75007 Paris ; Toulouse, Perry, 3, place Esquirol ; Bordeaux, Marie-Christine, 18, rue du Temple.



Un rythme qui se vend bien

RAYON DISCO

LE punk agressait. Le rocker faisait peur. Le disco, « c'est sympa ! ». La mode ne s'y est pas trompée. En préférant à l'inquiétude autodestructrice la décontraction chaloupée à la Travolta, elle a d'un coup déculpabilisé ceux et celles qui mouraient d'envie de changer de registre. En pailletant cravates et « nœuds pap », en cloutant blousons de cuir de strass clinquant, en bardant smokings de satin de baguettes aux couleurs ice-cream, en vernissant les souliers des messieurs qui préfèrent danser leur vie. Et de camper à leurs côtés leurs partenaires, pin-up revues et corrigées par les stylistes qui se sont laissés « greaser ».

Le coup d'envol est donné.

Le Club vingt ans des Galeries Lafayette propose la panoplie du parfait « discomane », du smoking moiré à 350 F à la jupe droite de satin noir assortie d'une veste matelassée à la brillance soyeuse pour 800 F. Et, au même prix, un ensemble explosif rouge carmin, outrageusement rehaussé de strass. Sans oublier l'inévitable tee-shirt à l'effigie de Travolta à 95 F et la tunique-pantalon léopard bradée 230 F. Quant aux indispensables accessoires disco, ils figurent au rayon pour tous : bob à voilette (150 F), nœuds pap et lunettes d'altuglas pailletés (de 15 F à 45 F), ceintures en vinyle argent ou or...

Aux Halles, les temples du disco, côte à côte, vis-à-vis, rivalisent en trouvailles vestimentaires et colifichets.

Place Sainte-Opportune, Yvan et Marzia, fidèles à leur style, qu'il fût baptisé « rétro », « fifty » ou « disco » à son heure, exposent une gamme de combinaisons-pantalons, jupes et robes-bustiers, façon léopard, en jouant des nuances acidulées (de 330 F à 660 F) ou entièrement pailletées (880 F à 1 400 F.) Rue de la Ferronnerie, au nº 3, Japs diffuse les modèles créés par Colette Nivelle : barboteuses en lurex étincelant (285 F), jupes de tulle et satin (330 F), rebrodées de velours (660 F), accompagnées de bustiers provoquants (220 F) et de blousons de satin matelassé cloutés de strass et de pierreries synthétiques (770 F).

Non loin, rue Saint-Denis, au nº 51, Cathy Trésor assortit à ces tenues des escarpins de couleur, mordoré, bleu dur, fuchsia ou mandarine (395 F) ou de daim noir à ajour tullé (380 F). Dans la même rue, au nº 113, Boazar, outre des jupes de tulle pailleté proposées à 330 F et des bustiers scintillants (175 F), suggère pour compléter le tableau des vestes de panthère acrylique et des manteaux doublés à l'effigie d'Elwis Presley (880 F et 1 450 F).

EVELITA MOOD.

Trouvailles

Bricolage

Tout à monter

Dans la grande boutique qui vient de s'ouvrir rue du Bac, près du Pont-Royal, tous les objets présentés sont vendus par éléments à monter soi-même : des meubles de bébé jusqu'au vélo de course. On y trouve aussi des copies d'instruments de musique anciens, des armes de collection (fusils et pistolets), des maquettes, tel ce cabriolet Mercedes de 1935 dont le montage nécessite près de mille heures de patient travail. Les éléments, tous numérotés, d'un bureau en pin à cylindre s'assemblant par collage (1 186 F) ; une serre de jardin, de forme octogonale, a ses panneaux et son toit qui se montent par emboitement de clips, comme des cadres.

★ Montage, 13, rue du Bac, 75007 Paris.

Découverte

Vrai ou faux diamant

On connaît l'importance des tailleries de diamants en Israël et le travail des bureaux de recherches. C'est l'Institut Weizmann des sciences qui a mis au point un système d'identification du diamant par empreinte photographique au laser, appelé Gemprint.

Ce système facilite l'expertise, en même temps qu'il permet de séparer d'emblée les fausses pierres qui présentent toujours un ou plusieurs axes de symétrie.

Le certificat Gemprint est composé d'une photo et d'un double adhésif. Il en coûte 130 francs.

★ Union des diamantaires de Paris, 17, rue Saint-Florentin, et chez les correspondants à travers la France.

Livres

Menuiserie

L'un des derniers titres parus dans la collection « En dix leçons » est consacré à la menuiserie. Après un tour d'horizon de l'outillage à main et électrique requis, le travail du bois est expliqué, à l'aide de croquis indiquant le maniement des outils et les principaux assemblages. Le livre se termine par une dizaine de plans permettant de réaliser quelques ouvrages de menuiserie, du casier à bouteilles à la penderie.

★ *La Menuiserie en dix leçons*, Hachette, 34 F.

Apprendre l'artisanat

S'initier à l'artisanat est devenu une mode, avec ce qu'elle implique d'engouement et parfois de déception. Tous les artisans ne sont pas des pédagogues et il est souvent difficile de savoir qui organise des stages et où ? Le Centre national d'information et de documentation sur les métiers d'art a réuni, dans un livre, un répertoire de mille quatre cents stages. Ceux-ci sont classés par activité (travail du bois, du cuir, tissage, poterie, etc.), et, au sein de chaque activité, un classement par région permet le choix entre plusieurs lieux géographiques.

★ *Métiers d'art : 1 400 stages*, éd. Dessain et Tolra, 36 F.

Sur mesure

Apporter des solutions pratiques et économiques à l'agencement ou à l'embellissement d'un logement, tel est le but de l'« Encyclopédie de la maison et du bricolage » qui vient de paraître. De la rénovation d'un parquet à la conception d'une chambre d'enfant, tous les travaux sont clairement expliqués, croquis et schémas à l'appui. L'apprentissage de notions de plomberie et d'électricité permettra d'assurer les réparations courantes. Ce guide est bourré d'informations et d'illustrations sur tous les travaux qu'un bricoleur peut entreprendre.

★ Encyclopédie de la maison et du bricolage, Solar, 85 F.

ON SOLDE !

(Suite de la page 29.)

LANVIN : du 4 au 6 janvier, 38, boulevard de la Croisette, Cannes ; du 9 au 13 janvier, 2, rue Cambon ; 10 et 11 janvier, 22, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 9-10 mars, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

LATREILLE : du 26 décembre au 13 janvier, 62, rue Saint-André-des-Arts.

RENOMA : du 8 au 19 janvier, 129, rue de la Pompe, et 19, avenue Matignon.

POUR LUI

ARNYS : du 15 janvier à la fin du mois, 14, rue de Sèvres.

BEREL : à partir du 6 janvier, 12, rue de Sèvres.

CERRUTI 1881 : du 3 au 6 janvier, 27, rue Royale.

DORIAN GUY : à partir du 22 janvier, 36, avenue George-V.

ELYSEES SOIERIES : à partir du 2 janvier, 65, Champs-Elysées.

GARY : du 2 au 31 janvier, 73, Champs-Elysées.

HONEST : du 3 au 20 janvier, 37, rue Marbeuf.

LORYS : à partir du 2 janvier, 33, Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie.

ROBIN : du 26 décembre au 13 janvier, 32, avenue de l'Opéra.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES : à partir du 2 janvier, 37, rue du Four.

FRANCESCO SMALTO : du 10 au 13 janvier, 44, rue François-Iᵉʳ, et 5, place Victor-Hugo.

SULKA : du 17 au 20 janvier, 2, rue de Castiglione.

N. M.-S.

● *L'Arbre de Noël de l'A.E.C.-Presse* (association reconnue d'utilité publique) aura lieu le jeudi 14 décembre, à 19 heures, Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

LMT des techniques de pointe en commutation téléphonique

recherche dans le cadre de son action en

AMÉRIQUE LATINE

UN COMMERÇANT INTERNATIONAL

La fonction recouvre l'ensemble de l'acte commercial depuis l'étude du terrain jusqu'à la signature du contrat en passant par la tâche de coordination des réponses aux appels d'offres.

Le candidat doit avoir déjà fait l'expérience de l'exportation. Il doit être parfaitement trilingue français-anglais-espagnol. La connaissance de la téléphonie ou d'autres biens d'équipements électroniques serait un élément favorable.

Adr. les candidatures sous référence CF à la Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, 92103 Boulogne-S.-S.

HAMBOURG : Laboratoires électriques européens

ingénieur développement

ENS TELECOM, ENSAM, ENSEM, etc.

Responsable du développement de produits accessoires de jonction et de connexion des câbles utilisés sur le marché européen des télécommunications.

Conception, mise au point et réalisation des prototypes au niveau des laboratoires *et en parallèle avec la production.*

Langue de travail : Anglais
Allemand souhaitable mais non indispensable.

Expérience de quelques années en développement appréciée.

Large autonomie au sein d'une équipe *internationale de jeunes ingénieurs.*

Envoyer CV + photo et prétentions au Service Recrutement. 3M France, avenue Boulé, 95250 Beauchamp.

3M

P. A. SVP

Société recherche pour son Unité Textile de Majunga à Madagascar (effectif : 3800 personnes) un

CONSEILLER INFORMATIQUE

Chargé d'assister le Chef de Service pour la formation de son équipe et l'amélioration des chaînes d'applications actuellement existantes sur CII-HB, série 62.

Le candidat devra posséder :
- de bonnes compétences en analyse et programmation (langages RPG et COBOL).
- une expérience approfondie d'exploitation et de multi-programmation.

Conditions attrayantes.
Situation d'avenir.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 31-M à

ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20

acles

Très Importante Société commerciale secteur semi public en
AFRIQUE NOIRE
recherche
pour l'intégrer à son équipe de Direction Générale

cadre de direction

Gestion - Organisation - Finances
35 Ans Mini 220.000 +/An

Diplômé HEC - ESSEC - ESCP et ayant acquis une solide expérience de Gestion d'Entreprise au sens large du terme en position de Directeur Administratif et Financier ou de Directeur Général Adjoint d'une société commerciale de 100 à 300 Millions de C.A.

Il est destiné à un rôle de conseiller de direction générale comportant une large délégation de responsabilités opérationnelles.

La pratique de responsabilités de ce type en Afrique Noire serait un atout supplémentaire.

Information Carrière SVP.11.11

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Réf. : 528

On peut aussi adresser son dossier à

SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

TRES IMPORTANT GROUPE D'INGENIERIE
recherche pour son
DEPARTEMENT ENSEMBLIER
(usines de transformations CLES EN MAIN)

SON FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL afrique

Le poste nécessite :
- très grand sens commercial
- expérience similaire
- grande disponibilité
- anglais indispensable
- portugais fortement apprécié
- déplacements fréquents (50%)
- poste en banlieue parisienne.

Ecrire avec C.V. à No 89252, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SOGREAH Ingénieurs Conseils *GRENOBLE*

Hydraulique et Aménagements. Nous recherchons un :

INGENIEUR-ECONOMISTE

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, dont il assurera parfois la responsabilité en tant que Chef de Projet, il participera aux études et grands projets d'aménagement et de planification.

Nous aimerions rencontrer :
– Un Ingénieur Grande École : X - Centrale - A & M - Agro...
Avec une formation économique approfondie type doctorat - ISUP - ENSAE...
Possédant plusieurs années d'expérience dans les techniques d'analyse économique et financière et de recherche opérationnelle, appliquées aux grands projets d'aménagement du territoire.

Notre vocation internationale implique un anglais courant et une grande disponibilité pour de fréquentes missions à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant rémunération actuelle, à notre Conseil : INSTITUT DE MÉTHODES AVANCÉES
BP 71 - Route de Champagne - 69130 ÉCULLY

SOCIETE PHARMACEUTIQUE
de notoriété internationale
recherche son

CHEF du département médical

POUR LES PAYS DE L'EST

Il devra :
- conduire des essais cliniques aux fins d'obtention de visas
- développer des relations avec les Ministères de la Santé, les Instituts scientifiques et les hôpitaux
- organiser des symposia scientifiques et promotionnels.

Il aura :
- 35 ans environ
- une formation complète de Docteur en médecine
- une parfaite connaissance du Français et de l'Anglais
- une expérience minimale de 5 ans dans l'industrie pharmaceutique, dans les domaines de la promotion et des essais cliniques
- des qualités de contact et de négociation.

Le poste, basé à Paris, implique des séjours fréquents et longs dans les pays de l'Est.

Envoyer C.V., photo + prétentions No 90.587 Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Pour mettre en place et diriger pendant 2 ans le Département « Energies Nouvelles » de l'ASIAN INSTITUTE OF TECHNOLOGY DE BANGKOK (Thaïlande) dans le cadre de la coopération technique française, le

Commissariat à l'Énergie Solaire

recherche :

UN ENSEIGNANT DU SUPÉRIEUR
Professeur ou Maître de Conférences

ou UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
appartenant au secteur privé.

Les candidats devront :
- *avoir effectué des travaux scientifiques et techniques dans le domaine considéré.*
- *posséder une expérience pédagogique de formation d'ingénieurs.*

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser candidatures avec C.V. détaillé avant le 20 Décembre au :
COMES - 208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

POUR AFRIQUE FRANCOPHONE

recherchons

UN CHEF DE MATÉRIEL

POUR DIRIGER GARAGE

CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DE :

— 50 à 60 engins de travaux publics
— 80 poids lourds
— environ 60 véhicules légers

Poste de responsabilité et d'avenir, conviendrait à TECHNICIEN SUPERIEUR ayant déjà occupé des fonctions similaires pendant au moins 5 ans. Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, logement, congés, etc.

Ecrire avec C.V. complet, photo identité, références et prétentions sous n° 6.418, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS-Cedex 02 qui transmettra.

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris (10e)
POUR L'ETRANGER
MAINTENANCE ELECTRONIQ.
Téléph. : 246-42-01

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

Société Lilloise
recherche
pour chantier en Algérie

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Durant les 36 mois de la construction de ce complexe textile, sa fonction sera de :
— SECONDER le directeur du chantier pour tous les problèmes administratifs et d'intendance ;
— GERER le personnel Algérien et expatrié (paies, social, etc.) ;
— PREPARER les documents comptables nécessaires au Siège pour la centralisation (caisse, banques, fournisseurs, facturation, etc.).

Il aura au moins deux ans d'expérience de chantier et d'excellentes connaissances comptables.

Son esprit d'initiative, son autorité et son goût des contacts humains seront appréciés.

Son statut sera celui d'expatrié en célibataire avec une semaine de congés en France toutes les neuf semaines.

Ecrire avec C.V. à REGIE-PRESSE, No T 010054 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE RECHERCHE
pour le MOYEN-ORIENT

URBANISTES
Très expérimentés, bilingues.
Anglais si possible.
Pour contrat 8 à 12 mois.

Envoyer C.V. sous réf. 329 à ASSISTANCE PRESTATIONS, 50, bd Strasbourg, Paris-10e

---

Sté AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche
CONTROLEUR de GESTION
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Envoyer C.V. et photo sous No 8.507 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02, *qui transmettra.*

BIENS D'EQUIPEMENT
G.I.E. 6 entreprises
500 personnes
C.A. 100 millions
Siège Rhône Alpes
cherche pour poste à créer

RESPONSABLE DE SES VENTES EN ALGÉRIE

MISSION :
Introduire et développer les ventes en Algérie.

Vous apportez :
formation technique exigée *par technicité des produits* et clientèle industrielle. expérience commerciale réussie sur le terrain, pratique récente Algérie.
Anglais apprécié.

Nous vous offrons :
- éventail biens d'équipement recherchés,
- large initiative et perspectives d'avenir,
- fixe important + commissions toniques,
- voiture Algérie + frais sur justificatifs,
- retour mensuel sur France

Adresser lettre manuscrite C.V., photo, à :
M. J. M. LETANG
14 La Grand-Terre
30800 SAINT-GILLES

Concessionnaire CATERPILLAR
COTE D'IVOIRE
recherche

INGENIEURS

pour
- **GESTION D'UN ATELIER** de 200 personnes expérience similaire exigée, connaissance gros matériel de terrassement, anglais souhaité
- **COORDINATEUR SERVICE APRES-VENTE** chargé du suivi et de la diffusion de toute la documentation technique, aidant à résoudre les problèmes techniques survenant sur le territoire (parc de *2.500 machines*) expérience gros matériels terrassement, anglais courant exigé.

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 6419 à *P.LICHAU S.A.- BP 220,* 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



emplois régionaux — emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE TÉLÉCOMMUNICATION
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

en très forte expansion au plan international

recherche un

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

LE CANDIDAT AURA POUR MISSION.

Le candidat aura pour mission de contribuer à développer l'esprit de performance économique dans l'entreprise et de faire participer l'ensemble de l'encadrement à la gestion prévisionnelle de celle-ci.

Il réalisera des études économiques de tous ordres et participera à l'élaboration de plans industriels à long terme.

Il animera la réalisation et le contrôle des budgets prévisionnels des services fabrication et technique. L'effort sera porté sur le coût des produits actuels et futurs.

Cette fonction, qui nécessite de bonnes connaissances en comptabilité analytique, établissement des prix de revient, analyse de la valeur et organisation industrielle, *s'adresse à un candidat de formation Grande Ecole* (E.S.S.E.C., SUP. de CO., D.E.C.S., I.S.A ou équivalent), ayant acquis un vécu professionnel de quelques années dans une fonction similaire.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG

Envoyer curriculum vitae, prétentions ss le no 90.450 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

pour une de ses unités située en **Alsace**

DES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE E.C.P., A.M., MINES...

débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, pour leur confier des responsabilités dans un des domaines suivants :

- **Etudes d'outillages Forge :** mise au point des outillages, lancement de nouvelles séries de fabrication, étude de techniques avancées de production et d'outillages nouveaux (réf. X...) ;
- **Méthodes générales Fonderie :** étude, application et suivi des techniques nouvelles d'installations et d'outillages de fonderies sous pression et par gravité (réf. Y...).

Anglais fortement souhaité.
Formation complémentaire assurée.
Larges possibilités de carrière.

Prière d'adresser C.V. manuscrit avec photo et prét. à no 784.047, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, en précisant le poste choisi.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MAISONS INDIVIDUELLES

Pour répondre au développement important de notre activité maisons individuelles, nous nous proposons de recruter des

DIRECTEURS RÉGIONAUX

Ces postes de haut niveau englobent l'ensemble des fonctions commerciales, techniques et de gestion.

Dans le cadre d'une large autonomie, ils seront confiés à des spécialistes de la maison individuelle ou à des ingénieurs ayant acquis en entreprise de bâtiment une large expérience des problèmes de construction.

Les qualités personnelles de contact, d'ascendant et un sens aigu des responsabilités seront les critères déterminants de notre choix.

Si vous souhaitez nous rencontrer, adressez-nous un courrier pour ces postes qui sont à pourvoir en Centre-Ouest.

N° 6.644 - COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Pour notre Usine de Province, nous recherchons :

DIRECTEUR DE DIVISION

ref. 325

Cette division, très décentralisée, est un centre de profit qui comporte des activités de production et de vente.

- Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent - 35 ans minimum -
- Expérience reelle de direction d'une unité de fabrication et une bonne pratique de la gestion de production (metallurgie).
- Expérience des ventes en France et à l'Etranger.

Dépendant du Directeur de l'Usine, il est assisté par un jeune ingénieur responsable de la fabrication (200 personnes).

Il dirige, en outre, une équipe de vente (C.A. 30 Millions).

La personnalité du candidat, ses qualités de meneur d'hommes, sa pratique courante de la langue anglaise, son habitude à coopérer en milieu international, seront des atouts essentiels pour la réussite dans cette fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 781 465 M, à Régie-Presse 85bis, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

---

promodès

Siège Social à Caen

Un des leaders de la Distribution Alimentaire en France et en Europe, 13.200 personnes et CA en progression de 20 a 30 % par an, recherche son

chef service juridique et contentieux

Sa mission consistera à assurer le suivi juridique des différentes Societes composant le Groupe.

De plus, ses fonctions l'amèneront à établir des contrats (baux, gérance libre, etc.).

Formation Juridique (Droit des Sociétés et Droit Commercial) nécessaire.
Experience concrète en entreprises d'au moins 3 ans indispensable.
Anglais très apprecié.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. photo et prétentions sous ref. M 716 à - Mademoiselle VUILLEMENOT Service Recrutement PROMODES Z.I. Route de Paris, B.P. 17 - 14120 MONDEVILLE.



Société commerciale, région Nord-Ouest bien implantée dans la branche. **INDUSTRIE ET BATIMENT** recherche pour accroître l'efficacité de son secteur **MATÉRIEL ELECTRIQUE**

un COLLABORATEUR EXPORT

ayant une formation type ESC ou équivalente. Une candidature de technicien assortie d'une expérience commerciale serait examinée.

La maitrise de l'anglais ainsi qu'une grande **DISPONIBILITE** sont indispensables.

Envoyer CV + prétentions au hébert conseil
231 rue Louis Blanc 76100 Rouen

cog

LTP

BORDEAUX

La Direction Générale d'une importante Société de Distribution, filiale d'un grand groupe international recherche

directeur de succursale

pour prendre en charge l'ensemble des fonctions de Direction d'une unité de distribution dans le cadre d'une délégation et d'une autonomie réelles. L'organisation du fonctionnement de l'unité, le développement commercial, la maintenance d'un système de gestion performant ainsi que l'animation du personnel seront les principaux aspects importants sur lesquels la réussite de ce nouveau Responsable sera appréciée.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école de commerce (H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent), âgé au minimum de 35 ans, ayant acquis une première expérience du management, si possible, dans un établissement à la Direction décentralisée et touchant au domaine de la distribution.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 526 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

---

centre de recherches Clin-Midy

à MONTPELLIER

recrute

Pour atelier de production de polypeptides,

un technicien superieur chimiste

D.O.M. - titulaire d'un D.U.T. de Chimie - option Génie Chimique (autre formation s'abstenir si débutant)

Expérience souhaitée en techniques de synthèse et purification de substances organiques et biochimiques.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. DIAZ, Chef du Service de Chimie Organique 1 - Centre de Recherches CLIN-MIDY - Rue du Professeur J. Blayac - 34082 MONTPELLIER cédex.

P.LICHAU



THYSSEN - MANUTENTION

DEPARTEMENT d'ASCENSEURS "SORETEX"
dans le cadre du développement de ses activités
MANUTENTION CONTINUE DE CHARGES ISOLEES
recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

rattachés directement à la Direction du Département, ils seront chargés de l'assistance technique des vendeurs auprès des entreprises en matière d'équipement de manutention.

Ils participeront aux études et à la mise en route des installations.

Une expérience de plusieurs années dans un bureau d'études spécialisé en manutention est indispensable.

4 SECTEURS sont à pourvoir :

- Région Parisienne,
- Nord,
- Pays de Loire,
- Rhône-Alpes.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur c.v. avec prétentions à Direction du Personnel ASCENSEURS SORETEX
151, rue St-Léonard
49000 ANGERS

HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe d'assurances privé solidement implanté sur le marché. Nous recherchons des :

INSPECTEURS REGIONAUX

pour les régions
HAUTE-NORMANDIE ET LORRAINE

Que demandons-nous ?

- des éléments jeunes
- originaires de la Seine-Maritime ou de la Meurthe et Moselle
- domiciliés de préférence à Rouen ou à Nancy

possédant

- un diplôme d'études supérieures
- le sens des contacts
- si possible une première expérience dans le domaine commercial.

Leur activité s'étendra sur plusieurs départements d'où de nombreux déplacements.

Qu'offrons-nous ?

- des postes de Cadres après une formation (théorique et pratique) d'un an environ
- un régime de remboursement pour les frais de déplacements
- une voiture de fonction.

La connaissance de l'assurance n'est pas indispensable.

Adresser c.v. manuscrit et photo sous référence 1715 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

---

l'air est meilleur en province

Si vous êtes ingénieur, avec une dizaine d'années d'expérience et si vous parlez bien l'anglais,

VENEZ RESPIRER CHEZ NOUS :

Dans un cadre agréable, notre usine emploie 450 personnes. Notre domaine d'activité est la péri-informatique et nous faisons partie d'une multinationale. Nous recherchons notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

(Méthodes, Planning, Production)



Envoyer C.V. photo et prétentions de salaire sous la réf. 5198 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

P.LICHAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
USINE EN BRETAGNE
(500 personnes)

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Directement rattaché à la Direction Générale, il sera responsable :

- de l'administration et de la gestion du personnel (paie informatisée, déclarations sociales et fiscales, statistiques).
- des relations avec les partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, ayant acquis en usine une expérience d'au moins 5 ans dans une position similaire.

Il aura une parfaite connaissance de la législation sociale, le sens des relations humaines dans les rapports avec les Syndicats et les représentants du Personnel et la capacité de développer une gestion dynamique des ressources humaines (recrutement, formation, amélioration des conditions de travail).

Salaire en accord avec expérience et capacité.

Envoyer c.v., photo et prétentions n° 67.977, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS *qui transmettra.*

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche

FISCALISTE expérimenté pour Région CHAMPAGNE

Adresser C.V. détaillé et photo sous le n° 90.448 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
filiale d'un groupe
à vocation internationale, recherche

contrôleur de gestion

ROUEN — 75.000 F+

Cette mission s'adresse à des candidats de formation Grande Ecole (SUP, de CO., ESC, . . .) ayant acquis une expérience réussie de 2 à 5 ans dans le domaine du contrôle de gestion.

La mission consiste à :

- Assurer la synthèse de la gestion des chantiers de l'entreprise.
- Gérer les contrats d'assurance liés à l'activité de l'entreprise.

Rattaché à la direction générale, ce poste comporte des possibilités d'évolution intéressantes pour un candidat désireux de prendre des responsabilités et de s'intégrer dans une entreprise jeune et en expansion.

Toute les candidatures seront étudiées avec soin et discrétion par la Direction du Personnel.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 8454 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

PS Conseil

Une société française spécialisée dans la fabrication de produits de second-œuvre du bâtiment, filiale d'un important groupe français, recherche pour Marseille, un

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Rattaché dans un premier temps au service « Administration des Ventes » du siège social, il aura pour mission de contrôler les prix moyens de facturation des produits, d'analyser et de préparer les tarifs ainsi que de superviser les opérations de facturation. Après un passage de durée limitée dans ce poste, il aura à participer directement à l'action promotionnelle (relations avec les négociants de matériaux et les prescripteurs). Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce (ESCAE, EDHEC ou équivalence) motivé par une expérience commerciale opérationnelle mais souhaitant acquérir, en premier lieu, une connaissance des circuits administratifs de l'entreprise. La société offre de réelles possibilités d'évolution de carrière à un candidat acceptant le principe de la mobilité et la nécessité de pratiquer la vente sur le « terrain ». Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adresser C.V. sous référence A/201M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Tél. 505-14-30

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour 2 usines
dont une située à CAHORS

2 CHEFS DE PERSONNEL

Les candidats devront avoir une expérience de la fonction de quelques années.

Pour les candidats de valeur une évolution dans le groupe est assurée.
Agé souhaité : 30 ans minimum.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 90.637, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

juriste social

CREUSOT-LOIRE recherche un juriste spécialisé en droit social pour les établissements et filiales du Groupe implantés en Saône-et-Loire.

Il aura pour mission d'assister et conseiller les responsables des différentes unités en matière d'application de la législation sociale.

Le poste, à pourvoir au Creusot, s'adresse à un diplômé d'enseignement supérieur en droit social ayant, si possible, quelques années d'expérience pratique du droit du travail en milieu industriel.

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75383 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

De Dietrich

recherche pour sa
« Division équipement ménager »

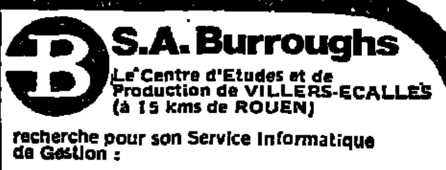
ADJOINT AU DIRECTEUR RÉGIONAL

Appelé à seconder le directeur régional des ventes sur le secteur Ouest et à faire face à un développement important, il interviendra dans l'ensemble des tâches de cette direction : animation de l'équipe de vente, suivi du réseau de distribution, gestion commerciale.

De formation commerciale supérieure, cet homme jeune devra toutefois avoir acquis quelques années d'expérience réussie du terrain et des problèmes d'administration commerciale.

Le poste est à pourvoir à Vendôme (41), mais implique des déplacements fréquents.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous référence 2446 à Danielle JALBERT, CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.



S.A. Burroughs

Le Centre d'Etudes et de Production de VILLERS-ECALLES (à 15 kms de ROUEN)

recherche pour son Service Informatique de Gestion :

1 INGENIEUR SYSTEME débutant

de formation ingénieur ou maîtrise d'informatique, il sera chargé de l'implantation et du suivi des systèmes d'exploitation sur le B 6700 de l'usine.

L'anglais est indispensable pour ce poste.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN.

POSTE A POURVOIR - REGION OUEST

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(Référence 1075.)
(pos. I - en informatique)

Eventuellement de formation générale avec notions d'informatique, pour leur confier des responsabilités dans le cadre de projets de création de logiciels téléphoniques.

Postes à satisfaire en Logiciel (software)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(Référence 1076.)
Grandes Ecoles (E.S.E., ...)

pour responsabilité :

- de produits de commutation téléphonie électronique temporelle et de calculateur associés :
- de matériel et logiciel d'essai et d'intégration.

Débutants exceptés.

Adr. C.V. dét. avec n° de téléph. (si possible) à : SERNENC ANPE 12, r. Strasbourg, 44041 Nantes Cedex. — Tél. : (40) 47-01-06.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SYSTÈME D'INFORMATIONS MARKETING

90.000 +

Vous possédez un diplôme d'Etudes Supérieures, une expérience d'organisation commerciale acquise en entreprise ou dans un cabinet conseil et vous maîtrisez les outils informatiques.

Puissante société de télécommunications, nous vous confierons la conception, la mise en place et le suivi d'un système d'informations commerciales dont les procédures seront informatisées ou non.

Anglais souhaitable. Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Ecrire avec CV à n° COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute un

jeune ingénieur

CONTROLE - QUALITE

ayant acquis une première expérience d'un ou deux ans dans un service Contrôle ou Méthodes.

Rattaché au Responsable Assurance Qualité de la Division, il animera l'antenne de ce service dans notre nouvelle unité de Cergy-Pontoise.

- supervision des inspections et représentation de l'Assurance Qualité de la Division.
- organisation et développement des méthodes d'inspection, instigation et suivi des actions correctives.
- relations avec les autres services et avec le contrôle client.

Une bonne connaissance de l'anglais constituerait un atout apprécié.

Lieu de travail : **CERGY-PONTOISE** (95) banlieue N.O. de Paris. Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée, sous référence IC/78.32.M à B. LETOURNEUX Service du Personnel L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques BP 116 78192 Trappes Cedex. *L.M.T.*

Vibrachoc

recherche

A – POUR SON SIEGE A SAINT-CLOUD

INGENIEUR D'AFFAIRES

De formation supérieure, ayant une large expérience dans l'industrie nucléaire et les centrales classiques ainsi que, si possible, dans les secteurs tels que la pétrochimie, l'offshore. Réf.10

B – POUR SON USINE DE (BOUTIGNY SUR ESSONNE, 60 km Sud de PARIS)

RESPONSABLE DE DIVISION DE PRODUCTION

Ingénieur confirmé, expérience électronique et optique pour prendre en charge une unité de production d'équipement de visualisation.
Anglais souhaité.
Minimum 30 ans. Réf. 11

ADJOINT DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation SUP AERO ou équivalent exigée. Large expérience souhaitée des problèmes de vibrations, absorption d'énergie, chocs etc. . .
Bilingue anglais.
Age minimum 35 ans.
Perspectives d'avenir. Réf. 12

Envoyer CV détaillé + prétentions en indiquant la référence du poste à :
VIBRACHOC – Monsieur ANCELLE
216 Bureau de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX

STRATÉGIE PRODUITS

110.000 +

Vous possédez une formation d'Ingénieur Grande Ecole et une expérience de Chef de Produits dans un secteur de biens d'équipements industriels. Nous vous offrons la possibilité de faire partie d'une petite équipe chargée de proposer la stratégie commerciale de notre société de télécommunications à moyen et long terme et d'établir les plans de développement des produits ou services nouveaux à offrir aux clients.

Anglais et expérience biens industriels indispensables.

Lieu de travail proche banlieue Sud.

Ecrire avec C.V. à n° 6.640 COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

CHEF DE PROJET études électroniques

ESE-TELECOM-INPG

5 ans d'expérience

Nous sommes une Société multinationale française, leader mondial spécialisé dans l'étude, la fabrication et la vente de produits industriels de biens d'équipement.

Nous recherchons un Ingénieur ESE, TELECOM, INPG, ayant une expérience sérieuse dans l'étude et l'industrialisation de matériel électronique de grande série, utilisant les circuits logiques et analogiques, connaissant l'ANGLAIS, pour lui confier :
- De grandes responsabilités dans la conception de produits électroniques nouveaux de haute performance.
- Un projet qu'il devra mener à son terme.
- Une équipe à animer.
- Un budget à gérer.

- *La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.*
- Pour un candidat de qualité, il y a de larges possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe dont fait partie notre Société.

Les personnes intéressées doivent envoyer un CV et indiquer leurs prétentions sous référence 8463 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

production manager industrie pharmaceutique

VILLE DE L'OUEST

C'est l'un des postes clé de notre usine.

Il s'agit de prendre en main l'ensemble des problèmes de fabrication : problèmes techniques d'abord (conditionnement des produits, processing, implantation des ateliers et postes de travail, planification...) mais aussi problèmes de personnel et de gestion budgétaire.

Ce poste fait appel bien sûr, à vos connaissances et compétences techniques proprement dites. Un diplôme d'ingénieur d'une grande école ou de pharmacien vous aidera dans ce sens.

Mais il nécessite par ailleurs des capacités de gestionnaire et d'organisateur que votre expérience d'un poste similaire dans l'industrie pharmaceutique ou encore dans l'industrie cosmétique ou alimentaire, a su mettre en valeur.

Vous travaillerez directement avec notre directeur d'usine.

Enfin, étant la filiale française d'un important groupe européen, la pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'envoyer votre CV, sous référence 3930,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

INSTITUT LAUE - LANGEVIN

Grenoble - France
Organisme franco-allemand-britannique de recherche nucléaire en physique, chimie et biologie, comprenant 400 agents, recherche

UN ASSISTANT AU CHEF DU SERVICE SÉCURITÉ ET RADIOPROTECTION

chargé de l'hygiène et de la sécurité du travail, ainsi que de la sécurité des personnes et des biens. Ingénieur disposant d'expérience dans le domaine de la sécurité.
Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience.
Remboursement frais de déménagement. Avant. sociaux.
Adresser C.V. au Service du Personnel, INSTITUT LAUE-LANGEVIN, 156X 38042 GRENOBLE CEDEX, FRANCE.

ingénieurs mécaniciens BE

(Roanne-Loire)

Nous fabriquons des biens d'équipements mécaniques de renommée mondiale. Nous proposons à de jeunes ingénieurs possédant une solide formation mécanique de type bac E + AM, débutants ou ayant une première expérience de s'intégrer à notre BE. Ils sont assurés d'y acquérir une expérience large et de bon niveau.

Ecrire à Mme G. DILL, réf. 492 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

Importante Société Membre d'un groupe International, située à 120 km au Sud de Paris

Nous recherchons :

UN INGENIEUR ORGANISATION et METHODES

Pour :
- participer à la mise en place des nouveaux systèmes d'information en relation avec *les chefs de projet informatique/organisation* et les utilisateurs.
- aider l'ensemble des départements de la Société à améliorer leur efficacité.

Dans le cadre des objectifs généraux de la Société et de ses plans de développement à 5 ans.

Vous avez un niveau d'Etudes Supérieures.

Vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans un domaine d'activité équivalent.

Vous êtes capable d'utiliser les techniques et méthodes d'organisation évoluées, avec bon sens, esprit critique, dans tous secteurs de l'Entreprise.

Saisissez cette opportunité et écrivez-nous avec CV détaillé et prétentions à CONTESSE Publicité, réf. 90651, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

S.A. Burroughs

Le Centre d'Etudes et de Production de VILLERS-ECALLES (situé à 15 km de ROUEN)

recherche pour son service Contrôle Qualité

2 ingénieurs électroniciens

qui seront chargés de l'étude d'équipements de test pilotés par microprocesseurs. Un début d'expérience dans un poste similaire et une bonne connaissance du 8080 (ou 6800) seraient appréciés, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

1 technicien électronicien (BTS-DUT)

qui sera chargé au sein du service Contrôle d'entrée, de l'écriture et la mise au point de programmes de tests de circuits intégrés LSI sur testeur Fairchild (Sentry). La formation à ce poste sera assurée par des stages aux U.S.A. *(débutants acceptés).*

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chargé de recrutement - B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE d'ANGERS

recherche

UN CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

Il aura pour mission principale d'aider et d'assister les CREATEURS D'ENTREPRISES
— par un suivi soutenu de leurs projets
— par l'organisation d'actions de promotion en faveur de la création d'entreprises.

Intégré dans une équipe de conseil déjà existante, il devra en outre participer à des actions de développement des PMI locales.

Profil recherché :
Un candidat:
— Jeune diplômé de formation supérieure, soit technique + complément de gestion, soit commerciale type ESCAE
— Débutant ou ayant déjà une première expérience industrielle
— Fortement motivé par les problèmes de création d'entreprises.

Rémunération : 60.000 à 80.000 F annuels *selon expérience.*

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 667 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

unisabi

SPECIALISTE DE L'ALIMENTATION préparée pour animaux familiers
recherche

UN ACHETEUR D'EMBALLAGES

Vous avez :
- un niveau d'études supérieures
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans le domaine de l'emballage - papier, carton, *complexes - en achat, engineering ou* recherche.
- une pratique courante de la langue anglaise.

Vous voulez vous intégrer à une équipe jeune, dans une Société en expansion, écrivez-nous avec curriculum vitae détaillé et photo UNISABI - S.A. - BP 7 - Service du personnel (PS) 45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - 3 USINES

160 kilomètres Est de PARIS
recherche

RÉVISEUR COMPTABLE

30 ans minimum

— Formation D.E.C.S. ou équivalent.
— Anglais courant. Allemand apprécié.
— Nombreux déplacements : Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande.

Adresser dossier de candidature et prétentions à Agence HAVAS n° 1023, 51100 REIMS, qui transm.

Sodim

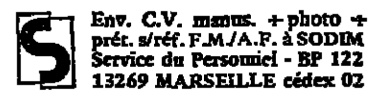
Dans le cadre de son expansion la SOCIETE DE DISTRIBUTION MODERNE recherche pour renforcer ses moyens informatiques

ANALYSTE FONCTIONNEL

Le futur titulaire devra à partir de l'analyse des besoins exprimés par les utilisateurs, prendre en charge la responsabilité des applications de gestion (réalisation, mise en place et exploitation).

Le poste convient à un candidat diplômé en gestion ayant acquis une expérience de 3 années minimum en analyse fonctionnelle comme responsable de projets, et de préférence dans le secteur de la distribution.

Lieu de travail : Marseille



Env. C.V. manus. + photo + prét. s/réf. F.M./A.F. à SODIM Service du Personnel - BP 122 13269 MARSEILLE cédex 02

Groupe des ARDOISIERES d'ANGERS
2 000 personnes - 300 M. C.A.
recherche pour sa division Export - C.A. 40 M.

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION EXPORT

basé à ANGERS

En liaison avec le contrôle de gestion du groupe, il mettra en place et animera les procédures de contrôle des filiales étrangères.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'E.S.C. Option Audit ou Comptabilité avec une ou deux années d'expérience si possible.

Anglais et allemand nécessaires.

Possibilité d'évolution intéressante.

Lettre manuscrite et photo à :
J. VERRET, ARDOISIERES D'ANGERS,
B.P. 008 - 49005 ANGERS CEDEX.

SOCIETE DES PRODUITS ALIMENTAIRES À TOULOUSE
crée un poste

JEUNE DIPLOMÉ D.E.C.S.

ou MAITRISE DE GESTION

Le candidat a une courte expérience ou fait état de stages en entreprise. Près du directeur des Services administratifs, il aura pour mission de suivre la comptabilité analytique et la gestion des Centres de Production du Groupe. Merci d'envoyer votre C.V. détaillé avec indication de rémunération n° S-8114 à :
Mme LAUTREC-LEPY, conseil en recrutement
22, rue Sainte-Marthe — 31000 Toulouse
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

Située à 800 m d'altitude dans une région boisée (lacs et champs de neige à proximité) une P.M.I. dynamique spécialisée dans les coffrages et autres fabrications Bois

recherche

UN INGÉNIEUR T.P.

ayant, de préférence, une formation complémentaire de type I.A.E. et une expérience de 10 à 15 ans, dont une partie acquise en milieu industriel, pour prendre en charge son

RESEAU DE DISTRIBUTION
— d'abord : uniquement à l'exportation ;
— ensuite : en totalité *(6 régions et plus de 100 Distributeurs en France).*

Les candidats intéressés voudront bien adresser un curriculum vitae + photo et prétentions, à :
M. Henri GAIFFE, Directeur de COFRECO,
route de Lausanne - 25300 PONTARLIER.

ENTREPRISE DE SERVICES A VOCATION INTERNATION.
recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

chargé d'assurer recrutement et gestion du personnel expatrié, assistance juridique de la direction.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure en droit privé et affaires (niveau licence) sachant s'exprimer et lire en anglais. Des déplacements ponctuels hors de France pourront *être demandés. Expérience* recrutement souhaitée.
Poste basé à MARSEILLE.
Adresser C.V. et photo à N° 8.673 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

POUR INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE *à 49-SAUMUR, recherche*

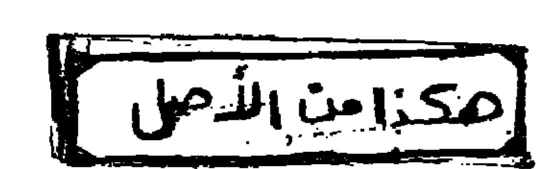
CHEF DE COMPTABILITÉ

Comptabilité générale, analytique. Niveau DECS.

Expérience PME.

Connaissances sociales.

Env. C.V. à n° 83.176, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ingénieur chimiste

TRAITEMENT DES EAUX

DIA-PROSIM à Vitry, 94, filiale française d'un groupe américain important, spécialisée dans le traitement des eaux par échangeurs d'ions, recherche le

CHEF DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Ce poste comporte la responsabilité de 7 ingénieurs et techniciens avant-vente et après-vente.

Ingénieur chimiste diplômé ou de niveau universitaire équivalent, vous avez 30 ans au moins, et déjà plusieurs années de responsabilité dans un service technique, de préférence dans la même branche. Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.

Vous aimez travailler dans une ambiance dynamique au sein d'une structure en constante évolution. Voici pour vous l'occasion de développer une carrière d'avenir dans un groupe international en pleine expansion. Une rémunération attrayante ne sera pas marchandée si vous êtes l'homme de la situation.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS-26 M.

GEMO

CHEF DE PRODUITS COLLECTIVITÉS

98/110 000 F

Important Groupe International recherche pour étoffer ses structures marketing

UN CHEF DE PRODUITS CONFIRME
(3 à 5 ans d'expérience)

pour lui confier le développement d'une gamme de produits destinés aux collectivités. Homme ou Femme de formation supérieure, le candidat aura acquis un bon bagage commercial. Possibilités d'évolution intéressantes dans société dynamique. Anglais souhaité. Localisation du poste banlieue parisienne.

Envoyer C.V. + lettre sous le numéro 784.048, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

NOUS SOMMES :

la filiale informatique d'un des premiers groupes européens, solidement implanté en France.
Le succès nous conduit à poursuivre notre expansion.

VOUS ETES :

1. INGENIEUR COMMERCIAL confirmé(e)

dans la vente :
— d'ordinateurs de gestion ou
— de systèmes de saisie des données ou
— de systèmes de terminaux.

Vous vous sentez en mesure d'accéder aux responsabilités de

CHEF DE VENTE

et souhaitez résider dans l'une des villes suivantes : CAEN - CLERMONT-FERRAND - DIJON - STRASBOURG - RENNES - TOULOUSE.

2. JEUNE DIPLOME(E)

d'enseignement supérieur, commercial ou informatique.

Vous désirez, à l'issue d'un stage de formation rémunéré, de 6 à 8 mois, saisir l'opportunité d'une carrière d'INGENIEUR COMMERCIAL. Dans cette fonction, vous participerez à la diffusion de nos matériels en région parisienne ou dans nos agences régionales.

3. INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous avez quelques années d'expérience dans la réalisation et la mise en place d'applications transactionnelles de gestion sur petits et moyens systèmes disques et vous connaissez bien le Cobol.
Vous désirez, à l'issue d'une période de formation sur nos matériels et sur nos logiciels :
— assister en avant-vente nos ingénieurs commerciaux
— participer à la réalisation d'applications spécifiques
— assurer la mise en place de produits-programmes chez nos clients
dans le cadre de l'une de nos agences regionales.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement et vous prions d'adresser votre candidature en nous précisant la fonction que vous envisagez à No 90292, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra. Plusieurs postes sont à pourvoir dans chacune de ces fonctions. Nous vous assurons d'une réponse et de notre discrétion.

ingénieur approvisionnement

PLASTIQUES ET ELASTOMERES

Dans ce groupe industriel français (effectif 10.000 personnes C.A. 1,7 milliard de Francs) le responsable des approvisionnements matières plastiques et élastomères (matières premières et transformation), traite un volume d'achats ou de sous-traitance de 80 millions de francs par an.

Agé de 28 ans au moins, ingénieur chimiste diplômé, ou Centrale, A.M. etc... avec spécialité chimie, vous avez plusieurs années d'expérience de la transformation des matières plastiques et des élastomères. Vous avez aussi une bonne maîtrise de l'anglais, lu, écrit et parlé.

Voici pour vous l'occasion de développer une carrière de grand avenir dans une Société réputée par son style de gestion dynamique. Vous disposerez d'une période d'adaptation de 1 à 3 ans, avant d'assumer seul cette importante responsabilité.

Adresser votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CS-27 M.

GEMO

ABPI

Conseil et assistance en informatique

RESPONSABLE PERSONNEL ETUDES ET/OU EXPLOITATION

Ce cadre jeune, mais expérimenté devra :
- être dynamique, méthodique, d'une grande disponibilité,
- aimer les relations humaines,
- développer et satisfaire la clientèle,
- assurer le recrutement et le suivi du personnel etudes.

Ce poste sera confié, à un homme (ou femme) de 25 ans minimum ayant déjà eu des responsabilités informatiques.

Envoyez C.V., prétentions et photo
66, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (référence 2231 A),
des Programmeurs (référence 2231 P),
et des Ingénieurs Système (référence 2231 IS).

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - AP 6000 K chacun,
- UN 370/168 - UP 5000 K,
- 600 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

directeur adjoint

H.L.M. - PARIS

Le Directeur Général d'une S.A. d'H.L.M. de taille moyenne recherche son bras droit.

Diplômé d'études supérieures, âgé de 45 ans au moins, vous possédez de bonnes connaissances techniques dans le bâtiment, ainsi qu'une expérience confirmée de la gestion immobilière acquise dans le secteur public ou privé.

Bon négociateur, doué d'une autorité naturelle, polyvalent, vous vous savez capable d'animer et de coordonner les fonctions gérance, service technique, finances et comptabilité.

Adresser votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CM 69-M.

GEMO

Jeunes Ingénieurs grandes écoles

(Création de postes)

Un des premiers groupes français dans le conseil et les services en informatique recherche des INGENIEURS. Mission :
— Prendre en charge, au niveau national, la conception et le développement de logiciels d'application utilisant un système original d'exploitation en fonctionnant en batch et télétraitement.

Ils auront 1 ou 2 ans d'expérience informatique ou seront débutants, avec spécialisation informatique, et dégagés des obligations militaires.
Qualités souhaitées : aptitude à la créativité, sens de l'équipe, capacité à assumer des responsabilités.
Evolution de carrière rapide pour candidats de valeur.
Complément de formation assurée. Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73474/M, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PROCHE BANLIEUE NORD

Filiale du Groupe THOMSON

recherche d'urgence pour son Service essais maquettes/roto

UN PROGRAMMEUR (V1 - V2)

DEUX ÉLECTROTECHNICIENS (IV3 - V1)

Ayant B.T.S. - D.U.T avec 3 ans d'expérience en laboratoire essais sur matériels électromécanique et électronique.

Ecrire avec C.V., photo à M. BORDAT, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01, ou tél. au 821-69-20.

directeur commercial — *150.000 F +*

Département Bâtiment

Une société de Produits Chimiques, filiale d'un groupe américain, recherche le Responsable de son département BATIMENT.
Rattaché au Directeur Général, il aura un rôle très complet de direction et gestion du département.
Il aura 30 ans minimum, une formation supérieure type HEC, ETP, AM..., la connaissance du marché Bâtiment acquise de préférence chez un fournisseur, une expérience réussie de vente et d'animation de réseaux et parlera Anglais. - Voiture fournie. -

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1628 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par



DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

promoteur immobilier social

Notre Groupe, réunit, au travers des Sociétés de caractéristiques et de tailles variées, l'ensemble des prestations que peut offrir un Organisme agissant dans l'ensemble du SECTEUR AIDE.

Nos réalisations, - 1000 logements lancés et 400 Millions de crédits accordés par an -, notre croissance actuelle et nos projets de développement nous font rechercher deux nouveaux collaborateurs souhaitant participer au sein de l'Equipe de Direction du Groupe à la mise en œuvre et à la prise en charge des moyens nécessaires à cette expansion.

secrétaire général

Il prendra en charge :
- la Direction de la branche locative : - gestion et animation d'un patrimoine locatif varié - et réalisation de programmes locatifs aidés,
- l'ensemble de la fonction administrative des Sociétés du Groupe.

Par délégation de la Direction Générale, son niveau d'intervention lui permettra de conduire certaines opérations liées à l'accroissement du Groupe et à sa diversification.

directeur de programmes

Il prendra en charge :
- la recherche des opérations nouvelles,
- la définition de leurs programmes,
- leur montage jusqu'au permis de construire.

S'il s'appuie sur une infrastructure existante, il devra se comporter en moteur des nouvelles réalisations du Groupe.

Une pratique antérieure de responsabilités élevées dans le domaine de la PROMOTION IMMOBILIERE est indispensable aux objectifs attachés à ces 2 fonctions et notamment celle de la gestion d'un patrimoine locatif important serait appréciée pour le poste de Secrétaire Général.

La rémunération, ouverte, sera liée à l'expérience, au tempérament propre et à l'investissement personnel.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant le poste sous référence 10258-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

Chef de Produit Junior

Des moyens de recherche importants.
Une politique Marketing bien définie.
Une ligne de produits bien adaptés et performants.

Nous sommes en forte expansion.

Pour renforcer notre structure Marketing, nous désirons intégrer un CHEF de PRODUIT JUNIOR.

Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat (28 ans minimum, homme ou femme) aura une expérience de 1 à 2 ans dans un service Marketing ou dans la vente.

Il participera à l'élaboration de campagnes de promotion d'une ligne de produits pharmaceutiques, pour évoluer, à terme, vers la responsabilité d'une gamme de produits.

Maîtriser l'Anglais est indispensable.

Envoyer dossier de candidature (lettre, C.V., prétentions et photo) aux



Filiale de the BOOTS Company LTD

LABORATOIRES DACOUR
B.P. 66
92404 COURBEVOIE

Chef des Ventes

La filiale française de cette multinationale, bien placée sur son marché, recherche pour sa division de produits métalliques de Génie Civil son Chef des Ventes France.
Il lui est confié l'animation, la formation et la gestion de la force de vente (9 délégués régionaux) ; il participe à l'élaboration des objectifs et s'implique dans les négociations les plus importantes. Affaires conclues il veille avec une équipe de monteurs spécialisés à la bonne exécution des chantiers. Il entretient personnellement des contacts de haut niveau auprès des administrations (DDE, DDA, etc.) ou des municipalités. Enfin il assure les indispensables relations avec l'usine.
Ce poste peut être confié à un diplômé d'enseignement supérieur type ESC ou Ingénieur ayant une pratique probante de la direction d'une équipe de vente de biens d'équipement. La connaissance des administrations concernées serait un atout important. La fonction demande de la disponibilité, le sens de l'animation et de l'organisation. Il parle bien l'anglais.
La rémunération se situe aux environs de 120 000 F par an.

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence CV1215 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale

THOMSON-CSF COOPERATION

chargée de problèmes de formation

INGENIEURS BILINGUES

• MATERIEL INFORMATIQUE

en maintenance des
ou - mini-calculateurs et périphériques
- visualisation et transmission des données

Bonnes connaissances Logiciel et Système souhaitées.

• INGENIEURS ELECTRONICIENS

Expérience en matière de support logistique, d'étude et de mise en oeuvre des opérations de maintenance de systèmes électroniques complexes.

- Capables de s'intégrer dans une équipe destinée à la FORMATION DE CLIENTS ETRANGERS
- 2 à 3 ans d'expérience
- Anglais obligatoire
- Qualités pédagogiques
- Mobilité Paris-Province-Etranger (séjours de 3 à 6 mois).

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel 3, av. Galliéni 94250 GENTILLY

ORGANISME TECHNIQUE DE POINTE

réalisant des opérations en collaboration internationale, recherche pour son

Service Juridique

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

Ayant 6 à 7 ans d'expérience professionnelle et possédant de solides connaissances en droit des affaires:

— droit des sociétés, affaires juridiques d'entreprise.

Une expérience dans le domaine de la fiscalité serait appréciée.
Anglais souhaité.

Lieu de travail : Banlieue SUD.

Adresser C.V. et prétentions à n° 90.322, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence. Discrétion absolue

Directeur général filiale
référence EU 251 CM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DANS SA BRANCHE, UN DES LEADERS SUR LE PLAN INTERNATIONAL

recherche pour étoffer ses structures de Direction, Directeur Général Filiale.
Le titulaire du poste, 32 ans minimum, devra disposer :
• d'une formation supérieure grande école • d'une solide expérience au niveau d'une direction tant sur le plan gestion qu'animation d'une équipe étoffée.

Il s'agit de diriger une filiale de distribution réalisant actuellement un CA d'environ 80 millions de francs.

Traitement : 180.000.

Poste : grande ville province.

Jeune cadre Gestion organisation
référence DT 250 AM

LA RUCHE PICARDE

Société de distribution aux enseignes DELTA-MAMMOUTH recherche pour son Siège à AMIENS un Jeune Cadre Gestion Organisation ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience, de formation ESSEC, ESCP, EDHEC ou équivalent.

Le titulaire du poste dépendra directement du Responsable d'un département et sera plus particulièrement chargé :
• d'études et d'actions d'organisation • de l'analyse de certains résultats • du contrôle de procédures administratives ou d'exploitations mises ou à mettre en place.

Poste à AMIENS.

Ingénieur Adjoint au responsable des exploitations
référence IY 255 AM

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS gérant des unités industrielles réparties sur toute la France

offre un poste intéressant et actif à un Jeune Ingénieur qui secondera le Responsable de ces exploitations.
Le candidat de formation AM ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle (fabrication ou entretien) sera chargé d'étudier et de mettre en œuvre des *méthodes pour améliorer la productivité* (entretien préventif - amélioration des installations, etc.). Progressivement, il assumera des responsabilités de gestion et d'animation.

Poste basé banlieue SUD de PARIS.

Ingénieur assurance qualité produits en développement
référence FY 252 CM

SAFT

DÉPARTEMENT GÉNÉRATEURS SPÉCIAUX DE HAUTE FIABILITÉ

recherche Ingénieur Assurance Qualité Produits en Développement. Interlocuteur des clients et des services développements, il sera chargé d'élaborer le "plan qualité" des nouveaux produits.

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé ayant 2 à 5 ans d'expérience dans un secteur où les problèmes de fiabilité sont dominants.
Poste très intéressant pour candidat de valeur.

Lieu de travail : ROMAINVILLE (93).

Former des femmes et des hommes

Recruter. Former. Gérer un effectif.

La Fonction Personnel. Un métier. Aux facettes multiples. Plein, passionnant, par nature profondément humain.

NOTRE AMBITION : faire de vous des responsables. Capables de prendre en charge les fonctions d'ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL, SERVICE FORMATION, SERVICE RECRUTEMENT, SERVICE GESTION DU PERSONNEL.

NOS MOYENS : modernes et efficaces. Une formation GRATUITE et REMUNEREE. 40 heures/semaine - 50 % en cours théoriques, 50 % en stage d'entreprise. Durée 9 mois.

NOTRE CARTE DE VISITE : Placé sous la tutelle du Ministère du Commerce, sans but lucratif l'IFOCOP a formé 8 000 personnes depuis 1970.

SANCTION DES ETUDES : Diplôme d'Attaché de Personnel et des Relations Sociales (APERS).

CONDITIONS D'ADMISSION : 25 ans minimum, BAC + 2 ans d'études supérieures + 3 ans d'expérience en entreprise.

LIEU ET DATE DE STAGES : Janvier 1979 à RUNGIS.

IFOCOP — PREPARE VOTRE AVENIR

IFOCOP — BP 368
3, rue du Caducée
94154 RUNGIS CEDEX
ou tél. : 687. 24.05

MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS

recherche pour son siège de NEUILLY

UN CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Profil du poste :
- D.E.C.S. minimum ;
- ayant pratique sûre de la comptabilité à tous les stades ;
- expérience 10 ans environ, dont 3 à 5 avec responsabilité intégrale, établissement bilans et déclarations ;
- bonnes notions anglais souhaitées ;
- formation Cabinet appréciée ;
- expérience de la comptabilité d'exportation indispensable.

Env. C.V., photo, prétentions et évolution des rémunérations, ss le n° 90.040 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

INGENIEURS COMMERCIAUX

SPECIALISTES DES APPLICATIONS INFORMATIQUES COMPTABLES

Connaissant donc les **EXIGENCES TECHNIQUES** des Membres de l'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES pour leur avoir vendu des SERVICES INFORMATIQUES.

Désireux de valoriser leur expérience au sein d'une équipe laissant place à l'initiative personnelle sans exclure pour autant LA RIGUEUR TECHNIQUE.

Peuvent trouver une REELLE OPPORTUNITE DE CARRIERE à:

SG2 — SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION — FILIALE DE LA SOCIETE GENERALE

QUI S'EST DEVELOPPEE RAPIDEMENT TOUT EN CONSERVANT DES UNITES FONCTIONNELLES DE TAILLE HUMAINE, ET VOUS PROPOSE AUJOURD'HUI DE PARTICIPER A SON EXPANSION.

INTERET :
- Promouvoir un SERVICE INFORMATIQUE qui rencontre une faveur croissante auprès des EXPERTS COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES, car il leur apporte des solutions pratiques et rentables.
- S'appuyer sur des moyens de traitement puissants 20 CENTRES EN FRANCE, PLUS DE 30 ORDINATEURS
- S'intégrer à une organisation non figée ce qui implique :
  - la possibilité de s'adapter rapidement aux besoins spécifiques des clients.
  - la participation constante et directe à l'évolution des produits.
  - la certitude d'une carrière évolutive fonction d'une valeur personnelle démontrée par l'action.
  - la possibilité de s'organiser sur un secteur raisonnablement étendu.

DES POSTES SONT DISPONIBLES A PARIS (*réf. 1460 M*) et dans les REGIONS: NORD, OUEST, RHONES-ALPES, PROVENCE (réf. 1461 M)

SI VOUS AVEZ UNE FORMATION SUPERIEURE : ETUDES OU PRATIQUE COMPTABLE NIVEAU D.E.C.S., vous pouvez *obtenir des informations complémentaires* AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT en demandant une documentation à F.DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS.



Dans le cadre de l'étude et du développement de ses nouvelles unités de mesure bâties autour de mini-ordinateurs (Digital Equipment), *Flopétrol* crée un groupe software et recherche pour sa

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

ingénieur software

LE POSTE
- étude et industrialisation de software selon les normes du groupe,
- *coordination* des softwares de recherche et d'exploitation,
- participation à l'étude et au développement de systèmes complets d'acquisition de données.

LE CANDIDAT.
30 ans environ, électronicien de formation, expérience de plusieurs années en software temps réel, si possible sur matériel Digital Equipment (*RSX II apprécié*) Anglais indispensable. Aptitude à la vie dynamique d'une société de service.

Ecrire à FLOPETROL, Service du Personnel, BP 592, Melun Cedex 77005 sous référence *RND 11/78*

MDM-SYSTEM

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE

offre l'occasion de participer à un important projet OUTRE-MER (500 millions de dollars).

Nous constituons une équipe d'Ingénieurs Génie Chimique confirmés ayant exploité en industrie chimique minérale ou travaillé sur des pilotes importants (recueil des données pour ingénierie - extrapolation).

Nous recherchons

• Des Ingénieurs confirmés

de formation Grande Ecole qui devront de préférence connaître les spécialités suivantes :
a) Hydrométallurgie extractive en réacteurs sous pression. Référence JZ 256 AM
b) Raffinage hydrométallurgique : extraction par solvant. Référence AL 257 AM

Ces ingénieurs travailleront environ deux ans aux U.S.A. (anglais courant) pendant l'exploitation du pilote. Ils collaboreront ensuite à l'ingénierie et auront la possibilité de faire partie de l'équipe d'exploitation.

• Un Responsable de Personnel
Référence BM 258 AM

Il sera chargé :
• de la gestion du personnel Siège (environ 40 personnes) • de l'étude et du montage de tous les systèmes de gestion du personnel du futur complexe (900 personnes) : statuts - salaires - évaluation des postes - formation, etc.

Ce poste basé à Paris implique une formation supérieure et de solides connaissances dans la gestion du personnel.
Possibilité ultérieure d'assumer sur place la Direction du Personnel.

Ecrire en précisant la *référence.*

4 rue Massenet
75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.





LABORATOIRE CENTRAL DE RECHERCHE

INGÉNIEURS Grandes Ecoles ou Jeunes DOCTEURS ÈS SCIENCES

2 à 5 ans d'expérience domaines :
- opto-électronique ;
- composants semi-conducteurs ;
- acoustique ;
- diélectrique.

Adr. C.V., photo et prét. au Service Recrutement, B.P. 10 - 91401 ORSAY.

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS DU TRAVAIL

haut niveau — **180.000 Frs +**

Leader européen dans sa branche Equipements destinés à Industries de pointe - effectif 2500, 5 Unités de production, 8 filiales de vente dans le monde - en forte expansion, recherche pour son siège à PARIS, un *Adjoint au Directeur des Relations du Travail.*

Depuis 20 ans la société conduit une politique de personnel imaginative et élaborée parfaitement intégrée à la politique générale de l'entreprise dont elle reste constamment un des éléments majeurs.

Pour assurer pleinement son rôle le collaborateur recherché doit avoir le poids, l'autorité, la compétence, la crédibilité indispensables auprès des interlocuteurs et partenaires sociaux.

Pour cela, une formation supérieure et plusieurs années d'expérience dans la fonction personnel paraissent représenter le minimum nécessaire pour réussir, ...

Mais la présence du candidat, son imagination, sa créativité, son envergure, sa solidité, le rayonnement de sa personnalité — qualités indispensables pour s'intégrer à une équipe très dynamique — constitueront les critères déterminants du choix.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. sous référ. 2450 à D.DANGER 65, Av. Kleber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

Préciser le nom des sociétés auxquelles le C.V. ne doit pas être transmis.

CORT

JAZ : Montres
Chef de Produit

Cet important groupe horloger français pour développer cette gamme de produits souhaite créer le poste de Chef de Produit qui seconde le Directeur de ce département.
Sa tâche : à partir d'une analyse précise du marché et des besoins déterminer la collection (produits, conditionnements, PLV, etc...), participer à la fixation des prix, suivre la concurrence, réaliser toutes études statistiques nécessaires. Il devra apporter son aide à la force de vente.
Le candidat pour ce poste est de formation commerciale supérieure ESSEC, ESC (option marketing). Il possède une bonne expérience de marketing de biens de consommation ainsi que la connaissance des réseaux de distribution traditionnels.
La rémunération sera de l'ordre de 120 000 F par an.
Statut : Cadre.



Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence CP1217 M qui les en remercie.

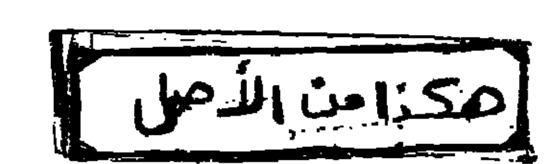
11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

IMPORTANTE SSCI
recherche
CONSULTANT INFORMATIQUE

Informaticien d'expérience, ayant une bonne connaissance :
- du milieu informatique (écoles, associations, constructeurs);
- des profils de poste (Direction, Etudes, Exploitation);

Il aura la responsabilité de la prise en charge et de la promotion d'un *département d'assistance et de conseil au recrutement de personnel* informatique.

Réelle autonomie d'action - Formation supérieure souhaitée.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 6494 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra - Discrétion assurée.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Participez à la stratégie de croissance de TEXAS INSTRUMENTS en devenant

RESPONSABLE DU RECOUVREMENT ET DU CREDIT

(HOMME ou FEMME)

Vous :
- serez initiés (ées) à nos méthodes de contrôle financier
- serez chargés (ées) de la gestion et du suivi des comptes clients de la division des systèmes digitaux et de la définition des lignes de crédit
- vous participerez à la négociation des conditions financières des contrats de vente.

Ces postes comportent de fréquents déplacements de courte durée en Province.

Formation souhaitée :
Ecole Supérieure de Commerce ou formation économique universitaire avec de bonnes connaissances comptables et des systèmes informatiques.

Expérience :
de 2 à 3 ans dans ce domaine si possible.
Connaissance de l'anglais indispensable
Poste à pourvoir au PLESSIS-ROBINSON (Paris) et NICE.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Ecrivez sous la référence S/C 1278/721 avec C.V., prétentions, salaire, photo date de disponibilité à Madame LE GUET - T.I.F. Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET - Tél. (93) 20.01.01



Responsable de Formation

SMITHKLINE

Groupe mondial
15 000 personnes - 40 filiales - 4 milliards de Frs. de C.A.
représenté par les Laboratoires pharmaceutiques SMITHKLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET

crée le poste de **Responsable de Formation** pour mettre en place une politique de développement du potentiel humain de l'entreprise.
Ce poste rattaché au Directeur Administratif et du Personnel recouvre les activités suivantes : études de fonctions, appréciation des performances M.B.O., préparation et suivi des plans de formation, gestion prévisionnelle...
Agé d'environs 35 ans, le candidat recherché possède un niveau d'études supérieures (licence de lettres, droit, psycho-socio...) et une expérience de plusieurs années dans un poste similaire à l'intérieur d'une société internationale.
Il parle couramment l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 81153 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BKC 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Directeur Exportation

Division alimentaire au sein d'un groupe diversifié, nous fabriquons et commercialisons des produits pour l'industrie. Numéro un de la spécialité sur le marché français, nous visons le leadership international en augmentant nos réseaux et implantations industrielles à l'étranger.

Le Directeur que nous recherchons est jeune, de formation commerciale supérieure, il a 3 ou 4 années minimum d'expérience commerciale internationale, il parle couramment l'Allemand et l'Anglais. C'est un homme dynamique et autonome.

Le poste, rattaché au Directeur Général, comporte la participation à la définition de la stratégie exportation, et sa mise en application : études de marchés, d'implantations industrielles, choix des canaux de distribution, avec leur mise en place et leur animation. Il comportera aussi une part importante de négociation directe de contrats sur le terrain.

Base Paris, nombreux voyages, généralement courts.
Bonnes perspectives d'évolution de carrière.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à D. de LARIVIERE, sous référence 11551/M, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

INGENIEURS COMMERCIAUX

diplômés de l'enseignement supérieur scientifique ou commercial, une réelle opportunité vous attend dans le département PERI-INFORMATIQUE d'un des premiers groupes électroniques français.

Votre mission : commercialiser nos terminaux et systèmes de péri-informatique.

Votre terrain : secteur privé (débutants acceptés) ou secteur des administrations (première expérience produits et clientèle indispensable).

L'opportunité, saisissez-là. En écrivant d'abord sous référence 8280 à rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS. (CV détaillé, photo et prétentions).

---

informatique
un rédacteur

Un homme ou une femme, proche de la technique informatique, capable d'écrire correctement des documents à finalité commerciale, et prêt(e) à y consacrer presque tout son temps.

Chez un des grands de l'informatique, cadre attaché(e) à la direction marketing, vous rédigerez ou traduirez de l'anglais et adapterez au style français des fiches techniques, brochures technico-commerciales et campagnes de publicité.

On vous confiera également la réalisation et, si vous voulez, la gestion de mailings aux entreprises.

Même si votre rémunération actuelle dépasse sensiblement 80 000 F annuels, écrivez sous référence M 18 à M. Daboville 80, rue Taitbout 75009 Paris.

Ingénieur d'affaires génie chimique

LE CARBONE LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique) recherche un Ingénieur d'Affaires Génie Chimique ayant minimum 3 ans d'expérience.
• étude et établissement des offres techniques et commerciales de matériel de genie chimique, • calculs de dimensionnements d'appareils, • estimation des prix, devis, • suivi des affaires, • appui à la force de vente.
Anglais indispensable, allemand souhaitable. Solides connaissances génie chimique, process thermique BE.

Poste pouvant convenir à candidat ayant le goût des responsabilités et disponible pour des déplacements occasionnels de courte durée France et étranger.

Poste à PARIS.

Ecrire sous référence CN 259 CM

4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE



Responsable des études et réalisations sociales

UNE IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR MECANIQUE recherche, afin de développer et mettre en place son plan social, un responsable des études et réalisations sociales.

Dépendant du Directeur du Personnel et des Relations Industrielles, il aura à réaliser et mettre en oeuvre, en liaison avec les Chefs de Personnel du siège et des usines, les projets concernant la politique sociale de l'entreprise : rémunérations, législation, systèmes de gestion, etc.

En fonction de son expérience, il pourra se voir confier d'autres missions opérationnelles.

De formation juridique, ingénieur ou Sciences Humaines, si possible complétée par une formation gestion (I.A.E. par ex.), le candidat possède une expérience d'environ 5 ans en qualité d'ajoint à un Chef de Personnel d'une unité de production ou d'un établissement d'importance moyenne.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo s/réf. 8270 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

rsc carrières

SUPPORT SALES MANAGER MIDDLE EAST

We are a successfull International Company in consumer goods. As part of an important development programme in Africa and the Middle East we are seeking to expand our sales efforts by appointing a new high caliber support sales manager. He will be responsable for the creation and execution of marketing plans for a group of countries in Africa or in the Middle East Regular visits to this group of markets with extensive local work with national distributors will be required.

We are looking for a representative and internationnally oriented university graduate, aged about 30 years, with thorough knowledge of International marketing and preferably several years experience in a similar position in consumer product marketing. Solid knowledge of arabic and fluency in english are an absolute must. Good knowledge of french is desirable.

Candidates are invited to send their detailed resume, references and photo to :

LA JOHNSON FRANÇAISE

P.O. box 606
Africa and Middle East
95004 CERGY
FRANCE

SUPPORT PUBLICITAIRE NATIONAL

STE COMMERCIALE SPECIALISEE
(Emanation des leaders de la branche)
ayant pour cible exclusive les Commerçants en Province, recherche

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES

basé à PARIS mais 2/3 en PROVINCE pour ANIMER SUR LE TERRAIN l'une des deux équipes de chacune 30 Représentants exclusifs.
VOCATION — si capable
A DEVENIR à terme D. C.

REELLE OPPORTUNITE pour
- ANIMATEUR COMMERCIAL DE METIER connaissant bien les techniques d'animation sur le terrain.
- ayant réellement — après avoir vendu lui-même — animé sur le tas des équipes performantes, de préférence en VENTE A DOMICILE.
- TRES DISPONIBLE pour déplacements.

S'abstenir si ces conditions non remplies.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr. C.V. détaillé, rémun. et photo ss. réf. 3987 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

ingénieur TP pour Abidjan
directeur adjoint de travaux

L'une des premières entreprises ivoiriennes - Irrigation, assainissement, eau potable - cherche un directeur de travaux adjoint. Il coordonne les travaux, dirige les chantiers (une dizaine, 500 p.), aux plans administratif et technique, assure la surveillance et la coordination des travaux confiés à des sous-traitants, les relations avec les ingénieurs de contrôle des clients et les relations avec les autorités administratives.
C'est un ingénieur TP de 32 ans minimum, ayant une expérience complète de la fonction et capable de remplacer le directeur de travaux en toutes circonstances. Logement meublé et voiture fournis, voyage des congés (deux mois) pris en charge par l'entreprise.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3485 LM.

ingénieur-conseil, système

Votre rôle est de conseiller les responsables informatiques d'un grand groupe bancaire dans le choix de logiciels de base, d'outils de mesures de performances ou d'équilibrage de configuration en n'hésitant pas à payer de votre personne.
Vous avez une formation supérieure (ing. ou 3e cycle) et une solide et longue expérience du système, sur IBM (DOS, VM, MVS, etc.) mais aussi sur CDC, CII-HB, BURROUGHS... **Votre base de travail est Paris, mais vous faites de courts et fréquents déplacements.**
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3493 LM,

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
(équipements de mesure pour la recherche et l'exploitation pétrolière) recrute de jeunes

TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

(B.T.S. - D.U.T.)

pour des fonctions

- de responsabilité de tests et de mise au point de systèmes d'acquisition de mesures géophysiques,
- ou de maintenance d'un système organisé autour d'un calculateur et de développement d'équipements en liaison avec ce système.

Des possibilités d'évolution sont ouvertes pour ces postes, renforcées par la formation permanente dont nous faisons bénéficier nos collaborateurs.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser sous la référence 7854 à :
ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée — Schlumberger — 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche
pour son Département des petits systèmes de gestion

INFORMATICIENS

- débutants ou ayant quelques années d'expérience
- intéressés par la gestion sur mini-ordinateurs
- aimant le contact clientèle
- désireux de valoriser et d'accroitre leurs connaissances

Nous vous offrons une réelle opportunité de mettre en œuvre des systèmes transactionnels et temps réel de gestion, et de participer à notre forte expansion (40% par an) au sein d'une équipe dynamique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence DPSG - Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

CHERCHONS URGT COUPLE
Hme pour exécution petits travaux, chauffeur, maître d'hôtel.
Fme pour cuisine, entretien.
Bon salaire. 13e mois.
Ecr. à S.P.F.D., 22, r. Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY-S-S. q. t.

TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche

FISCALISTE CONFIRMÉ

— Formation ENI et/ou fiduciaire.
— Expérience dans ce domaine : 6 ans.
— Lieu de travail : région VERSAILLES.

Envoyer C.V., photo, salaire et prétentions à no 6.612, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

SHIPPING ET TRANSIT
Société 8e arrond. recherche
ds le cadre de son développem. un collaborateur commercial expérimenté et de bon niveau (contact Armateurs, Conférences et gestion de clientèle de première importance).
Ecr. no 8.652 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Qui transmettra.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION. (83) B.P. 402.09 Paris.

Machinisme agricole : une expérience à valoriser

Vous avez opté pour la commercialisation de machines agricoles. Vous êtes, en la matière, un solide négociateur. Vos études supérieures (commerciales ou techniques) vous ont permis de discuter en spécialiste, avec les concessionnaires ou chefs de vente, de tous les problèmes commerciaux voire de gestion et d'organisation afférents à une PME ; vos compétences y sont reconnues.

Fort de cette expérience (2 à 4 ans) vous pourrez négocier les objectifs commerciaux avec nos distributeurs et les conseiller sur les dispositions à prendre pour optimiser leurs ventes : développement, organisation, promotion, animation.

Vous êtes mobile, car vous serez appelé à vous déplacer beaucoup en province.

Par la suite, vous pourrez évoluer vers les autres secteurs commerciaux (Marketing, gestion, promotion) dans le cadre d'une société multinationale fortement implantée en France.

Nous avons confié à : rsc carrières le soin de nous transmettre votre candidature. Ecrivez-lui : 92 rue Bonaparte - 75006 PARIS - en précisant sur l'enveloppe la référence 8285.

rsc carrières

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR LOGICIEL

débutant ou quelques années d'expérience pour projet et étude systèmes à microprocesseurs. Formation : ESE, ISEN, ISEP ou équivalent.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

débutant ou quelques années d'expérience. Sera chargé, après formation, de la mise en service et de l'assistance technique d'équipements télécom-radio-diffusion dans *pays du MOYEN-ORIENT*.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° 90 411, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Agence Conseil en Marketing
et Promotion des Ventes très implantée sur son marché

recherche



chef de promotion

Homme ou Femme, 28 ans minimum, de niveau d'études supérieures, ayant une première expérience réussie dans la gestion de budget, acquise, soit chez l'annonceur, soit en agence.

La connaissance de l'anglais n'est pas indispensable, mais sera un atout supplémentaire.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11

Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Réf. 534

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SINTRA

recherche

INGÉNIEURS

(débutants ou expérimentés 2 à 3 ans)

pour analyse de systèmes temps réel sur MINI-ORDINATEURS
(SOLAR - MITRA - CII - H.E...)
Formation Grandes Ecoles

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

SINTRA
Direction Service du Personnel,
26, rue Malakoff,
92600 ASNIERES.

SOCIETE SPECIALISEE
EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par R.E.R.

Ingénieur Composants Semi-conducteurs et Connectique

pour problèmes de composants actifs/passifs et de connectique avec vue sur recherche, essais, qualification, normalisation, contrôle de fiabilité des composants.

Expérience labo indispensable (10 ans minimum), dynamique et contact facile, 40 ans minimum.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 90028 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société Française de composants électroniques

Siège Région Parisienne, importance moyenne en développement, RECHERCHE :

RESPONSABLE DES EXPORTATIONS

LE CANDIDAT RETENU AURA :
— une formation de base technique ;
— quelques années d'expérience de l'Exportation en Europe ;
— une bonne connaissance de la langue ANGLAISE, ALLEMAND apprécié.

Le poste convient à :
un *INGENIEUR E.S.M.E. ou SUP. ELEC.* ou équivalent, Dynamique et Ambitieux.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo, ss la réf. 3.326, à GAUTRON, 29, r. Rodier, Paris-9e.

LE GROUPE DROUOT

(quatrième groupe privé d'assurances C.A. + 15,8 % en 1977)

situé dans la Banlieue Ouest de Paris près de Versailles et St-Germain-en-Laye (RER), équipé d'un ordinateur IBM 3033, de mini-ordinateurs et de deux cents terminaux dans toute la France

recherche

pour développer des projets informatiques *importants* :

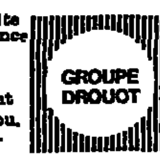
— 1 INGÉNIEUR SYSTÈME
2 à 3 ans d'expérience système OS.
Connaissance MVS appréciée.

— 4 ANALYSTES PROGRAMMEURS
DÉBUTANTS
DUT informatique ou équivalent.

— 1 PROGRAMMEUR SYSTÈME
2 ans d'expérience, Assembleur IBM.

— 2 OPÉRATEURS DÉBUTANTS
BAC H ou équivalent.
Poste pouvant évoluer vers pupitreur 3033.
Travail en équipe.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence LM 1278/1 à :
C. BERGES
Groupe Drouot
Service du Recrutement
1, place Victorien-Sardou,
78161 CARLY-LE-ROI.



---

ingénieurs commerciaux

Ce serait sans aucun doute une erreur impardonnable si vous négligiez les opportunités que nous offrons au sein de notre Société dont la position dans le monde des Constructeurs de MINI-ORDINATEURS suscite l'envie (+ 50% de C.A. en 1978).

Votre expérience réussie de la VENTE D'EQUIPEMENTS, l'intérêt prononcé que vous portez à L'INFORMATIQUE, la connaissance sérieuse de la LANGUE ANGLAISE sont des critères *indispensables pour engager le dialogue*.

Nos rémunérations de HAUT NIVEAU, l'efficacité d'une GESTION MODERNE jointes au faite de pouvoir donner libre cours à votre tempérament commercial enlèveront votre adhésion pour des postes à pourvoir à PARIS et sa banlieue, NANTES, LILLE, LYON, STRASBOURG..

Envoyer C.V. + photo et prétentions à
DATA GENERAL FRANCE
Direction du Personnel - La Boursidière
B.P. 78 - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

with
Data General

CONTROLEUR DE GESTION

PARIS 120.000 +

Le groupement coopératif national des Librairies L (45 adhérents, 300 MF de chiffre d'affaires) crée le poste de contrôleur de gestion.

Sous l'autorité du Directeur Général et faisant partie du Comité de Direction, le titulaire de ce poste sera chargé de la gestion du groupement (élaboration des budgets, contrôle et analyse des *écarts, supervision du service informatique et* comptable). Il sera en liaison permanente avec les adhérents auprès desquels il jouera un rôle d'« audit » et de conseiller.

Agé de 35 ans minimum, le candidat aura une formation commerciale supérieure (ESC, option finance-comptabilité...) complétée par un perfectionnement type *ICG, DECS...* et une *expérience* acquise comme contrôleur de gestion — ou adjoint — d'un groupe de type chaîne. La connaissance du commerce de détail est indispensable.

Ec. av. C.V., photo, prét. s/réf. 2449 à Ph. VINCHON,
CORT 65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

Les Etablissements MAILFERT
Négociants en Vins et Spiritueux
RECHERCHENT
des VENDEURS
bien introduits en clientèle cafés et restaurants, administrative ou particulière.
REMUNÉRATION INTÉRESSANTE
Tél : 628. 52. 50 pour rendez - vous

Nous recherchons
pour un grand groupe
d'Assurances Français (Paris-7e), des :

débutant (e) s

Salaire annuel proposé : 50 000 francs pour participer à la mise au point d'un système de gestion Informatique en temps réel utilisant les méthodes les plus avancées. Les candidats (es) recherchés (es) doivent posséder au minimum le baccalauréat et deux années d'études supérieures scientifiques telles que informatique, économétrie, statistiques, mathématiques, etc.

Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo à
C.G.S., 19, rue de la Paix, 75002 PARIS.

CGO COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION

pour renforcer nos équipes de conception et de réalisation nous recherchons :

4 Ingénieurs Systèmes

ayant 5 à 7 années d'expérience
- pour assurer l'évolution du système d'exploitation, sélectionner et installer des produits programmes et des équipements,

sur matériel IBM 370/158 avec OS ou CII-HB IRIS 80

Lieu de travail : Région Parisienne.

3 Ingénieurs Consultants

ayant 6 à 10 années d'expérience
- pour effectuer des audits, plans de développement, études d'opportunité, conceptions générales de systèmes,
- l'aptitude au dialogue, une connaissance des conditions de développement des systèmes de gestion et des préoccupations des utilisateurs sont les conditions du succès.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Ces postes offerts présentent de larges possibilités d'évolution au sein d'une société en plein développement.

Envoyer C.V. photo à : COGI - C.G.O
12 Bis, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX
ou tél. 776.42.01 poste 306

sperar

P.M.I. FABRIQUANT
ET COMMERCIALISANT
DES PEINTURES ANTICORROSIVES
ET PRODUITS SPECIAUX DIVERS
A UNE CLIENTELE
PRINCIPALEMENT INDUSTRIELLE
RECHERCHE
pour son Siège Social
(Région Parisienne)

FUTUR

Directeur Commercial

— Homme de Formation Supérieure, *âgé de 35 ans environ*, ayant acquis une expérience personnelle de vendeur, puis de chef de Ventes ou analogue, dynamique et sachant s'intégrer dans une équipe en étroite collaboration avec le Directeur Général, lui-même âgé de 34 ans.

— Sa tâche sera : Elaborer, définir et appliquer une politique commerciale apte à donner un élan nouveau à la Société. Organiser et animer la force de vente directement et par l'intermédiaire de Collaborateurs commerciaux. *Garder* un contact personnel avec des clients importants.

Adresser Candidature manuscrite avec C.V., mention des appointements actuels et photo à :

S.I.P. *(s/réf. 208). 11. rue d'Uzès,* 75002 PARIS, qui transmettra.



COMPAGNIE GENERALE
CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche
pour sa Division Téléphonie Publique

ingénieurs-programmeurs

DEBUTANTS ou CONFIRMES
pour participation à l'analyse et la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Déplacement à l'étranger.

Ecrire avec C.V. sous référence No 10, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesse

Compagnie d'assurances privée,
équipée de deux importantes
configurations IBM,
recherche
pour son siège à PARIS (Bourse) un(e)

analyste fonctionnel (le)

Salaire annuel :
90 - 120 000 francs

Réf. : LI 8D

Qui participera, en équipe à la réalisation d'importants nouveaux projets réalisés en conversationnels avec base de données. La personne recherchée a un niveau d'études supérieures et au moins 5 ans d'expérience en informatique dans le secteur tertiaire Une connaissance de l'assurance serait particulièrement appréciée.

Adresser CV détaillé + salaire actuel + photo en rappelant la référence à :

CARRIÈRES SERVICES 19 rue de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris



THOMSON-CSF

POUR LABORATOIRE CENTRAL D'EVALUATION

INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN

spécialisé en physique du solide, minimum 5 ans expérience. — Position II ou III A

INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN

Grandes Ecoles
minimum 5 ans expérience micro-électronique acquise dans services techniques d'un fabricant d'équipements et systèmes.

INGÉNIEUR PHYSICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE

Formation Grandes Ecoles
ou universitaire en physique du solide
Expérience 5 ans *minimum dans service* application ou technique d'un fabricant de composants actifs ou micro-électronique hybride Position II ou III.

Adr. C.V., photo, prét., au Service Recrutement. Boîte Postale 10. — 91401 ORSAY.

DIRECTEUR GENERAL

PARIS **F 150.000**

Une Société de distribution d'articles textiles, C.A. F 10 M, de création récente, recherche son DIRECTEUR GENERAL.

La fonction consiste à assurer la gestion administrative, financière et comptable de l'entreprise, à l'aide de moyens informatiques, et à entretenir les relations avec la maison mère, sise en Italie.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans environ, ayant déjà acquis une expérience de la gestion et de l'organisation d'une petite entreprise de distribution. La connaissance de l'italien serait appréciée mais non indispensable.

La possibilité de devenir PDG de la Société est envisageable pour un candidat qui aura démontré ses capacités pendant 1 à 2 ans.

La rémunération de départ sera négociée autour de F 150.000/an.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscr., C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 51.25-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



S Y N T E C
LA CHAMBRE SYNDICALE
DES SOCIÉTÉS D'ÉTUDES ET DE CONSEILS
recherche

SON (SA) DÉLÉGUÉ (E)

AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES JURIDIQUES ET FISCALES

PARIS 80.000/100.000 francs

Dépendant directement du délégué général il (elle) sera chargé (e) au sein d'une petite équipe de permanents et en liaison avec les représentantes des entreprises adhérentes :

— De participer à l'élaboration des conditions d'intervention de la profession tant en France qu'à l'étranger ;
— De préparer et d'animer des groupes de travail sur certains dossiers et études particulières ;
— De répondre aux consultations des sociétés adhérentes ;
— De rédiger un bulletin d'informations juridiques et fiscales.

Ce poste conviendrait à un (une) diplômé (e) d'études supérieures juridiques ayant une expérience professionnelle de quelques années et attiré (e) par les études, la recherche et la communication relative aux problèmes administratifs, juridiques et fiscaux.

Anglais écrit indispensable.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae détaillé sous pli confidentiel à :
SYNTEC réf. S.3 - 3, rue Léon-Bonnat, 75016 PARIS.



COULTRONICS FRANCE

entreprise leader sur le marché de l'instrumentation scientifique

recherche

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste, à pourvoir rapidement, conviendrait à un vendeur confirmé, ayant :
— une excellente connaissance du marché de l'instrumentation dans le domaine industriel ;
— une formation de base correspondant à un B.T.S. physique ou chimie.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à
COULTRONICS FRANCE S.A.,
14, r. E.-Legendre - MARGENCY - 95580 ANDILLY.

Importante Société de transport et transit

recherche

RESPONSABLE DU SERVICE RELANCE CLIENTS

pour sa division internationale située à GARONOR

Le ou la candidat (e), de 30 ans minimum, devra avoir de bonnes connaissances comptable et informatique, l'expérience du recouvrement de créances sur l'étranger, si possible dans la même branche.

Anglais souhaité.

Env. C.V. manuscrit + photo à N° T 010044 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BANLIEUE NORD
Filiale du Groupe THOMSON
recherche :

2 ANIMATEURS DE FORMATION

SUR MATÉRIEL ÉLECTROTECHNIQUE DE HAUT NIVEAU
Liaisons avec ordinateur

LES CANDIDATS AURONT :
- une formation électronique et électrotechnique (V 1) ;
- des connaissances en automatisme à commandes logiques ;
- l'habitude et le goût des contacts humains ;
- et des qualités pédagogiques.

Postes stables
Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Ecrire avec C.V., photo, à M. BORDAT, B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS Cedex 01 ou tél. au 821-60-20.

MEDECIN DEVELOPPEMENT CLINIQUE

PARIS **F 160 000/an**

Les Laboratoires **CILAG-CHIMIE** filiale du Groupe **JOHNSON & JOHNSON**, recherchent pour faire face au développement de leurs spécialités pharmaceutiques de haute valeur thérapeutique, un **MEDECIN** responsable des expérimentations cliniques.

Rendant compte au Directeur de la Recherche et du Développement, il sera chargé, au sein d'une équipe jeune et dynamique, de concevoir et d'élaborer des protocoles d'études de produits nouveaux, d'implanter ces études en milieu hospitalier, sur un plan national, de les suivre et de les faire aboutir. Il aura une entière autonomie d'action pour procéder à l'étude en profondeur des domaines thérapeutiques concernés et pour prendre des contacts scientifiques à un haut niveau avec les grands patrons de la médecine hospitalière.

Ce poste conviendra à un Médecin âgé d'au moins 30 ans, **pratiquant couramment l'Anglais,** possédant une expérience de l'industrie pharmaceutique et de la méthodologie des essais thérapeutiques. C'est un homme concret, organisé, capable de comprendre la réalité des marchés et de l'entreprise; homme d'études et de contacts il est ouvert au travail d'équipe.

Ce poste évolutif en fonction de l'expansion du Groupe est à pourvoir immédiatement.

La rémunération de l'ordre de F 160.000 peut être négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscr., C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 42.05-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



SAGA TRANSPORTS

recherche

UN AUDITEUR INTERNE SENIOR

Les candidats devront obligatoirement :
— être diplômés d'études supérieures (HEC - ESSEC - ESC ou équivalent) ;
— justifier d'une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'audit externe ou dans le service d'audit interne d'une grande société ;
— avoir une connaissance pratique de la langue anglaise.

Cette fonction exige des déplacements d'une durée totale d'environ 5 mois par an (dont 2 à 3 mois à l'étranger).
De réelles perspectives d'avenir sont offertes à un candidat de valeur au sein d'un groupe important.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. à : N° 90593, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

BANQUE DE L' UNION EUROPÉENNE

Sa Direction de l'Inspection Générale
rech. pour Siège à PARIS (2°)
JEUNE

INSPECTEUR ADJOINT (OU EN TITRE)

CHEF DE MISSION d'inspection dans tous secteurs de la Banque, chez ses succursales de Province, ses Filiales Bancaires France et Etranger : POLYVALENCE et ESPRIT de COLLABORATION (rapports d'inspection mais aussi propositions).

EXC. OPPORTUNITE SI
- Formation supérieure à dominante COMPTABLE et ECONOMIQUE.
- 3 ANS MINI D'EXPERIENCE BANCAIRE diversifiée, DONT 1 ou 2 ans en INSPECTION (sinon s'abstenir)
- Disponible pour missions hors PARIS.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 3991 à



ENTREPRISE INDUSTRIELLE 1.200 personnes recrute pour son service contrôle de gestion

UN COLLABORATEUR

— Diplômé de l'enseignement supérieur ;
— Même débutant ;
— D.U.T. de gestion. DEUG Sc. Eco.

Ayant :
— le goût de l'étude, un esprit de synthèse.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 42.000 F par an.

Adresser votre dossier à B.B.G.R.
Direction des Relations Humaines
58, rue Beaubourg. — PARIS (3e).

offres d'emploi

cadre commercial de haut niveau 180.000 +

Est recherché pour son siège à Paris, par importante Société métallurgique en constante expansion.

Il est âgé d'au moins 30 ans, il a reçu une formation Ingénieur Ecole (de préférence). Son expérience commerciale ou technico-commerciale dans la vente de produits à l'industrie a été réussie (connaissance de l'industrie automobile appréciée mais non indispensable).

Il sera directement rattaché au P.D.G. et il pourra rapidement prendre la DIRECTION COMMERCIALE de la Société.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 6055 à I.C.A. qui transmettra. Discrétion garantie.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Sté en EXPANSION Porte de Saint-Cloud

recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL D'APPLICATION

et un

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Pour s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire, chargée de la conception et de la réalisation de systèmes de simulation.
- Expérience des microprocesseurs souhait.
- Anglais lu indispensable.

Env. C.V. et prétentions n° 17.438 sur enlveoppe
J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS qui transmettra.

RESPONSABLE DE FORMATION

Rubans Adhésifs Industriels

La marque TESA est solidement implantée sur le marché français des rubans adhésifs de consommation industrielle. Les exigences techniques des industriels amènent la société BEIERSDORF à créer ce poste.

Le responsable se verra confier deux missions essentielles : d'une part, améliorer le niveau moyen de connaissances techniques des équipes de vente, facilitant ainsi les communications société-utilisateur, d'autre part, préconiser aux industriels les procédés les plus rationnels en liaison avec les technico-commerciaux.

Pour reussir, il faut avoir une connaissance réelle de la langue allemande, une formation d'ingénieur ou de technicien, complétée par une expérience industrielle, soit en fabrication, soit comme technico-commercial, un sens pédagogique développé et l'art de communiquer avec autrui.

Le poste est à pourvoir en région parisienne, mais implique des déplacements sur toute la France.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf.2445 à Danielle JALBERT
65 Av Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée



IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE QUARTIER BOURSE

recherche pour
sa DIRECTION du PERSONNEL

UN COLLABORATEUR

CHARGÉ :
— de participer à la gestion quotidienne du personnel ;
— d'assister le Directeur du Personnel dans les domaines suivants :
- Réglementation du travail.
- Recrutements.
- Conventions Collectives.
- Statut du Personnel.
- Contrats de travail.

Expérience de 2 ans minimum, dans une fonction similaire souhaitée.

Formation supérieure appréciée (DUT - Licence en droit).

Salaire annuel 55 000 F.

Avantages sociaux des grandes sociétés.

Adresser candidature manuscrite, C.V. et photo n° 90.555 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

FILIALE IMPORTANTE
GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
recherche pour PARIS

ADJOINT DIRECTEUR EXPORTATION

Ce collaborateur aura pour mission de développer les ventes de la société en Europe à travers un réseau d'Agents Commerciaux 30 ans au moins, de formation école supérieure de commerce, allemand-anglais courants.

L'Adjoint recherché possédera avant tout capacité et expérience dans la négociation ainsi que dans l'animation d'un réseau de vente à l'étranger. Il doit détenir également des aptitudes réelles de gestionnaire pour pouvoir assumer éventuellement la responsabilité totale du Service Exportation.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 760 M à



SODECI
140, rue de la Croix Nivert
75015 Paris

offres d'emploi

GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL
C.A. consolidé 2 milliards de francs
crée au sein de son
Département Financier, un poste d'

ATTACHÉ DE DIRECTION

DIPLOME SCIENCES PO, HEC, ESSEC ou SUP de CO

Il sera l'un des deux adjoints du responsable de ce département.

Il aura en particulier en charge :
— le suivi des aspects financiers des Filiales françaises ;
— le contrôle de la gestion, de la trésorerie de la Société mère.

Cinq ans d'expérience bancaire ou de fonctions similaires au sein de la Direction Financière d'une importante entreprise sont indispensables.
Age minimum : 30 ans.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à N° 90.561.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

70.000F +

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Paris 16ème
recherche pour département
CONTROLE DE GESTION

COMPTABLE

(HOMME)

Ces fonctions consisteront à :
- recueillir les informations périodiques à fournir à la Maison Mère Américaine,
- veiller à l'application des procédures du groupe,
- assurer le contrôle interne,
- participer à l'élaboration des budgets,
- assurer liaisons avec la comptabiltié et l'informatique.

Niveau requis :
BP ou BTS, expérience pratique du reporting, parlant anglais couramment.

Adresser C.V. détaillé + prétentions sous no 89882 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE QUARTIER MADELEINE
recherche le

RESPONSABLE DE SA COMPTABILITÉ DES VENTES

et de la gestion

CRÉDITS CLIENTS

France et étranger.

Capable de diriger un groupe d'une dizaine de personnes.
Niveau BAC G2, BP, DUT ou équivalent.
Langue anglaise souhaitée.

Env. candidature manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 90.335 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

PS Conseil

La société BAUSCH & LOMB mondialement réputée dans le domaine de l'optique, recherche pour renforcer sa division « Soflens » en pleine expansion, un

CHEF DES VENTES NATIONAL

90.000 F

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera responsable d'une équipe de commerciaux dont il assumera l'animation et le développement. Il aura parallèlement la charge du secteur Paris. Ce poste convient à un candidat dynamique, possédant quelques années réussies dans la vente et une première expérience de l'animation. Formation au produit assurée. De fréquents déplacements sont à prévoir sur toute la France. Voiture fournie. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christine CHABAUD.

Adresser C.V. sous référence A/258 BM *à :*

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

AUDITEUR INTERNE

Le candidat sera chargé du contrôle des établissements du Groupe en France et à l'étranger.

Il devra posséder :
— une formation D.E.C.S. et des connaissances en informatique ;
— une expérience de 1 à 2 ans soit d'auditeur interne, soit d'auditeur externe ;
— la pratique de l'allemand ou de l'italien, anglais apprécié.

Le poste à Paris implique de nombreux déplacements de durée variable.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 17 287 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade. PARIS (8e), qui transmettra.

Société d'Exploitation en expansion
recherche

UN CADRE FONCTIONNEL

de formation commerciale (ESC ou équivalent) ou technique (ingénieur diplômé) attiré par des responsabilités réelles en ORGANISATION ET METHODES ADMINISTRATIVES et ayant une première expérience de la vie en entreprise, acquise de préférence dans des fonctions ayant développé l'aptitude au dialogue et au travail en équipe.

Si vous êtes intéressé adressez votre CV avec rémunération actuelle et prétentions sous N° 7021 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi

Les Ingénieurs face à leur carrière

Les ingénieurs attendent promotion, responsabilités, salaire, mais évitent certaines entreprises capables de les satisfaire sur ces points.
Ils acceptent de changer d'entreprise ou de fonction, mais restent exigeants et critiques à l'égard des offres d'emploi.

La nouvelle enquête d'Havas Contact sur les ingénieurs, leur métier et leurs ambitions éclaire d'un nouveau jour leurs motivations, la manière dont ils conçoivent leur carrière, les entreprises et les fonctions qui les attirent, leurs attitudes à l'égard de la mobilité professionnelle et des annonces d'offres d'emploi.

Vous êtes responsable du recrutement des ingénieurs dans votre entreprise, vous désirez avoir communication de cette étude, ou bénéficier d'une présentation exhaustive, appelez :

Danièle Bismuth.
Département Marketing.
Havas Contact
156, bd Haussmann,
75008 Paris
236.42.81
(poste 227).

rapides et ayant esprit de synthèse journalistique.
Langues demandées : Allemand, Espagnol, Portugais, Italien, Arabe, Néerlandais, langues scandin.
QUOTIDIEN rech. pour son service économique

TRADUCTEURS

Ecrire N° 784004 M

85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Sté de CONSEIL de GESTION et d'Expertise COMPTABLE
GUY GENDROT et ASSOCIES
26, av. George-V, 75008 PARIS
recherchent

EXPERT COMPTABLE
(ou Mémorialiste)
28 ans min. Expér. cabinet très récente nécessaire.
Rémunération annuelle 100.000 F/160.000 F

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Niveau expert comptable ou assimilé.
Ayant également sens des relations publiques.
Minimum 30 ans.
Rémunération annuelle 80.000 F/150.000 F.

Adr. C.V. manusc. + photo.

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile, - C.A. 4,2 milliards, effectif 29.000 personnes, recherche afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

POUR SA DIRECTION DU CONTROLE DE GESTION (PARIS XVIIe)

INGÉNIEURS GESTION DÉBUTANTS

obligatoirement diplômés grande école d'ingénieurs + formation gestion complémentaire type I.A.E. Au sein d'une direction central ils seront chargés, après formation, de missions variées d'études et d'analyse de gestion pour différentes lignes de produits en France et à l'étranger Réf. 26296/1.

Pour sa DIVISION SOFICA (78 - La Verrière), Centre de Recherches Thermiques

INGÉNIEUR D'ESSAIS

diplômé grande école d'ingénieurs (options mécanique-thermique) ayant de préférence une première expérience. Il sera responsable d'une équipe de techniciens pour la réalisation et l'interprétation des essais d'échangeurs thermiques automobiles. Il sera chargé de la mise en place de nouveaux moyens d'essais. Allemand ou Anglais apprécié.
Réf. 26296/2.

INGÉNIEUR THERMICIEN DÉBUTANT

diplômé grande école d'ingénieurs + spécialisation en thermique. Il sera chargé, après formation, d'études thermiques approfondies, théoriques et expérimentales ayant pour but l'évolution technique de nos produits. Allemand ou Anglais apprécié.
Réf. 26296/3.

Pour sa DIVISION SOFICA (28 - Nogent-le-Retrou)

INGÉNIEUR RECHERCHES APPLIQUÉES

diplômé grande école d'ingénieurs ayant 2 à 5 ans d'expérience de recherches appliquées dans des domaines utilisant de préférence la chaudronnerie, la thermique ou l'aéraulique. Il sera chargé, après formation à nos techniques, de la conception et des essais de produits nouveaux concernant des ensembles de chauffage et de climatisation industrielle. Après plusieurs mois à LA VERRIERE (78), il sera chargé de transférer à NOGENT-LE-RETROU le bureau d'études.
Réf. 26296/4.

Adresser C.V., prétentions et photo (avec la référ. du poste) FERODO, Service Recrutement, 43, rue Bayen, 75017 Paris.

Etabl. financier, rech. pour son département OBLIGATIONS JEUNE HOMME/FEMME ayant quelques connaissances des marchés financiers et un esprit commercial. Libre immédiatement. Tél. 260-37-05 ou écr. n° 90.354, Contesse Pub., 20 av. de l'Opéra, Paris-1er.

CENTRE
D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
(QUARTIER CHPS-ELYSEES)
recherche

pour travaux statistiques

COLLABORATRICE

qualités requises :
SOIN, ATTENTION, GOUT DES CHIFFRES.
Ce poste conviendrait à personne ayant un DEUG SCIENCES ECO. ou B.T.S.
FORMATION ASSUREE.
Téléphonez pour rendez-vous à : REXECO - 359-60-11.

ALBA INFORMATIQUE
recherche pour son département Logiciel d'application

ANALYSTES ORGANIQUES
ANALYSTES PROGRAM.
PROGRAMMEURS

maîtrisant PLI et/ou ASSEMBLEUR IBM

Connaissance souhaitée : IMS/DLI

Formation complémentaire

Très bon salaire

ALBA INFORMATIQUE
116, rue de la Tour,
75016 PARIS
Tél. 504-89-96 ou 504-89-10

IMPORTANTE STÉ SECTEUR AUTOMOBILE
Nord-Ouest rég. parisienne
recherche :
RESPONSABLE DE PRODUITS
Débutant ou expérimenté.
Ingénieur diplômé ou ESSEC Sup. de Commerce ou équivalent. Anglais indispen.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions :
Mme Lamy, Thivillier Darras,
168, av. Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY,
qui transmettra.

IMPORTANTE CENTRALE ACHATS ALIMENTAIRES
PARIS - SUD
recherche

CHEF PRODUITS FRAIS

Expérience :
— 2 à 3 ans dans distribution.
— 4 à 5 ans dans Centrale Achats.

Adr. C.V. détaillé, photo sous le n° 53812 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

M.P.I. Sté de services en informatique recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
de haut niveau
pour travaux logiciels de base.
Contrats à durée déterminée et indéterminée.
Env. C.V. à M. PARIENTE, 83, bd Suchet, 75016 PARIS.

Sté proche banl. Sud-Est
MECANIQUE HAUTE PRECISION
recherche

UN TECHNICIEN CONTROLE QUALITÉ
Niveau BTS ou DUT génie mécanique.
Expérience contrôle de fabrication de 3 à 5 ans.

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau BTS ou DUT génie mécanique.
Expér. de vente de 1 à 2 ans.

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE
Niveau BTS métallurgie.

Adres. C.V., prét. n° 90.797, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Proche banl. SUD PARIS IMPORT. LABO. ELECTRICITE ELECTRONIQUE, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou DOCTORAT 3e CYCLE ELECTRONIQUE DEBUTANT

Connaissances optique et physique générale appréciées.

Env. C.V. et prét. à no 8.268, PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, PARIS-2e, qui transmettra.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
Société ELEXIENCE recherche pr son départem. hyperfréquence

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL
débutant ou confirmé pour vente produits de pointe.

SOLIDE EXPÉRIENCE TECHNIQUE et ANGLAIS
exigés.
Salaire en rapport av. capacité. Voiture fournie. Téléph. pour rendez-vous : 253-46-20.

Organisme public recherche

LICENCIÉ EN DROIT
Envoyer C.V. et photo à : no T 010076 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR IUT
Ayant minim. 2 ans de pratique dans l'un des langages COBOL, ASSEMBLEUR. Connaissances de protée appréc.

Env. C.V. + photo no 90.753, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Sté internationale de Promotion immobilière recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
Il sera chargé de la commercialisation de locaux industriels auprès d'investisseurs et de la recherche d'utilisateurs.
— Connaissances techniques bâtiment appréciées.
— Expérience dans la profession souhaitable.
Adresser C.V. et prétentions à : no 53645 B Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

TELSINTER recherche
1) ANALYSTES PROGRAMMEURS
PL1 ou A.P. COBOL. Connaiss. CICS-DL1-DOS S/VS.
2) ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL-ASSEMBLEUR
3) PROGRAMMEUR
ASSEMBLEUR.
Tél. pour rendez-vous 292-86-77 60, bd Malesherbes, Paris-8e.

Recherche :
AGENT COMMERCIAL
vente machines de bureau Paris et banlieue. Expérience demandée 2 ans. Intéressement important. Envoyer C.V. et prétentions sous référence 7033 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

Physique, fluides denses, LABORATOIRE recherche
CANDIDATS PHYSICIENS
possédant doctorat 3e cycle. Form. gdes écoles ou universit. Env. C.V. à Mme Coucke, L.I.M.H.P., Université PARIS-NORD, 93400 VILLETANEUSE.

Clinique à Drancy (93) Tél. : 830-12-92, recherche
INF. D.E.
coeff. 244 + 3 ans et 9 mois, salaire brut 4.220,93.
PUÉRICULTRICES SAGE-FEMMES
coeff. 266 + 3 ans et 9 mois. Salaire brut 4.555,33.

Importante société de services en informatique de la Région parisienne, filiale d'un grd groupe indust., recherche pour le développement de son activité Systèmes (logiciel de base, gestion, communication).

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
Actif, homme de contact de formation supérieure, expérience confirmée de 2 ans dans la vente de prestations intellectuelles et/ou de systèmes informatiq.

Pratique de la prospection dirigée et désireux de s'insérer dans une équipe dynamique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions ss/réf. DURY (mentionnée sur l'enveloppe), EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

On dem. pour personne invalide
INFIRMIÈRE D.E.
libérale et conventionnée, pouvant assumer environ 3 nuits par semaine. Prière d'appeler le matin : 553-94-20.

Rech. pour PARIS (10e)
COUPLE
de 40 à 55 ans
Homme : CHAUFFEUR DIRECTION.
Femme : MENAGE.
Sérieuses références exigées. Beau logement tout confort, 2 pièces, cuisine, s. de bains. Tél. : M. PERNEY, 200-22-44, poste 344.

CHERCHONS très bons REDACTEURS SPECIALISTES V.P.C.
Plein temps, mi-tps, Freelance. Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. à 783.786 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

GROUPE DE PRESSE

recherche pour son IMPRIMERIE de 350 PERSONNES PROCHE PORTE D'ORLEANS

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO NIVEAU B.T.S. + D.U.T. de GESTION PERSONNEL

pour créer auprès du CHEF du PERSONNEL la fonction secrétariat-gestion administrative

Elle assurera la documentation législative et de la formation, la gestion administrative des dossiers, les comptes-formation, les statistiques, et participera au recrutement, à la paie, et aux recherches.

Expérience en entreprise de production souhaitée.

Adr. lettre manuscrite et curriculum vitae à : B.P. Mlle TEISSIER, 3, rue Bayard, 75008 PARIS.

PARIS (10e)
SECRETAIRE-COMPTABLE 2e échelon ou B.T.S. EXPER. BATIMENT SOUHAIT. Tél. : 208-73-58 pour rend.-vous.

Société multinationale banlieue Ouest près Trappes recherche pour sa direction administrative et financière

SECRÉTAIRE CONFIRMEE
— B.T.S. 5 ans expérience.
— Parfaitement bilingue anglais.
— Sténodactylo.
— Excellente présentation.
— Quelques notions de comptabilité.
Bonne rémunération X 13. et nombreux avantages sociaux. Libre rapidement. Ecrire avec C.V. détaillé prétentions et photo (ret.) : INTERNATIONAL CIS 2, rue Stephenson, 78181 St-Quentin-en-Yvelines, Cedex.

IMPTE ENTREPRISE recherche pour le Directeur de son Etablissement de LA COURNEUVE

UNE SECRÉTAIRE STENODACTYLO
confirmée
Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous le no 89.857, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

EXPERT COMPTABLE rech. TRES BONNE SECRETAIRE Libre : 1er janvier Env. C.V. : M. MELNIK, 271, r. de BELLEVILLE, 75019 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
91-ORSAY
offre emploi à
SECRÉTAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE
STENODACTYLO EXPERIM.
Ayant le goût des chiffres, des analyses et statistiques.
Habitant de préférence la région d'ORSAY
Sérieuses références exigées Avantages sociaux Restaurant d'entreprise Horaires : 9 h. - 17 h. X 5 jours.
Adr. C.V., photo et prétentions à no 90233, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Sté Disques Educatifs recherche
SECRÉTAIRE
Assurant : secrétariat, gestion administrative et technique du personnel (paies et charges), relations avec artistes, presse, promotions.
Adresser C.V. et photo à S. LETORT, à UNIDISC, 31, r. de Fleurus, 75006 Paris

formation professionnelle

CADRES D'ENTREPRISE EN POSTE OU A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

le Centre de Formation Continue de Vilgénis
vous propose un séminaire de formation
AUX TECHNIQUES INFORMATIQUES
de dix jours, du 21 décembre 1978 au 3 janvier 1979.
(La trêve du 25-12-78 et du 1-1-79 étant respectée.)
Pour tous renseignements et inscriptions :
CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE VILGÉNIS
80, rue de Versailles, 91305 MASSY. Tél. 920-61-09.

ORGANISME PROFESSIONNEL DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE
organise
STAGE RÉMUNÉRÉ
pour former
RESPONSABLES PROMOTION
Mission :
Faire connaître les produits de la puériculture par la mise au point d'actions, de promotions et de relations publiques.
Profil :
Jeunes 20-26 ans.
Niveau DUT ou DEUG. Goût du contact.
Tél. PRIMO - 379-97-68, poste 1.

représentation offres

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche
REPRÉSENTANTS
pour banlieue Nord et Sud
Connaissant le secteur distribution et fournitures générales pour l'électricité.
Expérience similaire exigée.
Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions sous no 53.649 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bon. réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e - 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 15 JANVIER.
Cours privés
Sessions intensiv. (FULL-TIME)
Cours de préparat. au TOEFL
Cours pour lycéens

capitaux ou proposit. com.

Restaurateur recherche 300.000 sur 2 ans (intérêt 16 %) pour ouverture d'un 3e restaur. Affaire sérieuse. Téléphone : 281-18-18, de 12 à 19 heures.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er ordre et 2e choix : 100.000 m2 en stock Téléphone : 355-46-50.

BIJOUX OCCASIONS
Grand choix exceptionnel Vente - Echange. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra 37, av. Victor-Hugo, Etoile

autos-vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili, parft état 15.500 F. Tél. 405-07-83, heures bur.

8 à 11 C.V.

Vend B.M.W. 528, 1978 S'adresser M. VINCENT Paul. Tél. 380-36-61, à partir 18 h.

Suite livraison modèle 1979, particulier vend 25.000 F
SIMCA CHRYSLER 2 L
AUTOMATIQUE, 19.000 km, 1978, excel. état. 296-14-00.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans - 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

104 - 504 - 604
78-79, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi

Ingénieur Docteur, 38 ans, diplômé Harvard Business School, recherche

DIRECTION GÉNÉRALE

- P.M.E., filiale ou division grande entreprise, 6 ans D.G. - P.M.E. industriel et commercial.
- Homme de Marketing, de Stratégies, Profit.
- Expérience distribution, industrie export, service.
- Entrepreneur dynamique, animateur, sens des relations humaines, aime travailler en équipe et responsabilise.
- 5 ans expérience Ingénieur Conseil branche chimie, pharmaceutique, emballage, informatique, électronique, distribution.
- Connaissances marché américain, Europe.
- Parlant cinq langues.

Ecrire sous réf. 1.569 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

DIPLOME ETUDES SUPERIEURES
— Professeur interdisciplinaire (15 ans d'expér.) : PHILOSOPHIE en rapport avec littérature ethno-sociologie, etc.
— Bilinguisme parfait français, anglais
— Expér. sur terrain de l'AFRIQUE francophone
recherche
- Collaboration avec importante Société : Contacts internationaux, assistance Conférences, études dossiers, rédaction

Etudierait toutes propositions (y compris pour l'ETRANGER. Libre rapidement)

Ecrire no T 010075 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris

Homme, 48 ans recherche
DIRECTION COMMERCIALE
ou
D.G.A. - P.M.E.
FORMATION, CAPACITES ET EXPERIENCE
OPÉRATIONNEL IMMÉDIATEMENT
Tél. : 909-34-82
ou écrire no T. 09.705 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

« En médecine, le cabriolet est plus nécessaire que le savoir. »
Actuellement en fonction, cadre supérieur, marketing-gestion, spécialiste des problèmes touchant les industries de la mode, participant et conduisant au plan commercial l'expansion récente et spectaculaire d'une marque de réputation nationale et internationale,
recherche
poste responsabilité haut niveau, dans une entreprise française ou étrangère, en création ou à remonter, mais ayant la volonté et les moyens d'accéder à la place de leader au mon créneau de marché.
Ecrire sous le no 403 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

COMMERCIAL CONFIRME, prop. collab. à stés en relat. affaires pays A.F.N., hme, 40 a., lic. droit privé, connais. langue arabe, dynam., adaptable. Actuel. cadre ccial assurance. Ecr. no 427 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
bonne expér. direction ccIale et export. Angl. et italien courants. Recherche :
COLLABORATION
DIRECTION P.M.E.
éventuell. missions temporaires. Ecr. no T 09958 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE SUPERIEUR
FINANCE - COMPTABILITÉ
disponible à temps partiel, pour assistance en gestion, finance, fiscalité et création entreprises. Ecr. no T 010072 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ATTACHÉ DE DIRECTION
CHEF COMPTABLE - 57 ANS. Libre immédiatem. Comptabilité générale, ttes déclarations, relat. administratives. Spécialis. PME, Paris, rég. paris. Tél. : 060-82-79. Ecr. no 010.073 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

HISTORIENNE D'ART
33 ans, docteur 3e cycle, exp. U.S.A. et France, enseignement universitaire, galerie, tourisme, publications. Entreprenante, responsable ; anglais/espagnol parfaits, cherche travaux édition, expositions, recherches, relations culturelles. Ecrire à no T 010.052 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 26 a., maîtrise de gestion, angl., espag., exp. études de marché et publ., ch. poste : chargée d'études, assistante, chef de produit, chef de publ. Lib. de ste. Ecr. à T 010.060 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL en informatique, 29 ans + licence sciences économiques. Expérience : administration Finances + intérieur, recherche poste soit DIRECTION d'un service organisation et méthodes, soit d'un service INFORMATIQUE. Ecr. à 90.645 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er.

ASSISTANTE CHEF DE PERSONNEL CADRE, 10 ans d'expérience de la gestion du personnel dans import. bureau d'études international, connaiss. en droit du travail et en informatique, rech. poste simil. Ec. à T 010.048 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTRICE CCIALE, 51 ans, tr. expér., libre imméd., accept. emploi Paris ou province. - Ecr Larcher, 17, av. Cl.-Monet, 92290 CHATENAY-MALABRY.

J.H., 27 ans, animateur polyval. Sérieux, réf., spécialisé théâtre, cinéma, ch. animation globale, temps complet, partiel - Etudie ttes prop. M. Fromm, 724-68-72.

Jne F., 20 a., BTS, secrét. bil., angl., chbre de commerce britann., bne connaiss. de l'all., ch. emploi ds l'import-export ou tourisme - Ecrire référence no T 010.063 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame, 55 ans, ch. emploi de bureau, petites responsabilités. Ec. à T 010.051 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 30 a., niveau BTS électronique, ch. emploi. Ecr. à no T 010.036 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

G.O.M. EXPERT. D.P.L.G., 41 a. 18 ans expérience, tous travx, rech. leader group. sté intern. de travx hydrauliques, FRANCE OU ETRANGER Tél. Paris 370-88-42 le matin seulem. ou en PCV 455-69-63 Madrid le matin. Ecr. à 423, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 32 ANS, expérience hôtellerie + secteur promot. vtes raison avancem. carrière, étud tte prop. de niv. respons. dans domaine hôtellerie/tourisme. Ecr. à 429, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 25 a., ingén. textile + IAE, exp. prof. d'un an, ch. poste de chef de produit junior. Ecr. à 8.666, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre technico-commercial spécialiste RELATIONS PUBL. et COMMUNICATION, cours, conférences, étudie ttes propositions temps partiel PARIS. Ecr. à T 09.675 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

Allemande 34 ans
INTERPRETE-TRADUCTRICE
diplômée allemand/anglais/français, 10 ans d'expérience internationale polyvalente Secrétaire-Traductrice, Assistante de Direction, excellentes références, cherche poste à responsabilités, prête à s'expatr. dans tous pays

Offres ss/chiffr. B-18-115.492, Publicitas CH 1211 Genève 3.

J.H., 25 a., anc. licence, 4 a. droit privé, D.E.A. droit des affair., D.O.M., ch; 1er emploi : serv. jur., avocat, cons. jur. BELLANGER. La Gare, 49520 Combrée.

Licencié en sciences commerc. (Genève), 27 ans, Suisse, ch. Emploi ou collaboration en COTE-D'IVOIRE. Allemand, Anglais, Espagnol.
Ecr. P. Koller, Sonnmattstr. 25, CH-6206 Neuenkirch.

CADRE SOCIAL
Dynamique - Créatif
36 ans - Solide expérience
- Personnes handicapées et inadaptées. Directeur d'un EXTERNAT médico-éducatif depuis 1971.
- Loisirs enfants, adolescents et adultes. Directeur de CENTRES DE VACANCES et loisirs dep. 69.
- Diverses créations et animat. de clubs socio-cultur. dep. 63.
- Activités d'expression et de création diverses.

CHERCHE UN POSTE de DIRECTION AUPRES d'un SERVICE SOCIAL ou COMITE D'ENTREPRISE d'une IMPORTANTE SOCIETE.
Ecr. no 8.643 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

EXECUTIVE OR EXPORT ASSISTANT
French National 40'S seeks active and responsible employm.
French or Int'l Company
6 years senior secretary French Embassy Commercial Dept India Mexico, 3 years American Co Algiers, 5 years assistant to President French Co. Good knowledge of Spanish and German.
Ecr. no 8.616 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Dynamique - Expérimentée Sens COLLABORATION et CONTACTS, gestion, angl., ital., dispon., rech. poste responsabil. Ecrire Maria BONI, 13, rue Germain-Pilon, 75018 PARIS, ou tél. : 720-62-75.

Psychologue, J.F. D.E.S.S. psycho-cliniq., exp. tests et milieu hospitalier + licence lettres, expér. enseignement, cherche tout emploi à responsabilité. Tél. 773-66-70, le matin.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Sup. de Co + Expertise comptable. Solide et longue expérience gestion. P.M.E., y compris fonction personnel et informatique. 47 ans, résidant Paris, sérieuses références morales et professionnelles. Disponible sous peu. Recherche situation.
Ecrire sous le numéro 422, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SECRETAIRE DE DIRECTION. — Bilingue anglais, 47 ans. Expérience acquise dans directions commerciales et générales (PME, multinationales). Discrète, organisée, sens initiative et des responsabilités. *ETUDIERAIT toutes propositions sur* Paris et rég. paris. (Section BCO/JCB).

CADRE FEMININ IMPORT-EXPORT. — 32 ans. ESCP, anglais espagnol courants, 8 ans d'expérience Export (négociations de marchés, relations avec agents, marketing international, animations des ventes, prospection et législation internationale).

RECHERCHE : situation dans Sté commerc. avec filiale à l'étranger (Section BCO/JCB).

CADRE FINANCIER. — 46 ans. Formation supérieure, forte expérience des problèmes financiers de l'entreprise : financements, trésorerie, change, acquise sur 10 ans dans d'importantes sociétés secteur auto, chimie, trésorerie.

RECHERCHE : poste de Trésorier ou son équival. en rég. paris. (Section BCO/JCB).

J.F. 24 ans. Maîtr. Sciences, connaissances anglais, allemand.

RECHERCHE : emploi technic. supérieure labo biologie (Section BCO/LA).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

immeubles immeubles

ACHÈTE IMMEUBLES
OU PARTIES IMMEUBLES
COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS
à partir de 1 000 000 F
VIDES ou OCCUPES
PARIS ET REGION PARISIENNE
INDIMO - TEL. : 766-01-43.
7, RUE DE LOGELBACH - 75017 PARIS.

ACHETONS
NEUILLY (92)
TERMINE OU EN COURS
Immeuble ou partie immeuble pour investissement locatif - Téléphone : 387-20-30, 387-76-97.

PONTOISE - Centre
Vends, libre, bel immeub. avec plusieurs appts. Ccial possible, dépendances, garages, jardin. M. Bernard, 17, r. Godot-Mauroy 75009 PARIS - 742-99-09.

constructions neuves

6-14, RUE LEIBNITZ
CHBRE, 2 P., 3 P. Terminés. Loggias. - Nouveau prêt PIC. S/pl. : lundi, 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 627-06-49

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING, du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS
Visite de notre Appt décoré, ts les jrs, 10-12 h. et 14 h.-18 h. 30. 117, BD BINEAU
ou renseignements au 624-39-49

hôtels-partic.

NEUILLY ST-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 p.es, 4 bains. Belle terrasse aménagée MICHEL et REYL - 265-90-05.

locations non meublées Demande

Paris

J.F. cherche à louer, directem. propriétaire : Studio ou petit 2 Pièces Paris, quartier calme. Libre déb. janvier. 233-89-55 H.B.

RÉSIDENCE SERVICE
Pour étrangers raffinés 742-62-65

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis, 4.000 F max. 283-57-02

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 Pièces, Paris et villas, banlieue Ouest. Ppiaire, direct. au 265-67-77

locations meublées Offre

Paris

4e - NOTRE-DAME
Luxueux 2 Pièces, td confort, calme. Garage. 5.000 F/mens. charges compr. - Tél. : 033-62-71

locations non meublées Offre

Paris

PALAIS-ROYAL - Somptueux Appt de RECEPT., 3 ch., 2 bns, 250 M2. Refait nf. RESIDENCE SERVICE - 742-62-65

MONTSOURIS - NEUF
Double living, 2 chbres, cuisine, bains. Téléph. 2.500 F - 742-62-65

AV. MARIGNY - Tout confort Très beau STUDIO, 2.250 F + 100 F charges - Téléphoner avant 17 heures au 261-83-25

16e, environs PTE ST-CLOUD, dans imm. moderne, 3 P. (sél. + 2 chambres), conft, terrasse, tél. Parkg. 2.200 F + charges. Vis. s/pl. : mercredi 13, de 14 h. 30 à 16 h. 30, 38, r. Parent-de-Rosan, 7e ét. gauch., asc. Tél. matin : Séséco au 522-69-92

Mo PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Près Magasin RADAR
Immeuble neuf jamais habité :

3 pièces,	71 m2	1.880 F
4 pièces,	91 m2	2.360 F
5 pièces,	108 m2	2.750 F

Parking s/sol et provisions sur charges compris. Visites : lundi, mercredi, samedi, 13 h. à 18 h.
PLACE DES FETES
H. LE CLAIR

Région parisienne

VINCENNES (Mo St-Mandé)
5 Pièces Duplex, Standing. Libre. 2.698 F net - Tél. : 874-77-04

Magnifique et luxueuse PPTE à LOUVECIENNES s/2 HA parc. 11 P., cuis. neuve entièrement équipée. Gar. 2 voit. Tél. Tout confort. - AGENCE : 969-06-48

locations meublées Demande

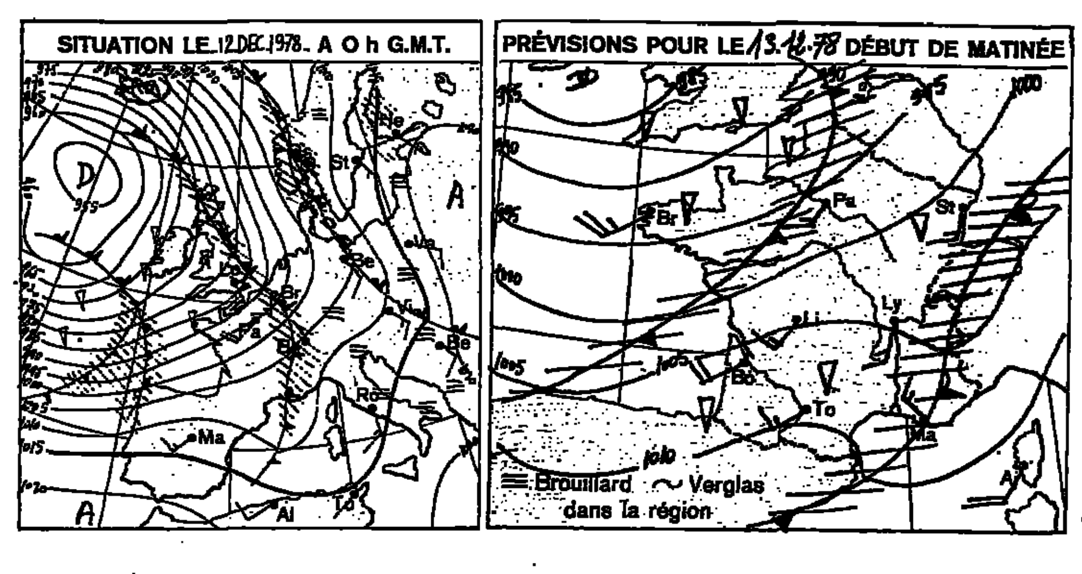
Paris

OFFICE INTERNATIONAL Rech. pour sa direction Beaux Appts de standing, 4 P. et plus - 285-11-08

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



—— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige. ▽ Averses · Orages · ≡ Brouillard · ∾ Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts · Front chaud · Front froid · Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 décembre à 0 heure et le mercredi 13 décembre à 24 heures :

La profonde zone dépressionnaire qui recouvre la majeure partie de l'Atlantique nord dirige vers l'Europe occidentale un flux rapide de secteur ouest. Une perturbation traversera rapidement la France mardi ; elle sera suivie de masses d'air frais et instable.

Mercredi 13 décembre, les vents d'ouest ou de sud-ouest seront assez forts en général, forts près des côtes, et violents sur l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord. Le temps — variable — sera le plus souvent très nuageux avec des pluies et des averses nombreuses et localement fortes, en particulier du Massif Central aux Alpes.

Les températures seront en baisse de 3 °C à 5 °C par rapport à celles de mardi.

Mardi 12 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 993,9 millibars, soit 745,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 15 et 11 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 6 ; Dijon, 16 et 8 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 15 et 11 ; Paris - Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 22 et 6 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 5 et 2 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 14 et 12 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 8 et 3 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 13 et 10 ; Moscou, —10 et —12 ; New-York, —2 et —6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 11 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, —1 et —2.

Colloques

● *L'association Thélème 01* organise des « *rencontres autopédagogiques non-stop* » ouvertes à tous. Il s'agit de permettre, « *en particulier à des étudiants isolés, français ou étrangers, de préparer dans un cadre communautaire et aussi autogestionnaire que possible, des examens ou concours prévus pour le premier semestre 1979* ».

♦ Renseignements : Thélème 01, 22, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11-13 décembre 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 16 novembre 1976 portant statut des officiers de réserve, des sous-officiers de réserve et des officiers mariniers de réserve.

Recherches historiques

LE CENTRE FÉLIX-GRAT VA CONTINUER D'ÉTENDRE SES ACTIVITÉS

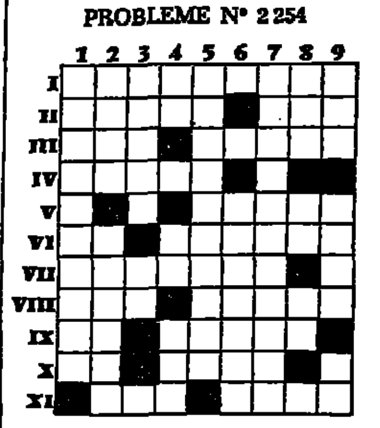
Créé en 1937 sur l'initiative de Félix Grat, archiviste paléographe, député de la Mayenne, qui devait, à la tête d'un corps franc, être tué au combat le 13 mai 1940, l'Institut de recherche et d'histoire des textes (I.R.H.T.) vient de recevoir le nom de son fondateur.

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu sous le patronage de MM. Gabriel Picard, administrateur délégué du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) et Jean Glénisson, l'actuel directeur de l'Institut, a été rappelé le rôle important joué par l'I.R.H.T., désormais baptisé Centre Félix-Grat, dans la recherche historique. La mission du centre (dont le siège est situé 40, avenue d'Iéna) est d'« *étudier la transmission écrite de la pensée humaine* ».

Pour réaliser cette tâche, il a constitué des groupes de travail — sections spécialisées dans différents domaines linguistiques : sections hébraïque, arabe, grecque, latine, romane (ancien français, provençal) ou vouées à l'étude des « sciences auxiliaires » nécessaires à l'étude des manuscrits (paléographie, codicologie, diplomatique). Il met à la disposition des chercheurs — où qu'ils soient — les microfilms des textes manuscrits qu'ils étudient — quelle que soit, dans le monde entier, la bibliothèque qui conserve ces textes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 254



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent un symptôme de grippe. — II. Objet du dernier acte ; Donné pour détendre. — III. Quand il est bas, c'est le minimum ; Souvent qualifié de vilain quand il est gros. — IV. Planti. — V. Donnas des motifs. — VI. Article ; Se livre au pillage. — VII. Une chose sans importance. — VIII. Bien moulu ; Quand il est mince, n'est vraiment pas un petit boulot. — IX. Peut marquer une position ; Nom qu'on peut donner à un fossile. — X. Tonalité pour une messe ; Circulait en Espagne. — XI. Blanc, faisait plus de trois livres ; Plus de la demi-douzaine.

VERTICALEMENT

1. Susceptibles de nous transporter. — 2. Se met en tube ; Est de la même famille que le paon. — 3. Peut être assimilé à une attaque ; Cité en Bourgogne. — 4. Pronom ; Sigle militaire ou politique ; Moitié d'enfant. — 5. L'étude des rochers, par exemple. 6. Agiras en protestant. — 7. Dont il n'y a pas lieu de faire un plat. — 8. Peut donner le départ ; N'aurait aucune raison d'être classé parmi les coureurs ; Le nouveau est généralement impatiemment attendu. — 9. D'un auxiliaire ; A une intuition ; Note.

Solution du problème n° 2 253

Horizontalement

I. Alpiniste. — II. Ternes ; Ut. — III. Réussite. — IV. Dossier. — V. Elu. — VI. Innés ; Bru. — VII. Lits ; Rais. — VIII. Age ; Pâles. — IX. Iasi ; Feue. — X. Ru ; Sel ; Su. — XI. Ede ; Semer.

Verticalement

1. Atrabilaire. — 2. Lee ; Nigaud. — 3. Prudentes. — 4. Insolés ; Is. — 5 Nessus ; Es. — 6. Isis ; Rafle. — 7. Timbale. — 8. Tuée ; Rieuse. — 9. Et ; Rousseur.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Hôtel de Sully ».

15 h., devant le musée, place du Trocadéro, Mme Colin : « L'art des sculpteurs du Moyen Age ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Huio : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A Travers Paris).

15 h. 15, musée du Louvre, pavillon de Flore : « Retables italiens » (Mme Angot).

15 h., en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme Culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (Entrée libre).

15 h., palais de Chaillot, musée des monuments français : « Une statuaire qui s'anime : l'archaïsme ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La peinture au musée du Louvre ».

17 h. 30, 1, rue René-Panhard, Mme Roubet : « Les premiers bergers de l'Aurès » (Institut de paléontologie humaine).

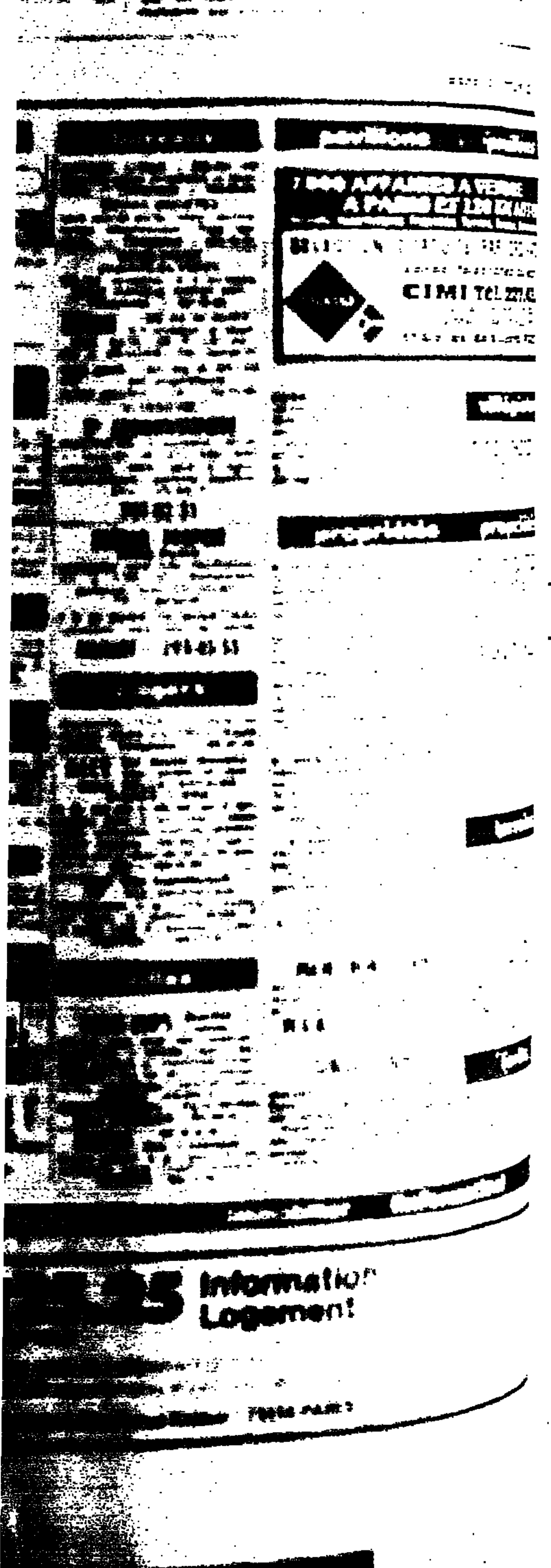
18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. R. Fossier : « Seigneurs et paysans en France du Xe au XXe siècles ».

20 h. 15, hôtel Sheraton Montparnasse : « Psychologie, sociologie et sciences de l'éducation » (Institut Méru-France).

20 h. 30, salle de la Domus Médica, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « Formation de votre esprit. Dynamique conscient-inconscient » (Psycho-Santé).

21 h., maison de Radio-France, auditorium 105, MM. M. Debré, A. Chandernagor : « Vingt ans après ».

L'immobilier



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Questions...

Les poids lourds à leur place

...Réponses

Les 15 et 16 décembre à Bruxelles, la première Convention écologique européenne des transports est organisée par le groupement belge « Inter-environnement » et la « Coordination interrégionale des mouvements écologiques français (CIME). M. Jean-Claude Delarue, l'un des porte-parole de la CIME et président de la Fédération des usagers des transports, explique les raisons de cette manifestation.

« Il s'agit de créer un contre-lobby routier afin de stopper la croissance du trafic des poids lourds. Ceux-ci transportent aujourd'hui entre 50 % et 80 % des marchandises selon les pays. En France, par exemple, la part de la route est passée de 15 % à près de 60 % en vingt ans. Le coût social de cette formidable progression est très lourd : pollution, bruit, accidents. A lui seul, le coût financier est déjà très important. Une étude américaine réalisée par une association professionnelle, l'American Association of State Highway Officials, estime ainsi qu'un camion de 13 tonnes à l'essieu dégrade la route autant que quatre cent cinquante mille voitures.

— *Si le transport routier s'est imposé, c'est qu'il est compétitif. Quels arguments opposez-vous à cette constatation ?*

— La compétitivité du camion — qui lui permet de faire reculer le rail et la voie d'eau, beaucoup plus rentables du point de vue énergétique, écologique et aussi économique — repose sur des bases fausses. Elle tient en grande partie au fait que le poids lourd impose des horaires de travail dignes du dix-neuvième siècle. Selon la Sécurité routière, les routiers français travaillent soixante-deux heures et demie par semaine en moyenne. Quant au coût social du transport routier de marchandises, ce sont les riverains et les usagers de la route accidentés qui le supportent.

— *Par quoi les écologistes veulent-ils remplacer les transports routiers de marchandises ?*

— Il ne s'agit pas d'éliminer le poids lourd. Celui-ci est irremplaçable pour la distribution et très utile pour certains transports de porte-à-porte. Nous voulons seulement que la place respective de la route, du rail et de la voie d'eau soit définie en fonction des avantages et des inconvénients de chaque mode de transport et non sous la seule pression des intérêts privés. Ce sera la tâche de la Convention écologique européenne des transports d'agir en ce sens. »

L'affaire du Larzac

« LES MILITAIRES DEVRONT ACCEPTER DES CONTRAINTES » déclare le sous-préfet de Millau

De notre correspondant

Millau. — « *Sur le Larzac, l'autorité militaire devra subir et accepter des contraintes considérables* », a déclaré le sous-préfet de Millau, M. Sarton du Jonchay, le lundi 11 décembre. Dans une déclaration à la presse locale, le représentant de l'Etat a indiqué que l'extension du camp ne pouvait pas ne pas tenir compte de certaines réalités primordiales qui n'avaient peut-être pas été suffisamment perçues au moment où fut prise la décision d'extension il y a huit ans : une agriculture vivante et en pleine expansion, des richesses touristiques et un cadre de vie exceptionnel.

« *Il n'est pas question que le camp se fasse contre ces réalités, et le Larzac vivra d'abord grâce aux agriculteurs* », a ajouté le sous-préfet. Il a d'autre part indiqué que l'impératif actuel consistait à définir, avec les élus et les organisations concernées, une sorte de pacte de cohabitation et de bon voisinage entre les militaires et les intérêts vitaux de la région.

D'autre part, un millier de personnes se sont rassemblées dimanche sur le plateau, à La Salvage, à l'appel de dix-sept associations de la région de Millau, pour y participer à une journée de défense de l'environnement du Larzac. — Y. M.

● *Contre le circuit sauvage de Voisins.* — Trente-quatre maires des cantons de Coulommiers et de Crécy, en Seine-et-Marne, viennent de se réunir en un comité de défense et ont adressé aux ministres de l'intérieur, de la jeunesse, des sports et des loisirs, de l'environnement et du cadre de vie, une motion concernant le circuit motocycliste sauvage existant en fait depuis le début de cet été sur les anciennes pistes de l'aérodrome de Voisins, près de Coulommiers.

Les maires rappellent que l'administration a toléré ce circuit jusqu'à l'ouverture de celui que l'on doit aménager à Tremblay-lès-Gonesse, en Seine-Saint-Denis, pour juillet 1979, et demandent que « *des engagements précis soient pris les assurant que l'accès au terrain de Coulommiers-Voisins par les motards sera alors définitivement interdit* ». Dans l'immédiat, les maires réclament « *l'interdiction totale de l'utilisation du circuit sauvage aux heures de nuit* ». — (Corr.)

URBANISME

72 000 MÈTRES CARRÉS DE BUREAUX VONT ÊTRE CONSTRUITS A LA DÉFENSE

Un nouveau promoteur, la SEERI (*Société d'études et de réalisations immobilières*), vient de décider de construire 72 000 mètres carrés de bureaux à la Défense.

Cette opération — qui suit le plan de relance de la Défense adopté le 16 octobre en comité interministériel, puis la signature par la Citybank d'un contrat de construction pour 21 000 mètres carrés — porte sur deux immeubles, situés à l'extérieur du boulevard circulaire, sur la commune de Puteaux.

Le premier bâtiment — 12 000 mètres carrés, sept étages — sera terminé à la fin du premier semestre 1980. Le second — 60 000 mètres carrés, huit corps de bâtiments, reliés entre eux et ayant chacun leur autonomie, huit à seize niveaux — doit être livré en février 1981.

L'EPAD (Etablissement public d'aménagement de la Défense) est, de son côté, en pourparlers avec d'autres promoteurs, dont la S.P.G.F. (Société privée de gestion financière), qui envisage de construire près de 20 000 mètres carrés de bureaux.

Compte tenu de ces divers projets, l'objectif fixé par le comité interministériel d'octobre — réaliser d'ici cinq ans 350 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires (850 000 sont déjà construits) — devrait être atteint, estiment les responsables de l'aménagement du quartier.

L'AMÉNAGEMENT DU COURS DE LA LOIRE

Le comité de bassin décide de lever une redevance sur les riverains

Quarante mille riverains de la Loire possédant des immeubles sur des terrains inondables paieront, à partir du 1er janvier 1980, une redevance dite d'écrêtement des crues. C'est ce qu'a décidé, *le lundi 11 décembre, le comité du bassin Loire-Bretagne. Les* membres de ce mini-Parlement de l'eau ont voté cette mesure unique en France à l'unanimité moins une abstention.

Malgré les digues qui bordent son cours, la Loire reste un fleuve menaçant ; ses crues peuvent être catastrophiques. Aussi l'agen être catastrophiques. Aussi, l'agence financière de bassin a-t-elle prévu la construction d'une série de barrages dont celui de Villerest sur la Loire en amont de Roanne et celui de Veurdre sur l'Allier. Mais le coût de l'ouvrage de Villerest est passé de 188 millions de francs en 1975 à 400 millions de francs. Les usagers de l'eau non directement concernés par la lutte contre les crues ayant refusé de financer cette augmentation, il fallait trouver une autre ressource.

La redevance d'écrêtement équivalente à 5 % du revenu net cadastral rapportera 7 millions de francs par an et elle sera perçue, prévoit l'agence de bassin, pendant une quinzaine d'années. Pour un pavillon de quatre pièces cela représentera un débours d'environ 250 francs par an. La redevance servira d'abord à payer le surcoût du barrage de Villerest puis à entamer les études de l'ouvrage de Veurdre, barrage de plaine situé au bec d'Allier et qui retiendrait 150 millions de mètres cubes d'eau.

Mais si le principe de la redevance est acquis, ses modalitées de recouvrement peuvent, encore, être modifiées. L'agence de bassin renoncerait à la percevoir auprès des propriétaires riverains — ce qui lui coûterait cher — si les dix départements, les communes et les régions concernés acceptaient *de la prendre à leur charge*. Cette solution économiserait 1,8 millions de francs, en frais de perception et laisserait aux collectivités maîtresses de la répartition.

Dans cette perspective, M. Jean Royer, maire de Tours, député (non inscrit) d'Indre-et-Loire, a proposé que soit organisé, en janvier prochain, une réunion rassemblant tous les intéressés : Comité du bassin, association in*terdépartementale pour la protec*tion du Val-de-Loire, régions et municipalités. M. Royer souhaite qu'à cette occasion s'établisse « *une véritable solidarité interdépartementale et inter-villes* ». Le maire de Tours espère que se formera « *un front uni des Ligériens* », décidé à soutenir les propositions contenues dans un livre blanc, sur la Loire, qui sera remis à M. Raymond Barre, au début de l'année prochaine.

TRANSPORTS

Les responsables du port de Marseille s'attendent à une « très mauvaise » année 1978

De notre correspondant régional

Marseille. — Une réunion paritaire était prévue ce mardi 12 décembre entre les dockers et les acconiers du port de Marseille pour tenter de trouver une solution dans le conflit qui les oppose pour l'application de l'accord national signé le 28 avril dernier à Paris entre la Fédération nationale des ports et docks C.G.T. et l'Union des industries de la manutention (UNIM).

Les dockers avaient pris l'engagement la veille de revenir aux conditions normales de l'embauche après une nouvelle journée d travail perdue, faisant suite à une grève de vingt-quatre heures samedi, prolongée dans la journée de dimanche. Cette réunion a toutefois peu de chance d'aboutir à des résultats concrets, car les acconiers ont posé comme préalable à la discussion des revendications ponctuelles des dockers « *une révision de certaines conditions de travail à Marseille, qui nuisent à sa compétitivité* ». Le conflit soulève, il est vrai, des questions de fond intéressant l'avenir de la manutention portuaire.

Après la longue grève observée en octobre et novembre dans la réparation navale, puis les arrêts de travail de ces dernières semaines décidées par la Fédération C.G.T. des ports et docks, la situation est jugée préoccupante par les différents usagers du port de Marseille. Le directeur du Port autonome, M. Yves Boissereincq, estime cependant que « *s'il y a de l'ordre à mettre dans le port, le moment est mal choisi* ». Selon lui, les résultats de l'année 1978 s'annoncent comme « *très mauvais* ». Les événements du mois d'octobre seul ont fait perdre au Port un trafic évalué à 3 500 000 tonnes, qui n'a pas encore été rattrapé. — G. P.

P.T.T.

Les Français s'habituent au code postal

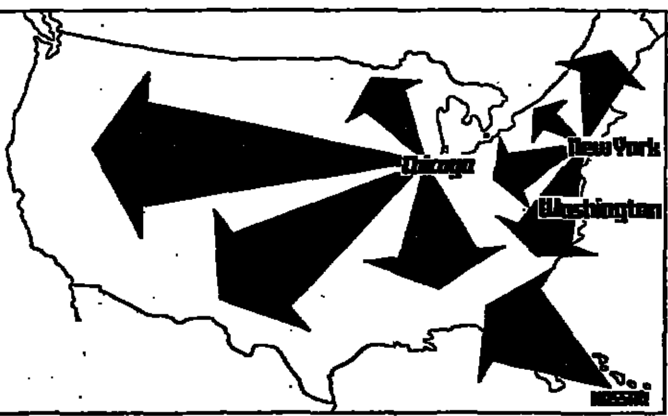
Réputés pourtant pour leur indiscipline, les Français ont adopté sans rechigner les contraintes du code postal introduit en 1972. Ni en Grande-Bretagne, ni en République fédérale d'Allemagne, ni aux Etats-Unis, ni même au Japon, les clients du service postal n'ont aussi bien codé — correctement dans la proportion de 90 % — leur correspondance.

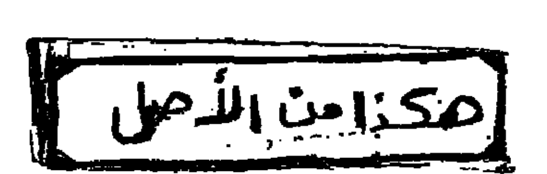
Le code postal était la mesure préalable à l'automatisation du tri postal. Les machines à trier *qui ventilent dix fois plus vite le* courrier doivent pouvoir lire instantanément le numéro de l'un des six mille deux cents bureaux distributeurs. Les P.T.T. ont donc choisi des numéros ayant la même structure que celle du code général. Les deux premiers chiffres signalent le département et les trois derniers le bureau distributeur. Les numéros se terminant par 000 désignent les bureaux du chef-lieu ; les numéros se terminant par 100, 200 ou 300, les bureaux principaux ; les numéros se terminant par 110, 220 ou 430, les bureaux moyens.

Les usagers importants, tels que les services publics ou les entreprises, sont souvent desservis par des bureaux Cedex (courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle) qui traitent 25 % du courrier. Ils bénéficient d'un code spécifique commençant par le numéro départemental.

8 % du courrier n'est pas codé et 2 % comporte des erreurs. Dans le premier cas, le traitement du courrier prend plus de temps. Dans le deuxième, la lettre risque de prendre une fausse direction. La revue *Messages* du secrétariat d'Etat aux P.T.T. donne, dans son numéro de décembre 1978, un exemple des désavantages de l'absence de code : « *Une lettre bien codée déposée à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et destinée à Locmariaquer (Morbihan) sera indexée à Aubervilliers, passera en machine au centre de tri de Bobigny, puis en machine au centre de tri de Nantes où l'on fera une liasse pour le bureau de Locmariaquer. Non codée, elle ne pourra être indexée, fera l'objet de deux manipulations manuelles, à Aubervilliers et de deux autres, de nuit, dans l'ambulant Paris-Vannes.* »

Les P.T.T. rappellent, en toutes occasions, les trois règles du code postal : le numéro de code et le nom du bureau distributeur doivent figurer sur la dernière ligne de l'enveloppe ; lorsque la localité de destination n'est pas le siège du bureau distributeur, son nom doit être écrit à l'avant-dernière ligne.





Le Monde

régions

Corse

POINT DE VUE — L'île des énergies douces

Quelle politique d'énergie pour la Corse ? Les travaux de construction de la centrale thermique du Vazzio, près d'Ajaccio, sont interrompus depuis le 16 mai dernier.

Lors de son allocution devant les assemblées régionales, au mois de juin dernier, M. Giscard d'Estaing avait reconnu que la Corse avait une vocation particulière pour les énergies douces et nouvelles. Il avait, toutefois, indiqué que les besoins énergétiques de l'île ne pourraient pas être satisfaits sans que l'on accroisse la capacité des installations traditionnelles.

Ce dossier est toujours en l'état. Le programme d'équipement énergétique de la Corse n'a pas encore été établi. La construction d'une centrale solaire est au point mort ; Ajaccio souhaiterait qu'elle soit installée sur son territoire.

Le président de l'Association pour la création et la coordination en Corse de l'héliotechnique, M. Paul Casalonga, nous donne ci-dessous son point de vue.

LES énergies solaires (hydraulique, éolienne, photosynthétique et solaire proprement dite) trouvent en Corse une terre d'élection en raison des conditions de la géographie physique et climatique de l'île. Mais il ne faudrait pas que l'on fasse, dans le domaine des énergies renouvelables, la même erreur que dans les autres secteurs qui ont été pris comme moteurs de développement de la Corse. Cette erreur a consisté à oublier systématiquement l'importance de la géographie humaine.

Sur le plan technique, les énergies renouvelables sont immédiatement exploitables en Corse. De nombreuses micro-centrales hydrauliques peuvent contribuer à revitaliser l'intérieur par la fourniture de force motrice nécessaire à l'implantation de l'artisanat rural, jumelé avec d'autres activités saisonnières, telle l'exploitation des gîtes ruraux, et, grâce à la réserve d'eau ainsi constituée, la remise en culture et la protection contre les incendies.

L'utilisation rationnelle de la biomasse représente en Corse un patrimoine énergétique qu'il convient de réhabiliter. Le régime des vents permet l'utilisation d'éoliennes pour le pompage de l'eau et la production d'électricité pour des habitations isolées, nombreuses en Corse.

Quant à l'énergie solaire proprement dite, elle est opérationnelle sans délai. En effet, la plus grande partie de la consommation d'électricité en Corse est destinée à la production de chaleur. Dans ce domaine, l'héliotechnique est déjà parfaitement au point.

La solarisation des constructions existantes (qu'elles soient résidences principales ou secondaires) est immédiatement possible en utilisant les moyens des entreprises locales, par l'utilisation de systèmes simples à inertie thermique assurant une mise en température des logements, si ce n'est une part très importante de leur chauffage.

Pour le moyen et le long terme, la Corse présente des possibilités tant au niveau du pompage de l'eau par l'utilisation des photopiles (une expérience exemplaire pilotée par notre association a d'ailleurs été réalisée sur un GAEC près de Propriano) qu'à celui de la production d'électricité par des unités électrosolaires de type THEK ou PERICLES.

Ces unités de moyenne puissance (de 300 kW à 2 MW) conviennent bien à la Corse en raison du cloisonnement de ses vallées. Elles permettent de desservir des communautés de taille moyenne, ce qui correspond parfaitement aux données physiques et humaines de la Corse.

Mais cela n'est possible que si un plan de développement énergétique de la Corse est élaboré. Ce plan, notre association, dont le but est la création et la coordination en Corse de l'héliotechnique (AC3H), l'a demandé à maintes reprises, et en particulier au cours de son assemblée générale de l'année 1977, lors de la présentation de son conseil scientifique.

∴

Ce plan sera-t-il établi en tenant compte du capital représenté par le mouvement associatif ou bien sera-t-il le seul fait des structures technocratiques centralisées ? La marginalisation dans laquelle notre association est laissée pour le choix du site de la future centrale solaire n'est pas un exemple très réussi de concertation. Pourtant, depuis sa création, notre association a démontré qu'elle était prête au dialogue et était capable de faire des propositions solidement préparées. Ces propositions n'ont pas reçu d'autre écho qu'une « sympathie » toute formelle. Elles concernaient notamment la création d'une station d'expérimentation de photophiles (S.E.H.R.), d'une unité de fabrication de matériel solaire (SOCOMES), de plans de formation d'héliotechniciens, de l'élaboration du plan de développement énergétique de la Corse, et d'autres projets plus ponctuels tels que l'installation d'unités de pompage par photopiles en Balagne.

Verrons-nous l'amorce d'un dialogue ou d'une exacerbation de la société de défiance dans laquelle la Corse s'est enfoncée ?

A-t-on le droit d'espérer que l'utilisation en Corse des énergies dites « nouvelles » soit une nouvelle façon d'envisager les choix économiques et les méthodes de prises de décision ?

Les concours financiers du Fonds européen de développement régional

La Bretagne et l'Auvergne d'abord

Ce sont la Bretagne et l'Auvergne qui, en trois ans (1975-1976-1977), ont reçu les concours financiers les plus importants du Fonds européen de développement régional (FEDER), indique le premier ministre en réponse à une question de M. Pierre-Bernard Cousté, député (apparenté R.P.R.) du Rhône (*Journal officiel* du 7 décembre).

Créé en 1975, ce Fonds rembourse l'Etat français pour certaines actions d'équipement subventionnées par le budget (notamment dans les domaines des routes et des télécommunications). Seules sont éligibles au concours du FEDER, les actions menées sur les parties du territoire bénéficiant de la prime (française) de développement régional, c'est-à-dire les régions prioritaires pour la DATAR.

Les quotas les plus élevés du Fonds sont attribués à l'Italie (40 %), à la Grande-Bretagne (27 %) et à l'Irlande (6 %), pays où existent les plus graves disparités économiques régionales et qui reçoivent plus du Fonds qu'ils ne cotisent.

La France se trouve dans une situation de « payeur net » malgré le projet (qui devrait aboutir dans les prochaines semaines) de nouveau règlement du Fonds prévoyant une réévaluation de son quota de deux points. Selon les nouvelles règles du Fonds, la France recevrait environ 550 millions de francs en 1978, alors que, selon le premier ministre, les régions françaises, y compris les DOM, ont reçu 393,5 millions en 1977, 424,6 millions en 1976 et 255,3 millions en 1975.

Pour ces trois ans, la Bretagne l'emporte haut la main, recevant 248 millions, suivie par l'Auvergne (130) et la Lorraine (91,3).

Les régions les moins aidées sont la Franche-Comté (41 600 F) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (250 800 F).

Languedoc-Roussillon

POLÉMIQUE A NIMES

Le nouvel hôtel de ville fera-t-il de l'ombre à la Maison carrée ?

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Des clameurs, autres que celles arrachées aux aficionados par un prince de l'arène face à un grand « toro » andalou, réveillent aujourd'hui les rues assoupies de Nîmes. L'antique cité gardoise, depuis que le conseil municipal a décidé de construire le nouvel hôtel de ville face à la Maison carrée, vit à l'heure d'une violente controverse. L'emplacement est-il bien choisi ? Quelle architecture et quel architecte pour un bâtiment qui devra impérativement s'insérer dans le site du prestigieux monument romain ? Enfin, à l'occasion de la construction de cette nouvelle mairie, ne doit-on pas envisager une nouvelle et complète opération d'urbanisme pour la mise en valeur des abords de la Maison carrée ?

Depuis l'incendie du théâtre de Nîmes, il y a vingt-six ans, il existe, face à la Maison carrée, un terrain vague caché à la vue des passants par le péristyle du théâtre, seul rescapé de la catastrophe. C'est donc sur ce terrain de 2 900 mètres carrés que le maire, M. Emile Jourdan (P.C.), a décidé de construire la nouvelle mairie qui doit remplacer l'actuel hôtel de ville.

« Le premier coup de pioche sera donné dans un an, *précise M. Jourdan.* « Actuellement, une vingtaine d'architectes gardois nous ont proposé leurs services. Nous allons faire un choix, puis nous confierons le projet à un architecte et à son équipe. Une fois le projet établi, nous consulterons notamment les comités de quartier avant de commencer les travaux, qui s'élèveront à 50 millions de francs. » *M. Jourdan conclut :* « Nous n'avons qu'une contrainte : celle de l'architecte des monuments historiques. Car il ne faudra pas, en effet, que la nouvelle mairie soit visible depuis la Maison carrée. La chose est possible, car elle sera bâtie derrière la façade du théâtre encore debout. » *Pour la mairie, l'affaire est donc désormais entendue.*

Mais de nombreuses associations jugent que l'on est allé un peu vite en besogne. Elles le disent avec force dans des communiqués, des lettres ouvertes, des déclarations publiques. « Ne prépare-t-on pas un nouvel urbanisme pour l'ensemble du centre ville, dont la conséquence serait de modifier radicalement le tissu urbain existant et de défigurer notre cité ? », *demandent les animateurs du GAM « Nîmes Avenir ». Autres questions :* « Si l'on veut regrouper tous les services de la mairie dans un seul bâtiment, le volume de l'édifice sera énorme et écrasera la Maison carrée, qui mesure seulement 26 mètres de long sur 13 mètres de large et ne s'élève qu'à 17 mètres. » *Et encore :* « Le quartier est déjà embouteillé. Si demain on construit la mairie à l'emplacement prévu, il sera impossible de circuler et de stationner.

— Nous construirons des parcs de stationnement sous l'hôtel de ville, *répond le maire.*

— Et les nombreux vestiges archéologiques qui fourmillent sous les rues du centre ville ? *rétorquent aussitôt certaines associations.*

— Il n'y a pas de vestiges à l'emplacement de l'ancien théâtre. Et puis si l'on en trouve, on les mettra au musée », *rassure M. Jourdan qui, décidément, a réponse à tout.*

Cette vieille querelle autour de la Maison carrée vient de rebondir avec la proposition de l'Association pour la mise en valeur du cœur de la ville. « Seule une large consultation, *affirme-t-elle,* permettra de déterminer le parti architectural à retenir. Il faut donc lancer un vaste concours d'idées, ouvert à tous, aux architectes nîmois bien sûr, mais aussi à tous les autres d'où qu'ils viennent, de France ou d'ailleurs. » *Non sans raison, l'association estime que* « Nîmes n'est pas une ville comme les autres. Elle possède un patrimoine archéologique remarquable, unique dans notre pays. Nous pensons que la Maison carrée, un des monuments les plus admirables que la civilisation romaine nous ait laissés, appartient à tous (1). Dès que l'on touche à un tel site, c'est l'affaire de tout le monde, de tout un pays ».

Un concours d'idées ? Pour le maire il n'en est pas question. « Nous avons à Nîmes de bons architectes, pourquoi aller en chercher à Paris ou ailleurs ? »

Le dossier reste ouvert. Cette polémique en tout cas aura eu un aspect positif : les Nîmois ont eu ainsi l'occasion de redécouvrir leur cité et leur patrimoine, qu'ils avaient eu un peu trop tendance à abandonner aux touristes de passage.

JEAN PERRIN.

(1) On y aura compté cinquante mille visiteurs en 1978.

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

Transports publics en milieu rural : les professionnels s'interrogent

Après l'inauguration de la nouvelle formule de transport en milieu rural imaginé par les communes de Meillonnas et de Treffort-Cuisiat dans l'Ain (le Monde *du 29 novembre), M. François de Bretizel, président de la Fédération nationale des transport routiers, a écrit à M. Joël Le Theule, ministre des transports. Voici l'essentiel de sa lettre.*

Je dois vous faire part des très vives réactions que suscite chez nombreux transporteurs de voyageurs, la très large information faite à la presse à l'initiative des pouvoirs publics, à propos de l'expérience de desserte de hameaux réalisée dans plusieurs communes de l'Ain, à savoir : Meillonnas et Treffort-Cuisiat.

Cette expérience, que nous ne critiquons pas dans la mesure où nous partageons les préoccupations de votre administration concernant la nécessité de rechercher, pour les zones défavorisées, des solutions de transport en commun adaptées aux besoins et permettant de rompre, au moindre coût, l'isolement des campagnes, a néanmoins le grave inconvénient de fonctionner selon des conditions d'exploitation particulièrement onéreuses pour la collectivité.

En effet, le matériel est mis à disposition par la régie Renault, le carburant par la Société Elf, les assurances sont prises en charge par le Secours. Tous les transporteurs de voyageurs de notre fédération sont prêts à apporter leurs concours et leur compétence professionnelle pour organiser des services dans de telles conditions.

Il est, à notre avis, fort regrettable que cette initiative, intéressante si l'on se place du seul point de vue de l'innovation, soit présentée à l'opinion publique comme une réussite et une sorte de panacée, alors que la plus grande inconnue pèse sur son avenir lorsque dans deux ans, les aides financières qui la soutiennent seront mises en cause.

La politique d'équipement d'E.D.F. : poteaux en vert

Après la publication d'un article consacré à la prolifération des poteaux métalliques pour le téléphone (le Monde *du 1er septembre), nous avons reçu de M. Louis Dallest, architecte à Marseille, une lettre dont nous publions ici l'essentiel :*

De la même façon que les Postes et Télécommunications, Electricité de France, souvent avec une brutalité plus grande encore à laquelle nous sommes peut-être moins sensibles parce qu'elle est plus ancienne, agresse journellement le paysage par la mise en œuvre de poteaux en béton particulièrement hideux, en forme d'échelle à laquelle personne ne monte jamais (ou presque), ou de pylônes métalliques gris, ou bariolés de blanc et rouge, pour des raisons sans doute de sécurité aérienne, ce qui peut paraître en certains lieux excessif.

Pas plus que pour les télécommunications, il est raisonnable de penser qu'une proportion importante de lignes, surtout en milieu rural, pourraient être enterrées. Des raisons techniques et économiques s'y opposent d'une manière draconienne.

C'est donc bien dans une recherche d'intégration que l'action devrait être menée, à savoir : meilleure esthétique des équipements à confier à des concepteurs qualifiés ; meilleure intégration colorée au paysage pour lesquelles des études spécifiques peuvent être faites suivant les cas, soit par recours à des éléments typifiés, soit pour chaque ligne et ce, avec des coûts très marginaux.

Cette politique est menée par un pays dont l'économie, et c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas plus brillante que la nôtre, je veux parler de l'Italie — avec un succès certain ; il suffit de passer d'un versant à l'autre par le tunnel du Mont-Blanc pour apprécier la différence. Les poteaux en béton sont extrêmement simples, un strict cylindre doté d'éléments de potence bien conçus, et de même pour les pylônes peints en un vert choisi avec soin en parfaite harmonie avec le site ; le moule n'a certainement pas coûté plus cher que le nôtre, et la peinture bien peu ; quant au coût d'une échelle portable, je ne pense pas qu'il entre en ligne de compte.

Notre imagination, notre culture, seraient-elles si différentes de celles de nos voisins transalpins ?

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE ET LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le groupe Chiers-Châtillon confirme l'achèvement de l'aciérie de Neuves-Maisons

mais annonce 1 350 suppressions d'emplois

L'un après l'autre, les groupes sidérurgiques communiquent à leurs comités d'entreprise leurs programmes de suppression d'emplois. Après Sacilor, qui en a annoncé huit mille cinq cents samedi *9 décembre, Chiers-Châtillon* a rendu publiques à la fois la confirmation de l'achèvement de l'aciérie de Neuves-Maisons et la suppression de mille trois cent cinquante emplois. A Neuves-Maisons, le soulagement a été intense : des applaudissements ont même salué la nouvelle, rendue officielle à l'occasion d'un meeting organisée lundi 11 décembre devant la mairie de la ville par les syndicats.

C'est le 13 juillet dernier que la direction du groupe Chiers-Châtillon avait annoncé la suspension de la construction de la nouvelle aciérie, capable de couler 1 200 000 tonnes par an : son achèvement coûtera 300 millions de francs, y compris l'augmentation de la capacité des hauts fourneaux et l'adjonction d'une coulée continue. Cette décision, en revanche, condamne pratiquement les installations du groupe à Longwy, où la fermeture du train à feuillards ajoutera quatre cent cinquante suppressions d'emplois aux mille quatre cents en cours, tandis que les unités de production d'Usinor dans la même ville seront probablement réduites aux seuls laminoirs, avec l'arrêt de la vieille aciérie Thomas, et la suppression de plusieurs milliers d'emplois.

Chiers-Châtillon a également annoncé l'arrêt de l'usine de Blagny (quatre cent cinquante salariés), dans les Ardennes, de celle de l'usine d'Anzin (quatre cent cinquante personnes) dans le Pas-de-Calais, et celle de la mine de fer d'Halouze (cent vingt personnes) en Normandie.

LONGWY SINISTRÉE

De notre correspondant

Longwy. — « S.O.S. » : les trois lettres de détresse brillent depuis deux nuits dans le ciel du pays haut (Lorraine du Nord). Plantées par des militants de la C.F.D.T., elles clignotent à 110 mètres *au-dessus du sol*, au sommet de l'impressionnant crassier de Longwy.

« Ce n'est pas vrai. » A Longwy, personne ne peut croire que l'aciérie ne sera pas construite, bien que la décision de maintenir Neuves-Maisons soit maintenant connue depuis samedi.

La population est accablée. Seules réactions pour l'instant, celle de certains élus et des syndicats : *« C'est le poids politique qui a pesé et il a été prépondérant. » « Dans toutes les négociations qui ont eu lieu à propos de l'aciérie à oxygène, le pays haut paie très cher l'élection de mars 1978,* déclare M. Bernard Labbé (P.D.G. de Châtillon-Gorcy, candidat aux *élections en mars 1978, battu par* le communiste Antoine Porcu). *Nous n'avons eu dans les conversations ainsi que dans les entrevues avec les ministres aucun poids politique.* » Beaucoup de Longoviciens ont le sentiment de « payer » aujourd'hui le vote de mars dernier. Dans cette véritable bataille qui dure depuis cinq mois, et où les élus U.D.F. firent front pour défendre Neuves-Maisons, les Longoviciens ont eu le sentiment d'être très mal *défendus.*

Cette impression est accentuée par les déclarations des élus U.D.F. du sud de la Meurthe-et-Moselle, qui affirmaient, dès samedi soir : *« La décision d'achever l'aciérie de Neuves-Maisons ne nous a pas surpris. Nous attendions et espérions ce choix du bons sens, car c'est un choix industriel et un choix irréversible* d'aménagement du territoire. » *« Sans sous-estimer la portée des manifestations qui ont eu lieu depuis quatre mois »*, les parlementaires du sud de la Meurthe-et-Moselle *« tiennent à souligner le caractère déterminant de leur action. Celle-ci s'est exercée à tous les niveaux où elle était nécessaire. »*

Pouvait-il en être autrement ? Depuis des années, le pays haut, coincé entre la Moselle et la Meuse, trop loin de Nancy, capitale du département, souffre d'un réel enclavement tant sur le plan géographique que psychologique. La coupure politique qui s'est faite à l'issue des élections législatives de mars a accentué cet enclavement. Le nord de la Meurthe-et-Moselle est maintenant représenté par deux députés communistes (Longwy et Briey), alors que le sud (à l'exception du secteur de Nancy-Nord) est dirigé par l'U.D.F., qui compte quatre députés et deux sénateurs. C'est *peut-être* ce qui explique qu'un certain nombre de responsables économiques n'hésitent plus à réclamer le rattachement du pays haut à la Moselle.

Du côté de la gauche, les réactions sont vives. *« Cette décision confirme que les différents plans de restructuration mis en place avec l'appui du gouvernement conduisent le pays haut à une situation économique tendant à devenir dramatique. Ce qui est visé, c'est la disparition à plus ou moins brève échéance du tissu industriel de notre passé »*, déclare notamment M. Antoine Porcu, le député communiste de Longwy. En fait, les communistes se trouvent un peu en porte à faux dans cette affaire. Fidèles à leur logique, ils réclamaient la construction de deux aciéries, l'une à Longwy, l'autre à Neuves-Maisons. C'est ce qui a amené M. Porcu, il y a quelques mois, à se rendre à *Neuves-Maisons* pour y défendre le maintien de l'usine, position logique mais très mal appréciée à Longwy. Attitude semblable du côté de la C.G.T. d'Usinor-Longwy, qui déclare notamment : *« Il ne peut être question d'accepter le verdict patronal et gouvernemental, qui s'appuie sur la construction d'une seule aciérie pour les deux usines, et pourtant, avant la décision d'arrêter le travail de l'aciérie de Neuves-Maisons, il n'existait aucune contradiction à la construction d'une aciérie à oxygène indispensable à Usinor-Longwy. »*

La C.F.D.T. défend les mêmes thèses.

A Longwy, tout le monde est bien conscient que la décision de ne pas construire l'aciérie va aboutir inéluctablement à condamner ce bassin, qui ne vit que par la sidérurgie. L'industrialisation dans cette région s'est, en effet, soldée par un échec total. D'ores et déjà, l'avenir se présente sous un aspect des plus sombres. Entre 1968 et 1978, le Pays haut a déjà perdu 24 685 habitants : et, selon une étude très précise de l'U.M.L. (Union patronale de la métallurgie de Longwy), le nombre des actifs, revenu à 38 200 ces derniers temps, tomberait à 21 600 d'ici à 1981. Le nombre des demandeurs d'emploi *atteindrait alors 25 % de la population* active ! — J. C. B.

Les immigrés, premières victimes ?

Les travailleurs immigrés ne seront-ils pas les premières victimes des licenciements dans la sidérurgie? Le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, particulièrement touchés dans ce domaine, constituent, en effet, immédiatement après la région parisienne, la région Rhône-Alpes et la Provence-Côte d'Azur, des régions à très forte densité de citoyens étrangers : 219 232 dans le Nord-Pas-de-Calais *(dont 76 430 en activité)* et 209 200 en Lorraine (dont 84 620 en activité).

Selon les dernières statistiques officielles (au 1er janvier 1978), les étrangers, y compris les familles, sont répartis comme suit dans le Nord-Pas-de-Calais : 173 100 pour le département du Nord, 46 132 pour le département du Pas-de-Calais. En Lorraine, ils sont 116 966 en Moselle, 61 446 en Meurthe-et-Moselle et 21 563 dans les Vosges.

Les mêmes statistiques montrent que dans les deux régions du Nord-Pas-de-Calais et de Moselle, les immigrés algériens (travailleurs et familles) sont les plus nombreux : ils sont 62 472 dans le Nord-Pas-de-Calais (pour 28 686 marocains, 27 642 portugais, 9 263 espagnols) et 56 471 en Lorraine (pour 28 391 portugais, 13 915 marocains et 12 103 espagnols).

Les étrangers risquent d'être plus frappés en nombre, mais aussi en proportion, que leurs camarades français, bien qu'ils aient puissamment aidé à faire la Lorraine industrielle. Pour l'ensemble de cette région, les travailleurs étrangers représentent près de 12 % de la population active.

Sur une première vague des suppressions d'emplois et de licenciements à Usinor-Thionville, les deux tiers devaient viser *« des agents de faible ancienneté et sans attaches familiales dans la région »*. Autrement dit, les immigrés célibataires ou dont la famille est restée au pays.

488 LICENCIEMENTS SONT ANNONCÉS CHEZ THOMSON-BRANDT

(De notre correspondant.)

Lille. — Quatre cent quatre-vingt-huit licenciements viennent d'être annoncés à l'usine Thomson-Brandt, qui occupe 2 500 personnes à Lesquin, dans la banlieue lilloise. Cette décision a été communiquée aux délégués au cours d'un comité d'établissement extraordinaire convoqué le lundi 11 décembre.

Pour ces 488 licenciements, on ne peut compter que sur 81 mises en retraite anticipée. La direction a fait état de possibilités d'emploi dans des usines de... la région lyonnaise, de la zone atlantique et du Centre.

● *Relèvement de l'indemnisation du chômage partiel.* — A compter du 18 décembre, l'indemnisation minimale du chômage partiel est portée de 10,20 F à 10,75 F l'heure (+ 4,3 %). Ainsi en ont décidé, *le 11 décembre,* le C.N.P.F. et les syndicats, par un avenant à l'accord interprofessionnel du 21 février 1968, qui intéresse environ deux cent cinquante mille salariés.

Résignation, amertume et lassitude à Hagondange

De notre envoyé spécial

Hagondange. — Le traditionnel panneau de bienvenue placé aux entrées des villes est remplacé à Hagondange par cette pancarte, qui est aussi *plantée devant la mairie : « Hagondange veut et doit vivre. Contre les licenciements, le chômage, la misère. Nationalisation franche de la sidérurgie et de ses filiales. »* C'est que cette commune de Moselle de onze mille habitants, administrée par une municipalité communiste, dirigée par M. Fernand Lodi, est particulièrement frappée par la crise de la sidérurgie.

L'opération chirurgicale annoncée par Sacilor-Sollac prévoit, en effet, la suppression d'environ la moitié de ses quatre mille emplois. Mais cela *fait déjà un bon nombre d'années* que Hagondange est, comme les aciéries environnantes, touchée par la récession. *« Avant,* dit cependant M. Claude Lamm, premier adjoint au maire, lui-même agent de formation et de sécurité à l'usine Sacilor, *on procédait à des licenciements au compte-gouttes. Aujourd'hui, les départs forcés sont massifs. Pour ce qui concerne le seul service de production de notre aciérie, mille deux cents travailleurs sur deux mille seront licenciés d'ici à la fin de 1979. »*

Le *« coup de poignard »* dénoncé par la C.F.D.T. n'a cependant pas fait hurler, jusqu'à présent, les habitants d'Hagondange. Le visiteur a *l'impression qu'il les a plutôt anes*thésiés.

Certes, un conseil municipal extraordinaire auquel seront conviés tous les administrés, doit se réunir cette semaine, et des manifestations, comme celle du 25 octobre, qui a enregistré la participation de toute la population active ou presque, pourraient avoir lieu. Mais, c'est avant tout un sentiment de résigna*tion, d'amertume et de lassitude* qui est perçu dans cette région. Le tempérament lorrain s'accommode mal des explosions de colère. Pourtant, M. François Jentzer, président du Syndicat interprofessionnel des commerçants et artisans (SICA) d'Hagondange, qui regroupe cent commerces sur cent trente-cinq, s'insurge : *« En Bretagne ou en Corse,* dit-il, *on aurait déjà fait un sort aux préfectures. Ici, rien. Je reproche souvent à la municipalité communiste de ne pas agir efficacement. Or, maintenant, pour obtenir quelque chose, il faut descendre dans la rue. »*

C'est ce qui s'est produit lors de la grève de vingt-quatre heures observée le 25 octobre. Non seulement les commerçants ont baissé leurs rideaux de fer, mais encore le personnel d'encadrement de Sacilor a, pour la première fois à Hagondange, participé activement au mouvement en bloquant la circulation sur *l'autoroute.*

Les coupes claires opérées à Sacilor-Solac vont avoir des incidences directes sur les finances locales et le commerce. *« Pour ce qui concerne le budget municipal, qui est en 1978 de 14 millions de francs, il faut compter,* estime M. Claude Lamm, *une perte de 3 à 4 millions de francs. »* Comment la réparer ? *« Déjà,* indique M. François Jentzer, *Talange, la commune voisine, paye quatre fois plus d'impôts locaux que nous. »* Le président du SICA, spécialisé dans le papier peint, *possédait trois magasins* il y a peu. Il n'en exploite plus qu'un aujourd'hui. *« Mon chiffre d'affaires a baissé de 30 % depuis 1974.*

Aucun négoce n'a fait cependant faillite depuis le début de la crise et l'on vient d'inaugurer, à Hagondange, un établissement du Crédit agricole, la septième agence bancaire pour cette petite ville de Moselle. *« Je ne me l'explique pas »*, dit M. Jentzer. Les commerces tournent toutefois au ralenti. Le 9 décembre, par exemple, il n'y avait pas dans les magasins à grande surface, en particulier, la nombreuse clientèle à laquelle on est habitué le samedi soir.

Certes, il reste à Hagondange une autre industrie qui n'est pas, à *l'heure actuelle, véritablement menacée :* la société des Aciers Fins de l'Est (SAFE) qui livre de l'acier à son propriétaire la régie Renault et qui *emploie trois mille salariés. Mais le* personnel de Sacilor subit déjà depuis quelque temps, en raison du chômage partiel, une perte de salaire *de 300 F à 500 F* par mois.

Un boucher l'a bien remarqué : *« Cela se sent que les gens manquent d'argent. Je ne fais plus de filet, je n'en vendais plus. Il était trop cher. »*

MICHEL CASTAING.

Un demi-millier de Boulonnais manifestent à Paris contre les licenciements

Venus en cars de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), un demi-millier de travailleurs des aciéries de Paris et d'Outreau (A.P.O.) ont manifesté, lundi après-midi, à Paris, pour protester contre les licenciements dans cette entreprise *(le Monde* du 5 décembre) et pour réclamer la sauvegarde de l'emploi dans leur région. Ils étaient accompagnés de deux députés de Boulogne, MM. Jean Bardol (P.C.F.) et Dominique Dupilet (P.S.), ainsi que de M. Guy Lengagne, maire socialiste de la ville. Toutes les délégations syndicales de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) étaient représentées avec leurs banderoles, ainsi que la *Confédération syndicale* des familles et le Syndicat du cadre de vie.

Aux cris de *« Non aux licenciements, oui aux créations d'emplois »*, un *cortège* s'est *formé* au parc Monceau pour se rendre au siège des A.P.O., rue Jacques-Bingen. Un tract, distribué aux passants, expliquait aux Parisiens les raisons de cette manifestation : *« Il y a déjà six mille chômeurs dans l'agglomération de Boulogne. On annonce plus de mille licenciements aux A.P.O. Le taux de chômage passera de 14 % à 20 %. Les Boulonnais marchent sur Paris pour que, comme par le passé, ils puissent vivre et travailler au pays. »*

Un adjoint du curateur chargé des licenciements, M. Weller, a reçu une délégation au siège de la société. Les seules précisions obtenues par le personnel concernent l'éventualité d'un plan de sauvetage de l'usine A.P.O. d'Hirson (Aisne), où une partie des licenciements prévus serait évitée. D'autre part, M. Langagne a été reçu au cabinet du ministre de l'industrie par M. Duval, conseiller technique, qui a démenti l'existence d'un plan de sauvetage similaire pour les unités A.P.O. de Boulogne-sur-Mer. Une autre délégation, composée de membres du comité central d'entreprise, se rendait au tribunal de commerce. L'objectif de ces délégations était d'obtenir la réduction à quatre cents des mille cinquante licenciements prévus.

M. BARRE ANNONCE DES MESURES SPÉCIALES D'AIDE A LA RÉGION DE SAINT-ÉTIENNE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a remis son rapport au premier ministre, qui lui avait demandé d'aller sur place examiner à Saint-Etienne la situation économique du département *(le Monde* du 31 octobre). M. Raymond Barre en a pris connaissance avant d'adresser à M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de Saint-Etienne, une lettre dans laquelle il annonce qu'il a donné des instructions à la DATAR *« pour qu'un effort spécial soit fait afin d'orienter vers l'agglomération stéphanoise de nouvelles implantations industrielles ou tertiaires et pour que soient utilisés à cette fin tous les moyens disponibles »*.

M. Barre souligne aussi que, dans son rapport, M. Chadeau *« propose d'adapter le régime des aides à la situation économique locale, en particulier par des dispositions propres à la zone des grands projets »*.

A ce propos, répondant à une question écrite posée par M. Théo Vial-Massat, député communiste, le premier ministre a notamment indiqué que le gouvernement étudiait *« la modification du régime des aides à la création d'emplois dans la Loire »*. M. Barre a en outre précisé aux deux parlementaires de la région stéphanoise qu'il donnerait au CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) *« les instructions pour suivre le dossier des entreprises en difficulté, avec la volonté de rechercher les solutions qui permettent de maintenir d'emploi et d'éviter au maximum les licenciements »*.

LA SEMAINE DE 4 JOURS DE 10 HEURES

La C.F.D.T. : le gouvernement entraîne dans l'impasse les négociations en cours

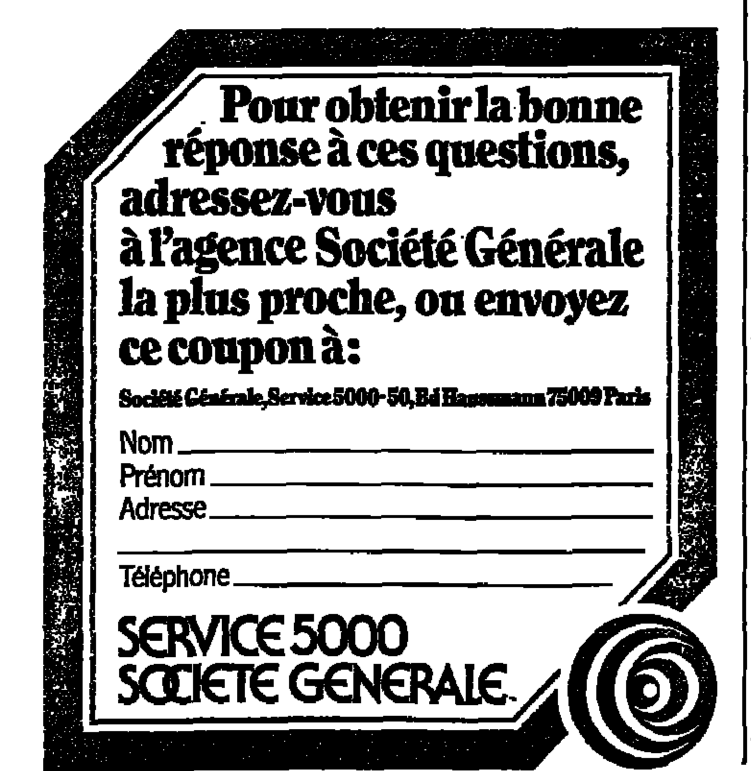
La C.F.D.T. est la seule organisation syndicale, à ce jour, à avoir critiqué le vote, en première lecture, par l'Assemblée nationale, le 8 décembre, d'un amendement autorisant la répartition de la semaine de travail en quatre journées de dix heures. *« Le gouvernement a cédé aux pressions patronales »*, déclare-t-elle. Il ne *« saurait mieux se conduire pour entraîner dans l'impasse les négociations en cours »* sur la réduction de la durée du travail.

« L'adoption d'un tel amendement sans consultation des organisations syndicales, alors que des négociations sont engagées avec le C.N.P.F. sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, est par ailleurs inadmissible. » La semaine en quatre jours, estime la C.F.D.T., *« aggravera de façon importante les conditions de vie et de travail »*.

M. Lucien Bichet, P.-D. G. de la société International Décor, de Celles-sur-Plaine (Vosges), qui est à l'origine du débat sur le réduction à quatre journées de dix heures de la durée hebdomadaire du travail, il s'est déclaré *« très heureux de la décision de l'Assemblée nationale, qui,* dit-il, *lui a donné raison »*.







ÉTRANGER

Les États-Unis et la guerre des communications

(Suite de la première page.)

Ils veulent en finir avec le monopole « naturel » de l'American Telephone and Telegraph (1) et avec la philosophie qui le fondait à savoir que l'intérêt du public passe par la Constitution et la gestion d'un réseau unique placé sous le contrôle d'un organisme public : la Commission fédérale des communications.

Concurrencer un *tel* mastodonte semblait un tour de force. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, portées par l'innovation technique, quelques sociétés s'y employèrent. La Commission fédérale des communications, saisie de plusieurs demandes de nouveaux services, adopta une politique prudente, mais autorisa néanmoins l'entrée du concurrent sur le marché de la transmission interurbaine. La riposte de « Maman Bell », comme l'appellent familièrement les Américains, ne se fit pas attendre : elle demanda l'autorisation de baisser ses tarifs dans les secteurs où d'autres sociétés osaient s'aventurer.

Pas de compétition pour les ennemis de la compétition !

A ce désir de l'A.T.T. (American Telephone and Telegraph) de détruire dans l'œuf les germes de concurrence, la Commission fédérale des communications répondit par une philosophie de la défense des « industries naissantes », au nom de laquelle elle interdit au géant du téléphone de se livrer à une guerre tarifaire. Paraphrasant Saint-Just, les commissaires de la F.C.C. auraient pu affirmer : pas de compétition pour les ennemis de la compétition. Et ainsi se mettait en place cet imbroglio où la puissance publique, pour promouvoir la concurrence et donc la baisse des tarifs, en vint à interdire à « Maman Bell » de baisser les siens, afin de laisser une chance de survie à des *challengers* sortis des limbes !

A vrai dire, ce n'étaient là que premières escarmouches, la guerre de tranchée allait suivre, au moment où l'évolution de l'informatique conduisit les constructeurs et les utilisateurs à penser l'avenir en termes de « réseaux ». Désormais, le conflit général était inévitable. La transmission de données en est encore aujourd'hui l'enjeu majeur. Si les frontières entre les compétences sont étroitement définies par la loi — l'A.T.T. ne pouvant s'aventurer dans le champ du traitement de données et les constructeurs d'ordinateurs ne pouvant se mêler de téléphonie publique, — les limites, elles, deviennent de plus en plus floues. Face à cette contradiction, de simples aménagements ne paraissent guère possibles. Il fallait repenser de fond en comble le problème. Ce à quoi s'employèrent les rédacteurs de la proposition HR 13015 du nouvel acte de communication.

La critique du pouvoir impuissant

La télématique, lorsque l'on parcourt la proposition du nouveau « Communication Act », semble bien à la fois constituer une toile de fond et servir de prétexte à un débat plus général. Ce débat peut se résumer en ceci : qu'en est-il aujourd'hui de l'efficacité d'une tutelle administrative ? Le réquisitoire que dressent, à cet effet, les rédacteurs du nouvel acte de communication *est* particulièrement sévère. Sous couvert de défense de l'intérêt public, l'administration n'a pas su ou, pis, n'a pas pu, exercer un contrôle efficace qui aurait permis de donner un sens aux idées généreuses contenues dans la loi de 1934.

Au lieu d'être un censeur rigoureux, comme la loi lui en faisait obligation, l'administration de contrôle s'est muée en une chambre d'enregistrement impuissante face aux exploitants de services qu'elle ne contrôlait plus, mais qui, bien au contraire, l'influençaient. Ce constat désabusé va bien au-delà de la dénonciation de groupes de pression, il met le doigt sur l'impossibilité structurelle d'un contrôle authentique. Il démontre la vanité d'un projet réglementaire lorsque l'organisme sur lequel sont censées peser les contraintes détient la plupart des informations et draine la majorité des compétences. Dès lors, la loi HR 13 015 a peut-être la même portée dans l'espace des organisations que la relation d'Heisenberg appliquée aux corps moléculaires : il n'est pas possible de dissocier l'observateur de l'observé, il est vain de prétendre connaître à la fois la vitesse et la position d'une grande organisation.

D'où une coupure fondamentale entre les déclarations d'intention de 1934 et la réalité de l'exercice quotidien du contrôle. Les exemples abondent, aujourd'hui, à Washington, qui tendent à prouver que le regard du contrôleur administratif est tout bonnement aveugle, et que la « régulation » administrative s'est de fait métamorphosée en rituels paperassiers, en formulaires tatillons, bref en formalismes creux dont les seuls bénéficiaires semblent être l'armée de juristes qui, dans la capitale américaine, passent leur temps à donner un apparat légal à des procédures vidées de tout sens.

Des outils nouveaux

Emportée par son zèle iconoclaste, la jeune équipe qui a dirigé le projet de loi HR 13 015 a purement et simplement balayé toute référence aux grands principes. Certains y voient le stigmate incontestable d'un abandon total d'une politique de service public. D'autres considèrent, au contraire, que les déclarations d'intention ne servent de rien dès lors que la puissance publique se trouve dans l'impossibilité de les mettre à exécution. Les rédacteurs de la proposition de loi affirment que c'est bien là leur sentiment, que les principes deviennent néfastes si, systématiquement, ils servent de caution à des pratiques et à des solidarités qui n'ont plus rien à voir avec les bonnes intentions initiales. Cette lucidité s'accompagne en outre de recommandations radicales. Mieux vaut se débarrasser d'organismes de pouvoir lorsqu'ils ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes plutôt que de risquer la paralysie totale du système qu'ils ont vocation de contrôler.

En somme, c'est l'ensemble des relations entre les systèmes de communication et l'administration de tutelle qui sont remis en cause, si l'on considère qu'à la proposition HR 13015 viennent s'ajouter les récentes décisions du président Carter en faveur d'un désengagement progressif de l'administration du domaine de l'aviation civile et des transports terrestres.

Ainsi, progressivement, s'établit une stratégie nouvelle fondée sur l'abandon des instruments classiques de « régulation ». Le mot d'ordre le plus répété aujourd'hui à Washington est incontestablement « dérégulation ». D'où cette situation pour le moins paradoxale où l'administration est conduite à gérer sa propre neutralisation. Mais les implications de cette politique de déstabilisation administrative risquent d'être considérables.

L'orientation « dérégulatrice » dépasse le simple examen de conscience d'une fraction de l'administration et du personnel politique. Elle conduit en effet à une nouvelle définition des relations entre la puissance publique et le monde de l'économie. Certains pensent qu'en définitive ce redéploiement économique et administratif n'est que l'amorce d'une renaissance d'un capitalisme plus agressif, plus sauvage, les firmes privées s'introduisant dans les zones d'activité naguère interdites.

De fait, il est incontestable que la « dérégulation » se propose d'ouvrir de nouveaux marchés aux intérêts privés. Mais, dans le même temps, le projet de loi sur les communications laisse également transparaître la volonté de construire de nouveaux outils administratifs plus efficaces et plus pertinents. Au désir d'abandonner une tutelle administrative toute formelle fait en effet pendant le souci d'identifier des ressources limitées et de les économiser. Changement notable d'orientation et développement d'une politique plus réaliste.

Un exemple : n'importe quel groupe pourra, en principe, si le projet HR 13 015 est adopté, entrer dans la sphère des transmissions, sans autorisation préalable, mais en revanche les fréquences radioélectriques étant tenues par le législateur pour des ressources naturelles rares, leur usage ne pourra plus être gratuit. Il faudra au contraire payer, et payer cher. L'administration, quant à elle, disposera par ce biais de revenus importants qui lui permettront de se consacrer au financement d'expériences marginales et de soutenir des marchés qui, laissés à la discrétion de la concurrence, se révéleraient déficitaires bien que d'intérêt local ou général.

L'absence de prospective administrative

Ainsi cette volonté de « dérégulation » procède-t-elle d'un désir de rompre avec les habitudes et les rapports de *forces* consacrés. Cette rupture s'est déjà traduite par des analyses détaillées qui invitent à reconsidérer en profondeur les stéréotypes dans lesquels s'enfermaient les administrations de tutelle. Mais si ces analyses sont effectivement à la fois novatrices et courageuses quant à la mise en cause du fonctionnement « réel » de l'administration, elles semblent au contraire revitaliser les mythes les plus vieillots et les ritournelles les plus désuètes lorsqu'elles s'appliquent à l'univers économique.

Les références systématiques aux vertus du marché libre et aux qualités de la concurrence laissent rêver : la critique d'un « monopole naturel » comme celui de l'A.T.T. conduit l'administration à affirmer qu'un retour à une situation économique de libre-compétition est non seulement souhaitable, mais possible. C'est oublier pudiquement la nature des forces économiques en présence dans le champ de la communication aux Etats-Unis. Et cet oubli a pour conséquence de doubler la finesse des analyses critiques de la situation bureaucratique avec une prospective bien vague et très grossière, lorsqu'elle n'est pas inexistante.

Le contraste avec le rapport Nora-Minc est saisissant. L'administration des communications, qui faisait traduire le rapport en septembre dernier, considère ce texte avec envie et *nostalgie*. C'est précisément un exercice auquel elle n'est plus en droit de se livrer. Travaillant à sa propre neutralisation, il est hors de question qu'elle se consacre à la production d'un effort prospectif à long terme.

YVES STOURDZÉ.

(1) Qui exerce non seulement un monopole sur le fonctionnement du téléphone, mais a réalisé une intégration complète d'un énorme appareil de recherche, des laboratoires BELL, du secteur de production, la Western Electric, et des sociétés d'exploitation participant au BELL System.

Prochain article :

LA MORT DU « PROTECTIONNISME ALVÉOLAIRE »



L'ÉVÉNEMENT

LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le conseil des ministres doit arrêter, mercredi 13 décembre, les mesures de financement du déficit de la Sécurité sociale. Amorcé en 1928, rédifini en 1945-1946 puis en 1967, le système de sécurité sociale demeure une institution toujours inachevée et toujours soumise aux cahots de l'économie. La récente politique de M. Barre, qui entend combattre le mal de l'inflation, ébranle l'édifice des assurances maladie, vieillesse et famille, puisque le freinage des salaires et l'accroissement du chômage réduisent les ressources, alors que les dépenses poursuivent sur leur lancée une croissance bien supérieure à celle de la richesse nationale.

Attachés à l'assurance collective qui les garantit contre les aléas de la santé et de la vie, les Français ont du mal à comprendre les mécanismes et l'évolution financière de régimes prétendument autonomes et pourtant assujettis à la tutelle des pouvoirs publics. Facilement incrédules et prêts à écouter les sirènes qui nient l'existence d'un déficit ou dénoncent les abus, ils se déclarent volontiers favorables à tout contrôle ou économie qui viserait... le voisin.

Sans renoncer aux économies — très aléatoires. — les pouvoirs publics semblent opter pour l'opération chirurgicale : l'accroissement des cotisations et en priorité de celles des assurés. Mais les causes de l'accroissement des dépenses demeurent. D'autres solutions esquissées ci-dessous ne pourront être éternellement rejetées : recherche d'une autre croissance économique, d'un autre partage du travail et des efforts contributifs ; mise en place d'une maîtrise et d'une organisation plus rationnelle des soins médicaux et hospitaliers.

Page établie
par JEAN-PIERRE DUMONT

DES EXPLICATIONS ET DES PROPOSITIONS

Y a-t-il un déficit ?

Question saugrenue ? Certains milieux sont profondément sceptiques sur la réalité d'un déficit. On va même jusqu'à parler d'un excédent ! Intitulé « *Prévisions* de recettes et de dépenses des régimes obligatoires de sécurité sociale pour 1978 et 1979 », le document annexe au projet de loi des finances pour 1979 publie, en *effet*, un récapitulatif des recettes et dépenses qui fait apparaître un « boni » de 6,9 milliards de francs pour 1978 et un léger déficit de 0,9 milliard de francs pour 1979. Mais ces résultats portent sur toutes les caisses d'assurances (1) : le régime général des salariés, mais aussi les régimes spéciaux (fonctionnaires, salariés du secteur nationalisé, *agriculteurs*, commerçants *et* artisans), les mutuelles et encore les institutions de retraites complémentaires. Or il n'y a aucune compensation entre ces différentes formes d'assurance, et il existe bien un déficit pour le régime général des salariés, comme le montre le graphique ci-contre. Et c'est ce « trou » que cherche à combler le gouvernement... même si l'on ne parle pas du déficit, réel lui aussi, des régimes spéciaux des non-salariés...

Le régime général des salariés, qui compte treize millions de cotisants et quarante millions d'assurés, aura consacré, en 1978, 263 milliards de francs aux différentes assurances : 139 milliards de francs pour la maladie, 67 milliards de francs pour la vieillesse, 57 milliards de francs pour la famille. Selon les prévisions des statisticiens qui tablent sur un accroissement des salaires de 11 % en 1979, le déficit sera, l'année *prochaine, d'environ 10 milliards* de francs, dont une grande partie s'explique par le déséquilibre financier de l'assurance-vieillesse. Un accroissement plus important que prévu des salaires ou des effectifs employés peut, certes, modifier ces prévisions, mais il est certain qu'en 1979 il y aura bien un déficit.

Reste celui, plus étrange, de *1978*. Si l'on tient *compte* des excédents observés les années précédentes, le solde de la trésorerie, fin 1977, pour le seul régime général aurait dû être de + 7,4 milliards de francs (1,6 en 1976 + 5,8 en 1977) et non pas de + 2,7 milliards de francs ; en 1978, il devrait être de + 2,3 (7,4 — 5,1) et non pas de — 5 milliards de francs ! Des milliards de francs *se sont*-ils volatilisés ? Après deux mois de recherche et de calcul *(sic)*, les services du ministère de la santé se sont aperçus que le régime général avait mal prévu et comptabilisé les compensations qu'il a dû verser pour les années 1975 à 1977 et que, à l'inverse, l'Etat et les collectivités locales n'avaient pas payé toutes les cotisations dont ils sont redevables au titre d'employeurs. Mais, au total, la Sécurité sociale est bien en déficit, quels que soient les apurements des comptes.

Et si le gouvernement veut rétablir — pour au moins deux à trois ans — les finances de la Sé*curité sociale*, il lui faut trouver près de 18 milliards de francs : 5 milliards pour 1978, 10 milliards pour 1979 et 3 milliards pour reconstituer la trésorerie puisque *les caisses doivent disposer d'une* « avance » de 3 milliards qui représentent trois jours environ de prestations.

Que sont devenus les anciens déficits ?

Autre cause du scepticisme des Français sur la réalité des difficultés de la Sécurité sociale : ils ont oublié la façon dont les précédents déficits ont été comblés. On s'étonne encore de l'excédent de 1977 alors que, l'année précédente, le gouvernement s'inquiétait du déficit... mais on ne se souvient apparemment pas qu'entre-temps les pouvoirs publics ont à deux reprises majoré les cotisations (+ 1,5 point au début 1976 et + 1,4 point en octobre 1976, soit un apport total de recettes de 13 milliards de francs).

Les raisons conjoncturelles du nouveau déficit

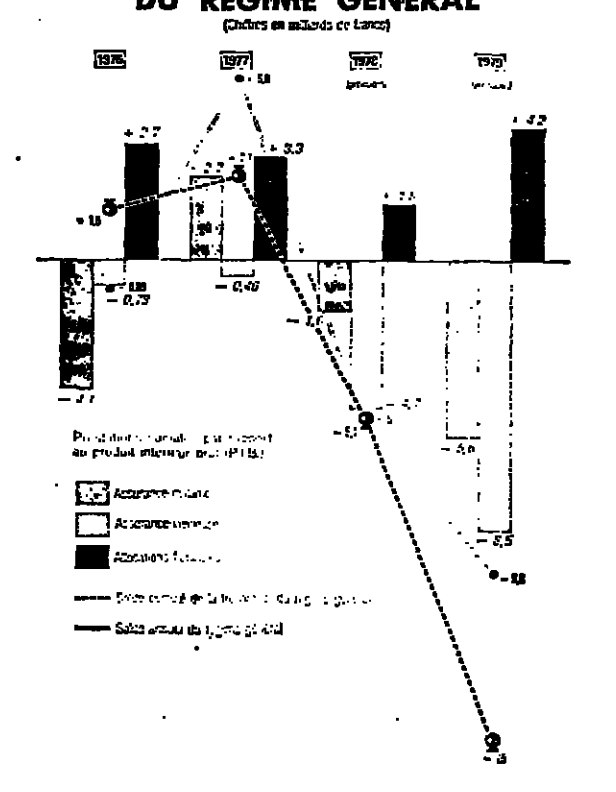
La réapparition d'un déséquilibre financier est due à la crise économique, entend-on dire ici et là. Ce constat est justifié : les recettes des entreprises n'ont cessé de s'accroître (2) et le nombre de plus en plus élevé des chômeurs est à l'origine de pertes de cotisations non négligeables : environ 14 milliards (3).

— Le partage du travail déclaré « impossible »

Si tous les demandeurs d'emploi retrouvaient miraculeusement un travail, plus de 14 milliards d'argent frais entreraient dans les caisses. En optant pour l'augmentation des cotisations des salariés qui ont un emploi et qui déjà cotisent pour le régime d'indemnisation du chômage, le gouvernement accentue, il est vrai, l'absurdité du système actuel : des millions de salariés vont continuer à travailler plus de quarante heures par semaine mais avec un pouvoir d'achat diminué, alors qu'un partage du travail permettrait une autre répartition des sacrifices : une diminution des horaires avec, certes, réduction du pouvoir d'achat, mais un meilleur genre de vie d'un côté et en contrepartie une reprise d'activité des chômeurs dont le traitement donnerait alors lieu à versement de cotisation. Cette solution des vases communicants, sans doute compliquée à mettre en œuvre, n'est pas retenue par les pouvoirs publics. Impossible, affirme-t-on rapidement dans les sphères patronales et gouvernementales.

L'ASSURANCE - VIEILLESSE PRINCIPALE SOURCE DE DÉSÉQUILIBRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

(Chiffres en milliards de francs)



LES CAUSES STRUCTURELLES DU DÉFICIT

Les aides du régime général à d'autres institutions

Il est vrai que le régime général des salariés, financé à plus de 95 % par les cotisations, ne serait pas — ou presque — à la recherche d'argent frais s'il n'avait pas été mis dans l'obligation de combler les déficits d'autres régimes spéciaux ou *autonomes*. Pour la seule année 1978, les salariés du secteur privé ont versé 14 milliards de francs et reçu de l'Etat 5,6 milliards, soit une charge nette d'environ 8,4 milliards de francs. A ces charges dites indues s'ajoutent, selon les points de vue, les dépenses que supportent les salariés pour la création d'hôpitaux et le versement de certaines prestations familiales et allocations minimales aux personnes âgées, soit au total 15 à 25 milliards selon les calculs du C.N.P.F. ou de la C.G.T.

— Le refus du difficile recours à l'impôt

Le financement de ces dépenses dites indues, si elles étaient prises en charge par l'Etat, impliquerait un recours à l'impôt direct, afin que tous les Français, quel que soit leur revenu, participent à la solidarité nationale. Une telle formule serait d'autant plus justifiée que les non-salariés et les cadres aisés versent actuellement des cotisations dégressives par rapport à leurs revenus (alors que l'impôt est progressif), que l'Etat subventionne déjà de 11 % à 69 % des régimes spéciaux (4) et que dans les autres pays européens l'intervention de l'Etat — donc des contribuables — est souvent beaucoup plus élevée (voir graphique 2).

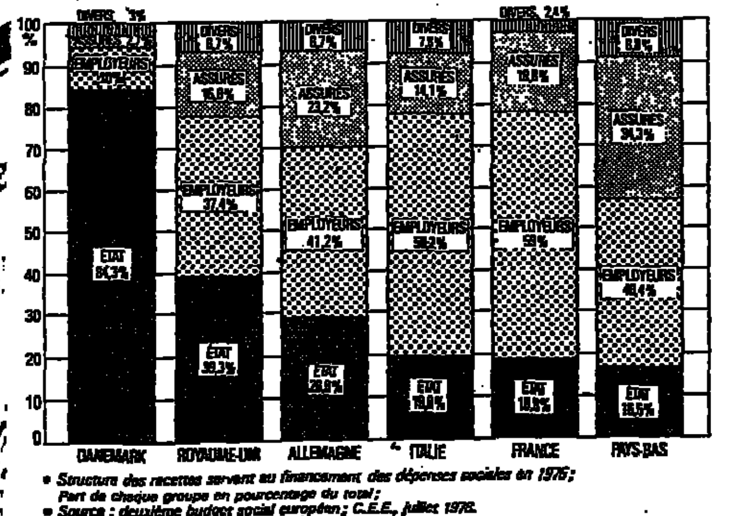
Une telle solution aurait le triple mérite de ne pas alourdir les charges des entreprises, de créer une solidarité réelle et de tendre vers une harmonisation européenne des politiques sociales. Mais là encore, les pesanteurs sociologiques, l'ignorance des revenus réels des travailleurs indépendants, sont autant d'arguments « politiques » avancés par la majorité actuelle pour renoncer à cette réforme véritable. En optant pour l'accroissement des cotisations, le gouvernement présente un argument non négligeable, il est vrai : de 1967 à 1978, le taux des cotisations est passé de 35 % à 38,10 %, alors que les dépenses ont augmenté beaucoup plus rapidement.

Les problèmes de l'assurance-vieillesse

Parmi les raisons nouvelles du déficit de la Sécurité sociale figurent les difficultés de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (— 8 milliards de francs en 1979). Le déséquilibre démographique entre actifs et retraités, qui s'aggravera nettement dans quelques années, et surtout les améliorations dans le versement des pensions calculées sur les dix meilleures années de salaire et *sur* 37,5 années de travail au lieu de 30, se sont traduites par une augmentation des dépenses (+ 21 % en 1978) beaucoup plus rapide que celle des cotisations. Deux raisons à cela : la loi Boulin de 1971 qui a amélioré les pensions, n'a pas prévu de recettes pour financer les dépenses nouvelles, et les cotisations — relativement minimes et plafonnées — ont peu évolué ces vingt dernières années, alors que les cadres bénéficient de retraites complémentaires calculées au-dessus du plafond et à des taux — en moyenne de 12 % — qui se rapprochent assez souvent de 16 %.

LE FINANCEMENT DES DÉPENSES SOCIALES EN EUROPE

EN FRANCE, L'INTERVENTION DE L'ÉTAT DEMEURE PARTICULIÈREMENT FAIBLE



• *Structure des recettes servant au financement des dépenses sociales en 1976 ; Part de chaque groupe en pourcentage du total ;*
• *Source : deuxième budget social européen ; C.E.E., juillet 1978.*

— L'augmentation des cotisations

Face à ces difficultés, la meilleure solution serait certes de remodeler complètement les régimes de retraite en incitant les cadres à cotiser pour leurs retraites complémentaires au premier franc — et non plus sur la tranche supérieure au plafond; — afin de faire sauter l'éternel goulet qu'est le plafond ; cela permettrait de des cotisations du régime général de l'assurance-vieillesse.

Refusant de heurter de front le personnel d'encadrement, le gouvernement a choisi une autre politique : il envisage d'accroître de 1,50 à 1,75 point (8 à 9 milliards de francs supplémentaires) le taux de cotisation plafonnée — c'est-à-dire de frapper davantage les salariés à faible revenu... Les observateurs les plus avertis savent pertinemment que cet effort se révèlera insuffisant d'ici deux à trois ans.

La croissance irrésistible de l'assurance-maladie

Le progrès médical, qui implique le recours à des techniques coûteuses ; les améliorations du genre de vie, mais aussi, pour certains, la dégradation des conditions de travail, qui provoque un *recours plus fréquent* aux médecins ; l'augmentation importante des personnes âgées, qui nécessitent des soins onéreux... tels sont les principaux facteurs de l'accroissement irrésistible des prestations-maladie : + 15 % à + 21 %, selon les années (+ 24 % en 1978 chez les artisans et commerçants, à propos desquels le déficit de 200 millions de francs en 1978 pourrait passer à 700 millions l'année prochaine). A ces causes quasi inéluctables s'ajoutent aussi la fuite en avant vers certains risques tels que l'alcoolisme et le tabagisme, la prolifération des médicaments (4 500 sous 8 800 présentations différentes, en France, au lieu de 1 650 sous 2 111 présentations différentes en Suède) ; une concurrence peu disciplinée des médecins, etc.

— Le déplafonnement des cotisations

Pour rééquilibrer les finances de l'assurance-maladie, le gouvernement envisage d'accroître le nombre des points de cotisations calculées sur la totalité des rémunérations (7 à 9 %), au lieu de 4 % actuellement, soit dans le dernier cas 4,5 % à la charge des salariés, pour lesquels il n'y aurait plus de plafond, et 4,5 % à la charge des employeurs. Cette formule, qui apporterait près de 7 milliards de francs supplémentaires, a certes le mérite de renforcer la solidarité entre cotisants à faible revenu et cotisants aisés (y compris chez les commerçants et artisans, puisque leur système de cotisation est désormais aligné sur celui des salariés).

Pour tenir comptes du coût élevé des soins accordés aux personnes âgées, les retraités aisés du régime général pourraient cotiser à l'assurance-maladie — ce qui n'est pas le cas actuellement — et s'aligner ainsi sur les fonctionnaires, qui versent déjà une cotisation (2,75 %)... et un point de cotisation pourrait rapporter 1 milliard de francs.

— Les solutions négligées où remises à plus tard

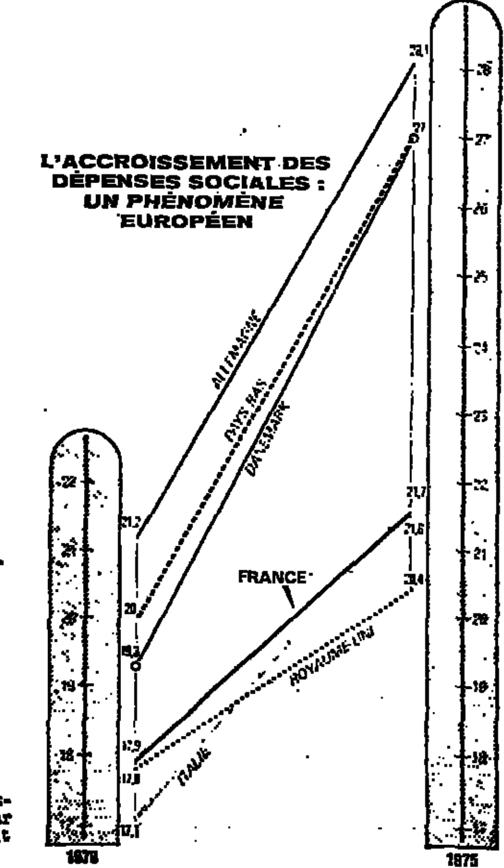
Mais d'autres initiatives auraient pu — ou devraient — être prises. Pour faire face aux dépenses-maladie provoquées par le tabagisme, l'alcoolisme et la circulation automobile, estimées globalement à 16, voire 20 milliards, de francs pour un budget de 136 milliards de francs, il serait possible d'obtenir des recettes nouvelles ou supplémentaires en taxant davantage les primes d'assurance, le litre d'alcool, de vin et le paquet de cigarettes, quitte à sortir de l'indice de l'INSEE les produits qui y figurent et à accepter l'idée de l'affectation des recettes sur l'alcool, formule retenue en 1974, mais abandonnée depuis (seul le principe de telles majorations serait retenu par le gouvernement).

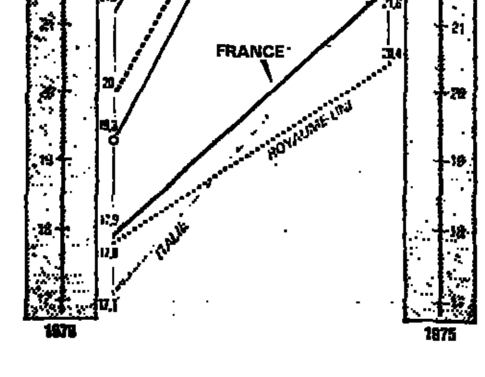
En outre, l'application effective et non pas de principe de l'autodiscipline des médecins ; la rationalisation des médicaments, de leur conditionnement et la réforme des circuits de distribution des soins pourraient, à terme, freiner les dépenses. Mais il s'agit là d'une œuvre de longue haleine qui suppose, au départ, une réelle concertation, sinon une négociation de tous les partenaires sociaux.

L'excédent des allocations familiales

Officiellement, cette caisse ne connaît pas de problèmes : malgré la création en 1978 du complément familial (+ 4 milliards de francs de dépenses supplémentaires), le solde positif atteint 1,3 milliard de francs et en 1979, même si la garantie minimale de ressources pour les familles nombreuses est instituée (+ 4,5 milliards de francs), le solde sera encore positif. En fait, les ressources que le gouvernement *se propose d'obtenir* en 1979 pour la vieillesse et la maladie seront insuffisantes et, comme par le passé, les excédents du régime familial serviront à financer les autres caisses... au détriment des prestations familiales.

Et puisque les vases communicants continuent de jouer entre les trois caisses du régime général en contradiction avec les ordonnances de 1967 qui instituaient l'autonomie financière de chaque caisse, des esprits caustiques peuvent, à juste titre, se demander pourquoi, en années de *vaches maigres*, les *réserves* des régimes de retraites complémentaires ne pourraient pas servir de compensation !





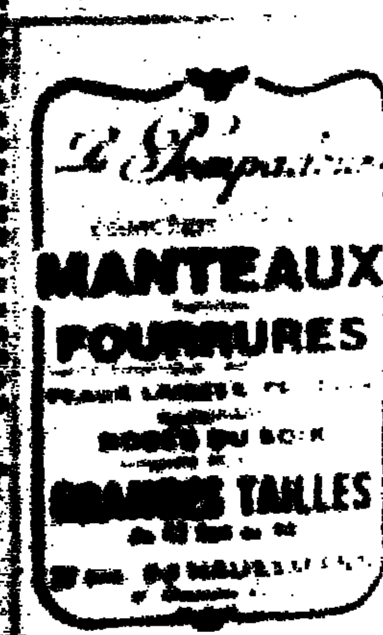
Ensemble des prestations sociales par rapport au produit intérieur brut.

(1) En 1978, le budget social de la nation, représentant toutes les prestations, devrait atteindre 395 milliards de francs, dont 260 milliards pour le régime général, 42 milliards pour les retraites complémentaires, 45 pour les régimes spéciaux, 18 pour les non-salariés et 28 pour les exploitants agricoles.

(2) Les dettes cumulées des entreprises s'élevaient fin 1977 à plus de 8 milliards de francs dont 3 milliards pour la seule année 1977.

(3) Cent mille chômeurs réduisent de 1,4 milliard les recettes du régime général.

(4) L'Etat aura versé en 1978 : 36 milliards de francs de subventions dont 8 milliards au F.N.S., 5,1 aux exploitants agricoles, 5,2 à la S.N.C.F., 4,5 aux Mines, 1 au F.N.S., etc.



ÉNERGIE

Quelles sont les missions des sociétés pétrolières françaises ?

« L'Etat est actionnaire en même temps que cent cinquante mille autres actionnaires du groupe », *a précisé M. Chalandon, en présentant, le 11 décembre, à la presse, la réforme du groupe Elf-Aquitaine, dont l'organisation* « s'apparente désormais, *dit-il*, à celle de grands groupes comme Shell, Mobil ou Exxon ».

« Je considère que je n'ai plus de mission de service public », *a aussi affirmé le président de la SNEA, propos audacieux qu'il a démenti bien vite en soulignant* « la mission morale dont il se sent imparti ». *Il envisage par exemple, dans un but de diversification,* « d'invertir dans un nouveau secteur créateur d'emplois et qui réponde à un besoin sur le plan national ». « Je serais plus libre si je dirigeais un groupe privé », *ajoute-t-il.*

Il n'en reste pas moins que la nouvelle philosophie d'Elf-Aquitaine réside bien dans le précepte : « Il faut dépenser beaucoup d'argent et donc en gagner énormément. » *M. Chalandon se fixe donc comme objectif de doubler les bénéfices du groupe pour maintenir le rythme actuel d'exploitation, réaliser des investissements de valorisation dans le raffinage et diversifier les activités.*

Cette difficulté qu'ont les sociétés pétrolières françaises à définir leur nouvelle mission — « la sécurité des approvisionnements n'a plus de sens » *affirme encore le président de la SNEA — tient sans doute à l'ambiguïté de la politique pétrolière française.*

Depuis le 22 août, les pouvoirs publics ont décidé d'ouvrir plus largement le marché à la concurrence. « Mais, *dit l'ancien ministre de l'équipement,* il faut établir des chances égales entre les compagnies qui travaillent en France et les étrangères ». *Or les sociétés supportent encore ici l'obligation de pavillon, les stocks de sécurité, un contrôle des plans d'approvisionnement et surtout des prix imposés.*

Si la liberté doit intervenir — la libération des prix est prévue pour le 1er janvier 1980 — « le plus tôt sera le mieux », *prévient M. Chalandon, qui s'interroge sur la tolérance en France de hausses des prix de 30 % comme vient d'en connaître le consommateur allemand ces derniers mois.*

La bonne vieille loi de 1928 avait au moins l'avantage de favoriser les compagnies qui travaillaient en France. — B. D.

A PARTIR DE 1980

La France importera 5 millions de tonnes de pétrole mexicain par an

La France importera à partir du 1er janvier 1980, 5 millions de tonnes de pétrole brut mexicain, soit un peu moins de 5 % de sa consommation annuelle de pétrole. Un accord de coopération industrielle et technique a été signé lundi 11 décembre, à Mexico, par M. André Giraud, ministre de l'industrie, et M. Andrès Oteyza, ministre mexicain du patrimoine.

Dans un communiqué commun les deux gouvernements affirment vouloir donner une impulsion aux échanges industriels et énergétiques entre le Mexique et la France. Dans le cadre de cet accord, un contrat a été conclu entre la Compagnie française des pétroles et la Société nationale des pétroles mexicains (PEMEX), aux termes duquel la C.F.P. achètera à PEMEX, au prix du marché, 100 000 barils de « brut » par jour (5 millions de tonnes par an) pendant une période de dix ans.

Ce contrat, le premier avec le Mexique, avait été préparé par de nombreuses missions des deux compagnies au cours des derniers mois. A la fin du mois d'octobre, le Mexique avait livré en France 400 000 barils de « brut » (60 000 tonnes environ) afin de permettre à la C.F.P. de procéder à diverses études sur la qualité de ce pétrole. A l'origine, il n'était question que d'un volume annuel d'importations de 50 000 barils par jour (2,5 millions de tonnes par an). Ce montant a donc été doublé lors des ultimes négociations.

Actuellement, le rythme de la production mexicaine de pétrole est de 44 millions de tonnes par an. Il devrait atteindre 110 millions de tonnes à partir de 1980 et les réserves trouvées se chiffrent à 3 milliards de tonnes. Le Mexique exportait jusqu'à maintenant surtout vers les Etats-Unis et divers pays d'Amérique latine. Il y a quelques mois, un accord similaire à celui qui vient d'être signé avec la France a été conclu avec le Japon.

En marge de l'accord entre la C.F.P. et PEMEX, l'Institut mexicain du pétrole et l'Insitut français du pétrole ont signé de leur côté un protocole prévoyant le développement conjoint d'un procédé original pour la fabrication d'un produit de substitution du plomb tétraethyl dans l'essence automobile. Ce procédé permet de supprimer la source de pollution correspondante et sa première application industrielle pourrait avoir lieu au Mexique, dont la capitale est une des villes les plus polluées du monde.

Enfin, un protocole annexe a été signé entre PEMEX, la C.F.P. et la Banque française du commerce extérieur. Il prévoit la mise en place d'un mécanisme financier susceptible de permettre l'utilisation des revenus futurs du pétrole mexicain pour l'achat de biens d'équipement et de services français.

● *Accord Thomson-C.S.F.-Pertec.* — Thomson-C.S.F. vient de signer, par l'intermédiaire de ses filiales SEMS et CITEC, un accord avec la société américaine Pertec Computer Corporation. Implantée en Californie, cette société est spécialisée dans les périphériques électromagnétiques et les systèmes informatiques. Elle réalise un chiffre d'affaires de 130 millions de dollars. La CITEC (l'ancienne usine de Toulouse de l'ex-C.I.I.) fabriquera sous licence des équipements de bandes magnétiques entrant dans la composition des systèmes mini-informatiques de SEMS et dans certains systèmes du groupe Thomson.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN

M. Jean-Pierre Flochel, secrétaire général de la compagnie La Hénin, vient d'être désigné par les deux groupes propriétaires de la nouvelle compagnie d'assurances en voie de création, La Hénin-Vie, dont le président sera M. Donald Kinloch, comme administrateur-directeur général.

Il est rappelé que cette société associe à la compagnie La Hénin (60 % du capital) le groupe d'assurances américain Ina Corporation (40 %).

M. Jean-Pierre Flochel, âgé de quarante-trois ans, est entré en 1961 dans le groupe de la Banque générale industrielle-La Hénin.

Il fut, à vingt-neuf ans, en tant que le directeur général, animateur de la Caisse de gestion mobilière, établissement du marché monétaire.

Entré en 1970 à la compagnie La Hénin, il en devint en 1971, secrétaire général, responsable du secteur financier et des filiales internationales.

M. Jean-Pierre Flochal conserve d'importantes fonctions au sein de la compagnie La Hénin.

A la suite de cette nomination, M. Pierre Buchaillard, actuellement sous-directeur de la Compagnie financière de Suez, prendra les fonctions de secrétaire général de la compagnie La Hénin.



OBLISEM

L'assemblée générale ordinaire n'ayant pu délibérer valablement le 8 décembre 1978, faute de quorum, MM. les actionnaires sont informés qu'une seconde assemblée générale ordinaire se tiendra le 19 décembre 1978 à 11 heures, 61, rue de la Victoire, Paris 9e, avec le même ordre du jour.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (U I F)

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 décembre 1978.

Après avoir procédé à l'examen de la situation provisoire du bilan au 30 juin 1978, il a pris connaissance des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Les conditions d'exploitation sont restées satisfaisantes au cours de l'année, le taux d'occupation des appartements demeurant supérieur à 99 %. Les recettes locatives de 1978, y compris les indemnités compensatrices de loyers, s'élèveront à plus de 79 millions de francs contre 72,8 millions de francs en 1977. Dans ces conditions, le bénéfice net devrait enregistrer un taux de progression supérieur à 8,5 %, permettant ainsi la distribution d'un dividende en sensible augmentation.

MARCHÉ COMMUN

La convention de Lomé ne doit être reconduite que pour cinq ans

estime un rapport du Conseil économique

Le Conseil économique et social examine en assemblée plénière, ce mardi 12 décembre, un rapport et un projet d'avis sur « *la convention de Lomé, les accords méditerranéens conclus par la C.E.E. et leurs conséquences pour l'économie française* », présentés par M. Michel Souplet (du groupe des agriculteurs). Alors que les négociations en vue de leur renouvellement entrent dans une phase active, les accords de Lomé apparaissent — notamment en ce qui concerne les échanges et le volume de l'aide — comme « *une contribution positive à la recherche d'un nouvel ordre économique international* », souligne le projet d'avis.

« *La conjoncture présente a mis en lumière*, précise-t-il, *la complémentarité des intérêts des deux parties* », la C.E.E. et les cinquante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). « *Par-delà l'intérêt immédiat que trouvent les pays industrialisés à exporter biens d'équipement et technologie pour payer les importations de matières premières devenues plus coûteuses, la Communauté, en favorisant le développement économique et social des Etats A.C.P. dans le plein épanouissement de leur souveraineté, permettra à ces pays d'exprimer une demande solvable croissante et fera s'ouvrir devant elle un marché aux vastes perspectives.* »

Toutefois, ajoute le rapport, « *l'expérience des premières années a prouvé que le développement des exportations des A.C.P., tant dans le domaine agricole que celles provenant de leurs industries naissantes, n'allait pas sans être préjudiciable* » à certaines productions françaises. « *Les effets de cette concurrence — qui risque de s'accélérer — et les remèdes sont à l'heure actuelle mal définis.* » Aussi il serait, selon le projet d'avis, « *hasardeux de s'engager dans la voie de la reconduction des accords de Lomé pour une durée indéterminée* ». Le rapporteur demande en conséquence, tout en souhaitant une « *particulière attention* » au cas des DOM, le renouvellement de la convention de Lomé pour seulement cinq ans, sans oublier un réexamen, « *à échéance préalablement fixée* », de toute nouvelle concession, ainsi que la définition de règles communes concernant les multinationales. Enfin, « *sans prétendre porter atteinte aux options politiques des Etats A.C.P., il importe que soit introduite une référence explicite au respect des droits fondamentaux de l'homme* ».

Pour les accords méditerranéens, le projet d'avis souligne que les effets de cette politique, conjugués avec ceux d'autres actions (dialogue euro-arabe, Tokyo round...) « *risquent de conduire à une dilution de la Communauté en zone de libre échange* ». Par ailleurs, face à la pénétration de produits obtenus en quantité massive sur la base des coûts de production faibles, le rapporteur demande l'élaboration d'une « *véritable politique de développement de l'économie méditerranéenne* ». Enfin, le rapport conclut que le « *bien-fondé* » des accords tant avec les pays A.C.P. qu'avec les Etats méditerranéens « *ne saurait être remis en cause* », mais que, en raison des problèmes d'emploi dans les pays industrialisés d'Europe, « *une progression importante de l'octroi de nouvelles concessions serait dangereuse* ».

CONJONCTURE

« LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION VA BAISSER » annonce M. Monory

Le crédit à la consommation va diminuer de 1,5 % dans les prochains jours pour plusieurs secteurs et notamment l'automobile, a annoncé le lundi soir 11 décembre M. René Monory, au cours de l'émission télévisée « Cartes sur table ». Le ministre de l'économie a ensuite déclaré qu'il souhaitait développer l'action des consommateurs dans la mesure où elle est un contre-pouvoir. « *Il est important d'informer les consommateurs, et, dans ce but, vient d'être créé un groupe de réflexion sur la publicité destinée aux enfants* » (1). Ce groupe sera animé par Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat à la consommation. Le ministre a, en outre, rappelé que les subventions accordées aux organisations de consommateurs seraient pratiquement doublées l'an prochain.

Parlant des prix, M. Monory a rappelé que l'objectif était de limiter leur hausse à 8 % en 1979. « *Pour 1978, les indices de novembre et de décembre devraient être satisfaisants, notamment grâce à la « sagesse » des prix industriels.* » M. Monory a en outre indiqué que « *si tout allait bien* », les prix de tous les services seraient libérés à la fin de 1979. Toute l'action du gouvernement, a encore indiqué M. Monory, est axée sur la lutte contre l'inflation. « *Il faut encore accepter, pendant les deux ans à venir, une stagnation du pouvoir d'achat de façon à redonner à l'économie une marge de manœuvre.* »

(1) On trouvera page 29 un article consacré à l'enfant devant la publicité.

● *Le centre de développement de l'O.C.D.E. fête ses quinze ans d'activité.* — Créé en novembre 1962, ce centre, qui se veut un « lieu de communication » entre tous ceux qui s'intéressent au développement, a été présidé successivement par trois Français, MM. Robert Buron (1963-1967), André Philip (1967-1970) et Paul-Marc Henry (1972-1977), avant que M. Louis Sabourin (Canada) ne soit nommé à sa tête. Le Centre a quatre principaux programmes d'activité : la recherche sur les problèmes actuels du développement, la coopération avec les instituts spécialisés (des conles instituts spécialisés (des contacts réguliers sont actuellement entretenus avec 1 300 établissements de ce genre), la publication de l'information, l'échange d'expériences.

AGRICULTURE

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

La Confédération française de la coopération agricole a élu, le 6 décembre 1978 (*le Monde* du 9 décembre), son nouveau président. La C.F.C.A. regroupe l'ensemble des représentants de la coopération par branches de produits, par régions et par entreprises pour les plus importantes. Gardienne de la doctrine, soucieuse de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises coopératives, elle est aussi devenue le point central, le terrain neutre, où se retrouvent tous les courants politiques qui traversent l'agriculture. D'où l'intérêt que l'on doit porter à la personnalité de son nouveau président.

Lunettes à double foyer, complet veston gris-bleu, attaché-case : le nouveau patron de la coopération agricole ne correspond pas au portrait classique de l'agriculteur. La guerre l'a surpris en « maths élem » au lycée d'Orléans. Il se destinait à l'« agro ». Engagé volontaire en 1943, il ne poursuivra pas ses études. « Aujourd'hui, si j'avais fait l'« agro », je serais peut-être directeur de coopérative au lieu d'être président ; mais je préfère ce dernier rôle, il est plus complet. »

Installé après la guerre sur 32 hectares, M. Albert Duchalais, qui est âgé de cinquante-cinq ans, possède aux Montils, dans le Loir-et-Cher, une ferme de 90 hectares qu'il exploite en commun avec son fils aîné. Il a cinq autres enfants. « C'est, pour la région, une grosse exploitation, dit-il, mais nous sommes deux ménages à vivre dessus. »

Très tôt, il s'engage dans les organisations professionnelles. Engagement syndical — il fut le premier président du Cercle des jeunes de son département en 1947, — mais aussi et surtout économique : il est depuis 1975 président de la coopérative agricole du Loir-et-Cher (800 millions de chiffre d'affaires pour le groupe appelé la Franciade), et depuis 1973 président de l'Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement (UNCAA).

» Ce doit être mon côté matheux, mais je trouve qu'il y a trente ans, il était plus logique de défendre les agriculteurs par la coopération que par les excès des arguments syndicaux. Aujourd'hui, le problème n'est plus le même, car des hommes comme Debatisse, Bruel ou Cormorèche ont la tête économique autant qu'on puisse l'avoir. »

Tout en se déclarant sans engagement politique précis, l'homme penche à gauche et ne le cache pas, pour affirmer aussitôt qu'il souhaite une large ouverture du bureau de la C.F.C.A. Quant à la querelle qui oppose entreprises coopératives et industries privées, le nouveau président est sans complexe : « Si le conflit continue, on se défendra et on attaquera s'il le faut. » — J. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép —	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou Dép —	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou Dép —	SIX MOIS
$ E.-U.	4,3520	4,3530	— 160	— 150	— 325	— 305	—1000	— 950
$ can.	3,6920	3,6950	— 110	— 90	— 260	— 230	— 700	— 630
Yen (100)	2,2335	2,2355	+ 114	+ 135	+ 200	+ 229	+ 487	+ 533
DM	2,2940	2,2960	+ 49	+ 62	+ 100	+ 116	+ 340	+ 375
Florin	2,1170	2,1190	— 66	— 55	— 126	— 112	— 275	— 242
F. B. (100)	14,5260	14,5400	— 437	— 290	— 740	— 550	—1940	—1530
F. S.	2,5770	2,5800	+ 143	+ 160	+ 283	+ 304	+ 818	+ 870
L. (1 000)	5,1708	5,1750	— 388	— 347	— 770	— 690	—2275	—2135
£	8,6370	8,6420	— 480	— 435	— 970	— 915	—2810	—2690

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/8	3 1/16	4	4 1/16	4	4 1/16	4	4 1/8
$ E.-U.	9 11/16	10 1/16	10 5/8	10 3/4	11	11 1/8	11 1/8	11 1/4
Florin	9 13/16	10 1/16	10	10 1/4	10	10 1/4	9 1/2	9 11/16
F. B. (100)	7 3/4	8 3/8	9	10	9	10	9 1/8	10 1/8
F. S.	—3/16	+ 3/16	0	1/2	0	1/2	5/8	3/4
L. (1 000)	9	11	14	14 7/8	14 5/8	15 1/8	15 1/4	16
£	13 1/16	13 9/16	13	13 1/4	13 1/4	13 1/2	13 7/8	14 1/8
Fr. franç.	7 1/2	7 3/4	9 1/4	9 1/2	9 3/8	9 5/8	9 5/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 DÉCEMBRE

Séance décevante

Les lendemains de week-end ne chantent pas toujours. Contrairement à ce qui s'était produit lundi dernier, les valeurs françaises ont assez mal commencé la semaine au Palais Brongniart. Certes, selon l'indicateur instantané, les cours ne se sont effrités que de 0,3 % en moyenne.

Mais, d'autre part, un certain nombre d'actions françaises comme C.F.I. Compagnie du Nord ou T.R.T. ont perdu beaucoup plus (de 3,5 à 5 %) et, d'autre part, les volumes d'échanges se sont apparemment restreints. La baisse de Rhône-Poulenc, au premier cours, n'est pas passée inaperçue (3 %) même si certains se sont empressés de la faire remonter par la suite. Celles de B.S.N. et de Jacques Borel non plus, qui ont accéléré le repli des indices.

Parmi les hausses, beaucoup plus rares, seules celles de Crédit du Nord, Bellon et A.D.G. (+ 2,5 à 4 %) méritent d'être signalées.

Les boursiers sont un peu déçus. Peu avant la séance, beaucoup estimaient que le vigoureux mouvement de hausse amorcé au début de la semaine précédente allait se poursuivre. De fait, en dehors du repli du dollar sur les marchés des changes, et de la situation explosive qui continue de régner en Iran, les opérateurs apercevaient assez mal les motifs de l'affaiblissement de ce lundi. Il semblerait donc que la clientèle particulière, gérée ou non, hésite encore à s'engager plus avant. Les SICAV-Monory, elles aussi, bien que le rythme de leurs souscriptions reste élevé, ne paraissaient pas s'être lancées à fond dans la bataille.

Sur le marché de l'or, le lingot n'a pratiquement pas varié, s'inscrivant à 28 995 F après 29 000 F. Le napoléon, en revanche, s'est adjugé 1,10 F à 264,10 F, après 264,40 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 12	12 12
1 dollar (en yens)	197 05	194 85

LONDRES

Nouveau fléchissement

Le fléchissement des cours se poursuit mardi matin, et l'indice des industrielles perd encore 2,5 points à 480,8. Aux pétroles, nouveau repli de B.P. Stabilité des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 204 85 contre 207 ..

VALEURS	CLOTURE 11 12	COURS 12 12
Beecham	636	632
British Petroleum	938	928
Courtaulds	123	122
De Beers	384	380
Imperial Chemical	379	376
Rio Tinto Zinc Corp.	236	235
Shell	578	578
Vickers	196	195
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	29 7/8
*West Driefontein	30	29 7/8
*Western Holding	21 15/16	21 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PARIBAS - CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas sollicite l'autorisation du gouvernement pour vendre 35 % des actions Crédit foncier franco-canadien qu'elle détient à la holding canadienne Central and Eastern Trust Cy. (New-Brunswick). La rationalisation des activités de Paribas au Québec et le prix intéressant offert par Central Eastern (136 dollars canadiens pour chacune des 475 000 actions) : telles sont les deux principales raisons invoquées par la Compagnie financière. Paribas se défend d'ailleurs de désinvestir au Québec et rappelle qu'après l'opération elle détiendra encore 9 % du capital du C.F.F.C. contre 35 % et qu'elle a acquis récemment 20 % du capital d'une autre société de Montréal, la Power Corporation of Canada. « Il n'y a aucune raison que le gouvernement français s'oppose à cette cession », dit-on au siège de la Compagnie financière, où l'on se refuse à commenter la réaction du ministre québécois chargé des institutions financières, qui a déclaré que son gouvernement interviendrait pour bloquer la vente.

PERNOD-RICARD. — Un acompte de 5 F sur le dividende de l'exercice 1978 (non encore fixé) sera mis en paiement à partir du 19 janvier 1979.

NEW-YORK

Reprise modérée

Une reprise assez modérée des cours s'est produite lundi à Wall Street. L'indice Dow Jones des industrielles a terminé à 817,65, en progrès de 5,80 points sur le niveau précédent. L'activité s'est, elle aussi, modérément développée puisque 21,02 millions d'actions ont été échangées contre 18,64 millions à la veille du week-end.

Sur 1 914 valeurs traitées, 783 ont monté, 700 ont reculé et 431 sont restées inchangées. La hausse des taux d'intérêts a-t-elle enfin atteint son point culminant ? Un certain nombre d'opérateurs, se basant notamment sur les trois diminutions hebdomadaires consécutives de la masse monétaire, le croient. D'autres, plus prudents, surtout en raison de l'affaiblissement du dollar, s'abstiennent de prendre le pari, malgré les assurances données par le président de la Réserve fédérale (Fed), M. Miller.

Indices Dow Jones : transports, 216,64 (+ 1,21) ; services publics, 101,12 (+ 0,04).

VALEURS	COURS 8 12	COURS 11 12
Alcoa	[illegible]	43 1/4
A.T.T.	[illegible]	61 1/8
Boeing	[illegible]	72 3/8
Chase Manhattan Bank	[illegible]	30 1/4
Du Pont de Nemours	[illegible]	125 1/4
Eastman Kodak	[illegible]	61 1/8
Exxon	[illegible]	50 1/8
Ford	[illegible]	41 3/4
General Electric	[illegible]	48 7/8
General Foods	[illegible]	32 3/8
General Motors	[illegible]	56 1/8
Goodyear	[illegible]	15 3/4
I.B.M.	[illegible]	278 ...
I.T.T.	[illegible]	27 1/2
Kennecott	[illegible]	22 1/2
Mobil Oil	[illegible]	70 ..
Pfizer	[illegible]	34 3/8
Schlumberger	[illegible]	80 1/2
Texaco	[illegible]	24 5/8
U.A.L. Inc.	[illegible]	22 ..
Union Carbide	[illegible]	35 5/8
U.S. Steel	[illegible]	22 3/8
Westinghouse	[illegible]	17 7/8
Xerox	[illegible]	54 ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 5/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977)

	8 déc.	11 déc.
Valeurs françaises ..	155,5	154,7
Valeurs étrangères ..	99,8	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

	8 déc.	11 déc.
Indice général	89,8	88,8

BOURSE DE PARIS - 11 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	d 37	0 582
5 %	52 40	4 301
5 % 1920-1980	143 50	4 301
3 % amort. 45-54	71	1 093
4 1/4 % 1963	97 40	0 937
Emp. N. Eq. 5½ 65	110	6 274
Emp. N. Eq. 6% 66	109 20	1 134
Emp. N. Eq. 6% 67	106 25	3 189
Emp. 7 % 1973	3549 ..	.
Emp. 8,80 % 77	107 ..	4 894
Emp. 9,80 % 78	104 ..	4 108
E.D.F. 6½ 1960	... ..	3 668
— 5 % 1960	... ..	4 886

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	545	545 ..
E.D.F. parts 1959	534	534 .
Ch. France 3 %	163	o181 .
A.G.F. (Sté Cent.)	424	425 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1700	1680 ..
Concorde	355	352 ..
Epargne France	.	228
Financ. Victoire	294	296 90
France I.A.R.D.	213	213 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	846	847 .
S.P.E.G.	195 ..	195 ..
Protectrice A.I.R.	240	245 .
U.A.P.	566	568
Alsacien. Banque	341	343
Banque Hervet	205 80	205 30
Bque Hypot. Eur.	260 50	258 .
Bque Nat. Paris	330 ..	339 ..
(Li) B. Scalb. Dup	118	113 ..
Banque Worms	199	200
C.G.I.B.	68 60	68 60
Cofica	..	93 60
C.A.M.E.	94	94 .
Créditel	150	150
Créd. Gén. Indust	268	268 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	212	228 50
Crédit Lyonnais	318 50	318 40
Electro-Banque	158	157 70
Eurobail	151 .	148 60
Financière Sefal	370 .	375 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	80 .	80
France-Bail	289	290
Hydro-Energie	17 30	17 30
Immobail B.T.P.	204	205
Immobanque	288	288 .
Immofica	228	233 .
Interbail	242	242 .
— (obl. conv.	245 ..	245 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	165	166
Locabail Immob.	298 50	297 50
Loca-Expansion	126 ..	125
Locafinancière	170	174 ..
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	236	135 50
Marseil. Crédit	281 40	235
Paris-Réescompt.	280	270 10
Sequanaise Banq	328 .	282
SLIMINCO	66 10	328 .
Sté Cent. Banq.	237	66 ..
Sté Générale	250 ..	240 .
SOFICOMI	370	250 ..
Sovabail	153	374
UCIP-Bail	268	154 20
Unibail	278 50	270
Un. Ind. Crédit		278 50
	114 .	
Cie Foncière	264	113 50
C.G.V.	580	259
Fonc. Chât.-d'Eau	78	580
(M) S.O.F.I.P.	560	77
Fonc. Lyonnaise	580	565
Immob. Marseille	..	134 50
Louvre	..	238 10
SINVIM	130	127 .
Cogifi	141 60	140 10
Foncina	121 50	121 50
Fr. Fin. Constr.	145	140 50
Immindo	152 ..	151

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	100	101 .
Cie Lyon. Imm.	115	115
UFIMEG	98	98
U.G.I.M.O.	121 60	121 60
Union Habit.	182 10	183
Un. Imm. France	150	150 ..
Acier Investiss.	106	105 50
Gestion Sélect.	291 80	291 80
Sofragi	236 50	236 60
Abeille (Cie Ind.)	261	261 .
Applic. Hydraul.	780	775
Artois	100 .	100 .
Centen. Blanzy	385	380 .
(NY) Centrest	125	126
(NY) Champex	d127	129
Charg. Réun. (p.)	2899	2820
Comindus	405	408
(Li) Dév. R. Nord	162	158
Electro-Financ.	346 ..	346
(M) Et. Particip.		72 30
Fin. Bretagne	62	63 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	..	596
Fin. et Mar. Part.	79 50	81 90
France (La)	525	520
La Mure	72 30	70 ..
Lebon et Cie	226	230
(NY) Lordex	...	120
Cie Marocaine	.. ..	29 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	125 .	128
Paris-Orléans	87	86
Paternelle (La)		181 70
Placem. Inter.	93 50	93 50
Providence S.A.	261	264 .
Revillon	520	520
Ressorts Ind.	171 90	173 ..
Santa-Fé	.	80
Soffo	111	111 .
Sofimex	246 ..	250 .
Cambodge	51	49
Clause	416	419 .
Indo-Hévéas	140	140
Madag. Agr. Ind	21 10	20 25
(M.) Mimet		15 50
Padang	126	130
Salins du Midi	285	205
Aliment Essentiel	191 50	190
Allobroge	298	291
Banania	224 50	215 50
Fromagerie Bel	150	150
Cédis	728	740
(M.) Chambourcy		305
Compt. Modernes	288 20	288 ..
Docks France	620	626
Economats Centr.	530	525
Epargne	565	556
Euromarché	399 50	405
From. P.-Renard	350 ..	350
Général Aliment.	...	118 40
Genvrain	170 ..	175
Goulet-Turpin	218 .	210 50
Lesieur (Cie fin.)	385 .	389
Gr. Moul. Corbeil	175 ..	171
Gr. Moul. Paris	256 .	265.
Nicolas	395 ..	400 .
Piper-Heidsieck	231	231 .
Potin	540 .	550
Rochefortaise	160	166 40
Roquefort	289	299
Sup. Marché Doc.	245	251
Taittinger	335	337
Unipol	90	90
Bénédictine	1570	1600
Bras et Glac. Ind.	280 ..	281
Dist. Indochine	451	466 ..
Ricqlès-Zan	78	78 .
Saint-Raphaël	120 20	120 20
Sogepal	378	377
Union Brasseries	34	33 50
Slamna	182 .	187 50
Sucr. Bouchon	97	95 ..
Sucr. Soissonnais	..	d178
Chausson (US)	66	64 90
Equip. Véhicules	72 60	74
Motobécane	47	47 70
Bois Dér. Océan	12 95	12 75
Borie	268	266
Camp. Bernard	195	203
C.E.C.	52 60	56 60
Cerabati	78	75
Ciments Vicat	239 70	239 50
Cochery	52	51 10
Drag. Trav. Pub.	268	268
Fougerolle	119 .	117 80
Française d'entr.	246 50	257
G. Trav. de l'Est	46 50	46
Herlicq	188	188 50
Iéna Industries		
Lambert Frères	46 80	48 10
Leroy (Ets G.)	40 80	41 .
Origny-Desvroise	87	90 .
Porcher	192	190 .
Rougier	100	100
Routière Colas	353 50	356
Sablières Seine		
S.A.C.E.R.	31 .	30 70
Salarapt et Brice	220 ..	222
Savoisienne	.	.
Schwartz-Hautm.		
Spie Batignolles	..	57 50
Dunlop	19 80	19
Hutchinson-Mapa	77	77 50
Saflo-Alcan	189	189 ..
Comiphos	100	98
S.M.A.C.		
Gaumont	530	520
Pathé-Cinéma	73 60	73 20
Pathé-Marconi	86 70	89 30
Tour Eiffel	138	138 80
Air-Industrie	..	69
Applic. Mécan.	32 ..	32 ..
Arbel	147	151 90
Av. Dass.-Breguet	410	415 ..
Bernard-Moteurs		50
B.S.L.	161	160 ..
C.M.P.	320 ..	319
De Dietrich	423	486
Duc-Lamothe	392	392
E.L.M.-Leblanc	520	523
Ernault-Somua	50	52
Facom	480	480
Forges Strasbourg	73	71 10
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101
Frankel	512	507
Huard-U.C.F.	..	150 .
Jaeger	158	165
Jaz	135 80	140 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Luchaire	344 ..	344
Manurhin	435	428 10
Métal Déployé	272 ..	285 ..
Nadella	78 ..	78
Nodet-Gougis	188 ..	180 .
Peugeot (ac. out.)	180	173
Ratier-For. G.S.P.	28	28 70
Ressorts-Nord	132 30	134 50
Roffo		.
S.A.F.A.A. Ap. Aut	82	84
Satam	63 50	63 ..
Sicli	27 90	28 40
Soudure Autog.	150 ..	150 .
S.P.E.I.C.H.I.M.	224 ..	220 ..
Stokvis	78 ..	81 .
Trailor	... ..	340 .
Virax	91	91
At. Ch. Loire	16	16
Ent. Garès Frig.	110 ..	111
Indus. Maritime	286	282
Mag. gén. Paris	151 10	151 50
Cercle de Monaco	59 30	63
Eaux de Vichy	455	457
Sofitel	..	54 60
Vichy (Fermière)	480	495
Vittel	269 50	270
Aussedat-Rey	33 80	35 .
Darblay S.A.	51 10	49
Didot-Bottin	...	246
Imp. G. Lang	8 20	7 90
La Risle	..	38
Rochette-Cenpa	38 90	39 60
A. Thiéry-Sigrand	135	135
Bon Marché	110	106 10
Damart-Servip	429 30	429 30
Mars. Madagasc.	75 50	72 50
Maurel et Prom.	112	112
Optorg	159	159
Palais Nouveauté	300	300
Uniprix	58	58
Crouzet	219 80	212
Europ Accumul.	275	275
Ind. P. (CIPEL)	139 ..	136 ..
Lampes	131	131 .
M.E.C.I.	12 50	12
Merlin-Gerin	314	310 .
Mors	42 05	42
Piles Wonder	274 90	274 90
Radiologie	120	120
SAFT Acc. fixes	825	800
Schneider Radio	.	181
SEB S.A.	208	206
S.I.N.T.R.A.	535	535
Unidel	180	180
Carnaud S.A.	69	70
Davum	75 10	75 10
Escaut-Meuse	144 50	142 50
Fonderie préc.	21 70	21 50
Gueugnon (F. de)	45	45 20
Profilés Tubes Es	26 70	25 60
Senelle-Maub.	59 90	59 50
Tissmétal	40 40	40 40
Vincey-Bourget	o34	33
Huaron	150	145
Kinta	310	322 50
Makta	230	230
Amrep G.	660	650
Elf-Antargaz	169 90	163 20
Hydroc.-St-Denis	143	143
Lille-Bonnières-C.	232	230 20
Shell Française		55
Carbone-Lorraine	65 20	65 50
Delalande S.A.	280 .	290 50
Finalens	60	59 80
FIPP		
(Ly) Gerland	285	285
Gévelot	143	138
Grande-Paroisse	150	150 .
Huiles G. et dér.	36	36
Parcor	1440	1460
Quartz et Silice	55	66
Ripolin-Georget	o51 60	50 50
Rousselot S.A.	521	512
Soufre Réunies	182 50	181 10
Synthelabo	181	181
Thann et Mulh.	26	24 90
Ufiner S.M.D.	115 60	114
Agache-Willot	o760	760
Filés-Fourmies	27	26
Lainière-Roubaix	40 40	41 .
Roudière	319	321
Saint-Frères	88 40	85 80
M. Chambon	150	155
Gén. Maritime	o73	73
Delmas-Vieljeux	236	236
Nat. Navigation		69 50
Saga	26 ..	26
S.C.A.C.	115 ..	120 ..
Steni	257	260 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	o113	118
Trans. et Indust.	108	110

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Baignol-Farj.		26
Bis S.A.	395	395
Blanzy-Ouest	211 .	210 50
La Brosse	120	124 80
Dagrement	244 70	244 70
Dong-Trieu	200	200
Duquesne-Purina	438	440 .
Essilor	960	625
Ferrailles C.F.F.	170 .	170 ..
Havas	330 ..	385
Locatel	283	285
Lyon-Alemand	131 90	131
G. Magnant		50 50
(Ly) Majorette	..	465
M.I.C.	174	173 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	348	348
Publicis	328 50	324
Sellier-Leblanc	180	155 50
Waterman S.A.	235	235
Brass. du Maroc	265	265
Brass. Ouest-Afr.	80	80
(B) Min. et Métal		220
A.E.G.		180
Akzo	58 10	58 10
Alcan Alum.		145 .
Algemene Bank	781	797
American Express	144 30	143 ..
Am. Petrofina	106	105 .
Arbed	391	298
Asturienne Mines	95 50	97 20
Bco Pop. Español	70	71
Barlow-Rand	13 50	13 50
Bell Canada	238	236 .
Blyvoor	17 50	18 ..
B.N. Mexique		34 10
Bowater	14 85	15 ..
Bowring C.I.	9 50	9 50
B. Régl. Inter.	16600	17360
British Petroleum	79 50	78 60
Canadian-Pacif.	91 30	91 30
Cie Br. Lambert		234 90
Cockerill-Ougrée		
Cominco		117 80
Commerzbank	525	537
Courtaulds		
Dart. Industries	176 50	177
De Beers (port.)		27 20
Dow Chemical	116 50	115 .
Dresdner Bank		579
E.M.I.	.	.. ..
Est-Asiatique	..	.. ..
Femmes d'Auj.		.. ..
Finextrémer	133 50	...
Finsider		.
Foseco	13 10	13 ..
Gén. Belgique		
General Mining		213 10
Gevaert		187
Glaxo	46 50	46
Goodyear	70 .	
Grace and Co.		119 20
Gulf Oil Canada	129	130
Hartebeest	73	74
Honeywell Inc.		...
Hoogovens		
I.N.C.	29 25	28 50
Johannesburg		.
Kubota	6 80	6 40
Latonia		...
Lyons (J.)		..
Mannesmann		..
Marks-Spencer	7 30	7 40
Matsushita	16 40	16 80
Mineral-Resourc	8 10	.
Nat. Nederlanden	238	238
Noranda	136 ..	139 50
Olivetti		6 65
Pakhoed Holding		85 10
Petrofina Canada		
Pfizer Inc.	151	146
Phœnix Assuranc.		
Pirelli	4 80	4 80
President Steyn	37	40
Procter Gamble	386 80	375
Robeco	343 20	353 40
Rolinco		270 ..
Shell fr. (port.)	49 10	48 80
S.K.F. Aktiebolag	65	63
Sperry Rand	188 80	185 60
Steel Cy of Can.		101
Stilfontein	17 80	18 15
Suéd. Allumettes		
Tenneco	146	146
Thorn Electrical		
Thyss c. 1 000	265	264
United Technolog	178 20	173
Vaal Reefs	76 50	78
Vieille Montagne	238	234 40
Wagons-Lits	97 10	98 50
West Rand	6 20	6 30
C.E.C.A. 5 1/2 %	240 50	238 80
Emprunt Young		

HORS CÔTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	.	.. .
Banq. Fin Bur.	..	327 ..
Cellulose Pin	32	32 .
Coparex	260	271 ..
Ecco	710	716 .
Eurafrep	412 .	411 ..
Intertechnique	320	305
Métall. Minière	63	63
Océanic	85	85 .
Promotia	..	280 .
Sab. Mer. Corv.	.	
Total C.F.N.	100	99
S.P.R.	115	..
Ufinex	175	175
Voyer S.A.	10	10 90
Oce v. Grinten		.
Rorento NV		258 ..

SICAV

Plac. Institut.	15265 97	14749 73
1re catégorie	10920 94	10785 80

12 12	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	132 37	126 37
Actions Sélec.	170 06	162 36
Aedificandi	203 43	194 21
Agfimo	226 75	216 47
A.L.T.O.	176 58	168 58
America-Valor	289 56	276 43
Assurances Plac.	142 25	135 80
Bourse-Invest.	164 87	157 40
C.I.P.	333 67	318 54
Convertibles	138 01	131 76
Convertimmo	141 52	135 10
Drouot France	127 27	121 50
Drouot Invest.	209 89	200 37
Elysées-Valeurs	188 42	180 35
Epargne-Croiss.	588 86	562 16
Epargne-Industr.	258 27	246 56
Epargne-Inter	281 68	268 91
Epargne-Mobil.	192 71	183 97
Epargne-Oblig.	149 34	142 57
Epargne Revenu	319 18	304 71
Epargne-Unie	351 64	335 69
Epargne Valeur	199 67	190 62
Foncier Investiss.	351 64	335 70
France-Epargne	187 55	179 05
France-Garantie	245 20	240 49
France-Invest.	167 41	159 82
Fr.-Obl. (nouv.)	322 80	308 17
France Placement	211 56	201 97
Francic	138 92	132 62
Gestion Rendem.	280 22	267 51
Gest. Sél. France	195 81	186 93
I.M.S.I.	188 26	179 72
Indo-Valeurs	227 52	217 58
Intercroissance	150 69	143 86
Intersélect. Fr.	176 56	168 55
Livret portef.	233 28	222 71
Laffitte-France	119 87	114 43
Laffitte-Rend.	117 33	112 01
Laffitte-Tokyo	271 12	258 83
Natio-Valeurs	292 91	279 63
Oblig. ttes catég.	1236 21	1187 30
Paribas Gestion	193 33	184 56
Pierre Investiss.	230 16	219 63
Rothschild-Exp.	308 33	294 35
Sécur Mobilière	324 91	310 18
Sélec Croissance	664 71	634 57
Sélect. Mondiale	130 84	124 91
Sélection-Rend.	144 19	137 65
Sélection val. fr.	142 32	135 87
S.F.I. FR et ETR.	193 30	184 54
S.I.G.	299 82	286 89
Silvafrance	202 18	193 01
Silvam	135 89	129 73
Silvarente	165 21	157 72
Silvinter	147 75	141 05
Sogepargne	298 46	286 93
Sogevar	400 07	381 93
Soleil-Investiss.	219 94	209 97
U.A.P.-Investiss.	162 74	155 38
Unifoncier	380 63	363 37
Unifrance	146 69	140 09
Uni Hoche	249 39	238 09
Unijapor	258 81	247 07
Uni Obligations	1771 03	1691 53
Uniprémière	1792 80	1723 35
Unirente	1159 62	1121 49
Unisic	204 40	193 13
Worms Investiss.	270 84	258 54
12/12		
Credinter	156 13	149 05
Croissance-Imm.	181 14	172 97
Euro-Croissance	164 91	157 44
Financière Privée	409 62	391 06
France-Entrepr.	259 13	247 38
Fructifrance	274 85	262 39
Fructidor	162 46	155 08
Gestion Mobilière	231 32	221 83
Mondiale Invest.	197 86	188 98
Obligem	141 17	134 77
Optimavalor	193 17	184 41
Planinter	309 81	295 76
Sicavimmo	263 19	250 30
S. I. Est	434 98	466 81
Soginco	141 05	134 66
Sogintar	440 03	420 08
Valorem	186 62	178 16

* Cours précédant.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote
Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote
dans les cours. *Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition*

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour *cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731 .	4,5 % 1973	701 80	701 80	701 60	708 .
2750 ..	C.N.E. 3 %	2545	2548	2549	2548
375 ..	Afrique Occ.	398 ..	398 90	403 .	398
390 ..	Air Liquide	398 ..	385	386	390 90
77 .	Als. Part. Ind	77 ..	76 50	76 50	77 .
270 .	Als. Superm.	275	270 ..	270	275
68 .	Alsthom-Atl.	67 80	67 10	67 50	68 .
135 ..	Applic. gaz	146 ..	150	149 40	152 90
535 ..	Aquitaine	538	537	535	530
95 .	— certif.	97 90	95 50	96 60	94
147 ..	Arjom. Prioux	151 80	155	154 50	155
495 .	Aux. Entrepr.	495 60	495 20	494	495 20
130	Babc. Fives	132	132	132	132
225 .	Bail-Equip.	235	235 ..	235	235
420 .	— (obl.)	256 50	253 50	253 50	253 50
320 .	Bail-Invest.	325	334 80	331	334 80
149 .	B.C.T.	149 ..	148 50	148 .	151 30
169 .	Bazar H.-V.	169	169 ..	170	167 10
116 ..	Béghin-Say	122 50	119 ..	119 ..	119 .
510 .	Bic	550 ..	548	547	537
820 ..	Bouygues	783	799	795	782
575 .	B.S.N.-G.D.	577	561	562	561 .
960 .	— (obl.)	978 .	998 ..	980	990
2140 ..	Carrefour	2254	2257	2264	1990
315 .	— (obl.)	326 .	330 .	330	327
1380 .	Casino	1390	1395	1393	1395
65	CEM	61 50	61 50	61 50	60 30
290	Cetelem	286	288	287 50	290
82 .	Charg. Réun.	190	189 90	189 90	186 30
119 .	Chiers-Chât.	18 50	18 20	18 40	17 85
124	Chim. Rout.	125 80	127	127 .	127
148	— (obl.)	150 50	149	149	147 50
138 ..	Cim. Franç.	144 80	145	145	143
138 .	— (obl.)	140 10	140 80	140 80	140 80
1010 .	C.I.T. Alcatel	1008	1000	990	981
510 .	Club Méditer.	520 .	513	513	513
285 .	C.M. Industr.	299 .	289 90	283 40	299 90
335 .	— (obl.)	342	340	340	340
139 .	Codetel	148 90	148 80	148 80	145 90
121 .	Cofimeg	123 50	125	124 90	125 .
500 .	Cofradel	493	495	495	495
445 .	Cie Bancaire	485	467 90	471	470
395 .	C.G.E.	397	398	388 80	396 .
430 .	— (obl.)	431	428	428 ..	423
134 .	C. Entrepr.	134 ..	134 50	134 50	135 .
114 .	Cat. Foucher	114 20	115 50	115 50	114 .
129 .	Créd. Com. F	132	131	131	131
205 .	— (obl.)	200 60	199 80	199 80	199 80
430 .	Créd. Fonc.	455	453 50	453 60	445 20
148 .	C.F. Imm.	150	143	145	144 90
124 .	Créd. Indust.	124 10	123 30	129 30	124
380 .	Créd. Nat.	375	365	385 .	371 10
78 .	Créd. Nord	69 10	71 95	72	71 96
60 .	Creusot-Loire	65 50	65 40	64 60	66 70
385 .	C.S.F.	389	394	394 .	394
420 .	— (obl.)	438 .	431	433	424
686 ..	Darty	685	685	696	690
28 ..	Douain-M.-E.	29	29 40	29 40	29 .
73 ..	Dollfus-Mieg.	76 ..	75	75 ..	73 70
[illegible]	Dumez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Cie Gle Eaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365 .	E.J. Lefebvre	375	372 ..	372	365 .
82 .	Esso S.A.F.	85 80	85	84 70	83 40
340 .	Eurafrance	342 60	340 50	348 50	335 ..
1000 .	Europe no 1	918	895	900 .	900
465 .	Ferodo	480 50	481	481 .	484 90
516 .	— obl. conv.	518	518	518	518
69 .	Fin. Dév. Ent.	68 55	68 50	68 50	69 70
200 .	Fin. Paris PB	210 50	211	212 .	212 80
235 .	— obl. conv.	246	249	249 .	249 ..
190 ..	Finextel	210 10	215 40	215 40	214
55 .	Fraissinet	62 60	62 50	62 50	62 50
141 ..	Fr. Pétroles	141 60	141 90	141 90	141 80
32 ..	— (certific.)	32 80	33 .	32 60	32 60
118 ..	Galeries Laf.	121 .	119	119 50	116 60
195 ..	Gle d'Entr.	196	193	193 ..	190 .
131 ..	Gle Fonderie	139	138 50	138	136
133 ..	Gle Ind. Par.	124 50	123	123 50	124 80
260 .	Générale Occ	258 90	258 .	259 50	259 90
375	Gr. Tr. Mars.	383	387 90	387	382
410	Guyenne-Gas	410	402 80	398	400
250	Hachette	253	252	251 50	247
56	Imétal	56 90	56 10	55 40	56
380	Inst. Mérieux	375	379	375	376
113	J. Borel Int.	124 10	121 50	121 50	121 50
149	Jeumont Ind.	145	148	145	143 10
76	Kali Ste Th.	76 50	77 20	77 20	76
73	Kléber-Col.	68 10	67 90	67 90	67 10
255	Lab. Bellon	290	298	306	303 .
245	Lafarge	259	258 80	258	256
310	— (obl.)	312 50	310 70	310 70	310 70
320	La Hénin	319 90	309	315 90	315
1930	Legrand	2038	2020	2020	2020
2280	— (obl.)	2520	2405	2405	2406
200	Locabail	201 50	200	200	211
235	Locafrance	244 60	243	242	243
415	Locindus	417 50	419 90	419 90	419 90
730	l'Oréal	778	784	784	729
3510	— obl. conv.	3585	3600	3600	3600
580	Lyonn. Eaux	578	578	573	545
52	Mach. Bull	52 40	52 40	52 40	52 05
508	Mais. Phénix	529	526	526	529
42	Mar. Wendel	43 40	44 80	44 70	44
52	Mar. Ch. Réu	51 20	51 10	51 10	52 10
495	Martell	506	496	501	504
495	— (obl.)	513	506	505	505
1170	Mat. Téléph.	1162	1142	1147	1151
5670	Matra	5460	5400	5420	5380
37	Mét. Nav. N.	37 50	37 20	37	38 50
1243	Michelin B	1260	1241	1247	1260
590	— (obl.)	589 .	595	595	588 20
490	Midi Cie	501	508	581	506
580	Moët-Hen.	672	576	574	579
680	— (obl.)	689	691	691	691
710	Mot. Leroy-S	748	740	738	727
139	Moulinex	139	138 80	139	138 80
400	Mumm	436	433	424 50	430 20
460	Nat. Invest.	444	450	450	445
200	Navig. Mixte	198 50	199	201	195
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
117	Nouvel. Gal.	119	119 50	119 .	117 50
198	Olida-Caby	199	200	200	203 40
119	Opfi-Paribas	123 80	120	120 50	122 .
115	Paris-France	116	116 ..	116	117 .
100	Pechelbronn	103	103	103	103 .
83	P.U.K.	77	76	75 40	75 .
130	— (obl.)	130	129	129 .	127
39	Penarroya	37 20	36 60	36 60	36 10
265	Penhoët	264 50	264 90	265	268 .
315	Pernod-Ric.	318	317 90	317 90	318
290	Perrier	295 50	292	291	294 90
52	Pétroles B.P	53 70	54	54	54
495	Peugeot-Cit.	498 50	498 50	493 50	438 50
610	— (obl.)	610	608 .	608	601
94	Pierre-Auby	99 30	99 ..	98	97 10
72	P.L.M.	73 50	73 50	73 50	72 .
225	Poclain	220	220 10	220 10	216 .
157	Poliet	163 50	160 80	160 80	163
73	Pompey	69	69 .	69 .	68 .
133	P.M. Labinal	133 20	134	135	133
40	Prénatal	40 30	38 60	39 50	39 30
325	Presses-Cité	337	333	332	328
475	Prétabail Si.	496	498	498	498
183	Pricel	187 50	190	190 20	190
161	Primagaz	152 50	150	152	151
117	Printemps	124	120 20	120 20	120
470	Radar S.A.	500	500	508	495 .
520	— (obl.)	534 90	536	530	524 .
430	Radiotech.	424	430	433	427 10
83	Raffin. (Fse)	80 50	80 20	80	80 ..
93	Raffin. St-L.	99	98 70	98 70	97 30
590	Redoute	575	574	574	565
124	Rhône-Poul.	124 80	121	122 90	122
390	Roussel-Uclaf	398	394	398	395 .
370	Ruche-Pic.	380	378 50	378 50	378 50
495	Rue Imp.	512	517	517	512
18	Sacilor	20	19 65	19 65	20
185	Sade	186	189	189	189
880	Sagem	868	876	870	859 .
145	Saint-Gobain	150 90	150 50	150 90	150
505	S.A.T.	498	492	498	497 50
36	Saulnes	36	36	36	35 80
215	Saunier-Duv.	206	206	207	202
195	Saupiquet	189	195	195	195
158	Schneider	154 60	152 10	162	152 10
78	S.C.O.A.	76	74 80	74 70	74 80
101	— (obl.)	104 60	104 70	104 70	103 70
131	Sefimeg	132	132	132	132
270	S.I.A.S.	277	272	272	272
370	Sign. E. El.	389	368 50	386	381 20
280	S.I.L.I.C.	268 ..	264	264	262
163	Simco	163 60	165	165	165
84	S.I.M.N.O.R.	84	83 80	83 80	83 60
1850	Sk Rossignol	1895	1895	1895	1895
124	Sogerap	125	126	126 60	126
385	Sommer-All.	380	379 50	379 50	386 50
295	Suez	300 50	297	296 60	295
270	Talc-Luz	261	269	269 50	265 20
570	T.R.T.	715	698	698	690
[illegible]	Tél. Electr.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
375	Tél. Ericsson	409	412	412	420
245	Thomson-Br.	250	250	250	250
300	— (obl.)	306	302 ..	304	298 20
330	U.I.S.	335 50	325	335	339
220	U.C.B.	235	238 50	238 50	238 50
275	Un. F. Bques	297	294	296	298
171	U.T.A.	177	176	176	172 60
16	Usinor	14 80	14 90	14 80	14 90
121	— (obl.)	132 80	132 80	132 80	130 20
103	Vallourec	99 50	98 90	98 90	98 20
745	V. Clicquot-P	780	780	780	789
410	Viniprix	410 50	406 ..	405	410 ..
485	Elf-Gabon	463	467	466	468
194	Amax	200 50	200	194	197 50
270	Amer. Tel.	276	274 .	273 80	274
18 50	Ang. Am. C.	18 80	18 95	18 80	18 95
91	Amgold	89 50	93	93 .	93 .
370	B. Ottomane	417 50	411 80	411 80	418 90
310	BASF (Akt.)	307 50	312	312	306 ..
320	Bayer	318	316 80	316 80	318 90
47	Buffelsfont.	43	49 50	49 40	49 30
11	Charter	11 40	11 50	11 60	11 40
133	Chase Manh.	133 50	133 20	133 40	133 20
88	Cie Petr. Imp.	88 20	88 ..	88 ..	87
360	C.F. F.-Can.				
22	De Beers (S.)	22 40	22 55	22 45	22 35
730	Deuts Bank	719	722	721	725
310	Dome Mines	322 50	333	332	328 40
550	Du Pont Nem.	561	560	551	556
260	East. Kodak	269	266	266 50	263 50
17	East Rand	17 05	17 25	17 25	17 40
121	Ericsson	123	124	122	121 60
220	Exxon Corp.	220 20	215 ..	219	214 10
183	Ford Motor	183	182 ..	182	182 50
84	Free State	80	82	83	82 90
215	Gen. Electric	214	215	213 50	211 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	256	243	243	240 60
15	Goldfields	15 10	15	15	14 90
17 50	Harmony	17 80	18 20	18 30	17 80
5 60	Hitachi	5 90	5 95	6 95	5 95
310	Hoechst Akt.	310	311	310 60	309 ..
31	Imp. Chem.	32 70	32 90	32 90	32 45
67	Inco Limited	66 20	66 80	66 80	66
1160	I.B.M.	1219	1196	1196	1188
124	I.T.T.	123	123 60	123 50	121 30
260	Merck	285 30	289	288 40	288 20
265	Minnesota M.	268	264	263 60	263 20
300	Mobil Corp.	318	308 50	308 50	306
8400	Nestlé	8470	8380	8380	8380 .
160	Norsk Hydro	155 20	156 50	156 80	155 .
465	Petrofina	456	456 50	455 ..	465
310	Philip Morris	316 50	315 60	316 ..	319 60
61	Philips	51 20	51	51	50 55
52	Prés. Brand	49 30	50 90	50 80	50 35
350	Quilmès	322 60	322 50	322 50	318 60
178	Randfontein	173 10	175	175 ..	171 50
260	Royal Dutch	253 80	251 80	251 80	252 10
20	Rio Tinto Zin	20 10	20 20	20 25	20 20
44	St-Helena Co	43 80	44 80	44 20	44 ..
380	Schlumberg.	391	398	387 .	387 20
49	Shell Tr. (S)	49 30	49 10	49 50	48 80
680	Siemens A.G.	674	673	676	676
34	Sony	33 10	33 30	33 30	33 .
255	Unilever	259	260	260	256 50
16	Union Corp.	15 80	15 60	15 90	15 60
102	U. Min. 1/10	102 50	101 60	101 60	101 60
121	West Deep.	125	131 10	130 10	130
43	West Drief.	46 20	48 40	48 10	47 50
98	West Hold.	95 10	96 20	97 30	95 50
230	Xerox Corp.	242	238 80	237	238 80
4 77	Zambia Corp.	0 75	0 76	0 76	0 75

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 402	4 374	4 42
Allemagne (100 DM)	229 790	229 770	230
Belgique (100 F)	14 518	14 547	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 650	212 110	211 60
Danemark (100 krd)	82 700	82 870	82
Norvège (100 k)	89 350	89 670	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 593	8 624	8 60
Italie (1 000 lires)	5 194	5 178	5 20
Suisse (100 fr.)	268 200	258 200	256 50
Suède (100 krs)	99 350	99 670	99 75
Autriche (100 sch.)	31 440	31 370	31 25
Espagne (100 pes.)	6 161	6 140	6
Portugal (100 esc.)	9 330	9 340	9
Canada ($ can 1)	3 746	3 715	3 755
Japon (100 yens)	2 221	2 227	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11 12
Or fin (kilo en barre)	28860	28970
Or fin (en lingot)	28995	28995
Pièce française (20 fr.)	263	264 10
Pièce française (10 fr.)	216 10	216
Pièce suisse (20 fr.)	252 30	252 60
Union latine (20 fr.)	227	226
Souverain	261 10	264 80
Pièce de 20 dollars	1240	1240
Pièce de 10 dollars	679 80	679 .
Pièce de 5 dollars	413 ..	413
Pièce de 50 pesos	1159	1159 50
Pièce de 10 florins	242 ..	242 50

AGRICULTURE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES ...

TAUX DES EURO-MONNAIES







Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1978 a été tiré à 602 808 exemplaires.

Le trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

JEAN PAUL II LANCE « UN APPEL SOLENNEL » EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La lettre que Jean Paul II a adressée lundi 11 décembre au secrétaire général de l'ONU à l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ne passe pas inaperçue. Pour la première fois, le nouveau pape prend fermement position dans une question politique en défendant la liberté religieuse là où elle n'existe pas. L'allusion aux pays communistes est très claire. Elle porte la marque personnelle de l'ex-archevêque de Cracovie.

Le pape dénonce avec force toutes les atteintes aux droits de l'homme dans les domaines politique, économique, social et culturel, en condamnant la torture et le racisme sous quelque forme que ce soit. « *Qui peut nier*, souligne-t-il, *que les individus et les pouvoirs civils violent aujourd'hui impunément des droits fondamentaux de la personne humaine comme le droit de naître, le droit à la vie, le droit à la procréation responsable, au travail, à la paix, à la liberté et à la justice sociale, le droit de participer aux décisions qui concernent des peuples et des nations ?* »

Mais c'est la deuxième partie de la lettre adressée à M. Waldheim qui retient naturellement l'attention. Jean Paul II se réfère à *Gaudium et spes* — un texte du concile à la rédaction duquel il avait activement participé dans les années 60 — pour dire ceci : la liberté religieuse est la « *base de toutes les autres libertés* », la « *source d'où jaillit la dignité humaine* ».

Ayant définitivement abandonné le « nous » pontifical, Jean Paul II déclare : « *Je voudrais solennellement demander que, en tout lieu et par chacun, la liberté religieuse soit respectée pour chaque personne et pour tous les peuples. Je suis amené à lancer cet appel solennel en raison d'une conviction profonde selon laquelle au-delà du désir de servir Dieu, le bien commun, la société elle-même « peut tirer » profit des qualités morales de » la justice et de la paix, qui » ont leur origine dans la fidé- » lité de l'homme à Dieu et à sa » saine volonté* » (Gaudium et spes, 6). *Le libre exercice de la religion bénéficie aux individus comme aux gouvernements.* »

Le pape demande donc « *pourquoi est conduite une action répressive et discriminatoire contre de nombreux citoyens qui ont dû souffrir toute espèce d'oppression, même la mort, simplement pour préserver leurs valeurs spirituelles, et qui, malgré tout cela, n'ont jamais cessé de coopérer à tout ce qui sert le progrès civil et social de leur pays ?. Ne devraient-ils pas être objet d'admiration et d'éloges, plutôt qu'être considérés comme suspects et criminels ?* »

Jean Paul II conclut : « *Comment un Etat peut-il demander confiance et collaboration quand, se proclamant athée et affirmant respecter les croyances individuelles, il prend position contre la foi de ses citoyens ? A chacun, il devrait être donné la possibilité de professer sa foi en privé et en public.* »

ROBERT SOLÉ.

M. GISCARD D'ESTAING : la défense des droits de l'homme est une tâche continue.

M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, parlant lundi 11 décembre au cours d'une réunion spéciale de l'Assemblée des Nations unies pour le trentième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a déclaré : « *Je lance un appel aux gouvernements pour qu'ils révisent leur législation afin qu'elle réponde davantage aux objectifs de la Déclaration universelle.* »

Dans un message à l'Assemblée, M. Giscard d'Estaing affirme : « *La défense et l'illustration des droits de l'homme sont une tâche continue et toujours actuelle. Il ne suffit pas de les avoir proclamés. Il faut encore en préciser le contenu, en améliorer la protection, en étendre le respect et l'application.* » Le président de la République rappelle que le gouvernement vient d'entamer la procédure de ratification des conventions internationales pour les droits civils et politiques et sur les droits économiques sociaux et culturels (*le Monde* des 7 et 8 décembre). — *(A.P., A.F.P.)*

L'indemnisation du chômage et la Sécurité sociale à l'ordre du jour du conseil des ministres

Plus de 20 milliards à dégager

Bien que des vagues impressionnantes de licenciements déferlent sur diverses régions de France, dans la sidérurgie et la construction électrique notamment (voir page 43), l'évolution mensuelle du chômage devrait se traduire, selon les premiers comptages manuels, par une légère réduction du nombre des demandeurs d'emplois en novembre. Le gouvernement prépare pour sa part un train de mesures, parmi lesquelles une réforme des allocations du chômage qui se traduira, dans les mois à venir, par un accroissement des charges de 3 à 8 milliards de francs, selon les hypothèses. En outre, au même conseil des ministres du 13 décembre, Mme Veil proposera la réforme de la Sécurité sociale que nous avons précédemment analysée (15 à 18 milliards de ressources supplémentaires) en vue de combler, à partir du 1er janvier, le déficit de cette institution.

Pour rétablir l'équilibre financier du régime général des salariés, Mme Veil proposera — avec effet au 1er janvier — des augmentations de cotisations qui feront l'objet de décrets, préalablement soumis pour avis — d'ici au 22 décembre — aux trois caisses nationales d'assurance maladie, vieillesse et familiale. Outre la majoration traditionnelle du salaire-plafond soumis à cotisation (qui serait relevé d'un peu moins de 12 %, soit près de 4 500 francs par mois au lieu de 4 000 francs actuellement), le taux de cotisation du régime des pensions serait accru d'au moins 1,5 point et plus vraisemblablement de 1,75 point, dont 0,25 à 0,50 à la charge des employeurs.

Quant aux cotisations d'assurance-maladie, dont la modification donne lieu aux discussions les plus intenses au sein des services interministériels, leur révision porterait uniquement sur un déplafonnement (transfert de cotisations plafonnées sur la totalité de la rémunération) ; mais l'importance de ce transfert pourrait être plus faible que prévu — 3 à 4 points au lieu de 5, — afin de ne pas alourdir les charges des entreprises. Deux autres initiatives seraient retenues, sans pour autant avoir d'effet immédiat :

La création d'une cotisation des retraités du secteur privé au profit de l'assurance-maladie, nouveauté qui nécessitera le dépôt d'un projet de loi.

La taxation renforcée de l'alcool et du tabac : l' « idée chemine » et pourrait être annoncée, mais au niveau du principe.

Quelles que soient les variations d'un à un demi-point des majorations envisagées, tout le monde s'attend à une ponction non négligeable sur les revenus des assurés, et les réactions commencent à se multiplier. Pour l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) qui, au cours d'une conférence de presse lundi 11 décembre, s'est interrogée sur la réalité du déficit (puisque des documents officiels font état d'excédents (voir page 45), seules d'importantes économies devraient être recherchées (gestion plus rigoureuse des hôpitaux, réduction du nombre des étudiants en médecine) et être accompagnées d'un « *plan de responsabilisation* » des assurés (création d'un profil du malade et indications sur la feuille de paie de cotisations dites patronales).

La C.F.T.C. « *exige que le complément de charge pour les assurés soit au plus égal à celui qui incomberait aux employeurs* » et non pas le double. Quant à la C.G.T., la FEN et la C.F.D.T., qui se sont déjà rencontrées pour réclamer une négociation et s'opposer à « *toute régression des droits sociaux* », elles ont décidé de se réunir le 14 décembre afin de « *mettre au point une réponse commune* ».

La deuxième série de mesures examinée par le conseil des ministres se traduira par une opération en deux temps : adoption par le gouvernement et examen d'urgence, dès cette session, par le Parlement, d'une loi-cadre sur l'indemnisation du chômage ; négociation, ensuite, avec les syndicats et le patronat des décrets d'application de ce texte.

Le projet de loi-cadre devrait, en principe, prévoir la fusion des indemnités publiques et complémentaires du chômage, confier la gestion des nouvelles allocations à l'UNEDIC, qui restera paritaire, préconiser la dégressivité de l'allocation supplémentaires d'attente (ASA, égale aujourd'hui à 90 % du salaire antérieur pendant un an) la majoration des allocations dites spéciales (actuellement 35 à 40 %) enfin la garantie de l'aide financière de l'Etat.

Ce projet ambitieux, mais encore vague suscite de fortes inquiétudes dans les milieux syndicaux, bien que le ministre du travail et de la participation ait engagé les consultations à ce sujet (1). Au cours d'une conférence de presse, la C.F.D.T. a manifesté lundi sa crainte que le patronat veuille « *imposer par la voie législative ses solutions initiales alors qu'elles ont été rejetées, en cours des négociations* » par l'ensemble des organisations de salariés. La C.F.D.T., qui ne rejette pas l'idée d'une dégressivité de l'ASA, mais propose un relèvement de l'aide publique et des allocations spéciales, a présenté un projet qui, selon elle, coûterait à l'Etat en 1979, 4,5 milliards de francs supplémentaires.

J.-P. D.

(1) La C.F.T.C. est reçue, ce mardi 12 décembre ; la C.G.T., puis la C.F.D.T., F.O. et le C.N.P.F., le 14 et la C.G.C., le 15 décembre.

LE PERSONNEL DE PLUSIEURS BANQUES MANIFESTE A PARIS

Plusieurs centaines d'employés et, surtout, d'employées du centre administratif de la B.N.P. de Montreuil (quatre cents salariés environ), accompagnés de délégations C.F.D.T. du Crédit du Nord et du C.I.C., ont manifesté mardi matin 12 décembre à Paris devant le siège de leur entreprise, rue d'Antin, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. En grève depuis près d'un mois pour des revendications portant sur les effectifs et les classifications, ils réclament notamment la levée des sanctions décidées contre certains membres du personnel.

Le cortège a été rejoint par la suite par le personnel de certains services de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas), qui, la veille, à 19 h. 30, en avaient été expulsés par les forces de l'ordre. Depuis plus d'une semaine, une partie des locaux de la Banque, avenue de l'Opéra, était occupée par des grévistes, qui réclamaient également une augmentation des effectifs. Les manifestants ont scandé des slogans : « *Négociations, halte à la répression !* »

Une « campagne d'actions » se déroule jusqu'au 22 décembre, à l'initiative des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. du secteur bancaire, pour diverses revendications unitaires : trente-cinq heures de travail hebdomadaires sans réductions de salaires, 250 F de progression du pouvoir d'achat, relance d'embauche à 2 500 F, amélioration des effectifs et des conditions de travail.

DÉCÈS DU DOCTEUR VINCENT DU VIGNEAUD PRIX NOBEL DE CHIMIE

Le docteur Vincent du Vigneaud, biochimiste américain, prix Nobel de chimie en 1955, est mort lundi 11 décembre à New-York.

[Né à Chicago le 18 mai 1901, il avait dirigé, de 1938 à 1967, le département de biochimie du collège de médecine de l'université Cornell, à New-York. Auteur d'importants travaux sur les composés sulfurés, il avait reçu le prix Nobel pour avoir réussi la synthèse d'une hormone, l'oxytocine.]

● *L'Affaire de l'Espélidou.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier (Hérault) a rendu, lundi 11 décembre, un arrêt renvoyant le Père René-Emile Fabre, soixante-sept ans, ancien directeur de l'Espélidou, établissement pour enfants inadaptés, devant la cour d'assise de l'Hérault. Les chefs d'inculpation retenus contre le Père Fabre sont violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner et sévices à enfants de moins de quinze ans.